Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13322 — 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   SAMEDI 28 NOVEMBRE 1987

Paris-Bonn... and Co ?

Pour épineuses qu'elles soient, les questions économiques et financières ne sont pas les seules de nature à causer d'inquiétantes tensions au sein de la Communauté européenne avant le prochain conseil des Douze à Copenhague, les 4 et 5 décembre. Le débat vient d'être élargi — si l'on peut dire — avec une soudaine polémique sur le renforcement de la coopération franco-allemande, en matière de défense tout particulièrement.

C'est Mme Thatcher qui a en quelque sorte déclenché les hostilités en déclarant au début de la semaine : « Nous devons veiller à ce que ne se développent pas en Europe des sous-structures qui pourraient avoir pour effet de saper l'alliance atlantique. » Et la « Dame de fer » de préciser qu'elle ne souhaite pas que les relations entre la France et la RFA prennent « davantage d'ampleur ».

Irrité, le chancelier Kohl a répliqué avec fermeté. « Seule une bonne entente entre Paris et Bonn est porteuse d'avenir pour l'Europe, a-t-il dit. Il n'y a aucune raison d'en concevoir de la méfiance. » Puis il a souligné que « la coopération franco-allemande, qu'elle soit politique, économique ou monétaire, n'est dirigée contre personne et n'exclut personne ».

M. Mitterrand n'a pas dit autre chose, à Naples, le jeudi 26 novembre, devant le premier ministre italien, M. Giovanni Goria, qui, lui aussi, semble redouter qu'un « directoire franco-allemand » ne s'impose au reste de l'Europe. Le président de la République a déclaré : « Nous ne ferons pas la défense européenne à deux ; nous la ferons avec ceux qui le veulent. Mais qui le veut ? Si on le veut, il faut le dire. » Cette marque d'impatience s'adressait autant, sinon plus, à Mme Thatcher qu'à M. Goria.

L'agacement manifesté par le premier ministre britannique était assez inattendu, mais il correspond certainement au fond de sa pensée. Ces dernières années, les Britanniques avaient paru prendre leur parti de l'existence d'un axe Paris-Bonn jouant un rôle prépondérant dans la construction européenne. Le gouvernement de Mme Thatcher n'avait jusqu'à présent rien fait pour donner l'impression qu'il revendiquait la création d'un triangle dont Londres serait l'un des angles au même titre que Bonn et Paris.

L'objection de Mme Thatcher, légitime si la Grande-Bretagne a le sentiment d'être trop oubliée, signifie-t-elle que les Britanniques veulent davantage s'engager en Europe ? Si la réponse est oui, il s'agirait là sans doute d'un très bon signe. Sir Geoffrey Howe, chef de la diplomatie britannique, a récemment dit à plusieurs reprises qu'il fallait encourager le développement d'un mouvement proprement européen au sein de l'alliance atlantique. C'était l'expression d'une évolution notable de la part de la Grande-Bretagne, d'autant que son gouvernement, après bien des réticences au départ, s'est finalement rallié à l'idée française d'une relance de l'union de l'Europe occidentale qui regroupe depuis 1955 les six membres fondateurs de la CEE et le Royaume-Uni.

Au moment où un accord sur la destruction des euromissiles américains et soviétiques rend nécessaire un renforcement de la sécurité de l'Europe par les Européens eux-mêmes, Bonn et Paris ne sauraient assurément être les seules capitales à s'en préoccuper.

(Lire nos informations page 5.)

Les otages du Liban

La libération de deux Français attendue à Beyrouth

Les autorités françaises attendaient, le vendredi 27 novembre, la libération de deux des cinq otages au Liban, promise jeudi soir « dans les vingt-quatre heures » par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR). Tandis qu'à Beyrouth un envoyé du gouvernement et l'ambassadeur de France se préparaient à cette libération, à Paris, M. Chirac a réuni dans la matinée le Conseil de sécurité intérieure.

BEYROUTH
de notre correspondant

Un communiqué de l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR), publié jeudi soir 26 novembre, à Beyrouth, annonçant la prochaine libération de deux Français, a fait ressurgir au premier plan l'affaire des otages, qui paraissait depuis plusieurs mois dans l'impasse la plus totale.

L'OJR détenant M. Jean-Louis Normandin, éclairagiste à Antenne 2 et qui faisait partie de l'équipe française enlevée le 8 mars 1986 — trois de ses membres ont déjà été relâchés, — il y a toutes les chances pour qu'il figure parmi les deux otages libérés, si l'organisation tient sa promesse. D'autant plus qu'une photo de M. Normandin, barbu et en survêtement, accompagnait le communiqué de l'OJR, l'authentifiant par là même.

Le deuxième otage dont la libération est annoncée — sous « vingt-quatre heures » — pourrait être M. Roger Auque, journaliste dont on était sans nouvelles depuis son enlèvement en janvier 1987, jusqu'à ce qu'un otage sud-coréen relâché le mois dernier signale avoir été détenu un temps avec lui. Les trois autres otages français — les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine ainsi que le journaliste Jean-Paul Kauffmann — étant entre les mains du Djihad islamique, la libération de M. Auque, dont l'enlèvement n'a jamais été revendiqué, apparaît comme l'hypothèse la plus plausible à Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

A Acapulco et à Addis-Abeba

Deux sommets consacrés à la dette du tiers-monde

La dette du tiers-monde est de nouveau à l'ordre du jour. Réunis à Acapulco, au Mexique, les présidents de huit pays latino-américains étudient jusqu'au 29 novembre les possibilités d'une réaction conjointe à l'égard des banques américaines. A Addis-Abeba, un sommet de l'Organisation de l'unité africaine examinera, à partir du 30 novembre, le problème de l'endettement du continent noir, qui dépasse 1 000 milliards de francs.

Qu'il s'agisse d'Acapulco ou d'Addis-Abeba, ces grandes réunions au sommet des pays débiteurs ont peu de chance de déboucher sur des résultats concrets. A elle seule, la dette des trois grands du continent latino-américain — Mexique, Brésil, Argentine — s'élève à 280 milliards de dollars (plus de 1 500 milliards de francs), celle de l'Afrique est supérieure à 200 milliards de dollars. Aujourd'hui, les pays africains comme les pays latino-américains paient plus qu'ils ne peuvent emprunter. Dans ces conditions, on comprend qu'ils agitent périodiquement la menace d'arrêter de payer, sans lui donner suite. Les présidents latino-américains comme les membres de l'OUA s'attacheront sans doute à faire des déclarations de principe. Ils exprimeront le souhait d'obtenir de nouvelles conditions de remboursement et de nouveaux capitaux susceptibles de faire redémarrer leurs investissements. Cette unanimité de façade ne doit pas dissimuler la diversité des politiques menées par chaque pays à l'égard de ses créanciers. En Afrique comme en Amérique latine, plusieurs accords de remises de dette ont été conclus au coup par coup. Il ne semble pas que les pays industrialisés aient trop à s'inquiéter pour l'instant d'une démarche collective des pays endettés.

Lire page 31
AFRIQUE :
plus de 1000
milliards de francs
AMÉRIQUE LATINE :
une inquiétude croissante

Les élections législatives du 29 novembre

La Turquie entre deux siècles

Plus de vingt-six millions de Turcs sont appelés aux urnes, le dimanche 29 novembre, pour élire les 450 députés du Parlement monocaméral. Sept partis présentent des candidats à cette consultation, la première à caractère démocratique depuis le coup d'Etat militaire de 1980. Tous les sondages donnent une large avance au Parti de la mère patrie (ANAP) du premier ministre, M. Turgut Ozal.

IZMIR-MARVIL
de notre envoyé spécial

« La Turquie change, avec un nouveau mandat, nous la ferons changer de siècle. » Le contraste entre la Turquie traditionnelle et celle de la civilisation industrielle évoquée par le mot d'ordre électoral de l'ANAP, le Parti de la mère patrie de M. Ozal, est présent partout, dans les régions les plus développées de l'ouest, mais encore davantage à l'est.

Zone franche, complexes hôteliers, raffineries : le premier ministre a multiplié les inaugurations, mentionnant les réalisations effectuées pour donner du poids aux promesses d'avenir. Au nouvel aéroport d'Izmir, troisième ville du pays, sur la mer Egée, une foule paysanne ravie découvre les joies des escaliers roulants en contemplant les banderoles qui évoquent le regain de prestige de la Turquie à l'étranger : *« C'est toi en Amérique, toi dans la CEE, dans le FMI, en Turquie, c'est toi Ozal, ça restera toi. »* Parmi les portraits géants, les rondeurs bonhommes du premier ministre, le crayon de l'expert à la main, tranchent sur l'austérité militaire du père fondateur de la république, Atatürk. L'occasion s'y prête : c'est la première fois qu'est donné à un établissement public le nom d'Adnan Menderes, renversé et exécuté en 1961, symbole à la fois de la droite turque et des interventions militaires qui, déclare M. Ozal sous les ovations, *« ne doivent plus jamais se reproduire »*.

Le show ne déçoit pas : arrivé main dans la main avec sa femme, un spectacle inédit dans la mâle tradition locale, M. Ozal, *« l'illusionniste »* pour l'opposition, discute d'abord en direct avec les badauds d'Ankara, qui l'écoutent à mille kilomètres de là sur écran géant. Après une telle démonstration de technologie, et le rappel de la construction de barrages, de routes, de lignes téléphoniques, comment ne pas croire à la suite : *« Une voiture, une deuxième télévision, si votre femme veut suivre un autre programme, et pourquoi pas une troisième pour les enfants ? »*

MICHEL FARRÈRE.

(Lire la suite page 6.)

A Amiens

La mort d'un militant CGT



Un militant de la CGT et du PC, Lucien Barbier est décédé, le jeudi 26 novembre, à Amiens, des suites de coups reçus le 6 novembre dernier au cours d'une échauffourée avec la police, lors d'une manifestation. La CGT, qui a prévu une journée d'action sur les libertés lundi 30 novembre, lui rendra hommage samedi 28, à l'occasion de ses obsèques.

Lire nos informations page 36

Un vaccin testé au Zaïre sur des volontaires

La « mission SIDA » des paras français

Quarante personnes — dix civils zaïrois et trente Français — ont été vaccinées contre le SIDA au Zaïre. Cette expérimentation, qui a débuté en novembre 1986 ferait apparaître, selon des données préliminaires, des résultats encourageants. Un essai sur une plus large échelle (environ six cents personnes) pourrait débuter, toujours au Zaïre, d'ici peu.

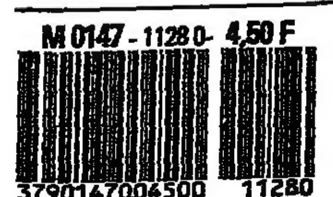
KINSHASA
de notre envoyée spéciale

Le docteur Ngandu-Kabeya, commissaire d'Etat à la santé publique et aux affaires sociales du Zaïre, nous avait prévenue : *« En ce qui concerne l'expérimentation d'un vaccin contre le SIDA qui se poursuit actuellement au Zaïre, les tendances sont bonnes. »* Nous recevant dans son laboratoire de l'Institut national de recherche biomédicale de Kinshasa, le général Jean-Jacques Salaün, médecin militaire français et directeur de cet institut, confirme : *« A ce jour, quarante personnes ont été vaccinées contre le SIDA. Dix civils zaïrois et trente Français — vingt-six militaires et quatre civils — appartenant au personnel d'encadrement de la 31e brigade de l'armée zaïroise. Au moment de la vaccination, tous étaient séronégatifs. Aujourd'hui, ils vont bien. Aucun d'entre eux ne porte de signes biologiques de contamination par le virus du SIDA. Nous allons sous peu communiquer nos résultats à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, en accord avec elle, nous déciderons de la mise en route d'une expérimentation sur une plus large échelle. »*

Il y a un an, pratiquement jour pour jour, le *New York Times* révélait que des essais de vaccination étaient pratiqués dans le plus grand secret au Zaïre (*le Monde* du 19 décembre 1986). Trois médecins en étaient les instigateurs : le professeur zaïrois Lurhuma Zirimwabagangado, exerçant aux Cliniques universitaires de Kinshasa ; le professeur Daniel Zagury, de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris), et le docteur Jean-Jacques Salaün.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 10 ainsi qu'un entretien avec le professeur Nathan Clumeck et le « Point de vue » de Mme Danielle Mitterrand.)



M 0147 - 1128 0- 4,50 F
3790147004500 11280

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

De Greenpeace à Luchaire

Le danger du complexe militaro-industriel

par PIERRE MARION (*)

CURIEUSEMENT, un aspect essentiel et grave de certaines des « affaires » qui défraient la chronique a été occulté ou, s'il a été mentionné, c'est sommairement et sans y insister. Même M. Mitterrand, *dans son entretien embarrassé avec RTL*, en a parlé allusivement et sans précision. Et pourtant, cet aspect est au cœur des « affaires » : je veux parler de l'influence de certains groupes de pression, au premier rang desquels se place le complexe militaro-industriel.

En d'autres circonstances, j'ai moi-même évoqué comment on pouvait analyser les différentes phases de la catastrophique affaire Greenpeace. L'origine en est, indiscutablement, une demande pressante des amiraux du Pacifique, relayée par l'état-major des armées. M. Hernu est aisément circonvenu et il n'arrête pas l'opération à son niveau, *comme le moindre discernement* politique aurait dû l'y amener. L'affaire passe, ensuite, à l'Elysée où elle est instruite par le général Saulnier, membre de la haute hiérarchie militaire dont il deviendra, quelques mois plus tard, le numéro un.

La double allégeance des militaires

De façon très surprenante, compte tenu de sa légendaire prudence à l'encontre des groupes de pression, M. Mitterrand décide – *son indéfectible amitié pour* M. Hernu aidant – de cautionner la stupide opération contre le *Rainbow-Warrior*. Son exécution est confiée à l'amiral Pierre Lacoste, chef de la DGSE, qui, après un simulacre de résistance, en accepte la responsabilité : on lui a rappelé qu'il appartient, lui aussi, à la haute hiérarchie militaire et il en est solidaire.

On connaît la suite : le plus grand fiasco de l'histoire des services secrets, un lamentable cafouillage politique, l'aveu gouvernemental, la démission de M. Hernu accompagnée d'une lettre de M. Mitterrand qui prendra ultérieurement une tonalité ironique, le limogeage (pour carence de commandement) de l'amiral Lacoste remercié de son dévouement à la cause de la haute hiérarchie militaire par le poste de président de la Fondation pour les études de défense nationale, son remplacement par le général René Imbot, nommé pour « verrouiller » (ce qui veut dire que la mise en cause des militaires s'arrête là).

Cette affaire est exemplaire du processus d'intervention, dans les décisions politiques, de la haute hiérarchie militaire, qui utilise ses membres bien placés et qui tient, en particulier, à contrôler les services spéciaux. La haute hiérarchie militaire a su exploiter le manque de discernement et la vanité de M. Hernu, qu'elle proclamait, en même temps, *« grand ministre de la défense »* à proportion de sa docilité à ses desseins.

Et pourtant, M. Mitterrand ne manquait pas, en 1981, de lucidité à l'encontre du risque de l'influence militaire. Me recevant *en tête-à-tête* le 10 juin 1981 pour me proposer le poste de directeur général du SDECE (devenu depuis la DGSE), il me déclara que la loyauté de deux hommes était essentielle au chef de l'Etat : celle du ministre de la défense et celle du chef des services spéciaux.

Dans le même entretien, où je lui exposais mes scrupules de civil à accepter un tel poste, M. Mitterrand me répondit : *« C'est bien mieux ainsi. Jamais je ne nommerai un militaire à la tête du SDECE. Car un militaire a une double allégeance, l'une vis-à-vis de l'Etat, l'autre vis-à-vis de son corps. »* Singulière lucidité, dont il ne tiendra pas compte pour la nomination de mes deux successeurs et étrange prémonition, puisque l'une des causes de l'affaire Greenpeace réside justement dans la complicité et la cohésion des différents membres de la haute hiérarchie militaire à l'Elysée, à la défense et à la DGSE.

Lucidité et prémonition qui font écho à l'acharnement que mettra la haute hiérarchie militaire à récupérer et à conserver le contrôle, par l'un des siens, de la DGSE, un maillon important, à ses yeux, de son dispositif d'influence.

Mais là où le complexe militaro-industriel donne la pleine mesure de son pouvoir sur l'Etat, c'est l'affaire Luchaire. Là entrent en scène deux autres composantes du complexe : le corps des ingénieurs de l'armement d'une part, les industriels et les officines d'exportation d'autre part.

Car, qui prépare les dossiers d'autorisations d'exportations ? Qui siège à la commission qui attribue ces exportations ? Qui en négocie l'exécution ? Qui discute avec les gouvernements étrangers ? Qui fait la promotion des ventes d'armes ? Qui contrôle, chez les industriels, le fonctionnement de ces ventes ? Qui s'assure du respect des décisions, en France et à l'étranger ? Des hauts fonctionnaires tant militaires que civils, principalement de l'armement, venant de la présidence de la République, du cabinet du premier ministre, du ministre de la défense, du secrétariat général de la défense nationale, de la DGSE.

Un commerce illégal d'armes avec l'Iran n'a pu être autorisé, puis exécuté, pendant plus de deux ans sans être parfaitement connu de dizaines et de dizaines de hauts militaires et de hauts fonctionnaires, qui ont soit aidé à sa réalisation, soit fermé les yeux.

Le cri d'alarme du président Eisenhower

Et que trouve-t-on en face de ces administrations ? D'une part, des sociétés industrielles, d'autre part des officines d'exportation d'armes, les unes et les autres truffées et souvent dirigées par des officiers généraux ou supérieurs à la retraite et par des hauts fonctionnaires de l'armement en détachement ou passés au civil. On imagine aisément la sollicitude de ces administrations envers une société en difficulté, comme Luchaire, dont le président se trouve être du corps de l'armement.

Certains mettront en avant le rôle joué par les ventes d'armes dans la balance commerciale, dans le maintien de l'emploi ou dans le développement de la technologie. Ce n'est pas contestable. Mais il y aurait beaucoup à dire sur les effets pervers de « dopage » occultant d'autres insuffisances structurelles de nos exportations.

Ainsi, dans l'affaire Greenpeace, comme dans l'affaire Luchaire, la haute hiérarchie militaire a infléchi la diplomatie française dans le Pacifique sud et au Proche-Orient. Il va de soi que cette emprise du complexe militaro-industriel ne *diminue* pas la responsabilité du pouvoir politique, qui devrait se mettre en situation de mieux le contrôler.

Il ne paraît pas douteux que la puissance de ce complexe, face à l'affaiblissement d'un pouvoir civil décrédibilisé par ses divisions et par les scandales, constitue un très grave danger pour la démocratie.

Il faut rappeler le cri d'alarme, lancé aux Etats-Unis, en janvier 1961, par le président Eisenhower qui a dénoncé, devant l'opinion publique, les risques que fait courir à la démocratie américaine la puissance de ce qu'il a lui-même appelé *« military-industrial complex »*.

Or la puissance de ce complexe est, *mutatis mutandis*, beaucoup plus dangereuse en France qu'aux Etats-Unis. Les complicités entre administrations et entreprises, les passages intenses (au mépris de la loi) des unes aux autres, l'absence de contre-pouvoir (comme le Sénat américain) créent des conditions beaucoup plus favorables au développement des manœuvres du complexe.

Les socialistes, pourtant fortement prévenus, n'ont pas su maîtriser cette menace. La majorité actuelle a fait la preuve, dans le passé, de son incapacité, à cause de ses relations congénitales avec le complexe militaro-industriel.

La classe politique n'est pas capable de contrôler le complexe militaro-industriel. Elle n'est pas capable de le ramener à sa place, celle d'un exécutant des politiques voulues par le pouvoir civil et élaborées selon des processus démocratiques. Elle n'ose pas le dénoncer clairement à l'opinion publique.

(*) Ancien directeur général de la DGSE.

Petit manuel à l'usage des inculpés

par PATRICE DE CHARETTE (*)

BERTRAND Le Gendre, Georges Marion et Edwy Plenel partagent donc avec un académicien français et quelques dizaines de milliers *d'inconnus* le regrettable privilège d'être sortis du bureau d'un juge d'instruction en position d'inculpés.

Les trois journalistes du *Monde* n'ont pas, que l'on sache, dénié à leur juge d'instruction le droit de leur notifier une inculpation. Le contexte des poursuites qui s'abattent sur eux est pourtant bien singulier.

Le garde des sceaux a conçu du dépit de les voir révéler trop tôt des liens d'affaires avec les frères Chaumet, qu'il a lui-même reconnus peu de temps après.

Ces liens, il est vrai, sont des plus innocents. Au cours d'une remarquable prestation télévisée, le ministre de la justice Albin Chalandon avait été innocenté par les magistrats de la chancellerie que, toutes affaires cessantes, il avait attelés à cette tâche d'une ampleur assurément peu commune.

Les magistrats, en chute libre dans les sondages par les temps qui courent, ont donc parfois quelque utilité.

***

La procédure de dessaisissement d'un juge d'instruction existe. Elle est faite pour être appliquée, a rappelé sans excès de nuances Mme Simone Veil à « 7 sur 7 ». Il serait bon que M. Albin Chalandon *lance* les magistrats de son ministère sur une nouvelle piste : la rédaction de l'un de ces riants documents proposés dans les bureaux d'accueil des tribunaux à l'appétit des candidats justiciables : « Vous êtes inculpé, comment réagir », pourrait être son titre.

« Déposez aussitôt une plainte avec constitution de partie civile, contre X... pour éviter des mesures de *rétorsion en forme* de poursuites pour outrage à magistrats, mais visant expressément le comportement de votre juge », pourrait indiquer ce document.

« Tirez argument de cette plainte confectionnée par vos soins pour présenter à la chambre criminelle de la Cour de cassation une requête en suspicion légitime, ayant pour but le dessaisissement du juge (article 662 du code de procédure pénale).

« L'esprit de corps aidant, la cour accordera vraisemblablement la suspicion légitime mais pourra dans le même temps utiliser le dernier alinéa de cet article 662 pour retirer le dossier à votre juge dans l'intérêt d'une « bonne administration » de la justice.

« Cette procédure a un immense avantage : votre juge ne sera pas interrogé par la Cour de cassation ; il ne pourra même pas lui adresser ses observations. Le dossier pourra donc lui être retiré sans qu'il vienne créer la moindre interférence », pourrait conclure cette fiche technique.

Tout cela, Bertrand Le Gendre, Georges Marion et Edwy Plenel le savent déjà.

En dépit de leur notoriété, ils n'ont pas demandé le dessaisissement de leur juge. Une seule explication est possible : ils ont de la considération pour la justice.

Voilà qui est bien réconfortant.

(*) Rédacteur en chef de *Justice*, revue du Syndicat de la magistrature.

Au courrier du Monde

FINANCEMENT

Le « gâteau » des communes

Contrairement à ce que certains citoyens pensent, je trouve très sain qu'on débatte sur la place publique des erreurs et des malhonnêtetés de nos hommes politiques.

Je souhaite que les journalistes nous informent avec autant de véhémence et de courage de ce qui se passe dans nos communes, car des maires de nos grandes villes et de nos petits villages font la pluie et le beau temps et gouvernent pratiquement seuls.

Nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter être davantage consultés. On nous abuse chaque année en nous présentant le « gâteau » des recettes et des dépenses de la commune. C'est une véritable duperie car nous ne sommes pas plus documentés sur ce qui se passe réellement, avec l'argent des contribuables.

MARIE-COLETTE LATOUR
(Bordeaux).

TGV

Une mise au point de M. Gremetz

Dans *le Monde* du 21 novembre, sous le titre « A Amiens, rassemblement pour le passage du futur TGV » vous donnez une version inexacte des faits me mettant en cause (...).

Les faits sont les suivants : Comme j'y ai été invité, j'ai pris la parole et commencé mon intervention en demandant une minute de silence pour Lucien Barbier, qui, sauvagement agressé parce qu'il manifestait le 6 novembre pour le TGV à Amiens, lutte contre la mort. Devant le refus manifeste de M. Benesse, directeur du *Courrier picard*, qui animait cette soirée, j'ai pris acte. A peine avais-je commencé mon intervention, pour réaffirmer ma volonté, ainsi que les élus communistes, de poursuivre notre combat pour le TGV à Amiens et formuler des propositions en ce sens, que ce dernier, encouragé par les élus de droite, comme chacun a pu le constater, s'est livré à une opération dont il est coutumier, en faisant couper le micro et déclarant la soirée achevée.

MAXIME GREMETZ
(député PCF de la Somme).

DIFFÉRENCE

L'Ethiopie, sans changement

J'ai lu avec intérêt dans les colonnes du *Monde* la relation des changements intervenus en Ethiopie : nouvelles institutions, nouvelle Constitution, etc.

Cela n'a eu, jusqu'à présent, aucune incidence toutefois sur le prisonnier éthiopien adopté par le groupe d'Amnesty International auquel j'appartiens : Mikael Mekonnen, petit-fils de l'ancien empereur Hailé Selassié, détenu depuis 1974, sans inculpation ni jugement, du seul fait de son appartenance à l'ex-famille régnante.

Il avait vingt et un ans, et son frère cadet seize ans, au moment de leur emprisonnement ! Jusqu'à présent, aucune réponse à nos appels à la justice et à la clémence.

Alors ? quelle différence entre l'Ethiopie nouvelle et celle d'avant ?

M. LATIMIER
(Strasbourg).

SYMPTOME

Sécurité et toxicologie

Le Monde du 18 novembre nous a appris que le professeur Fournier était écarté de la commission de sécurité des consommateurs. Pour nous, toxicologues, cela n'est malheureusement pas une surprise. C'est un symptôme caractéristique, qui fait suite à un freinage systématique de tous les efforts de mise à niveau de notre pays à l'égard de nos grands concurrents. Je peux vous citer :

– l'enterrement du rapport Brunaud (1979) ;

– l'échec des centres français d'essais face à leurs concurrents anglais et américains ;

– l'effort tardif et insuffisant des industries chimiques, qui ont, dans ce domaine, souvent quinze ans de retard sur leurs homologues étrangers ;

– l'impossibilité matérielle de vérifier les normes de sécurité étrangères que nous devons adopter, en tout état de cause ;

– l'impossibilité jusqu'à ce jour d'empêcher le stockage anarchique des produits dangereux, etc.

Nous savons parfaitement que nous autres, toxicologues, dérangeons. Nous perturbons, bien sûr, l'industrie et le commerce, mais également l'innovation. D'où une mollesse générale pour nous soutenir.

Nous sommes pour la plupart tenus au devoir de réserve, et nos moyens matériels dépendent essentiellement des industriels. L'affaire que vous signalez n'est, bien sûr, pas unique, et le passé nous a rendus pessimistes. Cependant, nous avons un espoir : l'Acte unique européen va obliger la France à s'aligner sur ses voisins plus exigeants.

ANDRÉ FAVE
(expert pharmacologue-toxicologue, Paris).

COUTUMES

Apprendre à voyager

Dans l'indécent procès qu'on intente régulièrement aux immigrés, au motif qu'ils imposeraient aux pays hôtes la gêne de leurs traditions, de leurs bruyantes manières d'exister, on n'évoque jamais cet autre aspect du problème qu'est l'indécent comportement des Européens hors de leurs frontières.

Ce respect des coutumes d'autrui qu'on attend des immigrés (en France notamment) ne serait-il pas temps qu'on l'enseigne aussi à nos compatriotes ? Bref, le moment n'est-il pas venu d'apprendre aux gens à voyager ?

Qu'on soit pourvoyeur de devises n'excuse pas tout et n'autorise pas, en tout cas, de se conduire à l'étranger comme si on y était chez soi.

HUGUES HAEMMERLE
(Agadir, Maroc).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

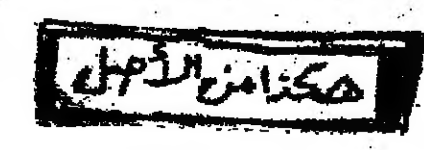
Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39 th Street, LIC, NY 11104.





5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F





manuel des inculpés

L'annonce de la libération de deux otages au Liban

Le communiqué de l'OJR

Voici les principaux extraits du communiqué manuscrit en arabe remis jeudi soir 26 novembre à une agence de presse occidentale à Beyrouth et dans lequel l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) annonce la prochaine libération de deux otages français :

« Après avoir reçu des assurances sur le désir du gouvernement français de changer ses intentions basées sur le respect de ses engagements proche-orientaux, et pour répondre positivement à la médiation et au désir de certains amis militants, l'Organisation de la justice révolutionnaire annonce son désir de libérer deux otages français dans les prochaines vingt-quatre heures.

» Nous notons que le gouvernement de M. Chirac, qui présente maintenant des aspects positifs, avait commis notamment une erreur flagrante au Proche-Orient, lors de la visite de son chef *[NDLR : en Israël]* qui avait pris certaines positions provocatrices pour les hommes libres, les militants et les révolutionnaires du Proche-Orient.

» Au lieu de se plier aux pressions sionistes en suivant une politique hostile aux peuples de la région, le gouvernement de M. Chirac aurait mieux fait de compter sur la volonté indépendante du peuple français libre, à l'instar de l'Autriche, dont le peuple a refusé de se soumettre au sionisme mondial en choisissant son gouverneur *[NDLR : M. Kurt Waldheim]*.

» Nous espérons que le gouvernement français corrigera sa dernière erreur commise vis-à-vis des Etats de la région, qui ne cessent de faire des sacrifices et de payer le prix de leur résistance face à l'impérialisme, au sionisme et à la réaction arabe.

» En dépit de la série d'erreurs commises par le gouvernement français, l'OJR a pris cette initiative pour répondre positivement à ses amis qui lui ont assuré que la France remplira ses promesses dans un avenir très proche.

» Pour cela, nous demandons à l'émissaire du gouvernement français, M. Stéphani, actuellement à Beyrouth, et à l'ambassadeur de France à Damas *[NDLR : M. Alain Grenier]* de se rendre, dans les heures qui viennent, devant le bâtiment de l'ambassade de France à Beyrouth-Ouest, afin de les informer des modalités pour la libération des otages. Ceci est important et nécessaire pour conclure l'opération. » — *(AFP.)*



Le gouvernement était en alerte depuis plusieurs semaines

L'annonce, jeudi 26 novembre, par l'Organisation de la justice révolutionnaire de la *« libération dans les vingt-quatre heures de deux otages français »* n'a fait que conforter les espoirs nourris depuis quelque temps par les autorités françaises. Le gouvernement avait été alerté il y a plusieurs semaines sur une possible libération d'un ou de plusieurs otages. De nouveaux « progrès » avaient été enregistrés à cet égard dimanche dernier. Dans l'après-midi de jeudi, les autorités françaises furent informées de l'imminence d'un communiqué de l'OJR. Elles en reçurent confirmation dans la soirée. Les autorités syriennes authentifièrent, à l'intention de Paris, la validité de ce communiqué.

Pendant toute la nuit de jeudi à vendredi, l'affaire a été suivie au ministère de l'intérieur par une cellule regroupant M. Pasqua, ministre de l'intérieur, M. Pandraud, ministre chargé de la sécurité, et M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. Chirac. Ce dernier agissait sous l'autorité de M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre. Dans la matinée de vendredi, M. Chirac a réuni à Matignon le conseil de sécurité, qui rassemble M. Pasqua, M. Pandraud, M. Chalandon, ministre de la justice, M. Raimond, ministre des affaires étrangères, et M. Giraud, ministre de la défense. Le gouvernement français est en contact permanent avec l'ambassade de France à Beyrouth et l'ambassade syrienne à Paris. On espère à Paris que la libération des deux otages interviendra dans la journée de vendredi, mais on ignore si celle-ci aura lieu à Beyrouth ou à Damas. L'un des deux otages serait M. Jean-Louis Normandin, le technicien d'Antenne 2. Mais on affirme ignorer l'identité exacte du second otage. Il pourrait s'agir de l'un des deux diplomates détenus au Liban, M. Marcel Fontaine ou M. Marcel Carton.

Attente à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Dès l'aube, vendredi, le siège de l'ambassade de France à Beyrouth-Ouest, en grande partie désertée depuis plusieurs années en raison des risques d'enlèvement permanents dans ce secteur de la capitale libanaise, retrouvait une vive animation. L'OJR a en effet exigé que l'envoyé du gouvernement français, M. Stephani, et l'ambassadeur de France à Damas, M. Alain Grenier se rendent devant la chancellerie afin de *« les informer des mesures qui seront prises pour la libération des détenus »*. Si M. Stephani, présenté à Beyrouth comme un envoyé du ministère de la défense, s'est effectivement rendu à l'ambassade, c'est l'ambassadeur au Liban, M. Paul Blanc, qui l'y a accompagné et non M. Grenier.

En fin de matinée, MM. Stephani et Blanc attendaient toujours dans l'enceinte de la rue Clemenceau, sans que l'on sache où se déroulera le dernier acte du processus de libération, à Damas ou à Beyrouth même.

L'arrière-plan politique de cette libération promise par l'OJR demeure mystérieux. Les ravisseurs assurent, eux, avoir pris l'initiative de la démarche *« en dépit de la série d'erreurs commises par le gouvernement français et pour répondre positivement à ses amis qui lui ont assuré que la France remplira ses promesses dans un avenir très proche »*.

L'OJR est censée être, parmi les organisations impliquées dans les prises d'otages étrangers au Liban, la plus dépendante de la Syrie. Les trois journalistes d'Antenne 2 libérés l'avaient été soit à Damas, soit au quartier général des forces syriennes à Beyrouth-Ouest.

Mais, pour autant que l'on sache, la liberté d'action de la Syrie en la matière est loin d'être totale et requiert l'accord, au moins tacite, de l'Iran. En outre, la contrepartie française à la libération de deux otages — si celle-ci se concrétise — demeure inconnu.

LUCIEN GEORGE.

L'Organisation de la justice révolutionnaire apparaît pour la première fois en mars 1986

L'Organisation de la justice révolutionnaire, *dont on connaît* mal les attaches idéologiques et politiques, a fait parler d'elle pour la première fois le 14 mars 1986. Elle revendique alors l'enlèvement, à Beyrouth-Ouest, de quatre membres d'une équipe *d'Antenne 2, qu'elle détient* depuis le 8 mars 1986 : le journaliste Philippe Rochot et le cameraman Georges Hansen (tous deux libérés par l'OJR le 20 juin 1986), l'ingénieur du son Aurel Cornéa, libéré le 24 décembre de la même année, et l'assistant-cameraman-éclairagiste Jean-Louis Normandin, toujours détenu.

L'OJR a revendiqué aussi l'enlèvement, à Beyrouth, d'un cinquième ressortissant français, M. Marcel Coudari, présenté par l'organisation comme *« un agent des services de renseignements français »* et libéré, en novembre 1986, en même temps que M. Camille Sontag. L'organisation détient, *en outre*, deux Américains, MM. James Cicippio et Edward Austin Tracy.

L'enlèvement des quatre membres d'Antenne 2, selon l'OJR, devait constituer *« un coup de semonce »* à la France pour qu'elle mette un terme à son *« intervention militaire ou politique sur la scène libanaise »*. La libération de MM. Rochot et Hansen, le 20 juin 1986, est intervenue après le départ de France, le 7 juin, du chef des Moudjahidine du peuple iranien (opposition), M. Massoud Radjavi. Le 11 novembre 1986, *l'OJR libérait M. Coudari*, disparu depuis février 1986, et M. Sontag, enlevé en mai 1986. Le 17, la France annonçait la signature d'un accord sur le remboursement à l'Iran de 330 millions de dollars pour régler partiellement *le contentieux financier entre* les deux pays.

Trois autres Français, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, et le journaliste Jean-Paul Kauffmann, sont encore aux mains du Djihad islamique. Cette organisation avait annoncé, en mars 1986, l'exécution du sociologue Michel Seurat, qu'elle détenait en otage.

Enfin, la responsabilité de l'enlèvement, le 13 janvier 1987, du journaliste Roger Auque, trente-deux ans, n'a jamais été revendiquée.

Au total, quinze Français ont été enlevés au Liban depuis près de deux ans et demi. Neuf d'entre eux ont été libérés ou se sont évadés. La mort du chercheur Michel Seurat, trente-neuf *ans, enlevé le 22 mai 1985 en* même temps que Jean-Paul Kauffmann, a été annoncée en mars 1986 par le Djihad islamique, mais aucune confirmation n'a pu être obtenue depuis.

Outre cinq Français, sont encore retenus en otage au Liban : huit Américains, un Indien, trois Britanniques, un Allemand de l'Ouest, un Irlandais et un Italien.

Les nombreuses « missions » du mystérieux M. Stéphani

Le nom de M. Alexandre Stéphani, qui serait celui de *« l'émissaire du gouvernement français actuellement à Beyrouth »*, selon l'Organisation de la justice révolutionnaire, est inconnu au ministère de la défense, à Paris, où de première sources non officielles l'avaient situé. Le Quai d'Orsay se refuse officiellement, de son côté, à tout commentaire, même si des sources informées admettent qu'un tel nom, *authentique* ou pseudonyme, est celui d'un homme qui travaille, depuis longtemps, sur l'affaire des otages et qui serait proche du ministère français de l'intérieur.

A *plusieurs reprises*, en effet, ce nom de M. Alexandre Stéphani est apparu dans les discussions secrètes à propos de la libération des Français détenus au Liban. Il a pu être porté par différentes personnes mêlées de près ou de loin aux tractations entre la France et les gardiens de ses otages. Dans la presse française et, plus récemment encore, dans le livre *la Menace*, que vient de faire paraître Pierre Péan, sur les relations franco-iraniennes, il a été affirmé, sans démenti du principal *intéressé*, que M. Alexandre Stéphani et M. Jean-Charles Marchiani étaient, en réalité, un seul et même homme depuis la fin de 1985.

Ancien du SDECE

M. Charles Marchiani est un ancien agent secret français, ayant appartenu au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (l'ancêtre de la Direction générale de la sécurité extérieure) et, aujourd'hui, proche à la fois de son ancien service et de la Direction de la surveillance du territoire (DST) qui dépend du ministère de l'intérieur, M. Marchiani est très introduit, en particulier auprès des généraux responsables des différents services *secrets syriens et, à ce titre*, il a effectué de nombreux voyages à Damas, mais aussi à Beyrouth en 1985 et 1986.

Après avoir commencé à travailler très jeune au SDECE, comme contractuel civil, M. Marchiani en a été exclu en 1970 *avant l'arrivée, à la direction* générale des services secrets français, de M. Alexandre de Marenches. A l'antenne parisienne du SDECE, où il servait, M. Marchiani fut l'officier traitant d'une informatrice dans l'affaire dite Markovitch, du nom du garde du corps de l'acteur Alain Delon, retrouvé assassiné, qui devait *donner naissance à une manipulation* de prétendues photographies compromettant l'épouse de Georges Pompidou, alors chef de l'Etat. M. Marchiani fut aussi l'instructeur d'une recrue du SDECE, M. Roger Delouette, qui *fut ensuite mis en cause dans un* trafic de drogue aux Etats-Unis.

M. Marchiani, *après son éviction du SDECE, a travaillé pour* une filiale de la compagnie Air France, spécialisée dans la restauration, dont il a été exclu. Il a alors œuvré pour une société, à Paris, chargée de faire des études d'investissements à l'étranger.

En compagnie d'un ancien du SDECE, M. Marchiani a effectué plusieurs aller et retour à Damas en 1985 et en 1986. Son dernier *séjour connu remonterait au printemps* dernier pour accompagner en Syrie le général René Imbot, le « patron » de la DGSE. A plusieurs reprises, *le Canard enchaîné* et d'autres journaux à sa suite ont indiqué que M. Marchiani avait, avant les élections législatives de 1986, tenté d'entrer en contact avec les preneurs d'otages français pour leur faire comprendre qu'ils auraient intérêt à attendre l'arrivée en France d'une nouvelle majorité pour entamer de véritables discussions. Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a *toujours* démenti avec force une telle éventualité et assuré qu'il ne connaissait pas, lui-même, M. Jean-Charles Marchiani. Aujourd'hui encore, le ministère français de la défense a affirmé que ni le nom d'Alexandre Stéphani ni celui de Jean-Charles Marchiani ne correspondaient à l'identité d'une quelconque personne travaillant à son service.

Afrique

ZIMBABWE : raid de rebelles dans une ferme

Seize Blancs et quatre Noirs massacrés au Matabeleland

Cela rappelle les horreurs congolaises des années 60 et c'est le massacre de Blancs le plus important jamais commis au Zimbabwe depuis l'indépendance de l'ancienne Rhodésie du Sud, en 1980. Le jeudi 26 novembre, des rebelles se sont introduits dans une ferme tenue par des membres de deux missions chrétiennes à une trentaine de kilomètres de Bulawayo, capitale de la province du Matabeleland. *Ils ont tué seize* Blancs — dont des femmes et des enfants — et quatre Noirs qui travaillaient dans la ferme. Huit des victimes ont été dépecées à la hache.

Un enfant a *été* « autorisé » à quitter les lieux avec un message des tueurs à l'intention des autorités. Celles-ci n'avaient fait aucun commentaire au lendemain du drame, *mais on devine* la teneur du texte : depuis des années, des dissidents accusent le premier ministre, M. Robert Mugabe, d'avoir violé ses engagements à l'égard de la minorité noire des Ndebeles et de son chef, M. Joshua Nkomo, leader de l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU), écarté du gouvernement de la coalition formée après l'indépendance.

M. Nkomo déplore la politique actuelle de M. Mugabe, qui vise à instaurer un parti unique, mais il nie avoir des liens directs avec les tueurs. Cela est possible, mais ses amis ont sans doute du mal à contrôler les activités de leurs troupes sur fond de haines tribales. Un des rebelles les plus recherchés, Richard Gwesela, avait été abattu par les forces gouvernementales il y a une dizaine de jours, et cela n'a sûrement pas calmé les esprits.

La raison pour laquelle les Blancs font les frais de ces luttes fratricides est simple : les rebelles veulent affaiblir le pouvoir en le privant de l'aide que constitue la présence de fermiers indispensables à la bonne marche de l'agriculture dans les régions du Matabeleland et des Midlands. Avant le massacre de jeudi, cinq agriculteurs blancs avaient été tués depuis le début de l'année.

« Les rhodies »

Environ quatre-vingt-dix mille Blancs, *sur deux cent mille en 1980*, continuent de vivre aux côtés d'une majorité noire de huit millions et demi de personnes. Beaucoup sont de nouveaux venus, souvent cadres dans les grandes sociétés de Harare, la capitale, où il n'y a guère de problèmes *de sécurité. Mais les « rhodies »*, les gens de l'époque où M. Ian Smith était premier ministre, sont assez nombreux parmi les quatre mille propriétaires blancs de grandes exploitations agricoles. Certains ont refusé l'exil vers la Grande-Bretagne ou l'Afrique du Sud, viscéralement attachés à leur terre et à un mode de vie sans autre contrainte que de prendre des précautions *contre* les rebelles.

Une page avait été tournée cet été avec l'adoption d'un amendement constitutionnel qui supprimait les vingt sièges réservés aux Blancs au Parlement, en vertu des accords de Lancaster House. Cette mesure *n'avait soulevé que des regrets* de principe de la part de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe, le petit parti blanc qui occupait ces sièges. Les Blancs savent bien que leur sort ne se joue pas lors des joutes oratoires d'un Parlement vidé de sa substance, mais dans d'éventuelles négociations entre M. Mugabe et M. Nkomo, pour régler des conflits tribaux qui s'étaient affublés d'oripeaux idéologiques pendant les luttes pour l'indépendance.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



Proche-Orient

ISRAËL : après l'attaque contre une base militaire de Galilée

Jérusalem met en cause la Syrie

Le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG) de M. Ahmed Jibril a revendiqué, jeudi 26 novembre, l'opération menée la nuit précédente (*le Monde* du 27 novembre) à bord d'un ULM contre une base militaire de Haute-Galilée. Selon cette organisation, l'auteur de cette attaque-suicide était un Syrien originaire d'Alep, membre d'un commando de quatre hommes, qui comprenait un Tunisien et deux Palestiniens. Israël n'avait fait état que de deux assaillants. Au Liban, tous les camps palestiniens ont été mis en état d'alerte, dans la crainte de représailles israéliennes.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Passé le choc de la spectaculaire opération menée par un combattant palestinien à bord d'un ULM en Haute-Galilée, Israël menace. Le premier ministre, M. Shamir, s'est rendu jeudi 26 novembre sur les lieux et a pointé le doigt en direction de la Syrie. « *Sans l'aide et le parrainage des Syriens*, a-t-il dit, *le commando palestinien n'aurait pu mener à bien* » la mission-suicide, qui s'est soldée par la mort de six soldats. « *Tout ce qui est nécessaire pour prévenir le retour d'une telle menace* » sera fait, a-t-il ajouté. Le propos est sibyllin, mais laisse entendre qu'il y aura quasi certainement des représailles.

Il n'est pas étonnant que M. Shamir ait évoqué une responsabilité syrienne. La revendication la plus crédible est venue d'une organisation proche de la Syrie et qui a son quartier général à Damas – le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général de M. Ahmed Jibril. Et c'est vraisemblablement de la plaine libanaise de la Bekaa, une région sous contrôle partiel de la Syrie, que sont partis les deux ULM engagés dans l'opération.

Un des appareils a franchi la frontière et s'est posé près d'une base militaire à 2 kilomètres de la ville de Kiriat-Shmoné. Son pilote a ouvert le feu sur un véhicule militaire, blessant mortellement le chauffeur, avant de pénétrer dans le camp et de tuer cinq autres soldats, puis d'être à son tour abattu. Le deuxième ULM a atterri à quelque 500 mètres de la frontière du Liban sud, dans la zone de sécurité contrôlée par Israël, et son pilote a été tué par une patrouille.

Comme s'il voulait rassurer une population stupéfaite devant les carences du système de sécurité, le ministre de la défense, M. Rabin, a expliqué que les deux ULM avaient bien été détectés avant leur passage de la frontière : « *Nos services d'observation avaient repéré les appareils (...) mais leur point d'atterrissage restait imprévisible.* »

Dès l'alarme donnée, il a fallu vingt minutes pour mobiliser les troupes nécessaires aux recherches, et les soldats tués ont été surpris alors qu'ils venaient juste d'être alertés. Une enquête n'en a pas moins été ordonnée pour établir comment le pilote de l'ULM avait pu si facilement entrer dans un camp militaire d'une zone frontalière particulièrement sensible.

L'impuissance des radars

Les dirigeants israéliens se sont cependant voulus « *réalistes* ». « *On trouvera la réponse à ce genre d'attaque* », mais la région ne sera jamais « *hermétique à 100 %* », a reconnu le chef d'état-major, le général Dan Shomron. Les experts expliquent que le type d'ULM utilisé est très difficile à détecter au radar : les appareils planent en altitude (et sont donc totalement silencieux) et, en outre, ils ne comprennent que très peu d'éléments en métal.

« *Il y a longtemps qu'on s'attendait à une opération de ce genre, mais il n'est pas facile d'y faire face* », indique un expert militaire israélien. Il observe que le pilote de l'ULM qui s'est posé en Israël – un Palestinien de vingt-deux ans – a accompli « *une mission incroyable en conservant suffisamment d'énergie et de sang-froid pour aller attaquer un camp militaire après avoir réalisé un vol de nuit des plus hasardeux* ». « *Le problème pour ce genre d'opération n'est pas tant la formation des pilotes – quinze à vingt heures de vol suffisent sur un ULM – que de trouver des candidats pour ce qui ne peut être qu'une opération-suicide.* »

L'état d'alerte en Haute-Galilée n'a été levé qu'après que l'armée se fut assurée qu'aucun autre ULM ne s'était posé dans la région, comme la rumeur en a, un moment, couru. Toute la nuit, une gigantesque battue – un millier d'hommes engagés, avec chars et hélicoptères opérant à la lueur de fusées éclairantes – avait été organisée autour de Kiriat Shmoné, dont les quinze mille habitants avaient repris le chemin des abris, comme il y a cinq ou six ans, au temps où la ville faisait régulièrement l'objet d'attaques à la roquette.

ALAIN FRACHON.

L'OLP dispose d'un embryon d'aviation

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sans y voir une menace trop sérieuse, Israël n'a jamais négligé le fait que l'OLP s'était attachée depuis près de vingt ans à former des pilotes et un début de « *force aérienne* ». A en croire un document militaire israélien, l'Organisation a, dès 1969, commencé à rassembler un groupe de pilotes palestiniens qui avaient servi dans différentes armées arabes, notamment en Jordanie. Depuis, elle disposerait d'une centaine de pilotes ayant fait leurs classes en Libye, au Pakistan et dans les deux Yémens.

Le document estime, cependant, qu'aucun de ces hommes ne bénéficie d'un entraînement de qualité. A l'exception des missions menées en 1981 et cette semaine avec des planeurs ou des ULM, cette force n'a jamais servi dans une opération de combat. Elle ne disposerait d'aucun appareil de chasse ou de bombardement, mais seulement d'un petit nombre d'engins déjà anciens et ne pouvant effectuer que des missions de transport, tels que des avions Fokker-27 et des hélicoptères Bell-208. Aujourd'hui, l'essentiel de cet embryon d'aviation est basé au Yémen du Nord, selon ces sources militaires, et n'y dispose guère de facilités.

A. Fr.

Amériques

ÉTATS-UNIS

La révolte des détenus cubains semble proche d'un dénouement pacifique

Un dénouement pacifique semble s'esquisser à la prison d'Oakdale en Louisiane, où les prisonniers cubains mutinés ont accepté, dans la nuit de jeudi à vendredi de relâcher leurs vingt-sept otages. C'est à Oakdale qu'avait éclaté, le 21 novembre, la révolte des détenus qui refusent d'être rapatriés à Cuba, comme le prévoit un récent accord entre Washington et La Havane. La mutinerie s'était étendue deux jours plus tard au pénitencier d'Atlanta, en Géorgie. Jeudi, trente-neuf détenus cubains et un américain de cette seconde prison se sont rendus aux autorités, tandis qu'un peu plus d'un millier de prisonniers continuaient à y retenir quatre-vingt-quatorze otages.

Les négociations se poursuivent avec les autorités, et il semble que le dialogue soit devenu un peu moins difficile depuis que les mutins ont partiellement surmonté leurs problèmes d'organisation. De part et d'autre, on paraît résolu à éviter de recourir à toute violence supplémentaire pour forcer un dénouement rapide. Les otages sont apparemment bien traités et les autorités affirment que la police et l'armée n'attaqueront pas tant qu'aucun mal ne leur sera fait.

L'ombre sur un jour de fête

WASHINGTON
de notre correspondant

Jeudi était jour de fête aux Etats-Unis – le Thanksgiving Day – et, autour des pénitenciers en révolte, on a essayé, malgré les circonstances, de rester dans l'esprit de cette fête. Des enfants d'otages et des enfants de prisonniers mutinés ont ainsi mangé côte à côte des morceaux de dinde, plat obligé ce jour-là. Cette journée « *d'action de grâce* », inaugurée au dix-septième siècle par les pPèlerins, qui entendaient « *remercier* » pour les bienfaits reçus de Dieu et de la terre d'Amérique, est, en quelque sorte, la fête de l'immigration. Mais de l'immigration réussie. Les Cubains en révolte, parce que l'Amérique leur est refusée, incarnent, eux, l'immigration ratée.

Certains gestes n'en sont que plus douloureux : ce drapeau américain hissé sur une hampe de fortune à l'intérieur de la prison d'Oakdale ; ou cette question hurlée par un détenu : « *Que serait-il arrivé si les Indiens les avaient rejetés ?* »

La révolte des prisonniers cubains n'est pas une mutinerie comme les autres et, en fait, elle met ou devrait mettre tout le monde mal à l'aise. Certes, les prisonniers ont saccagé et brûlé des bâtiments, pris des otages et menacé de les tuer. Et certes, on trouve parmi eux nombre de criminels et autres trafiquants de drogue. Mais d'autre sont été condamnés pour de menus délits. Et certains ont déjà purgé leur peine sans avoir pour autant le moindre espoir de retrouver une vie normale. Selon les règlements complexes de l'immigration, ils ont, par leur condamnation, perdu tout droit de prétendre à un permis de séjour aux Etats-Unis, et ne pouvaient pas non plus, jusqu'à présent, être acceptés dans leur pays d'origine parce que Cuba ne voulait pas d'eux.

L'accord de rapatriement conclu la semaine dernière entre Washington et La Havane aurait donc pu, théoriquement, constituer une solution, mais une solution qu'ils refusent parce que leurs familles sont souvent déjà aux Etats-Unis, parce qu'ils continuent à rêver d'Amérique et à craindre un retour à Cuba, même si le gouvernement de La Havane vient d'assurer qu'ils n'y seraient pas emprisonnés.

Pour la justice américaine, les choses sont claires : ces Cubains-là n'ont aucun droit et n'en auront jamais aucun, contrairement aux autres « Marielitos » – ces quelque cent vingt-cinq mille Cubains dont Fidel Castro s'était débarrassé en 1980 – qui, tant que leur conduite reste irréprochable, sont autorisés à séjourner aux Etats-Unis en attendant de devenir, si tout va bien, citoyens américains.

« Bons » et « mauvais » immigrants

Ce juridisme implacable et froid rappelle aussi une constante de l'histoire des Etats-Unis. Dans ce pays, il y a toujours eu, à chaque époque, les « *bons* » et les « mauvais » immigrants. Ceux qu'on accepte et ceux qu'on refoule jusqu'à ce que les règles et les circonstances changent.

Pour le gouvernement de Washington, l'accord semblait aussi, *a priori*, un accord raisonnable. On renvoit quelques milliers d'indésirables pour leur propre bien puisque, de toute manière, leur avenir ici est bouché ; et on accueille quelques dizaines de milliers de « bons » Cubains ou présumés tels. La suite est à présent connue, et les reproches pleuvent sur les responsables qui ont annoncé la nouvelle sans précaution et sans laisser aux directeurs des prisons le temps de prendre les dispositions adéquates. Peut-être pour rattraper cette bévue, les autorités ont ensuite eu la sagesse de se montrer patientes et de ne pas brusquer les choses. L'attorney général, M. Edvin Meese, a promis un moratoire et affirmé que le cas de chaque détenu serait examiné individuellement. Cela n'a, bien sûr, pas suffi pour faire cesser la révolte, mais a sans doute contribué à empêcher qu'elle ne dégénère.

Pénible affaire pour tout le monde, cette mutinerie l'est, au premier chef, pour la minorité cubaine – un million de personnes environ résidant, pour la plupart, en Floride. Les Américains d'origine cubaine, qui comptent parmi les minorités les mieux intégrées à la société des Etats-Unis, sont, en effet, les premiers à dénoncer l'action des mutins : « *A présent, les Américains vont dire que les Cubains sont tous les mêmes* »...

De plus, un certain nombre de Cubains « installés » envisagent sans grand plaisir l'arrivée, chaque année, de vingt mille nouveaux immigrants, comme le prévoient les récents accords. D'autant que pour les immigrés les plus anciens, les nouveaux arrivants sont, peu ou prou, contaminés par le virus socialiste, et donc accusés d'être plus paresseux, plus enclins à la combine et aux petits trafics que leurs aînés.

Ainsi, les « bons » Cubains auraient peur des « moins bons ». Pour l'instant, les mutineries d'Atlanta et de Oakdale posent une question plus simple, mais aussi plus difficile : peut-on transformer des « mauvais » Cubains en « bons Américains » ; doit-on leur donner une chance ? Jusqu'à présent, l'Amérique ne semble pas vraiment disposée à se laisser attendrir. « *On aurait grand tort de récompenser ces gens-là qui ont fait preuve de mépris de la loi* », écrivait récemment le pourtant libéral *Washington Post*.

JAN KRAUZE.

HAITI : à deux jours du scrutin

Des rues désertes qui respirent la peur...

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyée spéciale

A deux jours du scrutin, l'issue de l'épreuve de force engagée entre le gouvernement militaire, hostile au processus électoral, et le Conseil électoral provisoire, cet organisme indépendant chargé d'organiser coûte que coûte les élections dans le désordre le plus total, reste incertaine.

Après le communiqué du ministère de l'intérieur, mercredi 25 novembre, demandant la dissolution des comités de surveillance de quartiers et annonçant que l'armée se chargeait de rétablir l'ordre, de nouveaux incidents violents se sont produits. Jeudi matin, les corps de cinq nouvelles victimes, dont celui d'une femme enceinte, ont été découverts dans les rues de Port-au-Prince. Ce qui porte à dix-neuf le nombre de morts depuis le début de la vague d'attentats qui s'est déclenchée dimanche dernier.

A demi désertée par la circulation tôt dans la matinée, la capitale haïtienne respirait la peur. Certaines écoles avaient renoncé à ouvrir – les parents craignant pour leurs enfants après l'assassinat d'un jeune lycéen en pleine rue, mercredi – et de nombreux magasins sont restés fermés. L'armée, dont on devait apprendre qu'elle avait été mise en état d'alerte maximum, était relativement discrète, mais visible partout. Un détachement en treillis a même pris position autour du quartier général des forces armées non loin du palais présidentiel, gardé, lui aussi, par des hommes en armes.

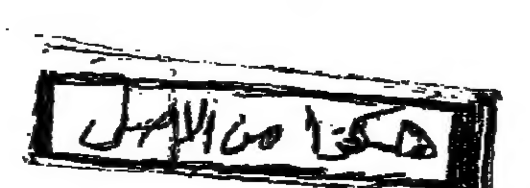
Mise en garde de M. Reagan

A cette mise au pas des mouvements populaires des derniers jours, est venue répondre une mobilisation sans précédent. Les associations en faveur des droits de l'homme, les différentes Eglises haïtiennes et même six des principales associations patronales ont lancé, jeudi, un appel en faveur du retour au calme et du respect de la Constitution. Mais le coup de pouce, tant attendu par tous ceux qui espèrent toujours mener à bien les élections, dimanche prochain, est venu de l'étranger. De Rome, où le pape a lancé lui aussi un appel à la paix, et surtout de Washington, où le président Reagan a, mercredi, dans un communiqué, fermement demandé au gouvernement haïtien qu'« *il assure les élections en toute sécurité* ». Dans pareil contexte, ce message, assorti de l'envoi de quinze observateurs américains, a pris des allures de mise en garde. Car, outre l'intérêt politique évident et à long terme des Etats-Unis pour Haïti, le gouvernement américain a déjà versé près de 5 millions de dollars pour aider à mettre sur pied des élections qu'il entend bien voir tenir.

Mise en garde d'autant plus vive que, dans une interview au *Washington Times*, l'un des observateurs américains, Walter Fauntroy, représentant du district de Columbia, n'a pas hésité à mettre nommément en cause trois anciens dignitaires du régime Duvalier, qu'il accuse, comme beaucoup de gens ici à Haïti, d'être à l'origine des violences actuelles. Les deux principaux étant l'ancien ministre Clovis Desinor et l'ancien chef des forces armées, le général Claude Raymond. Tous deux ont vu leur candidature refusée à l'élection présidentielle, en vertu de l'article 291 de la Constitution, qui interdit à tout ancien duvaliériste de briguer des fonctions politiques pendant dix ans. Depuis, les deux hommes, furieux, ont fait appel devant un tribunal.

Geste d'apaisement ou volonté de temporiser devant la pression internationale ? Tandis que les premiers contingents d'observateurs étrangers se pressaient au service des accréditations, un communiqué lapidaire du Conseil national de gouvernement, qui, jusque-là, avait même refusé d'aider à distribuer les bulletins de vote dans les bureaux les plus reculés, annonçait que le CEP allait recevoir 4 millions de dollars « *pour l'aider à mener à bien la tâche électorale* ».

M.-C. DECAMPS.



Diplomatie

Le sommet franco-italien de Naples

MM. Mitterrand et Goria n'ont pu surmonter toutes les divergences sur les finances et la défense européennes

NAPLES
de notre envoyée spéciale

M. Mitterrand était, le jeudi 26 novembre, à Naples, de fort bonne humeur. Sans doute était-ce dû au décor, au soleil sur la baie, au cadre somptueux du Palais des rois de Naples, où il s'était entretenu le matin dans le salon Murat avec le président du conseil italien, M. Giovanni Goria. Peut-être était-ce aussi le souvenir des promenades déjà faites, ou bien les réminiscences de la très vieille histoire qui lie Naples et la France, ou bien encore dans le calme imposant de cette forteresse avancée dans la mer – où se tint, jeudi soir, la conférence de presse finale du neuvième sommet franco-italien – le fait de sentir à deux pas, de l'autre côté de la muraille, la ville perdre haleine comme chaque jour dans un assourdissant tintamarre d'avertisseurs.

A moins que les « hasards » du calendrier de M. Jacques Chirac y fussent aussi pour quelque chose : le premier ministre, en choisissant d'être retenu ce jour-là à Paris par ses consultations avec les chefs de parti, avait sagement épargné à la rencontre franco-italienne de Naples le inutiles interférences de probables tensions cohabitationnistes. Toujours est-il qu'on vit le président de la République en grande forme clore en compagnie du chef du gouvernement italien cette journée de conversations. On le vit pédagogue, discutant charitablement et avec un notoire plaisir les barbarismes de vocabulaire *dont on affable* à Bruxelles les questions communautaires, et expliquant en termes simples ce qui, à une semaine du conseil européen de Copenhague, sépare encore la France et l'Italie. On le vit très en verve faire s'esclaffer une salle de journalistes à la moitié de laquelle (la partie italienne) il reprochait pourtant son aigreur à l'égard de la France. On le vit faire les délices du vieux renard de la politique romaine, M. Andreotti, qui, grand maître dans l'art, appréciait visiblement en connaisseur la prestation du président français, tandis que le *« jeune Goria »* – si l'on ose dire – était à la tribune comme à l'école et riait jaune derrière une barbe impétueuse. Tout cela tranchait sur la réserve diplomatique d'usage et ne fut bien sûr possible que parce que l'on était *« entre amis »*.

Les convictions européennes des deux pays ne sont certes plus à démontrer, mais les conversations de la journée avaient permis, de part et d'autre, de lever quelques suspicions : côté français, on avait pris une plus juste mesure des sacrifices qu'imposeront à l'Italie les propositions faites par la Commission de Bruxelles sur la question de l'augmentation des ressources de la CEE qui sera discutée à Copenhague les 4 et 5 décembre. Côté italien, on avait enregistré ces *« signes d'attention »* de la France et constaté avec satisfaction que Paris n'avait pas





l'intention d'exclure purement et simplement l'Italie au bénéfice des *« fonds structurels »*, c'est-à-dire des ressources affectées par la CEE aux régions européennes les moins favorisées, dont le Mezzogiorno.

« Vous êtes pauvres ou riches » ?

C'est sur ce sujet, qui déclencha de la part du président de la République un festival de mots d'esprit railleurs à l'égard de ses hôtes, que subsistent les plus grandes divergences d'approche entre Paris et Rome. Divergences quant au montant de ces fonds structurels : l'Italie soutient la proposition de la Commission de Bruxelles de les doubler en faisant valoir que le grand marché de 1992 restera un rêve pieux si n'est pas résorbé d'ici là le déséquilibre entre Nord et Sud qui affecte l'Italie. Le gouvernement de M. Chirac propose de limiter à 30% l'augmentation de ces fonds, et M. Mitterrand *prédisait jeudi* que cette affaire finirait *« entre 40% et 100% »*. Divergences quant à l'attribution aussi : alors que Paris estime que l'augmentation des fonds régionaux doit aller à ceux qui n'en ont pas encore bénéficié, c'est-à-dire se concentrer sur l'Espagne et le Portugal, l'Italie espère qu'une partie lui en reviendra et plaide en faveur des zones sud déshéritées.

« Alors, vous êtes pauvres ou vous êtes riches ? Ça marche ou ça ne marche pas ? », demande M. Mitterrand à des Italiens qui, dit-il, *« ne sont pas les derniers à se réjouir de leurs succès »*. Et le président d'entreprendre une variation ironique sur le thème de la grandeur de l'Italie et de la pauvreté de ses régions qui déclencha l'hilarité. Pour faire bonne mesure et montrer que l'Italie n'est pas seule à cultiver cette *« dialectique formidable »*, il s'en prit au passage à Mme Thatcher et à la façon dont tour à tour elle vante la gloire de l'Angleterre ou bien tente d'émouvoir sur son sous-développement quand la Communauté lui demande un effort.

L'autre divergence entre Paris et Rome à propos des questions européennes porte sur ce que l'on appelle en jargon communautaire la quatrième ressource. C'est l'idée de M. Jacques Delors de diminuer dans les ressources de la Communauté la part issue du prélèvement sur la TVA et de combler la différence ainsi que les besoins nouveaux par une contribution calculée sur le PIB de chaque pays membre. Cette proposition désavantage l'Italie, dont le produit national a fortement augmenté récemment.

La France a fait un geste de conciliation en début de semaine à Bruxelles en proposant par la voix du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, de fixer le taux de prélèvement sur la TVA un peu au-dessus de ce que proposait la Commission (1,25 % au lieu de 1 %), ce qui diminue d'autant la part de la quatrième ressource. Même si cette proposition ne satisfait pas pleinement l'Italie, il semble qu'un compromis soit accessible à Copenhague sur ce point, que M. Mitterrand a renvoyé jeudi *« aux diplomates et aux techniciens »*.

La préparation du conseil européen de Copenhague aura ainsi occupé une large partie de la rencontre, à laquelle participaient, du côté français, MM. Balladur, Raimond, Bosson, Giraud et Noir. L'autre grand sujet de la diplomatie européenne en ce moment, et donc aussi de ce sommet de Naples, fut celui de la défense. Si la coopération bilatérale en matière de production militaire progresse, on ne parle pas exactement le même langage à Paris et à Rome à propos de la défense européenne. Les initiatives prises en ce domaine entre Allemands et Français agacent l'Italie.

On craint dans la péninsule tout ce qui peut ressembler à un phare franco-allemand, entre autres parce que cela évoque l'époque où l'Italie se voyait comme le parent pauvre d'une Europe élitaire. Les Italiens supportent donc mal de ne pas faire partie du club franco-allemand, mais ils n'ont pour autant manifesté jusqu'à présent aucune véritable envie d'y entrer.

La démarche entreprise pour des raisons historiques – notamment l'existence du traité de l'Elysée – entre la France et l'Allemagne n'est pas exclusive, a souligné le président de la République. Il a une fois de plus affirmé que la participation de l'Italie et de l'Espagne à cet embryon de défense commune était souhaitable, mais *« pour l'avenir et sous une forme à définir »*. Il a fait remarquer que les choses étaient déjà très compliquées avec les seuls Allemands.

CLAIRE TRÉAN.

Sur le chemin de Washington

M. Gorbatchev rencontrera Mme Thatcher à Londres

En route pour Washington pour son troisième sommet avec le président Reagan, M. Gorbatchev fera, le 7 décembre, une escale de quelques heures à Londres et rencontrera à cette occasion le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

A Moscou, M. Arbatov, conseiller du secrétaire général du PC soviétique, a déclaré que ce dernier pourrait envisager de prolonger de vingt-quatre heures ses entretiens avec le président Reagan (normalement prévus pour trois jours) si un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques paraissait à portée de la main.

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher, visiblement ravie, a annoncé, le jeudi 26 novembre, devant les Communes, que M. Gorbatchev ferait brièvement escale à Londres, le 7 décembre prochain, avant de se rendre à Washington pour y rencontrer le président Reagan. *« J'espère que M. Gorbatchev sera ici pendant quelques heures, de sorte que nous puissions avoir une bonne discussion à la fois sur les problèmes* [intérieurs] *de l'URSS elle-même, et sur l'avenir* [des relations internationales] *au-delà du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire »*, a-t-elle déclaré.

Le dirigeant soviétique ne resterait sur le sol britannique que le temps d'un déjeuner à Chequers, la résidence de campagne du premier ministre, indique-t-on ici. Il fallait de toute façon que l'appareil de M. Gorbatchev refasse le plein de carburant avant de traverser l'Atlantique, et il n'y avait guère techniquement d'autre choix que l'Irlande ou la Grande-Bretagne. Le programme de cette « visite » de quatre ou cinq heures au maximum n'est pas encore arrêté, et le repas à Chequers *« n'est encore qu'une hypothèse »*, ajoute-t-on prudemment dans l'entourage du premier ministre. Mme Thatcher préférerait évidemment un véritable déjeuner dans le cadre champêtre de Chequers à une simple poignée de main à la hâte sur une base de la RAF, pendant que l'on remplira les réservoirs de l'avion de M. Gorbatchev...

Ce sera la troisième rencontre entre Mme Thatcher et M. Gorbatchev, mais la première visite d'un numéro un soviétique en Grande-Bretagne depuis celle de Nikita Khrouchtchev en 1956. Le premier ministre était alors Sir Anthony Eden.

Traitement de faveur

Mme Thatcher avait « découvert » M. Gorbatchev, qui n'était encore qu'un dauphin possible de M. Tchernenko, en décembre 1984. Accompagné de son épouse Raïssa, qu'on voyait pour la première fois en Occident, M. Gorbatchev avait fait une véritable tournée de charme en Grande-Bretagne : la « dame de fer » avait confié à l'époque qu'elle *« aimait M. Gorbatchev, un homme avec qui on peut traiter affaires »* (« Do business »).

Elle n'a pas changé d'avis. Ce fut ensuite la visite très réussie de Mme Thatcher elle-même, en mars dernier, à Moscou. Le premier ministre britannique eut droit au total à treize heures d'entretiens avec le numéro un et à toutes sortes de tapis rouges, au propre comme au figuré. Les Britanniques furent alors flattés des égards accordés à leur premier ministre, qui récolta probablement ainsi un regain de popularité alors qu'elle s'apprêtait à leur demander un troisième mandat électoral.

Mme Thatcher se félicite certainement que M. Gorbatchev ait choisi, une nouvelle fois, de lui accorder un traitement de faveur par rapport aux autres responsables européens. Elle a répété jeudi aux Communes tout le bien qu'elle pensait des réformes « courageuses et audacieuses » entreprises dans son pays par le numéro un soviétique. La version officielle répétée à loisir par le Foreing Office est que les deux dirigeants ont « de bonnes relations personnelles », qui permettent précisément à Mme Thatcher d'exprimer avec la plus grande vigueur ses divergences sur les problèmes politiques et stratégiques de fond.

L'aspect médiatique de cette courte escale dépasse cependant sa substance réelle. Il n'est guère vraisemblable que la question cruciale de la vérification, par des inspecteurs soviétiques, de la destruction des missiles de croisière installés en Grande-Bretagne sera abordée dans le détail. M. Neil Kinnock a d'ailleurs immédiatement réagi à l'événement en estimant qu'il ne s'agissait sans doute *« de rien d'autre que d'une tasse de café prise à l'aéroport »*. Le dirigeant travailliste prévoit lui-même de se rendre à Moscou au début de l'an prochain.

DOMINIQUE DHOMBRES.



A travers le monde

Afrique du Sud

Deux Blancs et deux Noirs ont été pendus

Macabre équilibre : deux Blancs et deux Noirs ont été pendus, le jeudi *26 novembre, à la prison centrale de* Pretoria. Johan Wessels, dix-neuf ans, et Joseph Scheepers, vingt-deux *ans, avaient été condamnés à* mort, lors de deux procès distincts, pour le viol, puis le meurtre de deux jeunes femmes noires. Eux aussi coupables d'assassinat, les deux Noirs s'appelaient Simon Moatche et Jim Mokwena.

Depuis le début de l'année, indique l'AFP, cent trente-cinq condamnés à mort ont été exécutés en Afrique du Sud. Quatre-vingt-six d'entre eux étaient noirs, quarante et un métis et huit blancs.

Grèce

Nouveau ministre de l'économie

M. Panagiotis Rouméliotis, a été *nommé, le jeudi 26 novembre,* ministre de l'économie nationale, en remplacement de M. Costa Simitis qui *avait donné sa démission le même* jour, à la suite d'un désaccord avec le chef du gouvernement socialiste, M. Andreas Papandreou, sur la poursuite de la politique d'austérité en 1988. *(Nos dernières éditions du 27 septembre.)*

Dans sa lettre de démission, M. Simitis, qui a fait partie de tous les gouvernements grecs depuis la victoire du PASOK aux élections de 1981, estime que le relèvement de 4,5 % des salaires des employés du secteur public, qui doit prendre effet le 1er janvier prochain au lieu du 1er mai 1988 comme il était initialement prévu, compromet le redressement économique. Partisan de la poursuite de la rigueur, M. Simitis pense que ces augmentations, décidés après un blocage partiel de deux ans des rémunérations, vont relancer une inflation qui atteint déjà 18 % en 1987, au lieu des 10 % escomptés.

Le nouveau ministre de l'économie, M. Rouméliotis, est âgé de quarante ans. Il détenait jusqu'ici le portefeuille du commerce dans le gouvernement de M. Papandreou. – *(AFP.)*

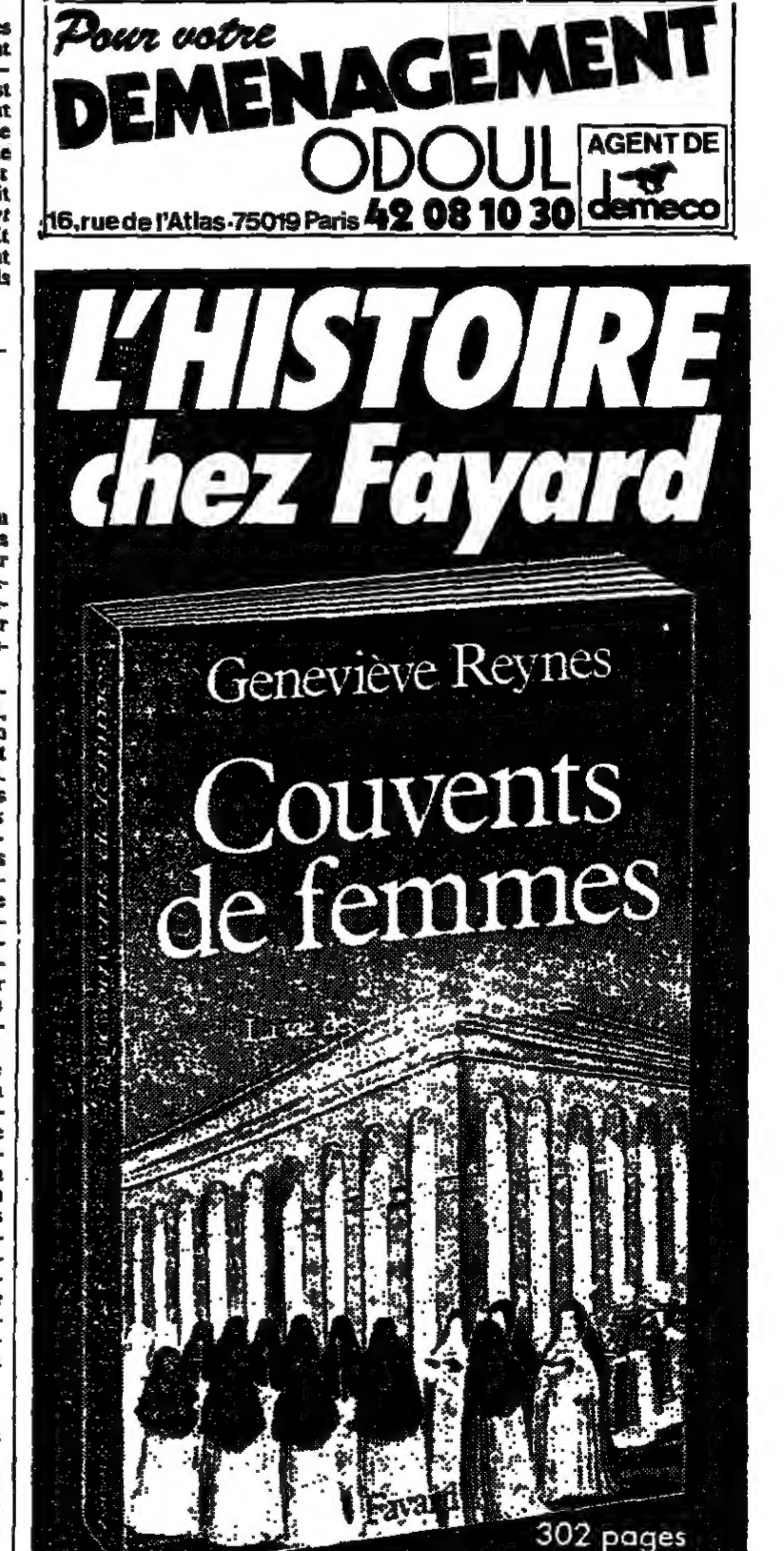
Portugal

Trois ans de prison supplémentaires pour Otelo de Carvalho

La cour d'appel de Lisbonne a aggravé de trois ans la peine de prison de M. Otelo Saraiva de Carvalho. Selon l'agence portugaise de presse LUSA, la décision a été prise par deux des trois juges du tribunal.

Accusé d'avoir créé une organisation clandestine portant le nom de Forces populaires du 25 avril, responsable de hold-up et d'attentats à la bombe, le stratège de la révolution aux œillets avait été condamné, le 20 mai dernier, à quinze ans de prison. A l'occasion, plusieurs dirigeants politiques s'étaient insurgés contre une peine considérée comme trop sévère. – *(Corresp.)*

● **AFGHANISTAN : Kaboul accuse le journaliste français Alain Guillo d'« espionnage ».** – Kaboul a affirmé jeudi 26 novembre détenir des *« preuves concrètes »* que le journaliste-photographe français Alain Guillo recueillait des *« renseignements touchant aux intérêts de l'Etat et aux intérêts militaires afghans »*. M. Guillo, journaliste indépendant travaillant pour l'agence Sygma, avait été capturé le 12 décembre dernier près de la ville de Maïmana. L'enquête sur son cas est terminée, a précisé l'agence officielle Bakhtar, qui a d'autre part dénoncé un *« complot »* tramé contre le régime prosoviétique par les services secrets américains et britanniques. – *(AFP.)*



Europe

RDA : nouvelles interpellations de dissidents

Un avertissement sérieux à l'Eglise évangélique

BONN
de notre correspondant

Les autorités judiciaires et policières de la RDA ont poursuivi, le jeudi 26 novembre, leurs actions de répression contre les membres de groupements pacifistes et écologistes indépendants menant leurs activités sous la protection de l'Eglise protestante est-allemande. Selon des sources proches de cette Eglise, une trentaine de personnes sont actuellement gardées à vue, à Berlin-Est, à Dresde et à Rostock.

Ces arrestations font suite à l'intervention des organes de la sécurité d'Etat dans les locaux de l'église de Sion, située dans le quartier de Prenzlauer-Berg, à Berlin-Est (*le Monde* du 27 novembre). La police avait saisi des brochures ronéotées sur les droits de l'homme et défendant le droit des citoyens de la RDA à voyager librement.

L'agence officielle est-allemande ADN indiquait, jeudi, que sept personnes se trouvant sur les lieux avaient été arrêtées, *« prises en flagrant délit de fabrication d'écrits hostiles à l'Etat »*. La nouvelle s'étant répandue comme une traînée de poudre dans les milieux contestataires de la capitale est-allemande, plusieurs dizaines de personnes se sont rendues jeudi devant l'église de Sion, munies de bougies allumées en signe de protestation. La police est alors de nouveau passée à l'action, arrêtant une quinzaine de manifestants, dont le gendre de l'écrivain Christa Wolf. Ceux-ci devaient être relâchés quelques heures plus tard, après paiement d'une amende de 500 deutschemarks.

La police est également intervenue au domicile de plusieurs dissidents connus, comme l'écrivain Lutz Rathenow, qui se trouve frappé d'une mesure *« d'arrêts domiciliaires »*. Le pasteur de l'église de Sion a émis une protestation contre *« cette intrusion manifeste dans l'activité pastorale »*. De son côté, le porte-parole du secrétaire d'Etat aux questions religieuses, indiquait que l'intervention policière était la conséquence du développement *« d'activités hostiles à l'Etat »* dans des locaux paroissiaux.

Même si les autorités est-allemandes prennent soin de ne pas attaquer directement la hiérarchie de l'Eglise évangélique — le communiqué de l'agence ADN précise que les activités visées s'effectuaient *« dans le dos »* des responsables religieux, — c'est un avertissement sérieux qui est ainsi signifié à une institution qui devient de plus en plus remuante. Depuis l'été, le régime de M. Honecker a laissé se développer des activités politiques et sociales à l'abri de l'Eglise, que certains pasteurs, notamment dans le diocèse de Berlin-Brandebourg prenaient sous leur protection. Concerts rock, manifestations écologistes, réunions de *« l'église d'en bas »* trouvaient là asile. Cette mansuétude inhabituelle du régime était liée à la visite officielle du chef de l'Etat et du parti est-allemand (SED) en RFA, qui s'est déroulée au mois de septembre dernier : une répression trop dure des contestataires aurait fait mauvais effet en République fédérale. Aujourd'hui, les *« durs »* du bureau politique du SED, comme M. Kurt Hager, tiennent à nouveau le haut du pavé, appelant à ne pas faiblir dans *« la lutte idéologique »*. Au début de ce mois, un chanteur très populaire en RDA, Stefan Krawczyk, se voyait interdire de donner des récitals dans les églises.

Au congrès de l'Union des écrivains, qui s'est achevé jeudi à Berlin-Est, certains orateurs, comme Stefan Hermlin se sont prononcés pour la mise en œuvre d'une *« nouvelle pensée »* dans le domaine idéologique et de la création littéraire, et avaient regretté le départ à l'Ouest de nombreux écrivains importants. La réponse de la sécurité d'Etat ne s'est pas faite attendre.

LUC ROSENZWEIG.

La Turquie entre deux siècles

(Suite de la première page.)

Surtout, *« un ordinateur par famille »* : pour l'enseignement, *« priorité de la prochaine législature »*, selon le gouvernement. *« Pour permettre aux smicards de planifier avec un salaire de 90 000 livres (500 F) des dépenses au moins cinq fois plus élevées »*, ironise l'opposition...

A propos des réalisations gouvernementales, il interroge la foule : *« Pourquoi faisons-nous tout cela ? »* La réponse jaillit : *« Parce que vous nous aimez ! »* Et M. Ozal de reprendre : *« Bien sûr, mais aussi pour que, en produisant plus, vous assuriez vous-mêmes la prospérité du pays. Pour rattraper l'Allemagne et le Japon, il faut travailler, car le temps où l'on attendait que l'argent tombe du ciel* — [entendez de l'Etat] — *est révolu. »* C'est un leitmotiv de M. Ozal : *« La nécessité de remettre l'initiative économique aux individus et aux collectivités locales »*, pour mettre fin à une conception génératrice de léthargie héritée de plusieurs siècles d'économie dirigiste et souvent secourable, celle résumée dans la formule populaire d'« Etat-popu ».

Les réalisations des municipalités, autonomes depuis 1984, sont données en exemple. M. Buran Ozfatura, maire d'Izmir, est l'une des personnalités les plus controversées du parti au pouvoir. La presse l'a surnommé *« l'homme aux sabots »*, allusion aux sandales de prière que ce diplômé francophone en sciences économiques reconnaît hautement chausser cinq fois par jour. Il déclare d'emblée son hostilité au communisme, mais aussi à l'imam Khomeiny, *« intolérant et violent, qui n'a rien à voir avec le vrai islam »*. *« L'important, c'est de travailler ensemble ; l'ANAP est ouvert à tous. »* C'est le point de vue de plusieurs candidats marqués à gauche et qui, sollicités par M. Ozal, se présentent sur ses listes. Hier, à l'applaudimètre *du dîner offert* à Izmir aux maires de villages, la blonde Huliya Koçyigit interprète de films engagés, prix d'interprétation au Festival de Nantes, dissimule pour ses tournées villageoises des jambes dont les spectateurs ont eu des aperçus plus généreux. La *« Melina Mercouri turque »* se revendique social-démocrate, mais elle compte œuvrer *« loin des slogans »* avec l'ANAP, *« parti non doctrinaire »*, à la promotion du cinéma et à celle des femmes.

Pour Ishin Celebi, directeur d'une entreprise métallurgique et ancien conseiller de Bülent Ecevit, premier ministre de gauche, *« seule l'ouverture économique et culturelle de la Turquie, en particulier à la CEE, peut créer le dynamisme nécessaire à la modernisation des structures »*. Sa campagne est menée par un expert en communication, avec ordinateur et cartes des précédentes consultations montrant les quartiers où l'ANAP est faible, et où les étudiants recrutés téléphonent aux électeurs pour leur passer la bande annonce du candidat.

Deux mille kilomètres plus à l'est, on est loin de cette sophistication. A Gaziantep, où le train express vient d'être inauguré, les banderoles remercient le député-ministre en jouant sur son nom : *« Le train bleu, encore une bonté de M. Lebon ! »* Tandis que des sociaux-démocrates sceptiques évoquent les quartiers sans eau. Plus loin, sur une falaise dominant l'Euphrate, non loin de la ville d'Urfa, les cafés de Biredjik, transformés en centres des différents partis, font salle comble, d'hommes uniquement, avant le dîner. La cravate du candidat du Parti de la juste voie de M. Demirel, ancien premier ministre, tranche sur les casquettes et les kefieh de l'assistance paysanne. Les chiffres pleuvent : *ceux du prix du pain, du sucre, du gaz, multipliés par vingt en cinq ans*. On distribue un journal électoral imprimé par la puissante association religieuse des Nourdjous, qui fait la liste des méfaits du pouvoir, à commencer par l'intention prêtée au premier ministre de légaliser le Parti communiste.

Plus loin, dans le quartier pauvre de la République, s'étalent les photos, deux guépards dans les bras, de Mehmet Nabi Inciler, dit Indji Baba, candidat indépendant considéré comme l'un des chefs de la Mafia. Un dur du quartier explique en tapant du poing sur la table : *« Les gens font encore leurs besoins dans des bidons qu'ils vident la nuit dans l'Euphrate : aucun parti ne fait rien pour nous, tout va à la ville voisine. »*

A Urfa, il est près de minuit, mais des centaines d'habitants des quartiers pauvres circulent autour d'Indji Baba dans *« le bâtiment d'où a commencé la résistance contre les Français en 1920 »*. Travaillant d'une main sa moustache, la veste maculée du sang des trois chameaux et seize moutons sacrifiés, un toupet sur sa tête en forme de poire, l'homme *« qui n'a eu ses premières chaussures qu'à quinze ans »* mais, après sa réussite à Ankara, *« qui a toujours aidé ceux de sa ville »* a pris la tête du *« Parti d'Urfa »*. Il revendique avec fierté ses occupations, *« puisque les Américains ont eu besoin d'Al Capone pour libérer la Sicile »*. Les diamants brillent sur une main ; de l'autre, il distribue à ses clients et électeurs la manne du *« Papa »*, celui qui intervient quand *« le droit et la justice n'existent plus »*. Au bureau d'à côté, les candidats barbus du parti religieux, remontés dans les sondages, rient sous cape des dépenses supplémentaires que lui a occasionnées le report d'un mois des élections.

L'identité kurde

Dans la campagne de Mardin, dans la forteresse qui rappelle les origines féodales du candidat du Parti populiste social-démocrate (PPSD) et le rôle important, ici, des affiliations tribales dans les choix électoraux, près de deux cents personnes assises sur les matelas de la longue pièce de réception conversent en kurde en attendant le méchoui offert par Ahmet Turk. Incarcéré jusqu'à la semaine dernière sous l'accusation de soutien au Parti des travailleurs du Kurdistan (PPK), sa candidature a été imposée par la base à la direction du parti, très réservée sur la question kurde. Le secrétaire général du parti, invité d'honneur, dénonce la répression et affirme que le PPSD assurerait, en plus du développement économique, *« le droit de chacun à parler sa propre langue et à développer sa propre culture »*.

Le candidat de l'ANAP, Nurettin Yilmaz, n'est pas en reste : avocat, membre du mouvement de la paix, longtemps emprisonné lui aussi, il a rejoint M. Ozal — *« un homme tolérant »* — sur sa proposition, après avoir essuyé un refus de la direction du PPSD — *« raciste et chauvine »*. Il soulève l'enthousiasme des lycéens, qui le portent en triomphe dans sa ville de Djizre, sur les bords du Tigre, lorsqu'il affirme son intention de continuer à se battre, à l'intérieur du parti au pouvoir, pour la levée de l'interdiction des activités communistes et l'affirmation de l'identité culturelle kurde : la nouvelle approche de cette question, très probablement à l'ordre du jour de la prochaine législature, est à la mesure des changements en cours.

MICHEL FARRÈRE.

● **Colloque international à Paris sur la démocratie en Turquie.** — L'évolution démocratique en Turquie depuis le coup d'Etat militaire de 1980 est analysée lors d'un *« congrès international »* organisé par le mouvement « Les Amis de la Turquie », du 27 au 29 novembre à Paris. Selon l'un des organisateurs, M. Fourré, député socialiste et membre du Conseil de l'Europe, cette conférence aura pour objet *« d'apprécier l'évolution de ce pays, car elle existe, mais aussi ses carences et ses faiblesses »*. Les travaux se dérouleront à l'Assemblée nationale. — (AFP.)

ESPAGNE

Arrestation de l'un des activistes les plus recherchés de l'ETA militaire

MADRID
de notre correspondant

Plus de mille cinq cents policiers et gardes civils ont participé, les 25 et 26 novembre, à une vaste opération antiterroriste qui a permis de démanteler presque complètement, selon le gouverneur de la province, l'infrastructure de l'ETA militaire au Guipuzcoa (Saint-Sébastien), fief traditionnel des séparatistes basques.

Une fois de plus, c'est la documentation trouvée en possession de « Santi Potros », le dirigeant de l'ETA arrêté en octobre dernier en France, qui a apparemment permis ce coup de filet. Douze personnes ont été arrêtées, dont l'un des activistes les plus recherchés de l'organisation : José Antonio Lopez, dit « Kubati », membre « libéré » (c'est-à-dire vivant dans la clandestinité et commettant directement les attentats) de l'ETA.

« Kubati » est accusé d'avoir participé à une dizaine d'assassinats, dont deux eurent un impact tout particulier : ceux de Maria Dolores Gonzalez, dite « Yoyes », l'ancienne dirigeante de l'ETA qui avait décidé de déposer les armes, et du gouverneur militaire de Saint-Sébastien, le général Rafael Garrido, tué en même temps que sa femme et son fils.

José Antonio Lopez a été arrêté au moment où il téléphonait d'une cabine publique, dans la ville de Tolosa. La police, qui savait que cet appel allait avoir lieu, mais ignorait à quel endroit, avait fait surveiller... toutes les cabines de la province. Quant aux onze autres personnes arrêtées, elles l'ont été à leur domicile. Elles appartiennent aux « commandos d'appui » de l'ETA, qui fournissent les informations et l'appui matériel aux auteurs d'attentats.

Selon les forces de l'ordre, l'ETA ne dispose plus désormais en Espagne que d'un seul commando de membres « libérés », apparemment privés d'infrastructure solide, en l'occurrence en Biscaye. Quelques « collaborateurs » subsisteraient par ailleurs en Alava et en Navarre.

L'organisation séparatiste aurait été en outre complètement démantelée en dehors du Pays basque : une récente tentative de remettre sur pied le « commando Madrid » a avorté après l'arrestation du principal responsable de l'opération à Cuenca, à 150 kilomètres de la capitale. Si l'on n'exclut pas qu'un attentat puisse toujours se produire, on considère toutefois à Madrid, parmi les responsables des forces de l'ordre, que jamais jusqu'ici l'ETA militaire ne s'était trouvée aussi affaiblie.

THIERRY MALINIAK.

Asie

CHINE

Rencontre avec un ancien dissident qui eut raison trop tôt...

PÉKIN
de notre correspondant

Son histoire, comme celle de tant d'autres, pourrait s'intituler *De l'importance de ne pas avoir raison trop tôt*. Pour n'avoir pas observé cette maxime, M. Ren Wanding, quarante-trois ans, a passé quatre ans en détention et, quatre ans après sa libération, est encore traité comme un citoyen de seconde classe. Son tort est d'avoir réclamé, il y a bientôt dix ans, une libéralisation du régime et une ouverture économique de la Chine, dans des termes qu'aujourd'hui la direction du Parti communiste ne renierait guère, à quelques mots près.

C'était à l'époque de l'éphémère « printemps de Pékin » à la fin des années 70, lorsque fleurissaient les écrits contestataires sur un mur du centre de la capitale vite surnommé le *« mur de la démocratie »*. Interpellé plutôt brutalement devant des journalistes étrangers alors qu'il allait placarder une affiche pour protester contre les premières arrestations déjà opérées dans les milieux dissidents, M. Ren Wanding a alors disparu de la société civile pour devenir une de ces « non-personnes » détenues sans procès, par la simple application d'un règlement « administratif » qui permet à la police de contourner les procédures judiciaires afin de remettre au pas les fortes têtes.

« Sur le plan matériel et physique, je n'ai pas à me plaindre, dit-il aujourd'hui. *Je n'ai jamais été battu, la nourriture était correcte, les conditions de détention équivalent à celles des autres prisonniers. »*

L'épreuve psychologique — il a dû sa dernière année de détention à son refus d'« améliorer » son autocritique — ne l'a pas transformé physiquement. Mêmes habits simples de petit employé sans ambition, l'éternelle sacoche de toile sous le bras, comme l'homme de la rue le plus anodin, grosses lunettes de myope tombant sur le nez... On a du mal à croire que ce sont des gens comme lui que la presse officielle avait, un temps, dénoncé comme des conspirateurs travaillant à renverser la « dictature du prolétariat ».

M. Ren est, il est vrai, un des rares activistes en vue du « printemps de Pékin » à avoir été libéré à l'issue d'une détention relativement courte, puis réintégré dans son ancienne usine où il occupe un emploi de technicien.

Ni amertume ni regret

Le dissident Wei Jingsheng, plus radical que lui, et plusieurs autres contestataires connus ont été condamnés à des peines allant de dix à quinze ans de prison, qu'ils purgent toujours sans qu'on ait d'eux des nouvelles précises. Les autorités viennent de démentir des informations citées par Amnesty International faisant état du décès de M. Wei Jingsheng. D'autres contestataires élargis se refusent à tout contact avec des journalistes étrangers.

Comment M. Ren voit-il les efforts actuels du régime pour se démocratiser ? *« M. Zhao Ziyang* (le nouveau chef du parti communiste) *est très intelligent. Il a sûrement lu ce que nous avons écrit en notre temps »*, répond-il sur le même ton, à la fois naïf et sûr de lui, qu'il employait pour appeler jadis le président Jimmy Carter, au nom d'une bien symbolique « alliance pour les droits de l'homme en Chine », à venir au secours des contestataires chinois. *« La situation est bien meilleure aujourd'hui. Mais il faudra bien huit ou neuf ans avant que les droits démocratiques enregistrent un réel progrès »*, ajoute-t-il.

Le paradoxe est bien sûr que le régime en soit arrivé à dénoncer, avec peut-être plus de netteté encore, les mêmes phénomènes contre lesquels des gens comme M. Ren Wanding s'insurgeaient dans leurs écrits : corruption, népotisme, violations des droits élémentaires... Sans doute, cet activiste avait-il eu des mots malheureux en réclamant qu'on déménageât la dépouille mortelle de Mao Zedong du mausolée érigé sur la place Tiananmen. Mais l'impression qui se dégage, à le revoir maintenant, après que la politique chinoise a parcouru quelques méandres de plus, est bien que ces jeunes gens avaient parlé trop tôt.

M. Ren, qui n'avait pas, lui, renié le marxisme, ne s'étend pas sur les « erreurs » qu'on lui reprocha. Sans amertume ni regret pour un passé qu'il évoque sans fanfaronnade, il constate que la vague de contestation étudiante de l'hiver dernier *« manquait de bases théoriques »*.

Sa « réhabilitation » — la seconde, car il avait été une première fois politiquement dégradé pendant la révolution culturelle — est trop fraîche pour qu'il prenne part à toute activité de ce genre : *« On se méfie de moi. Dès le début des manifestations étudiantes, mes chefs sont venus me voir : « Ne » bouge surtout pas, m'ont-ils dit. » Cela te vaudrait de sérieux » ennuis. » Je n'ai pas bougé... »*

Pour autant, comme pour tant d'anciens proscrits, sa situation personnelle est loin d'être redevenue normale, bien qu'aucun délit ne lui soit plus reproché. *« Je suis le seul employé de l'usine à ne pas avoir de logement. Cela fait quatre ans que je vis au dortoir avec mon enfant, tandis que ma femme est à Tianjin. On ne m'a fait aucune promesse sur la possibilité d'améliorer mon sort. En fait, mon statut est toujours temporaire. »* Puis, à nouveau, un élan de naïveté : *« Si les journaux étrangers parlent de cela, se peut-il qu'on me fournisse un logement ? »*

On ne peut, à l'entendre, s'empêcher de songer à l'engorgement des voies de communication entre la population et ses chefs, que M. Zhao appelait si vigoureusement à contourner dans son rapport au récent treizième congrès du Parti communiste.

FRANCIS DERON.

En campagne dans le Languedoc-Roussillon

M. Raymond Barre critique MM. Mitterrand, Fabius et Chirac

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le voyage de M. Raymond Barre, commencé le jeudi 26 novembre dans la région du Languedoc-Roussillon, marque incontestablement un tournant sur sa route de campagne pour l'Elysée. Les sondages apportent leurs premiers fruits que l'ancien premier ministre croque avec une délectation gourmande. Une *dynamique commence* imperceptiblement à se mettre en place.

Si bien que les grands connétables locaux n'hésitent plus à réclamer M. Barre en leurs donjons. *Ceux de* l'UDF, bien sûr : M. Jacques Blanc, le président impétueux de cette région, qui voit aujourd'hui en M. Barre *« la force sereine et équilibrée dont notre pays a besoin »* et qui ne manque plus une occasion de faire partager ce tout nouvel enthousiasme.

Il en va de même du jeune centriste aux dents longues de Sète, M. Yves Marchand, et d'autres, réfugiés jusqu'alors sous la bannière des « non-inscrits » et prêts maintenant à faire de M. Barre leur champion, comme M. Hubert Mauly, le maire de Narbonne, et M. Jean Bousquet, qui devait accueillir l'ancien premier ministre, vendredi dans sa bonne ville de Nîmes. Quant à ceux du RPR, ils pensent, d'ores et déjà, au deuxième tour : M. Raymond Chesa, maire de Carcassonne, et M. Georges Fontès, son collègue de Béziers, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, protestent par avance de leur loyauté.

Les militants, eux, sont l'arme au pied. Pour la première fois, lors de l'inauguration de la permanence barriste de Béziers jeudi, on les a vus dans la rue, n'attendant plus que le premier signal : *« Il faut que vous soyez le levain qui fasse monter la pâte*, leur a dit M. Barre. *Je compte sur vous. Si un jour je viens à compter, c'est parce que vous m'aurez fait confiance. »*

Les foules sont aussi au rendez-vous : deux mille personnes jeudi pour un « dîner-rencontre » payant à Palavas. Le barrisme fait recette.

Tout cela semble avoir sur l'ancien premier ministre l'effet d'une potion magique. Quatre départements visités en deux jours : rencontres avec des socio-professionnels, déjeuners-débats, dîners-rencontres, etc. M. Barre – c'est un comble – commence à imiter M. Chirac !

A Narbonne, pris dans une manifestation de lycéens, il s'échappe de sa voiture pour aller à leur rencontre ; plus tard, il sollicite une photo avec le célèbre navigateur, Marc Pajot. Bref, M. Barre mord dans la campagne avec un appétit qui marque ses discours. Dans ces fiefs socialistes que sont l'Aude et l'Hérault, l'ancien premier ministre a multiplié, en effet, ses attaques contre *« le socialisme à la française de MM. Mitterrand et Fabius »*, en soupçonnant le premier *« de vouloir à nouveau abuser les Français en se comportant en père de la patrie »*, et en reprochant au second d'avoir voulu, lors de son passage à Matignon, *« moderniser la France en pratiquant le trouble sous le parapluie »*.

« Expérience faite, a-t-il insisté, *nous devons veiller à ce que notre pays ne soit pas de nouveau soumis à un système socialiste, idéologique, éloigné des réalités, anticipant à crédit, beaucoup plus attaché à un égalitarisme qui conduit à la médiocrité qu'à la reconnaissance des capacités et à la juste rémunération des performances. »*

Pour sa part, M. Barre a rappelé à maintes reprises *« qu'il n'a pas l'intention d'utiliser le système des déclarations euphoriques et des promesses qui ne seront pas tenues »*. Son naturel semblant aussi, dans l'euphorie ambiante, revenir au galop, ce ne fut pas là le seul coup de griffes porté contre M. Chirac et le RPR.

Il a ainsi carrément reproché à M. Chirac, sans évidemment citer son nom, de le plagier. Parlant de la *« vigoureuse politique d'aménagement du territoire »* qui est, à ses yeux, une priorité pour le pays, il a ironisé *« sur ces effets d'écho qui se manifestent parfois lorsque lui-même avance certaines idées »*.

« Moi, je ne veux pas abuser... »

Il a renvoyé aussi M. Jacques Toubon, qui le suspectait récemment de faire preuve *« de pessimisme gourmand »*, à ses chères études, se défendant *« de tout catastrophisme intéressé »* : *« Moi*, a-t-il dit, *je regarde les réalités en face et je ne veux pas abuser ceux qui m'écoutent.*

» Je crois, en revanche, qu'il faut dire aux Français où l'on peut aller et où l'on veut aller. Alors, ils se rendront compte que l'effort est certes nécessaire, mais que ce n'est pas un effort pour rien. Pour accomplir cette tâche, a-t-il encore ajouté, *nous devons sortir du ponctuel et de l'instantané »* pour *« retrouver le sens du moyen terme ; tant que les Français s'interrogeront sur ce qui peut leur arriver au détour du chemin, comment voulez-vous qu'ils s'engagent ? »*

Effort, lucidité, confiance et espoir, tels ont été finalement les maîtres mots de tous les discours de M. Barre, décidé moins que jamais à ménager *« le patriarche Mitterrand »* et pas plus enclin qu'hier *« à se laisser marcher sur les pieds »* par M. Chirac et ses compagnons.

DANIEL CARTON.

Un sondage de la SOFRES pour *le Monde* et TF 1

Le climat politique et économique avant le débat Balladur-Rocard

Avant le face-à-face entre M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, et M. Michel Rocard, ancien ministre d'Etat, le dimanche 29 novembre à 19 h 15 sur TF 1, l'enquête de la SOFRES permet d'apprécier le climat économique.

Elle fait d'abord apparaître que le maître-mot de la politique de M. Balladur – les privatisations – est moins approuvé par les Français qu'il ne l'était il y a quelques mois. L'écart, en effet, se resserre fortement entre ceux qui jugent que les privatisations sont *« une bonne chose »* et ceux qui portent une appréciation critique. D'une façon générale, l'opinion se montre prudente et attentiste : une majorité (47 %) souhaite, en effet, attendre la stabilisation du marché financier ou l'élection présidentielle pour continuer le programme des privatisations.

M. Balladur voit donc, *a posteriori*, sa toute nouvelle prudence validée par l'opinion. Mais les socialistes peuvent également se prévaloir du soutien de cette même opinion, puisqu'il existe une majorité identique (47 %) soit pour interrompre les privatisations, soit pour les renvoyer au lendemain de la nouvelle donne politique et économique que constitue, en France, l'élection présidentielle.

Ces mêmes socialistes conservent l'avantage lorsqu'il s'agit d'apprécier globalement le bilan de leur action gouvernementale par rapport à celui de l'équipe de M. Chirac. Cet avantage cependant s'est réduit (il était de 16 points au mois de mars, il n'est plus que de 6 points) au bénéfice du gouvernement Chirac. Il est vrai que notre précédente enquête avait mesuré l'impact de la crise sociale et étudiante des mois de décembre 1986 et janvier 1987, alors que le gouvernement n'est pas tenu responsable de la crise boursière.

Plus précisément, lorsque l'on détaille les principaux chapitres de ce bilan, l'opinion renvoie pratiquement dos à dos la gauche et la droite en ce qui concerne la lutte contre le chômage (61 %) ; en revanche, les socialistes ont un avantage plus net (30 % contre 18 %) lorsqu'il s'agit des résultats de la lutte contre la hausse des prix.

L'influence du remue-ménage boursier se fait toutefois sentir dans la formidable remontée de la *« demande d'Etat »*. Mais juger qu'il n'y a *« pas assez d'Etat »* ne signifie pas que l'on réclame *« trop d'Etat »* : c'est sans doute ce qui explique que, par opposition à une *« politique socialiste »*, une *« politique libérale »* garde l'avantage. Dans la crise boursière, les Français réclament, au fond, le retour à un mécanisme régulateur étatique.

L'ensemble de l'enquête montre toutefois que ni les socialistes ni le gouvernement de M. Chirac n'incarnent cet équilibre *« libéralo-étatique »* que souhaitent les Français. Si bien que l'enjeu politique pour MM. Balladur et Rocard est identique : comment éviter que cet équilibre-là soit incarné par le seul M. Barre.

J.-M. C.

● Depuis un an, un certain nombre d'entreprises publiques ont été privatisées. Personnellement, estimez-vous que c'est plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose ?

	Rappel enquête *Figaro*/SOFRES juin 1987 (1)	Novembre 1987
– Plutôt une bonne chose	41	38
– Plutôt une mauvaise chose	27	34
– Ni bonne, ni mauvaise	20	16
– Sans opinion	12	12
	100 %	100 %

(1) En juin 1987, le texte de la question était : *« Vous savez qu'un certain nombre d'entreprises publiques viennent d'être privatisées ou vont l'être. Personnellement estimez-vous que c'est plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose? »*

● Vous-même, souhaitez-vous que le programme des privatisations

	Ensemble des Français	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
Reprenne le plus rapidement possible	4	2	7
Reprenne dès qu'il y aura une stabilisation du marché financier	33	18	55
Reprenne après la prochaine élection présidentielle	14	15	14
On soit définitivement arrêté en son état actuel	33	55	13
Sans opinion	16	10	11
	100 %	100 %	100 %

● Globalement qui, selon vous, a le mieux réussi : le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 ou le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ?

	Rappel enquête *Le Monde*-RTL/SOFRES mars 1987	Novembre 1987
Le gouvernement socialiste d'avant mars 1986	36	31
Le gouvernement Chirac depuis mars 1986	20	25
Ni l'un, ni l'autre	37	35
Sans opinion	7	9
	100 %	100 %

● *Diriez-vous* qu'actuellement l'*Etat* intervient trop, comme il faut ou pas assez dans la vie économique du pays ?

	Rappel enquête Sélection du Reader's *Digest* SOFRES décembre 1985	Novembre 1987
Trop	25	16
Comme il faut	23	24
Pas assez	29	42
Sans opinion	23	18
	100 %	100 %

● Souhaitez-vous que pour faire face à la crise on mène dans les prochaines années une politique social-démocrate ou socialiste ou une politique libérale ?

Une politique social-démocrate ou socialiste	36
Une politique libérale	44
Sans opinion	20
	100 %

La fiche technique de la SOFRES

Sondage effectué pour TF 1 et le Monde.

Date de réalisation : du 21 au 25 novembre 1987.

Echantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population *âgée de dix-huit ans et plus.*

Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

L'élection cantonale de Marseille

M. Arrighi persiste et signe

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Pascal Arrighi ne décolère pas. Comme la veille à l'Assemblée nationale, le député FN des Bouches-du-Rhône a commenté avec aigreur, au cours d'une conférence de presse, organisée le jeudi 26 novembre à Marseille, les péripéties de l'élection cantonale partielle dont le deuxième tour aura lieu dans cette ville ce dimanche.

Tout en maintenant intégralement ses attaques personnelles contre M. Gaudin (*le Monde* du 26 *novembre*), il a *retourné* son courroux contre certains élus régionaux de son parti, signataires le matin même d'un communiqué favorable au candidat unique de la majorité, M. Robert Assante. Dans ce communiqué, dix des douze conseillers régionaux FN des Bouches-du-Rhône dont deux députés, MM. Ronald Perdomo et Gabriel Domenech, soulignaient les vertus de la politique de cogestion menée avec M. Gaudin et émettaient le souhait que M. Assante *« ne soit pas assimilable à M. Léotard »*.

« Ces élus, a répliqué M. Arrighi, *n'ont eu aucune responsabilité dans le déroulement de la campagne électorale. Non seulement ils n'ont aucun impact dans le 20e canton de Marseille, mais ils seront sans doute appelés à s'expliquer devant le président et le secrétaire général du Front national »*.

Le chef de file de l'extrême droite marseillaise, a pris soin, d'autre part, d'opposer à ce communiqué le texte d'une déclaration antérieure paraphée par les quatre députés *lepénistes du département appelant* l'électorat d'extrême droite à n'accorder *« aucune voix au candidat de Léotard »*.

Interrogé sur les conséquences d'une éventuelle victoire de M. Assante, le député des Bouches-du-Rhône a estimé que si M. Assante était élu sur le fil du rasoir, il laisserait à la majorité *« le soin d'apprécier l'épaisseur du fil du rasoir. Quels que soient les résultats, cela m'étonnerait*, a-t-il ajouté, *que MM. Chirac et Barre puissent dire* quorum populo *qu'ils pourront désormais se passer du Front national. En tout état de cause*, a conclu M. Arrighi, *nous ne changerons pas de stratégie. Il y aura encore des élections-tests, à commencer par celle qui doit avoir lieu prochainement dans les Alpes-Maritimes. Nous continuerons donc à donner des avertissements salutaires à la majorité »*.

GUY PORTE.

● NOUVELLE - CALÉDONIE : protestations syndicales. – Le rappel précipité en métropole de *M. Jean-Marie Kohler*, directeur de recherche à l'ORSTOM, auteur de travaux de sociologie qui ont mis en évidence les handicaps dont souffre la communauté mélanésienne (*le Monde du 28 novembre*), *suscite* de nombreuses réactions syndicales à Nouméa. Une intersyndicale composée de la Fédération des fonctionnaires, du SGEN-CFDT, du SNES, de la *Confédération des syndicats de* Nouvelle-Calédonie (CSNC), de l'Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités (USTKE), du Syndicat des enseignants laïcs de l'enseignement catholique (SELEC), du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (SNETP-CGT) et de l'Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (USOENC), a dénoncé le vendredi 27 novembre *« cette décision autoritaire et scandaleuse » qui « correspond à une volonté de placer les chercheurs sous tutelle du pouvoir politique, remettant ainsi en cause l'indépendance de la recherche scientifique ». – (Corresp.)*

● Les Verts et la Corse. – M. Antoine Waechter, candidat écologiste à l'élection présidentielle, a dénoncé, le lundi 23 novembre, *« l'arrosage électoral »*, que constitue, selon lui, l'aide fiscale de 200 millions de francs accordée à la Corse, annoncée le même jour par M. Jacques Chirac. Ces fonds dégagés par le gouvernement *« serviront-ils le clientélisme local ou le développement autocentré de l'île »*, s'est interrogé le candidat des Verts.





Politique

Le financement des partis et la moralisation de la vie politique

Une nouvelle réunion est prévue à l'hôtel Matignon pour tenter d'aboutir avant le début de la campagne présidentielle

L'hôtel Matignon a annoncé, *le jeudi 26 novembre*, après la réunion, autour du premier ministre, des dirigeants des cinq partis représentés à l'Assemblée nationale, qu'il avait été *« décidé qu'une nouvelle réunion aura lieu dans un délai maximum de quinze jours »*. Il s'agira alors, précise le communiqué de l'hôtel Matignon, de déterminer *« la nature de l'initiative qui devrait être prise pour que le Parlement puisse légiférer »* sur le financement des partis politiques *« au cours de l'actuelle session parlementaire ou d'une session extraordinaire qui se tiendrait au mois de janvier 1988 »*.

Une nouvelle réunion : tout le monde n'en était pas d'accord au départ. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, estimait que la rencontre de jeudi avait pu permettre de convenir d'une méthode et que la discussion devait, ensuite, s'engager au Parlement. Il suggérait qu'une commission spéciale restreinte soit créée à l'Assemblée nationale pour *« travailler rapidement et efficacement »*. *« Le premier ministre, président du RPR, n'a pas vocation à présider des rencontres entre chefs de parti de façon régulière »*, avait souligné le premier secrétaire du PS, sur Radio-France internationale, avant de se rendre à l'hôtel Matignon.

Finalement, après discussion et réflexion, M. Jospin a indiqué qu'il consulterait les instances de son parti sur sa participation à une seconde rencontre. M. Georges Marchais fera de même. Le secrétaire général du PCF a montré la plus grande réserve sur le processus engagé et sur ses chances d'aboutir.

Quant à M. Jean-Marie Le Pen, qui, en sortant de la réunion, a indiqué qu'*« il y aura une deuxième réunion pour tenter de dégager des points d'accord »*, il a publié, au début de la soirée, un communiqué rappelant que *« l'intérêt du président de la République et de son* (sic) *premier ministre »* pour le problème des finances des partis *« ne s'est manifesté qu'après la révélation d'un certain nombre d'affaires et de scandales »*.

Pour éviter de heurter quiconque, la procédure suivie à la suite de la rencontre de jeudi a été minutieusement expliquée à ses interlocuteurs par M. Chirac. Le secrétaire général du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc — seul autre participant à la réunion avec M. Bernard Monginet, conseiller du premier ministre, — va établir le procès-verbal des interventions des uns et des autres et le leur faire parvenir. Les responsables des partis pourront corriger ce document avant de l'approuver, et c'est sur la base du procès-verbal définitif ainsi obtenu que la discussion pourra reprendre dans un délai de quinze jours. M. Jospin a été particulièrement attentif à ces explications.

Pour M. Jacques Toubon, l'intérêt de cette procédure est de permettre à chacun de travailler non seulement sur ses propres propositions, mais sur *« celles des autres »*, ce que la procédure parlementaire, à partir des différentes propositions de loi, ne permet pas, selon le secrétaire général du RPR. M. Toubon souligne, ainsi, le mérite d'une méthode qu'il avait déjà suggérée il y a un mois et qui permet de mettre en valeur le comportement *« consensuel »* du premier ministre et de la formation qu'il préside.

Le communiqué de l'hôtel Matignon annonce, en second lieu, un retour rapide au Parlement, éventuellement dès les derniers jours de la présente session ordinaire. Cette garantie de bonne fin s'appuie sur l'impression donnée par les participants d'un accord minimal pour la réglementation du financement de la prochaine campagne présidentielle et des conditions de transparence financière auxquelles devront se soumettre les candidats.

A en croire M. Toubon, il y aurait une *« sorte d'accord général »* sur ce point. M. Jean Lecanuet envisage, lui, un accord *« non pas unanime, mais très large »*. Un accord *« très large »*, pour M. Lecanuet, ce pourrait bien être un accord sans le PCF. De fait, M. Marchais a souligné que s'il existe une *« volonté d'aboutir à quelque chose »*, cela *« ne résoudrait pas les questions essentielles »*, ce qui laisse entendre que les communistes pourraient saisir l'occasion de se démarquer de tous les autres. Encore le secrétaire général s'est-il déclaré d'accord sur la transparence du patrimoine des hommes politiques, dont le contrôle pourrait être institué dès l'élection présidentielle.

La conséquence des « affaires »

Arrivés à intervalles d'environ trois minutes, dans l'ordre suivant, MM. Lecanuet, Le Pen, Jospin, Marchais et Toubon ont été accueillis à l'entrée de l'hôtel Matignon par le directeur du cabinet du premier ministre, M. Maurice Ulrich, et le chef du cabinet, M. Michel Roussin. Introduits dans le salon Rouge, assis selon la disposition de l'Assemblée nationale — M. Marchais à gauche de M. Chirac, M. Le Pen à sa droite, — ils ont conféré pendant un peu plus de deux heures avec le premier ministre, qui n'a pas, lui-même, formulé de propositions.

Les chefs des partis ont pris la parole à tour de rôle, de gauche à droite, M. Marchais donnant lecture d'un texte qu'il avait fait, dans le même temps, distribuer à la presse. Le ton du secrétaire du PCF a établi un climat plutôt froid, que M. Jospin, parlant à partir de quelques notes et de façon plus détendue, a quelque peu réchauffé. MM. Lecanuet, Toubon et Le Pen se sont exprimés ensuite. Le président du Front national a souligné que cette réunion était la conséquence des « affaires » — évoquées, déjà, par M. Marchais — et qu'elle ne devait pas servir à les dissimuler.

M. Jospin a insisté, surtout, sur les principes qui doivent présider, selon les socialistes, à la réglementation envisagée. Pour le premier secrétaire du PS, il faut *« déboucher sur tous les points »*, aussi bien le financement des partis que celui des campagnes et la transparence des patrimoines. Il a assorti cette affirmation, toutefois, de la demande d'un accord *« minimum »*, avant l'élection présidentielle, sur le financement et le plafonnement des dépenses de campagne.

M. Lecanuet a évoqué le projet de loi de M. Raymond Barre, en 1979, pour souligner l'antériorité des initiatives de son courant politique dans ce domaine. Il n'y a pas insisté, toutefois, estimant qu'il convient de repartir sur les bases nouvelles créées par l'initiative du premier ministre.

Désaccord sur le financement public

En fait, seuls MM. Marchais et Toubon ont fait des propositions précises. D'accord sur le refus du financement public des partis, les secrétaires généraux du PCF et du RPR ont avancé, pour le reste, quelques propositions comparables. M. Marchais souhaite le plafonnement des dépenses des candidats et l'allocation, à chacun d'eux, d'une somme établie à partir du nombre d'habitants de la circonscription où il se présente. Il souhaite, d'autre part, que la transparence du patrimoine s'applique au président de la République, au premier ministre, aux membres du gouvernement, aux parlementaires, présidents de conseil régional et général, maires de grandes villes, ainsi qu'aux dirigeants des partis.

Sur le thème *« garantir l'honnêteté, aller vers l'égalité, éviter le gaspillage »*, M. Toubon a avancé, aussi, des propositions sur le plafonnement du financement des campagnes électorales. Il a souligné d'autre part son hostilité au financement public des partis et sa préférence pour un système favorisant les dons privés déductibles des impôts, selon des règles inspirées du système existant pour les associations.

L'UDF est, elle aussi, favorable au financement privé, tandis que le PS et le Front national demandent un financement public. Pour M. Le Pen, ce financement doit être *« fonction des voix que les partis recueillent aux élections »*. M. Jospin estime que le financement public doit éviter que l'argent *« aille à l'argent »*, c'est-à-dire, selon le premier secrétaire du PS, aux partis de droite, et seulement à eux. Pour le RPR et le PCF, un tel financement, qui implique, au surplus, un contrôle, est contraire au principe constitutionnel selon lequel les partis se forment et s'administrent librement.

Quant à MM. Pierre Juquin et Antoine Waechter, candidats à l'élection présidentielle, l'un au nom des rénovateurs communistes, l'autre pour les Verts, ils sont restés à la porte de l'hôtel Matignon, où ils n'avaient pas été invités. M. Juquin a sollicité une audience, qui pourrait lui être accordée dans les prochains jours, afin de soumettre ses propositions en matière de moralisation de la vie publique.

PATRICK JARREAU.

Une chance sérieuse

M. JACQUES CHIRAC est décidé à aller jusqu'au bout du processus qu'il a engagé en réunissant, le jeudi 26 novembre, à l'hôtel Matignon, les chefs des partis politiques. Que ceux-ci se mettent ou non d'accord, lors d'une prochaine réunion, sur une réglementation du financement des campagnes, le gouvernement, quant à lui, déposera un projet de loi, dont l'examen occupera le Parlement éventuellement pendant les derniers jours de la session d'automne et, à coup sûr, pendant une session extraordinaire au mois de janvier. Le président de la République s'était engagé à convoquer une telle session si le premier ministre lui en faisait la demande.

La réunion de jeudi a permis de dégager les lignes d'un consensus possible entre le RPR, l'UDF et le Parti socialiste sur trois points : le plafonnement des dépenses de campagne, la contribution publique au financement de celles-ci et la transparence du patrimoine des hommes politiques. Ces trois points pourraient faire l'objet de dispositions législatives qui s'appliqueraient dès l'élection présidentielle de l'an prochain. Deux possibilités s'ouvrent pour parvenir à ce résultat : soit le dépôt d'une proposition de loi sur laquelle les trois plus grands partis au moins prendraient un engagement moral, soit celui d'un projet de loi.

La mécanique est ainsi sérieusement enclenchée. La rencontre des patrons des principales forces du pays pour discuter sérieusement et discrètement, et non pour échanger des coups sur un plateau de télévision, procédure originale en France, a non seulement porté ses fruits mais chacun semble y avoir trouvé un certain attrait. Le déferlement des « affaires » aura au moins eu cet effet bénéfique.

Le ciel n'est pas pour autant totalement dégagé. D'abord parce que même sur les points où un consensus semble apparaître, des divergences peuvent surgir quand viendra le temps de régler les détails. Ainsi, sur la transparence du patrimoine des hommes politiques, auquel nul n'ose s'opposer : se contentera-t-on d'une déclaration à une institution qui garderait les renseignements recueillis par-devers elle, ou la publicité des fortunes des dirigeants sera-t-elle possible par la voix des médias ?

Ensuite, parce que, sur l'aspect fondamental du financement direct par l'Etat des partis politiques, le désaccord est total entre, d'un côté, le RPR et le PC et, de l'autre, le PS et le FN. L'UDF, elle, est gênée puisqu'elle est sensible au souci libéral de baisser les impôts mais que, pour prouver sa préséance dans le souci de moraliser la vie politique, elle met en avant le projet Giscard-Barre de 1979 qui prévoyait des subventions de l'Etat.

La solidarité majoritaire devrait l'emporter, d'autant que la droite ne serait pas mécontente d'isoler ainsi les socialistes et l'extrême droite face à tous les autres. M. Chirac a déjà su reprendre la balle lancée par M. François Mitterrand. Il lui restera à convaincre l'opinion que, si ce dossier est enfin réglé, c'est grâce à lui.

Politiquement, l'essentiel reste à faire au cours de la prochaine réunion. L'accord sera-t-il général mais partiel, ou la majorité devra-t-elle prendre la responsabilité d'une solution limitée et combattue par une partie de l'opposition ? Le choix n'est pas accessoire pour l'utilisation que les uns et les autres pourront faire de ce qui, en tout état de cause, restera un acquis de la cohabitation.

PATRICK JARREAU et THIERRY BRÉHIER.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Abus

EH bien, oui ! Il y a une droite, il y a une gauche, et ce n'est pas la même chose. Voilà la fantastique nouvelle qui nous est venue depuis que le tribunal de Bobigny, expert en avions, en pilotage, en rentabilité d'entreprise et surtout en droit de grève, a pris la décision que l'on sait. Ce que la prétendue cohabitation, par illusion autant que par nécessité, avait tenté de camoufler, retrouve la réalité de ses droits. L'unanimisme n'est pas une vertu française, plutôt le contraire, et l'on osera chuchoter que cela vaut mieux. Du moins pour ceux qui ne sont pas assez puissants pour s'engager sur des terrains d'entente où ils ne seraient entendus que par des sourds.

Parce que, régnante, la gauche s'était défaite d'un certain nombre de croyances, notamment économiques, issues d'un trop long éloignement de la pratique du pouvoir, mais qui avaient fini par l'identifier ; parce que, battue, son chef de file s'était accommodé d'un gouvernement de droite, l'idée s'était installée que, réserve faite des ambitions personnelles, il n'y avait pas de différence entre la droite et la gauche et que, de cette *confusion* des convictions, il ne pouvait sortir que des bienfaits pour les Français.

De fait, le consensus *extérieur* donnait du corps à cette ombre. Un accord, ou parfois une apparence d'accord, sur la politique étrangère, sur la défense, sur la monnaie, et même à un certain degré sur l'économie, donnait à croire que l'union nationale était acquise, ou promise au plus tard pour demain ; que, dès lors, tout devrait suivre, jusqu'aux épousailles des patrons et des ouvriers, aussi sûres, pour ces derniers, que la cohabitation dans une même cage d'un tigre et d'une chèvre. Ne suffit-il pas, comme le raconte la fable, de renouveler la chèvre une fois par jour ?

Croire à ce rêve, c'était méconnaître par quoi se caractérise une union nationale, et quel est le poids d'une élection, à plus forte raison présidentielle. C'était oublier qu'un scrutin, c'est aussi un moment de clarté, où chacun se rappelle qui il est, ce que sont ses convictions, et ce qu'il leur doit.

C'est vrai que, non sans soubresauts au demeurant, le pays a connu de ces moments où les disparités idéologiques, essentielles et non point condamnables, ont été écartées, c'est-à-dire mises entre parenthèses et non point supprimées. Mais dans des circonstances heureusement exceptionnelles et qui provenaient la plupart du temps d'un péril venu du dehors : en 1792, Valmy ; plus près de nous, la guerre 14-18 ; ou même, toutes proportions gardées, le putsch des généraux d'avril 1961 à la fin de la guerre d'Algérie. Mais ces mariages eux-mêmes étaient fragiles, fugaces et superficiels. Qu'il survienne alors une crise dans la crise et l'affrontement se faisait jour.

***

BIEN qu'elle ait reposé sur des faux-semblants (et qu'elle ne soit pas, en tant que telle, achevée), la période dite de « cohabitation » n'aura cependant pas été inutile. Elle a en effet ramené à son véritable contenu la distinction de la droite et de la gauche : une manière de gouverner les hommes et de les considérer.

Car cette distinction ne repose pas sur la conduite des finances publiques. Tout le monde veut de la bonne finance pour faire de la bonne politique (encore que le père de la formule l'employait à rebours). Tout le monde se débat avec la même impuissance, et parfois la même cruauté ou les mêmes mensonges, pour préserver l'économie et rétablir l'emploi. Mais avec quelques nuances touchant aux priorités, qui portent, précisément, sur une certaine vision de l'homme en société.

Et tout cela, cette remise en place et en ordre, par le fait d'un tribunal venant rendre une décision, contestable mais attendue, sur l'exercice du droit de grève ! Contestable, mais involontairement à point nommé. Quand le temps est venu, pour d'autres, de jeter le masque suffisamment loin pour qu'il ne leur soit plus possible de le ramasser.

Pour rappeler la ligne de faille entre la droite et la gauche, il ne pouvait exister mieux que le droit de grève.

Certes, l'occasion s'était déjà présentée. Ne serait-ce qu'à l'été dernier, quand un autre tribunal de banlieue avait rendu un jugement identique, tant sur le conflit dont il était saisi que sur la solution qu'il lui avait donnée, avec la bénédiction préalable de la Cour de cassation.

Mais il lui manquait l'opportunité. Il n'était pas encore temps de croiser le fer, d'autant qu'un 30 juillet, ce n'est vraiment pas le bon moment pour lancer une querelle nationale sur ce thème. Chômeurs ou « nantis », grévistes ou « jaunes », les Français sont avant tout en vacances, même si leurs difficultés empêchent beaucoup d'en prendre.

Au contraire, novembre, le plus sinistre des douze mois de l'année, convient parfaitement à un débat austère où l'on évoquera les grands ancêtres et les luttes sociales qu'ils conduisirent, afin que la classe ouvrière quitte le quasi-état de servage qu'elle connut en particulier au XIXe siècle, et au-delà.

Novembre... et une campagne électorale qui est maintenant, si l'on peut dire, entrée dans les mœurs. Les hommes politiques ne s'expriment plus tout à fait dans le vide lorsqu'ils parlent du scrutin de mai et les sondages, à mesure que l'échéance approche, en deviennent moins incertains.

***

C'EST donc la conjonction d'un bon sujet et d'un bon moment qui a rendu à chacun son rôle. Car il y avait eu dans les dix-huit mois écoulés bien d'autres occasions qui, saisies ou non par M. Mitterrand, n'avaient pour tout dire pas dépassé le stade de la tempête dans un verre d'eau. S'il n'en va pas de même aujourd'hui, il n'est pas besoin d'aller chercher bien loin pourquoi chacun a prestement enfilé son costume, les uns pour voler à la rescousse de M. Mitterrand, les autres pour dénoncer en lui le chef de parti. C'était au moins une répétition, qu'il aurait été vain d'entamer plus tôt.

Cela dit, même si la justice a servi de tamis à la politique pour que celle-ci clarifie sa propre situation, il ne faudrait tout de même pas qu'elle en fasse une habitude, de crainte pour elle d'y laisser des plumes.

Quoi qu'ait dit la Cour de cassation, dont les arrêts ne s'imposent pas aux juridictions inférieures, personne ne peut se satisfaire d'un tribunal qui se fait juge de la licéité d'une grève, autrement dit, et dans les faits, de son opportunité. Même dans le domaine de la répartition des pouvoirs, il y a des choses qui se sentent d'instinct. Celle-ci en est une.

Fût-elle de mise en œuvre compliquée, la grève est une notion simple : la cessation concertée du travail pour obtenir la satisfaction d'une revendication touchant aux conditions de travail (donc pas seulement pécuniaire).

Les grévistes sont juges de l'opportunité de leur mouvement, et cela depuis que la grève est légale, en sachant que les journées chômées ne seront pas payées. Tel est théoriquement le seul frein à l'abus du droit de grève. Il serait honnête de reconnaître qu'il est efficace si l'on s'en rapporte aux statistiques sur ce point. Comment, d'autre part, le déclin syndical n'irait-il pas de pair avec le recul de l'exercice du droit de grève ? Ce n'est pas parce que certains mouvements sont le fait de privilégiés du salariat qu'ils sont injustes. Ce n'est pas parce qu'ils font du bruit que leur nombre s'en trouve augmenté.

Peut-il exister un autre frein que celui qui existe ? Rien ne le démontre. A moins qu'un supplément de législation, le moment venu, si le mois de mai donnait des noyaux plutôt que des cerises, n'aboutisse à restreindre le droit de grève en prétendant limiter des abus, par définition inévitables.

Existe-t-il une liberté, une seule, qui n'ait besoin de ses abus pour montrer qu'elle est pleinement exercée ?

***

SPÉCIAL-COPAINS. Du temps où il faisait l'admiration de ses petits camarades en ayant l'air de ne rigoureusement rien foutre, mais en raflant toutes les places de premier, Jean Sellier poussait ceux-ci dans un état proche de la béatitude lorsqu'il se saisissait de crayons. Il dessinait des croquis dont le charme est intact ou rédigeait, de chic, des poèmes qui jetaient ses condisciples, et jusqu'aux habitués du football, dans l'extase. C'était le Dargelos du lycée, à cela près qu'il ne glissait pas de pierre dans ses boules de neige et qu'il ne fabriquait pas de boules de neige du tout.

La fascination de ses condisciples allait à son comble lorsque, comme en se jouant, il traçait, à la demande, les contours de n'importe quel canton français, ou les frontières d'un pays à l'implantation mal connue de tous. Il ne manquait alors pas la moindre bourgade, le ru le plus secret, la colline la plus modeste. Et chacun d'envier celui qui possédait un atlas sans avoir à le trimbaler dans son cartable.

Ce talent de géographe, Jean Sellier, ami intermittent et fidèle, vient de le mettre au service d'un *Atlas des vins de France* (chez Olivier Orban/J.-P. De Monza) qui est tout bonnement excellent. D'abord parce qu'il est le fait d'un compagnon d'adolescence, ensuite parce que c'est vrai. Rien n'y manque, tout y est. Il est même possible que l'on trouve dans son *Atlas* les réponses à certaines questions tordues d'un concours sur le vin organisé par un grand quotidien du soir. Alors...

P.S. 1. — Contrairement à ce que prétendait méchamment le dernier « Amateur » (« Ecran »), il en est encore, au Quai d'Orsay, du moins par écrit, pour « prendre l'attache ». *Ouf !*

P.S. 2. — Sur FR 3, mercredi soir, une étonnante pièce en un acte de Marivaux, *les Acteurs de bonne foi*. A l'écouter, notre moderne XXe siècle paraît né périmé.

Politique

A l'Assemblée nationale

Les magistrats qui le souhaiteront pourront retarder le moment de prendre leur retraite

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le jeudi 26 novembre, la proposition de loi organique prolongeant l'activité des magistrats de cour d'appel et des tribunaux de grande instance. Ce texte, voté par la majorité et le Front national, repoussé par la gauche, permettra le maintien en activité, après l'âge de la retraite, des magistrats qui en feront la demande, et cela pour une période non renouvelable de trois ans, sans aller toutefois au-delà de soixante-dix ans. Cette disposition s'inspire de celle de 1986 concernant le Conseil d'Etat et la Cour de cassation.

Comment désengorger la justice française ? Le garde des sceaux, **M. Albin Chalandon**, en proposant de prolonger temporairement l'activité des magistrats parvenus à l'âge de la retraite, souhaite accélérer le cours de la justice en soulageant des juridictions asphyxiées par un stock de dossiers en souffrance. Cette proposition équivaudra à la création imminente de quatre-vingt-quatorze postes, a expliqué le ministre de la justice.

Pour le président et rapporteur de la commission des lois, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), il en va de la bonne marche de la justice et de l'intérêt des justiciables. *« Trop d'affaires sont en attente »*, a-t-il rappelé en citant des chiffres éloquents : depuis vingt-cinq ans, le volume de l'activité des juridictions a triplé, alors que l'effectif des magistrats n'a progressé, depuis 1959, que de 60 %. Cahin-caha, les magistrats parviennent à absorber les affaires nouvelles dont ils sont saisis, sans réussir à éponger l'arriéré des affaires anciennes. Conséquence : des procédures qui n'en finissent pas (18,9 mois en moyenne devant les cours d'appel en 1986). Ce maintien en ligne des magistrats volontaires au-delà de la limite d'âge devrait donc permettre, a admis M. Mazeaud, de résorber le retard, à condition que les magistrats soient en surnombre et non pas recrutés dans la limite des postes vacants. Aussi, le rapporteur a-t-il demandé au ministre de s'engager dans ce sens afin de ne pas pénaliser le recrutement.

Le PS : « bricolage »

Le garde des sceaux a donné satisfaction au député, précisant que ces magistrats seraient bien recrutés en surnombre. En revanche, il n'a pas cédé sur le caractère automatique (après simple demande de l'intéressé) du maintien en fonctions au-delà de l'âge de la retraite. Les commissaires de droite comme de gauche y étaient pourtant hostiles, *craignant que cette automaticité ne* gonfle inutilement certaines juridictions qui n'auraient aucunement besoin d'un renfort.

M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), après avoir accusé le gouvernement de *« bricolage »*, a mis en valeur *« l'effet pervers »* contenu, selon lui, dans ce projet : les magistrats appartenant à des juridictions surchargées pourraient être tentés de ne pas demander le bénéfice de leur maintien afin de goûter une paisible retraite, plutôt que d'être confrontés à une nouvelle période de *dur labeur, alors que d'autres* appartenant à d'autres juridictions ne croulant pas sous le poids des dossiers pencheraient pour une paisible prolongation. *« Vous allez créer de nouveaux problèmes »*, a prévenu M. Sapin, en expliquant qu'il n'était pas possible, selon lui, d'établir un parallèle entre la situation du Conseil d'Etat et celle de la Cour de cassation, d'une part, et les juridictions concernées par cette proposition de loi organique, d'autre part, dans la mesure où il n'y a qu'un seul Conseil d'Etat et qu'une seule Cour de cassation, alors que la situation *est très variable d'une cour d'appel* à l'autre et d'un tribunal de grande instance à l'autre. *« La chancellerie érige en méthode de gouvernement de simples palliatifs au surplus insuffisants »*, a également protesté **M. Daniel Le Meur** (PC, Aisne).

Répondant à la question préalable de M. Sapin, **M. Olivier Marlière** (RPR, Nord) a regretté que l'opposition de gauche s'oppose à un texte *« pratique, concret et utile »*. *« Cette réforme est bonne et nécessaire »*, a approuvé, quant à lui, **M. Georges-Paul Wagner** (FN, Yvelines).

« Mieux vaut bricoler que ne rien faire, a expliqué M. Chalandon, *et je fais plus que ce qui a été fait avant moi. »* Il a également insisté sur le fait que ce dispositif n'était pas définitif. Par amendement, il a augmenté de trois ans la période d'utilisation de cette proposition : les magistrats atteignant la limite d'âge et souhaitant rester en fonctions pourront donc le faire jusqu'au 31 décembre 1995.

PIERRE SERVENT.

Devant la commission de la défense

M. Fillon souligne les difficultés techniques de la flotte française en mer d'Oman

« L'affaire Luchaire a été mal ressentie par les marins présents en mer d'Oman. » C'est ce que **M. François Fillon** (RPR, Sarthe) a affirmé, le jeudi 26 novembre, devant la commission de la défense nationale, dont il est le président. Le député RPR, qui rentre d'une mission dans cette région, a précisé que l'on ne pouvait pas dire pour autant que des armes françaises menaceraient des bateaux français *« puisque les obus et explosifs en cause dans l'affaire Luchaire ne sont destinés qu'aux combats terrestres »*.

En outre, le président de la commission a déclaré qu'il avait visité sur place trois bâtiments français : le *Dupleix*, l'*Orion* et le *Clemenceau*. Il n'a pas caché les difficultés techniques posées par le maintien sur cette zone de la flotte française. Il a notamment insisté sur les problèmes que connaît l'aviation embarquée, tout particulièrement les Crusaders *« dont les incidents de fonctionnement sont de plus en plus nombreux et dont le système d'armement est ancien »*. Il a précisé que le surcoût budgétaire de cette opération est de l'ordre de 300 millions à 400 millions de francs pour la période allant de juillet à novembre 1987.

D'autre part, s'agissant de la situation militaire dans le Golfe, M. Fillon a expliqué que, bien qu'affaibli, l'Iran pourrait bien reprendre l'offensive sur le front terrestre. Il a souligné les faiblesses de l'armée de l'air iranienne, qui souffre du manque de pièces de rechange pour ses avions F-14. En revanche, l'Iran a déployé, tout le long de ses côtes, dans la zone du détroit d'Ormuz, des missiles sol-sol chinois en grand nombre.

M. Fillon estime que les Iraniens disposent également de missiles américains Stinger, qui sont particulièrement efficaces contre les hélicoptères. Il a ensuite indiqué que la situation difficile dans laquelle semble se trouver actuellement l'Iran pourrait conduire ce pays à souhaiter l'ouverture de négociations afin d'écourter le conflit, tout en gardant la tête haute.

P. S.

Les sénateurs voudraient aider davantage les agriculteurs

Le Sénat a adopté le jeudi 26 novembre le budget du ministère de l'agriculture et le BAPSA (Budget annexe des prestations sociales agricoles). La gauche a voté contre.

Les agriculteurs font toujours recette au Parlement : pas moins de trente-sept sénateurs, succédant aux six rapporteurs, sont intervenus pour évoquer leur situation. Ainsi respectée quantitativement, la tradition l'a été aussi qualitativement : l'exposé des besoins et des revendications a pris infiniment plus de temps que celui consacré aux propositions... d'autant que la discussion commençait quelques heures après l'échec des négociations de Bruxelles.

Pour **M. François Guillaume**, cet échec est imputable à la Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et à « l'inexpérience » du président danois.

D'emblée le ministre de l'agriculture a voulu écarter quelques nuages qui auraient pu alourdir le climat de la discussion de ses crédits en annonçant que la subvention par élève interne de l'enseignement agricole privé sera portée à 4 000 F à partir du 1er janvier 1988 et non le 1er octobre 1988, comme il l'avait initialement prévu.

A l'Assemblée nationale, les députés de droite avaient voté un amendement dont l'objectif était que ce versement soit effectif au 1er octobre de cette année. Reste que **M. Albert Vecten** (Union centriste, Marne), rapporteur de la commission des finances des affaires culturelles, n'a pas manqué de souligner que cette subvention devrait être, pour respecter la loi de 1984, équivalente au coût d'un élève de l'enseignement public, soit 12 000 F. Le ministre a ajouté qu'une somme supplémentaire serait proposée en fin de discussion budgétaire pour les établissements privés et cela en réponse à **M. Christian Bonnet** (RI, Morbihan).

M. Guillaume a également annoncé une augmentation de l'aide aux maisons familiales et rurales. Répondant à un souci longuement exprimé pendant le débat et repris par le président de la commission des finances, **M. Christian Poncelet** (RPR, Vosges), il a promis que le gouvernement dégagera des crédits *« suffisants »* pour venir en aide aux *« agriculteurs en difficulté »*.

A une aide promise à la production bovine s'ajoutera peut-être, d'ici au terme de l'examen budgétaire, un petit plus en faveur de l'animation culturelle en milieu rural. En le laissant entendre, M. Guillaume a réussi à ce que plusieurs amendements soient retirés, notamment ceux de **M. Jacques Pelletier** (Aisne), président du groupe de la gauche démocratique, de plusieurs sénateurs centristes et de plusieurs sénateurs socialistes, préoccupés par la revitalisation du monde rural.

A. Ch.

Société

La lutte contre le SIDA en Afrique

L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest sont les régions du globe les plus touchées par le SIDA. Dans certaines grandes villes, près de 10 % des habitants sont séropositifs. Ces pays, souvent très pauvres, manquent cruellement de moyens : pas de dépistage du virus dans la plupart des banques du sang, pénurie de médicaments, etc. La Fondation France-Libertés, présidée par Mme Danielle Mitterrand, a décidé de lancer un appel à l'opinion publique internationale afin qu'elle se mobilise pour aider l'Afrique. Une aide qui, explique le professeur Nathan Clumeck (Bruxelles) dans une interview au *Monde*, devra tenir compte de l'état de la société africaine. Certains pays du continent noir ont déjà décidé de réagir. Ainsi, le Zaïre, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, et avec l'aide de médecins français, autorise l'expérimentation d'un vaccin contre le SIDA, mis au point par des chercheurs américains. Notre envoyée spéciale à Kinshasa nous rapporte que quarante personnes, dix civils zaïrois et trente militaires français, ont été ainsi vaccinées.

« L'épidémie sera à l'origine d'une mutation majeure de la société africaine », nous déclare le professeur Clumeck

A trente-huit ans, le professeur Nathan Clumeck (hôpital Saint-Pierre, Bruxelles) est l'un des meilleurs spécialistes du SIDA. A ses travaux de recherche clinique, thérapeutique et épidémiologique sur cette maladie, il associe une réflexion de type sociologique encore peu fréquente au sein du corps médical spécialisé. Selon lui, *« le SIDA sera à l'origine d'une mutation majeure de la société africaine »*.

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

« Les spécialistes du SIDA ne cachent plus aujourd'hui que l'Afrique noire est menacée par une véritable hécatombe. Quelle est, schématiquement, la situation ?

– On connaît aujourd'hui grossièrement les chiffres. 8 à 10 % de la population adulte des grandes métropoles d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est est contaminée par le virus, une proportion qui atteint 30 % dans certains cas. Il est aussi parfaitement établi que sur le continent africain, la contamination se fait avant tout par voie hétérosexuelle. Mais on n'a pas encore pris conscience que c'est la classe active, la classe productive, celle qui est aux commandes, qui risque d'être balayée par l'épidémie. En ce sens, le SIDA ne peut nullement être comparé à la malaria ou à la malnutrition.

– Quelle aide peuvent apporter les pays industrialisés aux pays africains concernés ?

– Le plus grand piège est celui de la bonne conscience. Nous ne pouvons nous contenter d'exporter vers l'Afrique nos techniques de dépistage et nos messages de prévention comme nous exportons notre technologie. Il est fondamental de développer des études de type socioculturel. La prévention du SIDA ne peut passer que par une compréhension des sociocultures individuelles et locales. Il n'y a pas, pour prévenir le SIDA, de message à portée universelle. Dire aux Africains : il faut mettre des préservatifs alors que l'on connaît rien à la symbolisation du sexe dans la société africaine ne peut évidemment pas être une bonne solution. Et d'ailleurs que veut dire « la société africaine » ? Il y a l'Afrique noire, l'Afrique de l'Est, la société musulmane, la société chrétienne, les sociétés animistes... Dire aux Africains d'utiliser des préservatifs c'est ni plus ni moins se donner bonne conscience. C'est se dire « nous avons fait notre devoir », et s'il leur arrive quelque chose, les tenir pour seuls responsables.

– Tenez-vous le même discours sur le dépistage dans les banques de sang ?

– Un tel dépistage est une nécessité absolue. Mais on se heurte tout de suite à des problèmes triviaux : le manque d'électricité, par exemple. C'est toutefois réalisable : le Rwanda et le Zimbabwe ont pu mettre en place ce dépistage. En revanche, là où règne la corruption, les problèmes seront plus difficiles à régler. Il faudrait aussi parler du risque de contamination par les seringues. On bute là encore sur les pièges de la technologie. Avant l'ère du plastique, on utilisait des seringues en verre, qui devaient être bouillies pour être aseptiques. Maintenant, on utilise des seringues en plastique jetables qui, souvent, ne sont pas jetées, et peuvent ainsi être source de contamination. Faut-il revenir à la seringue en verre ? On se heurterait alors aux problèmes de combustible et de source d'énergie. Ce sont des problèmes gigognes. Vous comprenez bien qu'on ne peut plus dès lors dire : « Donnons-leur le matériel dont ils ont besoin et notre devoir sera fait. »

Un préservatif : une journée de salaire

– Quelles sont les solutions pour lutter contre la transmission par voie hétérosexuelle ?

– Il faut savoir que le prix d'un préservatif équivaut, selon les pays africains, au salaire d'une journée de travail ! Il faudra prendre en considération la symbolique attachée par les Africains au préservatif et à l'impuissance ! On ne peut quand même pas demander aux gens d'arrêter les contacts sexuels sans leur donner un substitut, alors qu'on sait qu'ils vivent dans une société où le drame est quotidien et où le principal refuge est dans l'hédonisme et le plaisir. Si l'on fait une croix sur ces refuges, que restera-t-il ? C'est un peu comme si on disait à une population d'obèses boulimiques : « *A partir de demain, la nourriture est finie !* » Au mieux, le message sera entendu pendant quelques semaines et puis, bien sûr, il ne pourra plus être observé.

» Je ne fais qu'évoquer les problèmes. Je n'ai pas de solutions. Mais je suis sûr que ces questions sont essentielles. Elles doivent être posées si l'on veut avoir une chance de lutter efficacement contre l'épidémie de SIDA en Afrique.

– Pensez-vous que cette épidémie pourrait avoir comme conséquence une occidentalisation accélérée des pays africains concernés ?

– De toute manière, le SIDA va être à l'origine d'une mutation majeure de la société africaine. Il va jouer un rôle de détonateur. Il ne faut pas croire que les gens parviendront à changer de comportement sexuel si on ne leur donne pas un substitut. Mais quel pourra être ce substitut ? Pourront-ils évoluer vers une société de type européen, vers le substitut matériel de la consommation ?

» Engagera-t-on au contraire une réflexion de type ethnologique ? Il faut se souvenir que la colonisation et le christianisme ont brisé les modèles africains où la société polygame offrait de nombreux avantages en matière de contrôle de natalité et de sexualité. Nous avons imposé une orientation qui, dans les conditions locales africaines, conduit aujourd'hui à une catastrophe, avec la prostitution notamment. Alors, c'est un peu facile de dire que c'est de leur faute, parce qu'ils ne savent pas se maîtriser ou qu'ils ont une sexualité débridée...

» Il faut certes contrôler la transmission du SIDA au niveau des prostituées, c'est une mesure d'urgence, mais il faut aussi se demander pourquoi il y a cette prostitution en Afrique. On peut faire la même réflexion à propos de la toxicomanie et du SIDA. Que fera-t-on pour qu'il n'y ait plus trois cents mille toxicomanes à New-York ? Là aussi la prévention du SIDA pose le piège de la bonne conscience.

– Y a-t-il un risque d'atteinte aux libertés individuelles avec le développement de la lutte contre le SIDA ?

– Il faut accorder la plus grande attention aux initiatives répressives. Beaucoup de gens sont étonnés quand ils découvrent que les spécialistes du SIDA sont presque toujours opposés au dépistage systématique et à la déclaration obligatoire. De telles mesures auraient peut-être des effets bénéfiques immédiats à court terme mais la vérité, c'est qu'on ne peut pas contrôler une chose qui est à ce point associée au comportement le plus élémentaire, le comportement sexuel. Si on commence à adopter des mesures répressives, on sera vite amené à une escalade dans la répression. Et, dans ce domaine, ce ne sont pas les extrémistes politiques qui me font peur, *mais les technocrates.* »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

L'Asie à son tour

L'Asie ne sera pas épargnée par l'épidémie de SIDA. C'est ce qu'a déclaré en substance le docteur John Dwyer, directeur de l'unité de recherches sur le SIDA de l'hôpital Prince-Henry de Sydney (Australie) lors de l'ouverture d'un congrès international qui se tient actuellement à Manille, aux Philippines.

« Dans cinq, six ou sept ans, nous verrons dans la plus grande partie de l'Asie s'effondrer le mythe de la supériorité génétique de l'Asie sur la maladie, et la même tragédie que dans le reste du monde pourrait alors arriver », a-t-il déclaré. Selon le docteur Dwyer, *« l'exemple de l'Afrique est bien plus pertinent que la situation américaine pour prédire l'évolution future du SIDA en Asie »*.

D'autres spécialistes, en particuliers indiens, se demandent si le faible nombre de cas de SIDA observés jusqu'à présent en Asie ne provient pas du fait que le virus y est différent de celui qui sévit en Europe ou aux Etats-Unis. Les tests de dépistage, dans cette hypothèse, ne repéreraient pas les traces du virus du SIDA chez les personnes contaminées et seraient donc inappropriés. *« Il se pourrait que des milliers d'Indiens aient été contaminés si le virus isolé sur les malades indiens se révèle différent de celui de l'Occident »*, a déclaré récemment le docteur Prakash Chandra, chef du département de biologie moléculaire de l'Ecole de médecine de Francfort, ajoutant que l'identification du virus du SIDA dont sont atteints les malades indiens était devenue *« urgente »*. Quinze cas de SIDA ont été jusqu'à présent recensés en Inde.

RACISME

M. Chirac demande que soient examinées les propositions de M. Hannoun

M. Jacques Chirac a demandé, vendredi 27 novembre, *« aux ministres intéressés de faire procéder sans délai à l'examen des propositions »* contenues dans le rapport du député RPR Michel Hannoun sur le racisme et les discriminations, afin que *« le gouvernement puisse arrêter les suites qu'il convient de donner »* à ce document. Cette annonce est contenue dans une lettre du premier ministre au député de l'Isère. M. Chirac y souligne *« le très grand intérêt »* du rapport, *« dont chacun reconnaîtra la richesse et l'ouverture »*.

M. Chirac cite les ministres intéressés par les propositions du rapport Hannoun comme étant MM. Chalandon (justice), Pasqua (intérieur), Méhaignerie (équipement et logement), Monory (éducation nationale), Séguin (affaires sociales) et Malhuret (secrétaire d'Etat aux droits de l'homme).

POINT DE VUE

Un effort sur tous les fronts

par Danielle MITTERRAND (*)

APRÈS avoir écouté divers *interlocuteurs*, la fondation France-Libertés est convaincue de devoir, face à l'épidémie de SIDA en Afrique, faire passer l'information, combattre les ignorances, vaincre la peur, source d'actes inconsidérés et de mesures discriminatoires. Elle doit éveiller les consciences et entraîner chacun à se mobiliser pour défendre le droit à la santé pour tous et en particulier dans les pays les plus démunis. Elle doit s'employer à faire savoir comment concrètement chacun, individuellement ou au sein d'organisations, peut s'investir et apporter son soutien.

Le Ruanda, l'Ouganda, le Zaïre, le Kenya, la République centrafricaine, le Congo, viennent d'accueillir une mission France-Libertés-OMS, accompagnée d'un spécialiste des maladies tropicales de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Ces pays nous ont permis de découvrir comment, avec lucidité, sensibilité et compétence, les médecins et la population s'organisent et luttent avec les moyens souvent limités dont ils disposent. Quel courage chez les médecins qui, dans ces pays d'Afrique, d'est en ouest, soignent, rassurent, aident à comprendre et à savoir !

Comment parler de droits de l'homme à celui qui ne peut encore prétendre au droit à la santé ? A celui qui est né dans un pays qui a perdu une partie de ses forces vives pour cause d'esclavage, à qui la colonisation n'a pas permis de puiser dans les ressources humaines, économiques et culturelles les éléments de sa propre histoire ?

J'ai pu constater, lors de mes séjours dans divers pays africains, la fierté *de mes hôtes devant le grand* nombre de leurs enfants : c'est l'avenir, la richesse de demain, le levain de leur économie et de leur culture. Comment, dans ces conditions, faire comprendre à une future mère séropositive que pour elle, donner la vie, c'est aussi prendre le risque, une fois sur deux, de condamner l'enfant qu'elle porte ?

Appuyer la démarche que de nombreuses *femmes africaines ont déjà* entreprise ou entreprendront au travers des organisations qu'elles animent, cela fera d'elles des relais essentiels d'information, de prévention et d'éducation, dès qu'elles auront pris conscience de l'ampleur et des conséquences de cette maladie qu'est le SIDA.

Faut-il ajouter que si le SIDA, qui frappe aujourd'hui les pays les plus démunis d'Afrique, nous concerne aussi, c'est parce qu'il ne connaît pas de frontières. Certains ont montré l'Afrique du doigt. Ils se sont servis de la peur, de l'angoisse, pour tenter d'enfermer le SIDA dans des ghettos : contrôles sanitaires, sidatoriums, licenciements, exclusions, voire fermetures de frontières, en un mot discrimination. D'autres, au contraire, sont conscients qu'il n'y a pas d'échappatoires possibles.

Que faire ?

L'épidémie de SIDA traverse sans distinction les frontières géographiques, sociales ou d'âges. Nous sommes désormais tous concernés. *Que faire ?*

On sait que 20 % des cas de transmission pourraient être supprimés s'il y avait dans ces pays suffisamment de banques de sang.

On sait que, par manque de médicaments, les médecins n'arrivent pas à soigner les maladies sexuellement transmissibles qui favorisent dramatiquement la propagation du SIDA.

On sait que dans les hôpitaux africains, on manque de seringues propres ou de réactifs pour dépister la maladie.

On sait que, souvent, les messages d'information ou d'éducation restent lettre morte, faute de moyens de communication.

On sait enfin que les enquêtes épidémiologiques, qui permettent aux médecins et aux gouvernants de savoir où en est réellement l'épidémie sont insuffisantes. Notre effort doit et peut porter sur tous les fronts : banques de sang, médicaments, matériel de transfusion, seringues, préservatifs, tests de dépistage, brochures d'information, assistance technique...

Les objectifs ne manquent pas. Avec la fondation France-Libertés, je ne doute pas que la solidarité sera au rendez-vous.

(*) Présidente de la Fondation France-Libertés, 161, bd Haussman, 75008 Paris. Tél. : 42-89-81-81.

La vaccination des « paras » français

(Suite de la première page.)

Quelques mois plus tard, le professeur Zagury publiait dans la revue scientifique britannique *Nature* un article dans lequel il indiquait s'être lui-même inoculé en novembre 1986 un *« modèle expérimental de vaccin »*.

Ce vaccin, mis au point par une équipe de l'Institut américain de la santé (docteurs Bernard Moss et Robert Gallo), associe le virus de la vaccine (qui sert à la fabrication du vaccin contre la variole) à une protéine constitutive de l'enveloppe du virus du SIDA, la GP 160. Avant de s'autovacciner, le professeur Zagury avait démontré l'inocuité du vaccin sur des animaux (des babouins et des chimpanzés). Parallèlement, dix volontaires zaïrois de groupes à haut risque et un autre scientifique français, *qui s'était, par inadvertance*, blessé avec une pipette contaminée, le docteur Bernard Goussard, avaient eux aussi été vaccinés.

En juin dernier, lors de la deuxième conférence internationale sur le SIDA, qui avait lieu à Washington, le professeur Zagury avait rapporté les premiers résultats de son expérimentation : certes, la vaccination, d'ailleurs bien tolérée, avait induit l'apparition d'anticorps neutralisants protecteurs ; mais, avait déclaré le professeur Zagury, dans une proportion vraisemblablement insuffisante pour conférer à une personne vaccinée une réelle protection vaccinale.

« Ce qui était vrai il y a encore six mois ne l'est plus aujourd'hui, explique le docteur Salaün. *A l'époque, nous butions sur un obstacle : définir la nature et la dose optimale du rappel. Après bien des tâtonnements, nous pensons aujourd'hui avoir enfin trouvé la solution. »* L'antigène de rappel serait, en fait, une fraction de l'enveloppe du virus du SIDA. Il faudrait faire deux injections de rappel, un ou deux ans après la primovaccination. *« Tous ces résultats seront publiés prochainement dans une revue scientifique internationale,* poursuit le docteur Salaün. *Je peux simplement vous dire que toutes les personnes vaccinées ont présenté une séroconversion, c'est-à-dire qu'on a vu apparaître chez elles des anticorps anti-enveloppe dirigés contre le virus de la vaccine. En revanche, aucune n'a développé d'anticorps, anticorps qui auraient signé une contamination par le virus du SIDA. »*

« Audace et courage »

Pour autant, ces résultats ne signifient pas que le vaccin expérimenté au Zaïre confère réellement une protection contre le virus du SIDA. Dans l'attente des résultats définitifs, on peut cependant constater qu'il *s'agit* du premier essai jamais réalisé dans le monde sur une aussi large échelle. *« Il fallait audace et courage pour entreprendre de tels travaux,* explique le docteur Salaün. *Le fait que nous ayons pu vacciner quarante personnes est primordial. Toutes étaient volontaires à titre individuel et parfaitement informées de ce que nous allions leur faire. »* Les trente Français – parmi lesquels trois ou quatre femmes – appartiennent au personnel d'encadrement de la 31e brigade de l'armée zaïroise, basée à Kinshasa. Ces parachutistes avaient eu leur moment de gloire au moment de Kolwezi (1). *« Ils ont conservé cet esprit para,* raconte le docteur Salaün. *Quand ils ont entendu parler de cette expérimentation, ils se sont dit : « Allez, on y va », et ils ont demandé à se faire vacciner. »* Ils ont entre vingt et quarante ans, et sont officiers ou sous-officiers. Pour l'instant, les autorités médicales de l'armée française ne veulent pas confirmer cette information.

Les quarante « vaccinés » sont suivis régulièrement, chaque semaine. Outre un examen clinique, des examens biologiques sont pratiqués en permanence : dosage du taux de lymphocytes T4, recherche d'anticorps spécifiques dirigés contre le virus du SIDA, etc. Ces examens sont faits pour la plupart à Paris ou à Reims sous la direction du professeur Zagury.

Et ensuite ? *« Après avoir consulté le docteur Jonathan Mann, le directeur du programme de lutte contre le SIDA à l'OMS, nous allons devoir décider de la mise en place d'une expérimentation sur une plus large échelle. Le problème va être de trouver une population d'individus séro-négatifs mais dont on est à peu près persuadé, sur le plan épidémiologique, qu'il y aura naturellement au sein de cette population un taux de séroconversion suffisamment important pour pouvoir faire une étude comparative. »*

L'idée du docteur Salaün est simple : répartir environ six cents personnes dans deux groupes de trois cents chacun ; soumettre un groupe à une vaccination anti-SIDA et l'autre à une vaccination placebo (neutre) ; se donner ensuite plusieurs mois de recul, au terme desquels une comparaison sera faite afin de déterminer si le vaccin s'est révélé – ou non – protecteur. En sachant que les personnes soumises à ce test appartiennent à des groupes de population où la prévalence de la *séropositivité* pour le virus du SIDA est importante (à Kinshasa, la prévalence moyenne est de l'ordre de 6 % à 8 %).

« Nous attendons maintenant le feu vert du gouvernement zaïrois et du docteur Mann pour commencer cet essai », déclare le docteur Salaün. Lorsqu'on lui fait remarquer que des personnes participant à cette expérimentation pourraient contracter la maladie, le docteur Salaün répond : *« Souvenez-vous des premiers essais réalisés avec le vaccin antivariolique : il y avait eu des morts. Mais comment voulez-vous faire autrement pour démontrer l'efficacité d'un vaccin ? »*

Publication

Parallèlement à ces recherches sur un vaccin anti-SIDA, les docteurs Zagury, Lurhuma et Salaün poursuivent leurs travaux sur le traitement du SIDA. Il ne s'agit donc plus cette fois de personnes séronégatives mais d'individus atteints de SIDA. Le but de ce traitement est de renforcer les défenses immunitaires de l'organisme en multipliant de nombreuses cellules « tueuses ». Comment ? Grâce à une technique mise au point par le professeur Zagury, qui consiste à prélever sur un malade des lymphocytes T4, ceux-là mêmes qui sont attaqués par le virus du SIDA, à les activer en les infectant avec du virus de la vaccine et à les réinjecter. Une immunothérapie en quelque sorte.

Dix malades ont ainsi été traités depuis juillet 1986, précise le professeur Lurhuma. Tous ont vu leur état s'améliorer : augmentation de l'appétit, diminution de la fatigue, diminution voire disparition des diarrhées, augmentation du taux de lymphocytes T4, amélioration du rapport lymphocytaire T4/T8, etc. *« Les résultats de cette expérimentation seront publiés dans les revues scientifiques* Nature *ou* The Lancet *avant la fin de l'année ou au début de l'année prochaine »*, assure le docteur Salaün.

Bien entendu, tous ces résultats doivent être considérés avec une certaine précaution. Leur valeur ne pourra être réellement authentifiée que lorsqu'ils auront été publiés dans une revue scientifique d'audience internationale.

DANIELLE ROUARD.

(1) En vertu des accords de coopération militaire technique entre la France et le Zaïre signés en mai 1974, l'armée française fournit notamment l'encadrement et le personnel d'instruction de la 31e brigade parachutiste zaïroise. Ces militaires français de métier sous l'uniforme zaïrois ont, en particulier, participé à l'opération « Ebonite », en mai 1978, qui avait consisté à libérer environ quatre mille ressortissants européens pris en otages à Kolwezi par des dissidents katangais.

Société

JUSTICE

La réforme de l'instruction devant la commission des lois de l'Assemblée nationale

« Inapplicable, dangereuse, illogique », dit M. Jean-Louis Debré

« Je suis prêt à m'engager sur ce texte de conviction personnelle. » M. Albin Chalandon n'a pas caché sa détermination, le jeudi 26 novembre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale où il présentait son projet de réforme de la procédure de l'instruction. Le ministre de la justice n'est pas prêt – cette fois – à accepter que l'ampleur de la réforme qu'il a préparée soit restreinte par les parlementaires. Après ses échecs – ou semi-échecs – sur le code de la nationalité, la répression des trafics et usage de drogue et les prisons privées, il n'entend plus être contraint à reculer. A demi-mot, il a fait comprendre que c'est sa participation au gouvernement qui est en jeu.

Une fois encore, pourtant, son projet a été fort mal accueilli par les parlementaires de la majorité qui suivent le dossier. Lors d'un déjeuner, la semaine dernière, avec M. Jacques Chaban-Delmas, le bureau de la commission des lois de l'Assemblée avait fait part de son désaccord avec l'esprit de la réforme préparée par la Chancellerie. Le message a été transmis au gouvernement. Il n'en a pas été tenu compte, puisque ce texte, controversé, a déjà été inscrit à l'ordre du jour de la séance publique de la semaine prochaine.

Pour éviter trop de déboires à M. Chalandon, M. Jacques Toubon s'est même chargé de rappeler aux membres du RPR, commissaires aux lois, que leur groupe était *« favorable à l'esprit du projet »*, et jeudi, lors de la réunion de la commission, il a précisé que M. Jean-Louis Debré n'engageait que lui-même. La précision était utile car cet ancien juge d'instruction s'est montré particulièrment sévère pour le texte du ministre de la justice qu'il a jugé *« inapplicable, dangereux et illogique »*, et dont il a constaté qu'il n'avait *« aucun caractère d'urgence »*. Pour le député de l'Eure, c'est *« un mauvais procès fait aux juges d'instruction »*, et le projet est de nature à accroître la lenteur de la justice, et risque de faire du placement en détention *« un préjugement »*.

Les autres députés RPR qui sont intervenus ont surtout insisté sur la nécessité d'une réforme d'ensemble de la procédure d'instruction ce que ne conteste pas M. Chalandon qui a annoncé la création d'une commission d'étude sur le modèle de celle travaillant sur le code de la nationalité. S'ils se sont déclarés d'accord avec l'esprit du texte, ils ont tous souligné ses difficultés d'application. MM. André Fanton (Calvados) et Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes) ont aussi annoncé qu'ils proposeraient la création du mécanisme du *« témoin assisté »* pour éviter que quelqu'un soit inculpé au seul motif que de cette façon il puisse avoir accès au dossier. Le garde des sceaux a donné son accord à un tel ajout à son texte. En revanche, il est opposé, *« pour des raisons de principe »*, à la présence du juge d'instruction dans la chambre de mise en détention, possibilité évoquée par M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn), rapporteur du projet, et par M. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne), car a dit M. Chalandon, le juge d'instruction serait alors *« le maître de la collégialité »*.

Répondant avec vigueur aux questions des uns et des autres, le ministre de la justice n'a guère ouvert la porte à ceux qui recherchent une voie moyenne entre une opposition totale à ce projet et une acceptation pure et simple de la réforme.

Th. B.

Pierre Baptiste devant les assises de la Vienne

Les arcanes d'une faillite

POITIERS
de notre envoyé spécial

La cour d'assises de la Vienne, qui examine depuis le 25 novembre le cas de Pierre Baptiste – ce commerçant de Poitiers ayant gravement blessé un syndic à coups de fusil de chasse - n'a pas assisté à la mise en cause de la profession, comme pouvait le laisser prévoir l'attitude de la défense à l'ouverture des débats.

La journée du 26 novembre a été entièrement consacrée à l'étude des procédures soumises au tribunal de commerce de 1976 à 1984 qui concernaient Pierre Baptiste. Pendant plus de huit heures, le jury a dû s'initier aux techniques complexes du droit commercial, à son langage très particulier. Charitable, le président Arrighi interrompait régulièrement les témoins pour donner aux jurés un bref cours sur le concordat ou sur la notion de « créanciers chirographaires ». Il n'est pas sûr qu'ils aient tous assimilé les subtilités de cette procédure, mais le magistrat en semblait convaincu lorsqu'il a rassuré un juge consulaire qui s'excusait d'employer un terme juridique. *« Les jurés*, a-t-il dit, *en savent peut-être plus maintenant qu'un étudiant de troisième année de droit. »*

On avait un peu oublié en cet instant le drame survenu à l'audience du tribunal de commerce de Poitiers lorsque Me Michel Bérault, la victime, est venu à la barre le visage encore marqué par la charge de chevrotines qui lui a fait perdre un œil.

Pierre Baptiste le considère comme l'auteur de sa ruine, mais le syndic a expliqué, méthodiquement, qu'il n'avait fait qu'appliquer strictement les règles du droit. Sur un ton parfois cassant, il a considéré qu'il n'y avait rien d'anormal à ce qu'il ait été à la fois syndic et avocat de l'un des créanciers, en ajoutant : *« Tout ce que l'on peut dire sur cette question me paraît dénué de tout intérêt »*. Lorsque les avocats de la défense lui ont demandé si cette situation ne lui avait pas posé de cas de conscience, Me Bérault a seulement répondu sèchement : *« Je n'ai pas l'intention de me confesser. »*

Le syndic s'est ainsi révélé conforme au portrait que faisaient de lui les milieux judiciaires poitevins, en insistant toutefois sur sa haute compétence professionnelle. Cependant, des poursuites ont été engagées contre Me Bérault et d'autres syndics, notamment à propos de la manière dont ils bénéficiaient des intérêts produits par les fonds qui leur étaient confiés. Sur le plan disciplinaire, un blâme a été prononcé en octobre 1985, mais la plupart des procédures pénales ont abouti à des relaxes, et la Cour de cassation doit encore se prononcer sur l'une d'elles. *« Il est possible que M. Baptiste considère que j'ai gagné trop de procès, je n'y peux rien »*, a conclu le syndic.

Parmi les témoins, pour la plupart juges consulaires, l'ancien président du tribunal de commerce, M. Pierre Raul, a rappelé que sa juridiction *« a fait preuve de beaucoup d'indulgence »* envers M. Baptiste. Mais ce dernier a écouté toutes les dépositions en conservant l'attitude de victime persécutée qu'il a adoptée *depuis le début du procès*. A l'entendre, les magistrats de commerce ne sont pas ses seuls tourmenteurs puisqu'il y ajoute le Rotary Club de Poitiers, *« société secrète qui peut beaucoup de choses, puisque, au cours des repas hebdomadaires, on y décide de la vie et de la mort des gens... »*

MAURICE PEYROT.

A la cour d'appel

La corruption ou la simple « ânerie » d'un conseiller de Paris

Au moment où M. Chirac recevait à Matignon les chefs des cinq principaux partis venus parler du financement des formations politiques et du patrimoine de leurs dirigeants, la onzième chambre de la cour d'appel de Paris se livrait à une séance de travaux pratiques sur le même sujet en examinant l'affaire Dangles.

Conseiller RPR du quatorzième arrondissement de Paris, M. Dangles a été condamné pour corruption passive, le 7 mai 1987, par la dix-septième chambre correctionnelle. L'une de ses électrices, Mme Fortunée Martchilli, expulsée par la rénovation urbaine qui frappait son quartier, l'accusait de lui avoir soutiré une enveloppe de 5 000 F en échange de la promesse d'un logement. Le tribunal, jugeant les faits établis, avait prononcé contre M. Dangles un mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende. Ce dernier n'en a pas moins conservé son bureau à la mairie de Paris, ses fauteuils d'administrateur dans deux sociétés de gestion immobilière de la ville et, apparemment, la confiance du maire, M. Chirac. En revanche, un autre conseiller du quatorzième arrondissement de Paris, ancien député RPR et aujourd'hui barriste résolu, M. Yves Lancien, lui voue une animosité sans faille. Lorsque M. Lancien a appris que M. Dangles avait pu soutirer 5 000 francs à une habitante, il n'a eu de cesse de le faire traduire devant les tribunaux. La lutte interne qui, à cette occasion, s'est manifestée au sein du RPR parisien s'est soldée par l'éviction de M. Lancien.

A l'audience d'appel, face au président M. Jean Schewin, M. Dangles n'a pas nié avoir reçu de Mme Martchilli la fameuse enveloppe.

« J'ai fait une ânerie, reconnaît l'élu, *mais je ne lui ai rien demandé, et, surtout, rien promis. Elle a laissé l'argent sur mon bureau en me quittant. Je lui ai dit que je le remettrai à notre journal local. Je ne vois pas comment on peut accepter de l'argent contre un service. Ça n'a aucun sens. »*

Apparemment peu concerné par le débat qui agite la classe politique à propos de l'argent des élus, Me Hervé Cren, avocat de M. Dangles, a estimé que *« cette affaire n'a aucun intérêt ni sur le plan des faits ni sur le plan du droit. Mme Martchilli n'a jamais dit avoir remis à mon client de l'argent pour être relogée. Dans ses dépositions, elle a dit que c'était pour ses cigarettes et ses dépenses courantes. Jamais je n'aurais imaginé qu'une affaire de cette sorte arrive devant le tribunal, pour une somme dérisoire de 5 000 francs. On ne se compromet pas pour une telle somme. Il n'y avait pas d'intention délictueuse de la part de mon client lorqu'il a accepté l'argent, et il n'a jamais promis de logement en échange. Les éléments de la corruption ne sont pas réunis. »*

L'avocat général, M. Jean-Pierre Pomier, ne dira pas autre chose. Pour lui, la corruption suppose la conclusion d'un pacte préalable accompagné d'une intention frauduleuse, et ces deux éléments ne lui paraissent pas réunis.

Alors ? Relaxe ?

GEORGES MARION.

Poursuivi à Vesoul après deux décès

Un médecin-chef de maternité est relaxé

Le tribunal correctionnel de Vesoul a relaxé, jeudi 26 novembre, le docteur Paul Maire, médecin-chef de la maternité de Gray (Haute-Saône), qui avait comparu devant lui, le 8 octobre, prévenu du délit d'homicide par imprudence (*le Monde* du 10 octobre). Il avait été reproché au docteur Maire une série de négligences et aussi une attitude indécise lors de l'accouchement de Mme Radhia Slimani, qui devait mourir, le 9 janvier 1986, ainsi que le nouveau-né qu'elle mettait au monde.

L'accusation était particulièrement fondée sur le témoignage de deux sages-femmes de la maternité qui avaient relaté les circonstances dans lesquelles Mme Slimani, arrivée dans l'établissement vers minuit, resta plusieurs heures avant que soit prise la décision de pratiquer une césarienne.

De son côté, l'expert désigné par le juge d'instruction, le professeur Jean-Henri Soutoul, avait fait état dans son rapport de plusieurs *« erreurs flagrantes »* et parlé d'un *« manque de vigilance »* ainsi que du *« non-respect des règles de l'art »*. Cependant l'expert notait que le défaut de surveillance constaté n'était pas la *« cause déterminante du décès »*.

Le jugement du tribunal, reprenant en cela l'argumentation qu'avait développée Me François Sarda, défenseur du docteur Maire, tout en considérant que le médecin a effectivement commis des erreurs et des fautes, estime qu' *« il n'existe pas de liens de causalité entre les fautes commises et les décès de Mme Radhia Slimani et de son enfant »*.

Le procureur de la République, qui avait requis une condamnation d'un an de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende, estimant *« extrêmement graves les fautes commises »*, a interjeté appel de ce jugement.

● **Extradition d'un Basque vers l'Espagne.** – Francisco « Patxi » Imas-Martiarena, vingt-huit ans, basque espagnol et membre présumé des commandos autonomes anticapitalistes (CAA) a été extradé, jeudi 26 novembre, de France et remis aux autorités espagnoles. Recherché par la police de ce pays pour sa participation à plusieurs attaques à main armée ainsi qu'à divers attentats, le militant basque faisait l'objet, de la part des autorités espagnoles, d'une demande d'extradition, après son arrestation, le 4 septembre 1986, à Bayonne. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau avait donné un avis favorable à cette extradition, le 11 février 1987.

Le procès du dopage à Laon

Une seule peine de prison ferme contre un coureur cycliste

Le tribunal correctionnel de Laon a rendu, jeudi 26 novembre, son jugement dans le procès intenté à des coureurs cyclistes amateurs accusés de s'être dopés avec l'aide de médecins et de pharmaciens, au total soixante-deux prévenus (*le Monde* des 14, 15 et 17 octobre).

Une seule peine de prison ferme a été prononcée. Elle vise le coureur Eric Ramelet, convaincu de falsification d'ordonnance et de revente de plus d'un millier d'ampoules de Tonédron : il a été condamné à dix-huit mois de prison dont deux avec sursis et à 500 francs d'amende.

Le médecin d'Eric Ramelet, le docteur Christian Bador, qui fournissait les ordonnances au coureur, a été condamné à dix-mois de prison avec sursis, 40 000 F d'amende et deux mois d'interdiction professionnelle, et le pharmacien qui avait délivré les produits, M. Alfred Pavot, à trois ans de prison avec sursis, trois ans d'interdiction d'exercice et 50 000 F d'amende ; M. Gilles Lebas qui était son préparateur a été condamné à deux ans de prison avec sursis, 10 000 F d'amende et deux mois d'interdiction.

Pour les autres médecins, les peines s'échelonnent de huit mois à un an de prison avec sursis ; de 30 000 à 50 000 F d'amende et de un à deux mois d'interdiction professionnelle. Plusieurs pharmaciens ont été relaxés, d'autres condamnés à des amendes de 3 000 à 6 000 F. Les peines prononcées contre les coureurs amateurs considérés comme de simples utilisateurs de produits dopants vont de trois à quinze mois de prison avec sursis et de 2 000 à 4 000 francs d'amende.

L'échelle des peines fait apparaître que le tribunal a choisi de frapper plus sévèrement les pourvoyeurs que les utilisateurs de produits dopants.

Dans ses attendus, le tribunal a écarté la présomption d'ignorance du danger, que présentent certains produits invoquée, par certains médecins.

Retenant l'usage d'ordonnances *« fictives ou de complaisance, établies au mépris de la réglementation »* et de *« prescriptions injustifiées »*, le tribunal affirme que les médecins *« ont failli gravement à leur mission préventive et éducative en mettant en péril la santé de leurs patients »*. En ce qui concerne la culpabilité des pharmaciens, le jugement invoque la *« réglementation rigoureuse qui régit la délivrance des produits inscrits au tableau B »*.

Le tribunal précise enfin que *« les méfaits du dopage ne sont plus à démontrer »* et que *« sa pratique n'est pas l'apanage des cyclistes amateurs impliqués dans cette affaire »*, renvoyant ainsi la balle dans le camp du sport professionnel.

● **Frédéric Oriach écroué.** – Frédéric Oriach, le *« militant d'ultra-gauche anti-impérialiste pro-palestinien »*, a été inculpé, vendredi 27 novembre, d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, et écroué, par *M. Gilles Boulouque, juge d'instruction* à Paris. Frédéric Oriach avait été interpellé le 23 novembre par la DST à son domicile de Chelun, près de Rennes (Ille-et-Vilaine). Les policiers avaient *découvert dans sa maison* une liste de noms de fonctionnaires de police, de magistrats et de responsables de la lutte antiterroriste au ministère de l'intérieur, ainsi qu'un *plan du palais de justice de Paris*.

C'est dans ce palais de justice que Frédéric Oriach doit comparaître le 2 décembre prochain, pour y répondre d'une *« apologie du crime de meurtre »* fondée *sur des propos* exprimés par lui au sujet de l'assassinat de l'ingénieur général de l'armement René Audran, revendiqué par Action directe.

Hors concours

C'est un larcin peu banal qui a été commis dans l'après-midi du mercredi 25 novembre au Musée d'histoire contemporaine (Hôtel national des Invalides), à Paris. Après avoir dévissé une vitrine, les voleurs se sont emparés d'un original du menu offert le 23 juin 1917 par les autorités militaires de Paris au général américain Pershing. Pour Mme Cécile Coutin, conservateur de ce musée, aucun doute n'est permis : ce vol est la conséquence du concours sur les vins actuellement organisé par *le Monde*. La question no 20 de ce concours – l'une des plus difficiles – porte en effet sur le vin de Bourgogne qui fut servi lors du repas de 1917.

« Nous avons depuis plusieurs semaines un nombre important de communications téléphoniques à cause de cette question, nous a expliqué Mme Coutin. *Nous devons en outre répondre à un abondant courrier sur ce même sujet et notre exposition « Les images de 1917 » connaît une affluence tout à fait inattendue. »* Elle espère que, dès la clôture du concours et la proclamation des résultats, les voleurs auront l'élégance de retourner l'unique original de ce menu. Ils pourraient d'ailleurs le faire dès maintenant puisque une photocopie de ce précieux document figure dans le catalogue de l'exposition.

J.-Y. N.

DÉFENSE

La France, le Canada et la RFA produiront un système de surveillance du champ de bataille

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le Canada, la France et l'Allemagne fédérale ont signé, mercredi 25 novembre à Montréal, un contrat pour la production d'un nouveau système de reconnaissance militaire à télécommande et sans pilote pour le champ de bataille. Ce système, baptisé CL-289, est une version améliorée du CL-89 fabriqué par la société montréalaise Canadair et utilisé depuis une quinzaine d'années par les armées française, britannique, ouest-allemande et italienne. *Il* entrera en service en 1990 en RFA et l'année suivante en France pour donner des moyens d'observation du système nucléaire préstratégique *Hadès. Le Canada n'a pas prévu de* l'acheter pour le moment.

La pièce maîtresse de ce nouveau système est un engin de 5 mètres de long muni d'un petit turboréacteur. *Son rayon d'action* est de 150 kilomètres au lieu de 70 kilomètres pour le CL-89, moins rapide. Lancé à partir d'un camion, par une fusée d'appoint, l'engin suit une trajectoire programmée à l'avance par ordinateur en fonction des reliefs du terrain à reconnaître.

Durant son vol à basse altitude, il espionne, de jour comme de nuit, le *dispositif adverse au moyen d'un* appareil photographique et d'un scanner à infrarouges. Ce dernier appareil, mis au point en France par la Société anonyme de télécommunications (SAT), *transmet des images* vidéo en temps réel vers un camion récepteur. Une fois sa mission terminée, l'engin, réutilisable, revient à son point de départ où il doit atterrir en douceur grâce à un système de parachutes et de coussins d'air.

MARTINE JACOT.

[Avec le radar Orchidée monté sur un hélicoptère Super-Puma et l'engin CL-289 de reconnaissance sans pilote, l'armée de terre française disposera d'un système complet de surveillance du champ de bataille pour l'engagement de sa force d'action rapide (FAR) et de ses missiles nucléaires préstratégiques Hadès qui ont besoin de recevoir des renseignements précis, avant toute intervention sur un théâtre extérieur d'opérations.]

L'Espagne achète à la France dix-huit hélicoptères Super-Puma

L'Espagne vient de signer avec la société française Aérospatiale un contrat pour la vente et l'assemblage, par la société espagnole de construction aéronautique CASA, de dix-huit hélicoptères de transport Super-Puma AS-332 B destinés à l'armée de terre espagnole. Ce contrat comprend la livraison, à compter du 7 décembre prochain, de six appareils et le montage en Espagne, à partir de juin 1988, de douze autres hélicoptères du même type.

Le contrat prévoit des compensations industrielles et technologiques, pour une valeur de 40 % du montant total de la transaction, consenties par le constructeur français à la société aéronautique espagnole. Le marché porte sur environ 950 millions de francs.

Selon la société CASA, les transferts technologiques et les compensations industrielles porteront sur l'assemblage en Espagne par la CASA de cinquante Super-Puma (destinés à d'autres clients), ainsi que sur la fabrication d'éléments d'empennage et de transmission pour ces appareils, de trains d'atterrissage pour les hélicoptères de combat Gazelle, et sur le montage, puis la révision, des turbines de type Makila dont sont équipés ces appareils.

Le Super-Puma est un hélicoptère de transport et de manœuvre qui peut décoller avec un poids en charge de 9 tonnes et emporter un équipage de trois hommes avec vingt personnes à son bord. – *(AFP.)*

RELIGIONS

Une rencontre internationale reportée

Nouvel accroc dans les rapports judéo-chrétiens

Prévue depuis un an et demi, une importante réunion judéo-chrétienne, qui devait avoir lieu du 14 au 17 décembre à Washington, vient d'être reportée *sine die*. Il s'agissait de la treizième assemblée, depuis sa création en 1971, du Comité international de liaison entre l'Eglise catholique et l'International Jewish Committee on Interreligious Consultations (1). Cette rencontre *devait notamment aborder la question* de la préparation par le Saint-Siège d'un document sur l'holocauste.

Deux raisons expliquent cet ajournement. La première est liée aux remous provoqués dans le monde juif, surtout américain, par un entretien *« à bâtons rompus »* du cardinal Ratzinger avec l'hebdomadaire catholique italien *Il Sabato ;* la seconde tient à des divergences au sein de l'organisation internationale juive, partenaire traditionnelle du Vatican pour toutes les questions religieuses. Il y a peu encore, le 1er septembre à Castelgandolfo, elle avait été reçue par le pape pour un long entretien, jugé de part et d'autre amical.

Dans l'article contesté, le cardinal Ratzinger avait repris l'idée selon laquelle l'identité chrétienne est l'accomplissement de l'identité juive : *« La direction théologique* (que le pape donne au dialogue judéo-chrétien) *comporte implicitement notre unité dans la foi d'Abraham et la réalité de Jésus-Christ en qui, pour nous, la foi d'Abraham trouve son achèvement. »* Et le responsable des questions doctrinales au Vatican reprenait la formule d'Edith Stein, carmélite béatifiée le 1er mai dernier par Jean-Paul II à Cologne, disant après sa conversion : *« Maintenant je sais que je suis devenue totalement juive. »*

Président de la commission romaine pour les *relations avec le judaïsme*, le cardinal Willebrands a publié une mise au point, le 10 novembre, en accord avec le cardinal Ratzinger. Il semble cependant que le report de la réunion de Washington soit dû davantage à des dissensions internes à l'International Jewish Committee. La principale des cinq organisations qui le composent, le Synagogue Council of America, traditionnellement présidé par un juif orthodoxe, fait pression pour que la présidence de l'organisme fédératrice cesse d'être tournante et soit régulièrement confiée à un « orthodoxe ». Les difficultés récentes du dialogue judéo-chrétien (*affaire Edith Stein* et visite de M. Waldheim au Vatican) ont encouragé ce durcissement de la position juive. Le Synagogue Council of America avait boycotté la rencontre de Miami avec le pape le 9 septembre dernier. Actuel président de l'International Jewish Committee, le rabbin Mordechai Waxman qui devait terminer son mandat en juin dernier, s'est vu prier de le prolonger jusqu'en décembre.

H. T.

(1) Cet organisme réunit le Congrès juif mondial, le Synagogue Council of America, l'American Jewish Committee, l'Antidiffamation League of B'naï Brith et le Comité interreligieux d'Israël.





ÉDUCATION

Les manifestations contre le budget de l'enseignement ont surtout réuni des lycéens

Plusieurs manifestations de protestation contre l'insuffisance du budget de l'enseignement ont eu lieu, jeudi 26 novembre, à Paris et dans plusieurs villes de province. Alors que le Comité national de liaison des universités annonçait une mobilisation étudiante, ce sont surtout des lycéens qui sont descendus dans la rue : cinq mille à Paris, deux mille à Lorient, où la majorité des lycéens étaient en grève, un millier à Charleville et Mulhouse, plusieurs centaines à Orléans, Bourges, Tours, Châteauroux, Lille, Douai, Lens et Béthune. En revanche, à Montpellier (mille manifestants) et surtout à Lyon (trois mille), les étudiants étaient majoritaires. Réunis dans la nuit de jeudi à vendredi à Paris, des lycéens ont annoncé une nouvelle journée nationale pour le lundi 30 novembre, marquée par une manifestation à Paris.

Cinq mille jeunes ont essayé jeudi 26 novembre, de rejouer la révolte de l'automne 1986 dans les rues de Paris. Mais tous les éléments s'étaient ligués pour affadir la comparaison. Le ciel était d'étain et l'asphalte luisait sous un mauvais crachin ; les étudiants, peu visibles dans un cortège essentiellement composé de lycéens. Et surtout manquait une véritable accroche, un bon projet de loi pour focaliser une rébellion...

Faute de « projet Devaquet », le Comité national de liaison des universités, animé par des militants proches de l'Union des étudiants communistes, de l'UNEF-SE et quelques indépendants, avait jeté en pâture le projet de loi de finances1988 pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Ce « *budget de misère* », cible annuelle de syndicats comme la CGT, le SNES (FEN) et le SGEN-CFDT, représentés par des délégations symboliques, a aussi fait « tilt » auprès de nombreux lycéens exaspérés par leurs mauvaises conditions d'études.

« *Les profs sont incompétents, le matériel est pourri et il pleut dans la cantine. On nous enseigne la dactylo sur des machines vieilles de quinze ans, celles où on se coince les doigts entre les touches* », résumait une lycéenne de Tremblay-lès-Gonesse, section sanitaire et sociale. « *Les plafonds s'effritent et nous sommes quatre par ordinateur* », répondait en écho une élève de terminale de Châtenay-Malabry qui réclamait à tue-tête « *du fric pour les bahuts et les facs* ».

La misère des facs, pourtant réelle dans bien des cas, a curieusement fait beaucoup moins recette que le délabrement des lycées. Les étudiants ne se sont guère mobilisés, en dépit de l'appel lancé par l'UNEF-SE, désorientés sans doute par la multiplicité des manifestations organisées en cet automne-anniversaire. Pourtant, remarquait une étudiante de Jussieu, « *nous sommes quatre-vingts dans certains TD, et les derniers arrivés doivent écouter le cours debout, les bibliothèques universitaires sont lamentables, alors que l'Etat engloutit des milliards pour la guerre* ».

Le parallèle entre le budget de l'école et celui des armées inspirait en effet les slogans les plus populaires : « *On veut des profs, pas des canons* », « *des sous, pas des sous-marins* », et jusqu'au refrain évoquant « *le missile dans le cul qui m'empêche d'étudier* » qui fit frémir d'horreur les passants du faubourg Saint-Germain...

Parvenus au terme de leur parcours, non loin du ministère de l'éducation nationale, les manifestants *ont hésité* un temps avant de se disperser. Etait-ce seulement la fin du premier acte ? Les organisateurs, confiants, ont promis une prochaine grande mobilisation. Un étudiant adjurait les lycéens de venir « *faire débrayer* » sa fac. Un lycéen hilare proposait même de poursuivre la marche, « *comme en 1986* », jusqu'à l'Assemblée nationale, malgré les gendarmes mobiles... avant d'être happé à son tour par la première bouche de métro venue.

PHILIPPE BERNARD.

Trois familles, trois tactiques

L'HÉSITATION des étudiants à se mobiliser et à s'engager à fond dans un mouvement pour la revalorisation du budget des universités n'est pas surprenante.

Elle tient d'abord à la division et à la concurrence entre les trois principales mouvances politiques et syndicales de gauche présentes dans les universités : la majorité de l'UNEF indépendante et démocratique, proche du Parti socialiste ; l'UNEF-Solidarité étudiante, animée par des étudiants communistes ; enfin un pôle plus composite regroupant les militants trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) qui constitue la minorité de l'UNEF-ID ainsi que des militants indépendants très actifs dans l'organisation des Etats généraux à Paris-VIII au printemps dernier, et dont certains animateurs soutiennent désormais la candidature de M. Pierre Juquin.

Depuis deux mois, chacun s'efforce d'occuper le plus largement possible le terrain étudiant. L'UNEF-ID a fixé, dès septembre, une échéance majeure : la manifestation contre le racisme organisée le 29 novembre avec SOS-Racisme. Elle y a ajouté une critique en règle sur les conditions de la rentrée universitaire et la faiblesse du budget de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 13 novembre). L'UNEF-SE de son côté a tout misé sur le budget de l'enseignement supérieur pour tenter de cristalliser un mécontentement latent des étudiants quant à la situation matérielle des universités. C'est à son initiative qu'un Comité de liaison national, réuni à Censier il y a une dizaine de jours, a appelé aux manifestations du 26 novembre. Une initiative approuvée par les militants de la LCR, soucieux de ne pas laisser à l'UNEF-SE le monopole des actions « à la base ».

Les enchères vont monter

Ces rivalités d'états-majors expliquent, pour une bonne part, la réticence de la grande masse des étudiants, particulièrement sensibles l'an dernier aux risques de manipulation politique. Or les enchères vont continuer à monter dans les prochains jours. Dès le 30 novembre, l'UNEF-ID va diffuser dans les universités une lettre ouverte à M. Valade, ministre de l'enseignement supérieur, pour dénoncer la pénurie budgétaire et pour demander le « *maintien de la session de septembre des examens* », dont un rapport de l'inspection générale de l'administration propose la suppression, selon le syndicat. D'autre part, M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, entend développer ces arguments lors d'une entrevue officielle avec M. Valade, le 10 décembre.

L'UNEF-SE, *forte de ce qu'elle estime être le succès des manifestations du 26 novembre, est de son côté bien décidée à accentuer la* mobilisation dans les universités et à structurer le « mouvement ». Elle l'a bien montré dans la nuit du 26 au 27 novembre, lors d'une réunion d'un nouveau Comité national de liaison. En l'absence de la majorité de l'UNEF-ID et malgré l'opposition des militants de la LCR et des étudiants de Paris-VIII, qui estimaient que la situation n'est pas suffisamment mûre, elle a fait adopter, par 80 voix contre 32, une motion appelant à créer partout des « *comités de lutte coordonnés par une structure de liaison nationale de quinze membres* » et à « *continuer la lutte pour faire craquer Valade et Monory* ».

Trois démarches se côtoient donc et risquent de désorienter plus encore les étudiants. D'un côté, l'UNEF-ID entend renforcer après la manifestation antiraciste du 29 novembre son image de premier pôle de mobilisation des étudiants et sa capacité à présenter directement au gouvernement leurs revendications. De l'autre côté, l'UNEF-SE estime la situation favorable à l'émergence d'un « *mouvement* » de même ampleur que l'an dernier. Enfin, les militants de la LCR et les indépendants constatent, amers, que le « verrouillage » du comité de liaison par les étudiants communistes interdit de réunir les deux conditions nécessaires à la réussite d'un véritable mouvement : indépendance et unité.

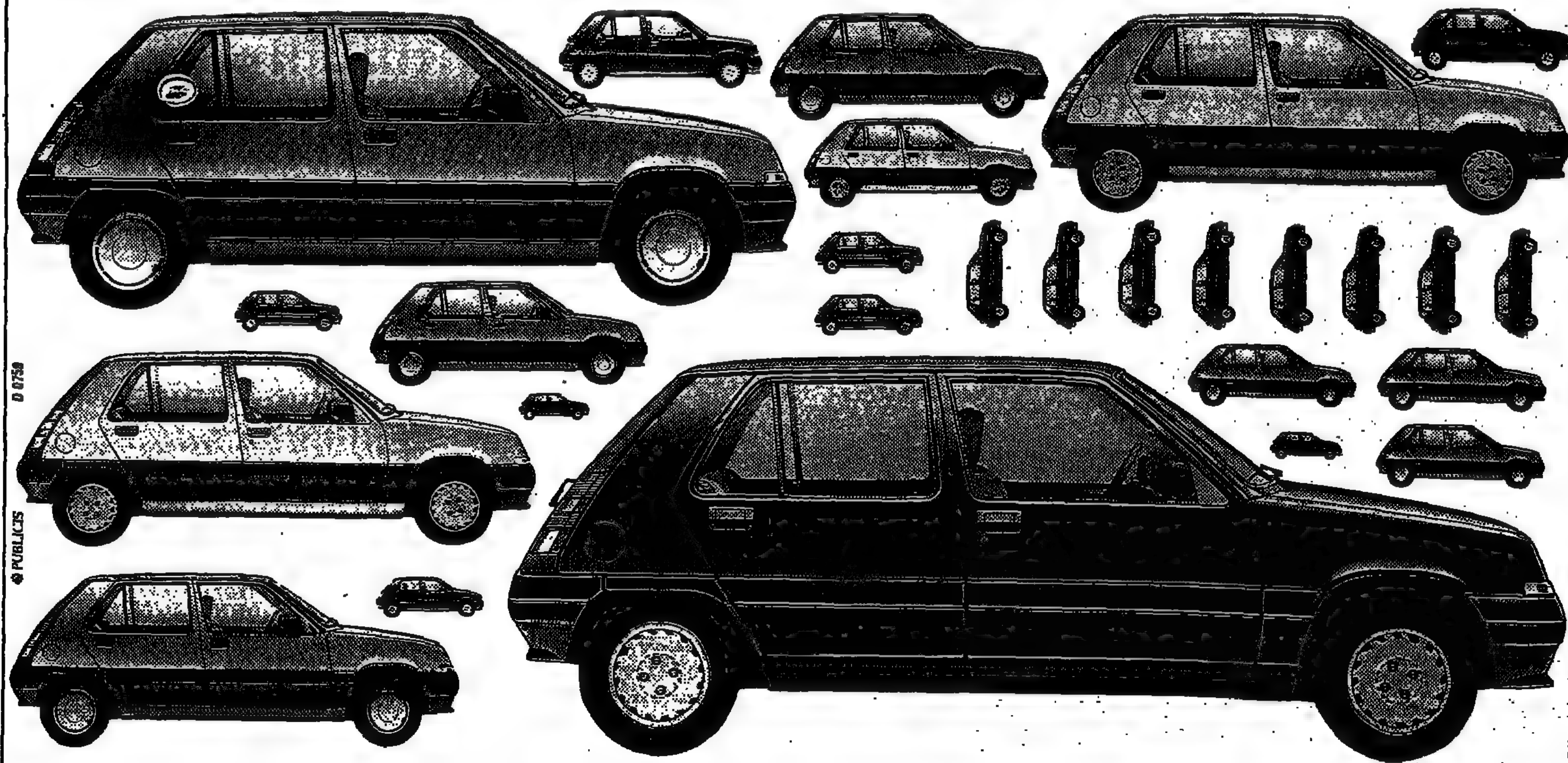
GÉRARD COURTOIS.

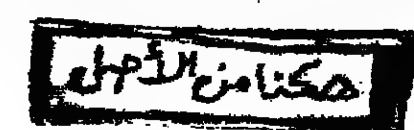
ENVIRONNEMENT

Nouvelle fuite chimique dans une usine Sandoz

Série noire pour le groupe chimique suisse Sandoz : le 23 novembre dernier un incident survenu à l'usine de Huningue (Haut-Rhin) provoquait une fuite d'acide chlorydrique gazeux dans l'atmosphère (*le Monde* du 25 novembre. Or, jeudi 26 novembre, à 3 h 30, l'usine de Muttenz, près de Bâle en Suisse, a déversé accidentellement 900 litres de solvant (acétate d'éthyle) dans le Rhin. Si le produit, qui s'est vite dissous dans le fleuve, est estimé « *non dangereux* », la polémique porte sur la lenteur avec laquelle les Suisses ont signalé l'accident.

Le préfet du Haut-Rhin, M. Claude Guizard, de même que le ministère de l'environnement français, M. Alain Carignon, reprochent aux autorités du canton de Bâle de les avoir « *avertis tardivement* » — avec trois heures et demie de retard — de cette pollution.





(Publicité)

L'EUROPE ET LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

2e FORUM INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS
FIDEL 87
INTERNATIONAL FORUM ON LEISURE EQUIPMENT

CANNES
14, 15, 16 DÉCEMBRE 88
PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS

Ce supplément a été réalisé par les Publications du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris, téléphone (1) 42.96.15.50, à l'occasion du Fidel 87.

LES MARCHÉS DES LOISIRS

Au-delà de la difficulté de définition du champ des loisirs, de son poids économique relativement imprécis, de l'évolution des pratiques et de l'attente des clientèles, les projets nouveaux se multiplient tandis que plane une sourde incertitude sur leur rentabilité: qu'est-ce qui fait courir investisseurs, gestionnaires, collectivités locales et consommateurs?

Loisirs, temps libre, détente, autant de mots qui s'enchevêtrent, se prennent les pieds dans le tourisme, se noient dans les statistiques. Au point que le BIPE et la COFREMCA, tous deux centrés sur l'analyse des phénomènes structurels affectant la société, l'économie, la technologie et la démographie ont décidé de collaborer pour éclairer opérateurs et collectivités sur les perspectives réelles des marchés des loisirs.

Le temps du temps libre

La première difficulté apparaît, malgré l'abondante littérature sur le thème, dans la recherche d'une définition qui puisse mettre d'accord hommes politiques, statisticiens, employeurs, syndicats, mouvements associatifs et exploitants. Dans sa réflexion sur le thème: «Où est passé le temps libre?», le BIPE conseille d'éviter «d'accoler sous autre forme de procès deux concepts aussi redoutables que le "temps" et la "liberté".».

Faute de mieux, nombreux sont ceux qui définissent le temps libre... par opposition au temps de travail (professionnel et /ou domestique): ce serait donc le temps qu'il reste –«pour soi»–, une fois déduit le travail professionnel, le travail domestique, le sommeil, la toilette, etc. Et cette définition, en négatif du travail, explique sans doute que cette civilisation des loisirs - qui nous est promise depuis des décennies - soit étroitement associée au mythe de la société postindustrielle.

Depuis 1975, en France comme dans la plupart des pays européens, le temps de travail a diminué: selon les pays, cette baisse représente entre 10% et 14% en volume. On enregistre le même phénomène de baisse en volume, côté travail domestique, notamment avec le développement continu de l'électro-ménager et de l'alimentation rapide (surgelés, etc); en revanche, le temps consacré à l'amélioration de l'environnement domestique, de l'habitat s'accroît, sans que l'arbitrage entre tenants et opposants de l'inscription du bricolage et jardinage sur les registres des loisirs ait été clairement rendu.

Faiblesse de la croissance économique et poursuite des efforts de productivité ont, en Europe, provoqué une diminution remarquable du volume de travail et donc une augmentation du «temps à soi». Mais, faut-il le rappeler, cette évolution est très inégalitaire.

Le temps des inégalités

En effet, cette diminution du temps de travail a «profité» davantage aux jeunes et aux vieux qu'aux personnes d'âge mûr (25/55 ans), aux hommes qu'aux femmes, aux qualifiés qu'aux déqualifiés. C. Presvelou constatait dans son étude sur les Pays-Bas qu'en 1980, si un Néerlandais disposait en moyenne de 46 heures hebdomadaires de loisirs, il en disposait en fait d'autant moins qu'il était une femme (44 h contre 49 h), un jeune (41 h pour les 12/19 ans, 60 h pour les plus de 60 ans), un actif (40 h contre 65 pour un inactif), un membre d'un grand ménage (55 h pour un «mono» contre 43 h pour une famille avec enfant jeune). Une approche qui pondère les espérances d'une augmentation parallèle des marchés des loisirs car les jeunes sont peu solvables, les vieux culturellement encore peu habitués aux loisirs, les déqualifiés plus centrés sur le «chez-soi»...

Et la «crise» de ces dernières années avec ses conséquences économiques (limitation de la progression du pouvoir d'achat, chômage, etc.) modifie encore le paysage des loisirs. Ainsi, alors que - selon le BIPE - en 1977, près de deux tiers des Européens souhaitaient davantage de temps libre que de salaires, ils sont aujourd'hui 3 sur 4 à préférer davantage d'argent!

Le temps des loisirs à la maison

Essayons donc d'apprécier si l'évolution vers une civilisation des loisirs apparaît dans la consommation des ménages comme dans les investissements des collectivités.

Sur ce dernier point, les études ne sont guère productives: outre des résultats anciens ne rendant pas compte du phénomène actuel de réorientation des équipements des collectivités, la décentralisation ne vient pas, en ce domaine, favoriser la tâche des observateurs. L'absence de tutelle conduit à une méconnaissance de ce qui se construit... ou se ferme en France! Côté dépense des ménages, l'appréciation des dépenses de loisirs donne lieu à des interprétations différentes. L'INSEE en a une approche assez large puisqu'il intègre



les dépenses liées au bricolage, mais aussi les fleurs, les animaux domestiques et laisse curieusement solidaire les jeux et les jouets et la puériculture. En outre, la comptabilité nationale n'isole pas, pour les voitures, motos et autres services de transports, les hôtels, cafés et restaurants, la part qui incombe aux dépenses de loisirs. Après un difficile nettoyage statistique, le BIPE relève que, de *1977* à 1986, les ménages français ont consacré une part moindre de leurs dépenses aux loisirs (cf. tableau ci-après):

LES LOISIRS EN FRANCE EN 1986 *(Consommation des ménages)*

PRODUITS	Milliards de F.	% consommation 1986	1977
LOISIRS DU DEDANS	108,4	3,68	3,80
• Machines récréatives (radio, TV, Hi-fi, etc.)	28,6	0,97	1,13
• Programmes			
Écrits (livres, journaux, etc.)	46,5	1,58	1,13
Audio-vidéo	8,7	0,29	0,25
Jeux, jouets (incl. puériculture)	15,2	0,52	0,67
• Services			
Redevance radio/TV	9,4	0,32	0,26
LOISIRS DU DEHORS	47,9	1,63	1,78
• Cinéma (services)	4,4	0,15	0,29
• Spectacles, jeux de hasard (services)	25,4	0,86	0,87
• Sports (services)	5,7	0,19	0,15
• Articles de sports, bateaux, caravanes	12,6	0,43	0,61
Total Loisirs	156,3	5,31	5,57
VACANCES ET COURTS SÉJOURS DES FRANÇAIS EN FRANCE	130,8	4,44	4,24
• Vacances d'été	73,5	2,50	2,71
• Vacances d'hiver	35,7	1,21	0,93
• Courts séjours	21,6	0,73	0,60
(pour mémoire estimation vacances à l'étranger: 30 milliards de francs)			
FONCTIONS			
• Matériel et articles récréatifs	100,8	3,40	3,74
• Services de loisirs, spectacles, culture	57,6	1,96	1,90
• Livres, journaux, etc.	46,5	1,50	1,50
Sources: BIPE, INSEE, etc. Total	204,2	6,93	7,14

• si l'on parle «produits», alors que le budget consommation loisirs pesait 5,57% en 1977, il ne représente plus que 5,31% en 1986;
• si l'on parle «fonctions», ces chiffres sont respectivement de 7,14% en 1977 et de 6,93% en 1986.

Seule éclaircie dans ce paysage en dépression, malgré le tassement des vacances d'été, le BIPE relève que les dépenses consacrées aux courts séjours et aux vacances ont légèrement progressé: de 4,24% en 1977 à 4,44% en 1986.

En outre, Francoscopie, comme le BIPE, relève une certaine dynamique de la consommation des loisirs liée à une baisse de leurs prix relatifs permettant une progression en dépenses à prix constant. Cette baisse des prix relatifs s'explique par la part importante prise dans le poste loisirs par les machines récréatives (radio, Hi-fi, TV) dont les prix diminuent ou, par exemple, de nombreux services mis à disposition à des prix inférieurs au prix du marché (ex: apport des recettes publicitaires au budget de la télévision, importantes subventions publicitaires aux sports, influence de sponsoring, etc.).

Plusieurs observations peuvent être faites si l'on veut bien observer ces évolutions de plus près:
• les loisirs du «dedans» (69% du total des dépenses loisirs des ménages) sont mieux orientés. Même s'ils reculent très légèrement (–3%) dans la part des dépenses en monnaie courante, ils bénéficient d'un très net avantage du côté des prix relatifs et ainsi progressent fortement en monnaie constante (+17%);
• en revanche, les loisirs du «dehors» (31% du total) voient leur part des dépenses chuter en monnaie constante (–8%) et plus encore en monnaie constante (–18%): cela est dû à la baisse continue du cinéma et d'équipements en articles de sports, bateaux, caravanes;
• en ce qui concerne les services (29% du total), ils progressent dans la part du budget des ménages (+8%); mais la hausse des prix relatifs (+14%) étant plus forte, la part en monnaie constante diminue (–6%); on notera que les sports sont très bien orientés (+28% en valeur) ainsi que les jeux de hasard. Des résultats qui ne surprendront pas les analystes du comportement des Français face aux loisirs.

Le temps de la fiction

Considérant que, pour la première fois en 1985, la France a passé plus de temps à la chaîne télévisuelle qu'au travail professionnel, certains s'interrogent sur l'influence de ce temps d'exposition à la fiction sur nos comportements ludiques. Pour Bernard Preel, «ce bain d'images fictives et souvent sophistiquées nourrit un besoin de spectacle, de mise en scène, de surnaturel». Aussi notre quête renouvelée d'une sensation de plaisir (et en corollaire l'inadaptation des vieux équipements collectifs comme les piscines) impose aujourd'hui des «paradis artificiels» sur fond de bulle tropicale (le Club Méd' à Vienne ou plus près de nous, la nouvelle génération de centres aquatiques), de «luna-parks high tech» associés à une nouvelle célébration de la forme. Le modèle de vacances s'est peu à peu effrité alors que la demande est tentée par la polyvalence: plusieurs petites vacances par an (27% des Français partent au moins deux fois par an en vacances), plusieurs activités de loisirs mais pratiquées de façon occasionnelle. L'étude réalisée par le ministère de la Culture sur l'évolution des pratiques culturelles des Français, de 1973 à 1981, confirme ces bouleversements.

Le temps des études

Une offre stéréotypée, banalisée ne satisfait plus tandis que de nouveaux segments *de clientèles apparaissent* (les femmes, les nouveaux vieux, etc.). Nombre de stations (de sports d'hiver comme de bord de mer), d'équipements, de services, de produits *tentent désespérément de répondre à une* demande décalée. Les projets sont nombreux et de toute nature: golfs, bungalows-parks, thermes, festivals.... Les loisirs de *demain s'organisent pour* la plupart autour d'investissements lourds tandis que les acteurs se multiplient. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut approfondir les études, la réflexion en amont alors que les perspectives de consommation sont incertaines, que des marchés connaissent une crise (tennis, cinéma), que des produits nouveaux s'essoufflent (déception côté Mirapolis ou parcs aquatiques) et que la croissance de valeur sûre comme les sports d'hiver se ralentit.

En favorisant la confrontation avec les grands pays industrialisés, le 2e FIDEL apparaît bien comme la bourse d'échange sur les marchés des loisirs.

Jean Audoin
Directeur de la lettre «Sports/Loisirs/Tourisme»
Responsable du programme du 2e FIDEL

LA PLANÈTE MAGIQUE: des loisirs interactifs en centre ville.

Jacques Peskine est directeur général de DIC-France, au sein du groupe Créativité et Développement. Il coordonne à ce titre le projet de transformation du théâtre de la Gaîté lyrique en «Planète magique».

La Planète magique: un parc de loisirs de plus?

J.P.: Plutôt qu'un parc, la Planète magique sera un espace de loisirs, aux caractéristiques bien particulières: un équipement de loisirs continus ouvert toute l'année, couvert, en centre-ville, offrant des attractions interactives autour du thème dominant de la communication.

Il répond plus que les parcs classiques, me semble-t-il, à l'attente des enfants *puisqu'il ne leur offre pas seulement un* spectacle d'émerveillement mais aussi la participation à des jeux dont ils maîtrisent en partie le déroulement. Ils pourront aussi bien piloter une nacelle que se battre contre un dragon. En outre, les décors changeront: deux visites successives ne produiront pas la même expérience.

Donc un concept nouveau...

J.P.: En effet, s'il est difficile de lui trouver un nom – parc, centre, espace – ce n'est pas un hasard. La Planète magique sera effectivement une première. Des tentatives du même genre ont été faites, à Londres par exemple, mais elles ne recouvraient pas la diversité des formes de loisirs que nous proposons: des jeux, mais aussi des activités intellectuelles ou culturelles.

Peut-on parler d'équipement éducatif?

J.P.: Il possède une dimension éducative par la mise en œuvre et la mise en scène de techniques modernes, mais aussi grâce à certains éléments: une salle de théâtre, des attractions instructives (comme le «Voyage dans le temps» qui fait découvrir plusieurs époques).

Nous donnerons aussi une place importante à la télévision, et pas seulement en projetant les séries que nous avons produites. Nous disposerons de deux plateaux: celui du studio en sous-sol et celui de la salle de théâtre. La totalité du décor sera d'ailleurs susceptible de participer à un programme TV. La télévision joue, ne *l'oublions pas, un rôle central dans la vie* quotidienne, c'est la première forme de loisirs des Français. Elle donnera à notre centre une dimension technique et magique supplémentaire. Nous montrerons aux visiteurs ce qu'est une production télévisée, quels en sont les métiers et les acteurs.

Pour enrichir notre démarche, nous avons constitué un comité consultatif composé de spécialistes de la pédiatrie et de la communication. *Cette instance se* réunit tous les deux mois, mais travaille aussi en continu sous forme de groupes de travail sur des thèmes précis (la restauration, les jeux culturels...).

Y aura-t-il d'autres Planètes magiques?

J.P.: Ce concept est tout à fait reproductible et nous avons établi des contacts



pour l'implanter dans d'autres villes françaises. Le produit «Planète magique» *possède en effet une qualité de taille:* ses attractions peuvent s'adapter à des bâtiments plus ou moins grands. Son ampleur comme son coût d'implantation sont donc modulables. Nous pourrons gérer l'équipement dans son entier ou donner licence d'exploitation pour certaines attractions (ainsi la «Marche dans l'espace» peut-elle constituer en tant que telle le pôle d'un équipement local). La Planète magique commence tout juste ses pérégrinations...

Le détail de l'opération

La *Planète magique ouvrira en septembre* 1989. Elle comprendra, sur 11 000 m² dans le bâtiment restauré de la Gaîté-lyrique, à Paris:
• un studio de télévision;
• un salon de thé;
• une bibliothèque, deux salles de cinéma, un disco-club;
• une salle de théâtre de 300 places équipée d'un écran hémisphérique mobile;
• des attractions interactives installées *autour d'une rampe à 5% accessible par* une «fusée»: Le Voyage au pays des Gringols (parcours en nacelle), la Marche dans l'espace (marche en apesanteur partielle), les Minipouss (décor d'objets et d'animaux géants), le Voyage dans le temps (passage d'une époque à l'autre en résolvant des énigmes)...

Le projet coûte 200 millions de francs. Il est porté par la société DIC, spécialisée dans la production télévisuelle pour *enfants, avec un groupe d'investisseurs.* La ville de Paris a concédé le bâtiment pour cinquante ans et garantira l'emprunt de 115 millions de francs contracté pour cette opération.

DES DÉCORS POUR LES LOISIRS

BASIC THEATRAL

Basic Théâtral de Lyon, c'est une équipe qui depuis plus de quinze ans, réalise sous la direction d'Alain Cunillera, des décors de grande qualité, dans des domaines aussi variés que les grandes expositions, les reproductions historiques en vraie grandeur, le cinéma, le théâtre, l'Opéra.

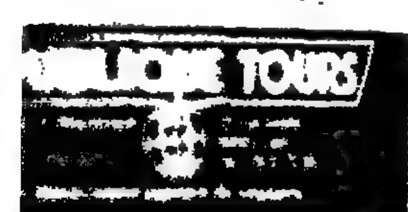
Basic Théâtral existe pour peindre, sculpter modeler reconstruire, à la manière classique, mais aussi pour trouver les matériaux nouveaux et adapter et développer leurs utilisations au service de l'art et de ses supercheries.

Toutes réalisations difficiles techniquement et esthétiquement nous intéressent, mais les opérations plus «cool» aussi.

Parmi les défis lancés à notre équipe, voici quelques exemples:
• Reconstitution en vraie grandeur de la Grotte des Taureaux de Lascaux pour le musée du Louvre en collaboration avec Kodak-Pathé exposée au musée de la Préhistoire de Saint-Germain-en Laye;
• Reproduction du tombeau égyptien de Sennefer dit Tombe aux Vignes en collaboration avec Kodak-Pathé. Cette reproduction est en tournée actuellement en Europe: Allemagne, Suisse, Espagne, France. Une deuxième reproduction a été réalisée pour le musée allemand d'Hildesheim à la suite du succès rencontré lors de sa présentation à Cologne en 1986;
• *Démontage et naturalisation d'une forêt* dont les arbres ne perdront plus leurs feuilles, pour un spectacle au Théâtre national de Chaillot;
• *Réalisation de décors pour l'exposition* Cités Cinés à la grande halle de la Villette, murs de briques de un millimètre d'épaisseur et ponts de béton en moulage de murs réels;
• Le trompe-l'œil en construction ou en peinture, pour le plus grand plaisir du spectateur, c'est aussi l'un des défis de Basic Théâtral:
- toiles et tulles peints de très grandes dimensions;
- fausses architectures et fausses perspectives construites en bois, métal, polystyrène;
- moulages en résine polyester de toutes formes traditionnelles ou fantasmagoriques:
- sculptures de personnages, animaux, objets de toutes sortes.

Basic Théâtral, c'est l'équipe qui prendra en main vos rêves et vos projets et les transformera en réalités.

BASIC THEATRAL, 75, rue E.-Richerand 69003 Lyon, tél. 78.53.66.72 - A. Cunillera.





L'EUROPE ET LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

2e FORUM INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS
FIDEL 87
INTERNATIONAL FORUM ON LEISURE EQUIPMENT

FIDEL 87

UN NOUVEAU MODE DE COMMUNICATION

Question : Les Publications du Moniteur semblent avoir développé, depuis quelques années, un nouveau mode de communication avec leur public, au travers de colloques et autres symposiums. Quelles ont été vos motivations ?

M.N. Vigier: Notre groupe, qui fait lui-même partie de *C.E.P. Communication*, édite une quinzaine de publications professionnelles, parmi lesquelles «Le Moniteur des Travaux Publics et du *Bâtiment*», la «*Gazette des communes*» mais aussi «Maison Française» ou «Maison Individuelle». C'est un excellent poste *d'observation des mutations de notre environnement*, de notre «cadre de vie», disait-on il y a quelques années. Informateur privilégié des collectivités locales et des entreprises concernées par ce secteur - au total plusieurs millions de lecteurs - nous leur apportons un service multiforme qui se compose d'informations économiques et techniques, de documentation et, dans une certaine mesure, de formation permanente. La nécessité de favoriser - au-delà - la rencontre, l'échange d'informations entre les responsables politiques, économiques, financiers et techniques d'un secteur qui nous a conduits à imaginer des outils complémentaires : Il s'agit de conférences, exposés et débats qui ont pour vocation d'apporter en un temps ramassé le maximum d'échange d'expériences, d'expertises qui s'appuient sur une information complémentaire diffusée par une exposition très ciblée. Ainsi organisons-nous régulièrement les «Journées Informatique et Collectivités locales», «Informatique et Construction», «Management local», etc. Bien entendu, la dimension internationale et l'horizon 1992 sont déjà pris en compte comme en témoigne, par exemple, le Symposium européen de la construction dont la deuxième édition se tiendra à Barcelone (5, 6 et 7 octobre 1988). Le Forum international des équipements de loisirs/FIDEL s'inscrit naturellement dans ce contexte.

Q. : S'agissant des loisirs, n'avez-vous pas eu le sentiment, en créant votre premier FIDEL en décembre 1986, de vous inscrire dans un phénomène de mode ?

M.N. Vigier: Un projet d'équipements de loisirs, cela implique le plus souvent une collectivité locale *(ne serait-ce que pour l'attribution* du permis de construire quand elles ne sont pas davantage impliquées), des études préalables, un terrain, une *recherche de financement*, l'appel à des concepteurs, puis à des entreprises de construction, enfin, une gestion... et des *résultats. Plusieurs de nos titres sont concernés* par ces différentes étapes et les analysent régulièrement. D'ailleurs le FIDEL est organisé conjointement par *«Le Moniteur»*, *«La Gazette des communes»* et la lettre confidentielle «Sports, Loisirs, Tourisme». On pourrait y associer d'autres titres du groupe aussi divers que «l'Écho touristique» ou «Néo-restauration».

Notre pays accusait, en termes d'équipements de loisirs, comparé à ses voisins européens ou plus éloignés, outre-Atlantique, un certain retard. *L'analyse des projets qui parvenaient* dans nos rédactions faisait clairement apparaître une accélération des projets, des investissements. *Cet engouement conduit parfois à de la* précipitation, voire à l'insuffisante étude préalable des projets, faisant par-là courir un certain nombre de risques, aux collectivités locales mais aussi aux investisseurs et aux entreprises. D'autant que, contrairement à des activités correspondant à des métiers bien typés, à des organisations professionnelles structurées, les loisirs font appel - comme je l'ai évoqué plus haut - à une multiplicité d'intervenants. *Un grand nombre d'entre eux découvrent ce secteur.*



M.N. Vigier, P.D.G. des Publications du Moniteur, commissaire général du 2e FIDEL.

Il était donc de notre devoir de proposer un lieu de rencontre, de formation, d'échange d'information, voire de «business». Le 1er FIDEL, qui s'est tenu à Cannes du 15 au 17 décembre 1986, a incontestablement répondu à cette attente puisque, alors que nous espérions 400 participants, *ils étaient plus du double ! Et le questionnaire de satisfaction qui leur fut adressé a donné une écrasante proportion de réponses positives.*

Q. : Est-ce à dire que les attentes en termes de formation et de «business» ont été globalement satisfaites ?

M.N. Vigier: Le Forum est conçu pour favoriser l'information, le débat, mais aussi la rencontre et les affaires. Les ateliers de travail sont doublés d'une exposition où concepteurs, prestataires de services, financiers, fabricants de matériels présentent leurs produits. Ils ont fait des affaires puisque, non seulement ils reviennent presque tous cette année, mais que notre surface d'exposition sera plus que triplée. En outre, le 1er FIDEL a été le lieu d'annonces de nouveaux projets, a vu la concrétisation de partenariat, etc. Ainsi, la prise de conscience de leurs besoins d'échanges d'informations - voire d'organisation en «lobby» - a-t-il incité un certain nombre de participants à se regrouper en une Association pour le développement de l'industrie des loisirs. Enfin, à la demande des participants de l'atelier «golf», nous avons organisé sur le même principe une rencontre spécifique, «G.R.E.EN 87», en juin à Biarritz qui a accueilli près de 600 participants (une manifestation du même type est déjà programmée pour octobre 1988.

Q. : Pourquoi avoir choisi Cannes pour cette manifestation ? La tenue du 2e FIDEL aux mêmes lieu et dates marque-t-elle une volonté d'ancrage ?

M.N. Vigier: D'abord, je suis Cannois et très attaché à cette ville, mais surtout connaissez-vous *beaucoup de villes en France*, connues des étrangers et suffisamment agréables pour les inciter à venir y travailler trois jours durant, à la mi-décembre ? *Sa position sur la Côte d'Azur*, sa facilité d'accès par voie aérienne depuis tous les points du monde, la qualité de son accueil *et de ses installations pour les congrès répondent* de ce choix. Cannes est aussi un lieu mythique pour toute une catégorie de manifestations liées *plus ou moins directement aux loisirs (cinéma*, télévision, etc.) : le FIDEL s'inscrit, plus modestement pour le moment, dans cette tradition. *Volonté d'ancrage, je ne sais pas ; ce que je sais*, c'est que le FIDEL 88 répond aux attentes des hommes du loisir qui, depuis un an, se disent les uns aux autres, *rendez-vous au prochain* «FIDEL de Cannes».

FIDEL 87

97 EXPERTS POUR 1000 PROFESSIONNELS

Déjà bien implantée aux Etats-Unis, mais aussi en Allemagne fédérale et dans d'autres pays industrialisés, une véritable industrie des loisirs est en train de naître en France. Elle entend répondre aux aspirations des Français et contribuer à attirer des touristes dans notre pays. Déjà, elle amorce une offensive à l'exportation tandis que Américains, Japonais s'intéressent au marché européen des loisirs.

Le programme du 2e FIDEL est, par commodité pour les participants, organisé en filières, même si l'évolution vers des produits complexes peut – dans certains cas – rendre arbitraires toutes tentatives de classification.

A l'étranger comme en France, sont clairement identifiés les parcs à thèmes. Atelier vedette du 1er FIDEL, il est *aujourd'hui encore davantage* d'actualité : depuis cette année, Eurodisneyland est confirmé, Mirapolis, Zigofolis et Futuroscope *ont* connu une première saison et des enseignements contrastés, les chantiers d'Astérix et des Schtroumpfs sont ouverts.

Au sein d'un atelier spécifique, parcs animaliers, zoos et aquariums (de San Diego à Boulogne-sur-Mer) apparaissent comme des produits dignes d'intérêt. Comme les loisirs aquatiques, ils attirent Américains, Espagnols, Allemands et autres Flamands. Côté français, des piscines *souvent tombées en désuétude* – aux pesants déficits qu'il faut réduire (par abandon ou réhabilitation ?) – aux aquacenters dont on compte déjà une quinzaine d'exemplaires (et une trentaine de projets), il y a plusieurs pas et... quelques déceptions. Faut-il mélanger hôtellerie/sports/loisirs comme à Vienne en Autriche, y ajouter les commerces comme à Saint-Gall en Suisse, réaliser des parcs à thèmes en ville comme à la Gaîté-Lyrique/Paris ? Quels sont les produits de demain ? Faut-il revoir les zones de chalandise – et la rentabilité – à la baisse ? Au-delà des qualifications techniques et des problèmes de sécurité, quels sont les rôles de l'accueil, de l'animation, du marketing ? Mais les projets de parcs aquatiques ou de piscines de loisirs qui fleurissent dans nos villes ne se rattachent-ils pas plutôt au concept de loisirs urbains ?

L'atelier sur ce thème abordera également la place des cinémas et l'influence des procédés nouveaux (Imax, 3D, etc.), le rôle des musées technologiques (Toronto) et des monuments historiques (Versailles), voire des complexes résidences/sports/loisirs aux portes des villes ? Mais, pour quel public ? Les mêmes équipements sont-ils aptes à drainer clientèle locale et clientèle touristique, s'interrogera-t-on, notamment à propos des golfs ?

Pour résumer, un programme qui rend compte de l'internationalisation de l'approche des loisirs et de la spécificité des marchés locaux, du foisonnement des solutions (dont certaines pourront être appréciées au cours des visites techniques organisées dans le cadre du Forum), où les participants (concepteurs, financiers, constructeurs, gestionnaires, élus locaux, etc.) échangeront informations, recettes, mises en garde mais attendent aussi des réponses à des questions importantes comme le retour d'investissement, l'évolution des taux de TVA en Europe ou l'évolution des goûts du public.

FIDEL, UNE RÉUNION INTERNATIONALE

Il ne suffit pas d'installer un système sophistiqué de traduction simultanée pour créer une manifestation internationale. Avec 20 % d'intervenants étrangers, le 2e FIDEL confirme cette année son orientation, amorcée en 1986 et déjà reconnue par un nombre accru de participants en provenance de nos voisins européens, bien sûr, mais aussi d'outre-Atlantique.

Alors qu'elle a tenu récemment son congrès annuel à la Nouvelle-Orléans, la World Waterpark Association délègue son directeur, Al Turner, pour présenter le panorama mondial des parcs aquatiques et animer le groupe de travail sur ce thème.

Et si l'an passé, la présentation de l'exceptionnel complexe d'Edmonton *(Canada) fut une révolution* pour la plupart des participants, le palais de Cannes accueillera cette année encore conférenciers et exposants suisses, autrichiens, danois, britanniques, allemands, canadiens, américains.

FIDEL 87

UNE EXPO «BUSINESS»

Le FIDEL, c'est, bien sûr, des ateliers de travail et les débats animés entre spécialistes, des visites concrètes sur le terrain pour apprécier la réalité et la faisabilité des concepts, c'est aussi une exposition.
Pour sa deuxième édition, le FIDEL innove sur tous les fronts.



• **Une surface d'exposition presque triplée :** gage de la richesse des contacts des exposants l'an passé, ils sont rejoints par autant d'exposants nouveaux. Au total, plus de cinquante stands sur 1000 m² développés... jusque sur la Croisette.

• **Une exposition lisible :** autour d'une zone d'animation centrale (plateau télé/spectacles, lieu de rencontres, etc.) *sont disposés le «carrefour des réalisations»* (lieu de présentation des parcs existants ou en chantier), le «marché des prestataires» (bureaux d'études, établissements financiers, fabricants de manèges, toboggans aquatiques... de quoi repartir avec un projet bouclé), la «bourse des projets» (de jeunes concepteurs exposent à la recherche de partenaires).

• **Une exposition animée :** l'Inspecteur Gadget croisera-t-il dans les allées Einstein, un moment échappé de La Villette, à moins qu'il ne choisisse d'assister au son et lumière de Pierre Tchernia sur la maquette du parc Astérix ou de converser avec son banquier.

• **Une exposition où l'on fait des affaires :** c'est, incontestablement, la synergie/exposition qui explique la qualité des responsables participant au FIDEL et le niveau des affaires qui s'y traitent, respectant en cela la tradition des manifestations qui se tiennent à Cannes.

MIRAPOLIS : privilégier l'homme sur la machine

Mirapolis est, en France, le premier et le seul parc à thème de la nouvelle génération, en fonctionnement. Une position qui permet à ses responsables de tirer les premiers enseignements, mais les conduit – sans doute – à davantage de prudence d'analyse que d'autres parcs, en cours de construction ou seulement à l'état de projet.
Cette première saison apparaît contrastée : certes, Mirapolis a enregistré des résultats de fréquentation très inférieurs à ses objectifs mais le bilan n'est pas aussi sombre que certains professionnels se plaisent à le dépeindre : il y a, de la part du public, un intérêt certain.

La satisfaction du public.

Plusieurs éléments portent témoignage de la satisfaction du public :

• tout d'abord, on relèvera que plus d'un demi-million de personnes se sont rendues à Cergy, dans un *endroit pourtant en dehors des chemins battus* par les familles dans leurs migrations liées aux loisirs ;

• autre élément favorable, le degré de satisfaction des visiteurs qui éclate dans les sondages. Il est vrai que le public français n'a pas de références, d'éléments de comparaison ; rares sont ceux qui ont eu l'occasion de visiter le modèle américain, voire ses copies européennes. Il ne faut d'ailleurs pas, commencent à s'inquiéter les professionnels, que ces références, cette «épée de Damoclès», viennent entraver la créativité, l'imagination, en un mot l'originalité des parcs français.

L'analyse d'un parc conduit à prendre en compte plusieurs dimensions qu'il faut savoir concilier :

• un parc d'attraction, un parc à thème, c'est un équipement destiné à attirer le plus grand public possible, conçu pour offrir une gamme de produits suffisamment large. La passion des sensations fortes des adolescents ne doit pas *faire oublier* le besoin d'imaginaire et de tendresse des tout-petits ni les rythmes plus modérés des personnes âgées ;

• un parc, c'est aussi une entreprise industrielle qui investit, avec des objectifs de rentabilité. Pour éviter la fuite en avant à coup d'attractions de plus en plus sensationnelles, pour ne *pas s'engager dans la spirale du sur-investissement* – une course difficile à soutenir face au géant industriel américain – les parcs français *doivent faire preuve d'originalité*, marquer leurs différences.

Les héros et les épopées.

Ces diverses appréciations ont, sans conteste, pesé sur la décision des actionnaires de Paris-Parc de préférer investir sur l'accueil que sur les matériels, à privilégier l'homme sur la machine. Ils ont donc confié Mirapolis au Club Méditerranée. Déjà impliqué dans l'animation du parc, celui-ci est en terrain de connaissance : en outre, il a *fait* preuve ces dernier mois, au-delà de ses villages traditionnels, de créativité dans le domaine des loisirs : du City-Club de Vienne au bateau-croisière en cours de construction en passant par le nouveau produit tourné vers les entreprises et les séminaires de formation à La Puisaye, dans l'Yonne.

Mirapolis s'était volontairement déjà inscrit dans la légende (Gargantua, Dame Tartine, *Léonard de Vinci, etc.) : pourquoi ne pas poursuivre* sur ces traces et développer une large thématique autour des héros et des épopées (même si certaines nous ont été «empruntées» outre-Atlantique), puiser dans les ressources de l'imaginaire et de l'histoire pour créer des attractions-spectacles, devenir plutôt qu'un parc-vitrine un parc-spectacle où l'on puisse participer.

L'accueil et l'animation.

Il faut aussi un parc souple, adaptable en fonction de l'évolution de la clientèle (scolaire, entreprises, etc.) sans pour autant en modifier l'architecture.

Plus que tout autre, la qualité d'un équipement de loisirs passe naturellement par l'accueil et l'animation, comme en conviendront tous les experts présents au prochain FIDEL. Ce sont là les points forts signalés par les visiteurs de Mirapolis en 1987 ; c'est, bien sûr, une des spécialités du Club Méd'. Et en orfèvre, il sait que le recrutement, la formation permanente, la stimulation du personnel requièrent des investissements plus complexes que l'achat d'un «roller-coaster» (grand huit, en français dans le texte). Il sait aussi que le public français est, d'une part très sollicité par les nombreux produits de loisirs, et d'autre part, peu formé aux parcs à thème. Il faut donc en «Mirapoliser le public», le *former à l'usage d'un parc d'attractions*, devenir un partenaire de sa vie quotidienne, un partenaire de ses loisirs. On trouvera donc, *demain*, *Mirapolis complice de programmes éducatifs*, de shows télévisés, etc. Des thés dansants pour 3e âge aux goûters d'anniversaire *en passant par* les soirées *rock* et les conventions d'entreprises, il s'agit bien d'une nouvelle approche de la communication et des loisirs.



LE TOURISME ET LES LOISIRS, UN NOUVEAU FUTUR POUR MONTPELLIER

«Le Corum, le palais des Congrès au cœur de Montpellier», un slogan - certes, mais un slogan qui va au-delà de la réalité. Situé à l'extémité de la place de la Comédie – le cœur de la ville – près du parc de l'Esplanade, et à quelque douze minutes de l'aéroport international de Montpellier, le Corum prolonge le plus vaste espace piétonnier d'Europe.

Un palais des Congrès, le Corum.

Il ne pouvait s'appeler que le Corum, il n'aura qu'un seul challenge, faire de Montpellier et du Languedoc-Roussillon, la troisième destination naturelle du tourisme d'affaires en France avec Paris et la Côte d'Azur. Conçu par Claude Vasconi, l'architecte du Forum des Halles de Paris, le Corum abritera 800 m² d'espaces commerciaux, 4000 m² d'espaces d'exposition, deux salles de 300 et 800 places et une grande salle auditorium de 2000 places suspendue sur boîtes à ressort, avec un plafond à hauteur variable. Ouverture : novembre 88 !

Cette ouverture sera l'un des trois points forts de l'année internationale du Tourisme et des Loisirs, une année dont la célébration s'inscrit dans le devenir de la ville, selon son député maire Georges Frêche : «Après la mise en place d'une politique réfléchie d'équipements et de manifestations culturelles de haut niveau – festival Montpellier-Danse, festival international de musique de Radio-France et de Montpellier, etc... – le moment est venu de positionner *Montpellier* comme une capitale du tourisme en France. C'est le but de l'année internationale du Tourisme et des Loisirs qui doit permettre de graver deux *évidences dans* l'esprit des Français et des visiteurs étrangers : Montpellier est une des quatre grandes villes de congrès en France avec *Paris*, Nice et Strasbourg, mais c'est aussi une grande ville touristique et culturelle en bord de mer».

Outre l'inauguration du Corum, deux autres points forts marqueront plus spécifiquement l'année 88 qui vivra chaque mois au rythme de nombreux *événements. Entouré* des plus grands architectes internationaux, Ricardo Bofill présentera à Pâques le projet de «Port-sur-le-Lez», un projet urbanistique et *de loisirs* qui doit permettre à la ville de récupérer sa rivière le Lez et de renouer avec son passé, la Méditerranée, par *l'aménagement au* cœur de la ville d'un plan d'eau de 400 anneaux en liaison directe avec les plages naturelles de la ville, Carnon et Palavas et au-delà, La Grande-Motte. Au mois d'octobre, Montpellier accueillera le Congrès mondial des villes technopoles. C'est à cette occasion que l'année internationale du Tourisme et des Loisirs dépassera la simple célébration ponctuelle en se transformant en cinquième pôle de l'Association Montpellier-Languedoc-Roussillon Technopole pour devenir le pôle tourisme baptisé Héliopolis.

Un nouveau pôle, Héliopolis.

Montpellier réunit déjà de nombreuses compétences dans le secteur du tourisme et des loisirs : l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, une référence aux quatre coins de la planète, le CIAT (Centre International de l'Aménagement Touristique) créé avec la CCI de Montpellier pour la formation des cadres de l'industrie touristique. Comme le note Georges Frêche, «tous ces atouts mis en valeur dans le cadre *d'un salon* international organisé avec le concours des Publications du Moniteur, entraîneront la création du cinquième pôle *Héliopolis, aux côtés des pôles Communicatique* (robotique et intelligence artificielle), Agropolis (recherche en agriculture tropicale et méditerranéenne), Antenna (nouveaux moyens de communication) et Euromédecine». Comme les autres pôles, Héliopolis disposera de *sa manifestation* internationale et d'une zone d'accueil à proximité de l'aéroport, juste à côté du futur golf de Montpellier ! Montpellier a *décidé de conjuguer* tourisme et loisirs au présent et au futur, un nouveau défi pour une ville «entreprenante et surdouée» !

LE CORUM, *Jean-Michel Duroit*
tél. 67.66.06.66, télex 485573 F.

HÉLIOPOLIS, *Michel Harnu*
tél. 67.52.18.19, télex 490531 S.

(Publicité)

L'EUROPE ET LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS



LA SEPAD ET LES LOISIRS INTÉGRÉS

Avec le ski et la montagne à Flaine et à La Foux-d'Allos, le golf dans un programme ambitieux de chaîne de parcours, le tennis et les stages de Flaine ou des Hauts de Nîmes, la SEPAD, animée par Roger Coste et Nicolas Boissonnas, respectivement président et secrétaire général, apparaît aujourd'hui comme un opérateur de complexes multiloisirs, où l'intégration est la règle.

Flaine évoque, selon la passion de votre interlocuteur, la station du ski en liberté plantée au beau milieu du Grand Massif, un superbe morceau d'architecture de l'Américain Marcel Breuer, un des fleurons des golfs touristiques l'été, des stages de tennis ou ...un festival de musique.

Flaine a vingt ans

Cette année, Flaine ajoute à ce palmarès un anniversaire puisque la station a 20 ans. Certains s'endormiraient sur leurs lauriers; avec la patience et la détermination qui les caractérisent, les promoteurs de Flaine ont continué à tisser leur toile: son domaine skiable est, en effet, relié aux autres stations du Grand Massif (Samoëns, Morillon, les Carroz et Sixt) par un remarquable réseau de 85 remontées mécaniques qui desservent 290 km de pistes balisées. Déjà gestionnaire de 30 remontées mécaniques, la SEPAD vient d'être choisie comme société fermière des remontées mécaniques de Samoëns, portant ainsi à 47 le nombre d'installations placées sous son contrôle attentif, parmi lesquels le nouveau téléphérique des Grandes Platières qui, avec une capacité de 2000 personnes/heure sur 900 m de dénivelée, est actuellement le plus puissant de France. Demain, avec Sixt, ce chiffre atteindrait 54 soit les deux tiers des remontées mécaniques du Grand Massif. Reste à assurer la liaison et le développement du plateau d'Assy pour que Flaine puisse continuer à mériter son image de station où on pratique «le ski en liberté»: un bon rapport nombre de lits (8000 personnes)/capacité des remontées permet, en effet, d'éviter attentes, bousculades, etc.

Du ski au golf

Mais Flaine, c'est aussi la montagne d'été. Le Festival de musique, bien sûr, les 26 terrains de tennis et les stages de Georges Deniau, naturellement, le golf, enfin. Dessiné dans un site exceptionnel, il offre aujourd'hui un superbe parcours déjà doté de 12 trous (2 trous de plus l'été prochain): un cadre qui a incité le groupe norvégien Moelven à y entreprendre la construction de chalets et petits collectifs de style traditionnel. «Ce golf a, confie Nicolas Boissonnas, la particularité d'être à la fois immobilier, touristique mais d'être aussi un golf public puisque sur un terrain avec bail emphytéotique». Il y a beaucoup de points communs entre le ski et le golf, et c'est là un thème fréquemment évoqué aussi bien en termes de développement du marché que d'équipement. «L'un et l'autre consomment d'importants espaces dans de beaux sites, relève Roger Coste. Ski et golf sont proches en termes de coût puisque grossièrement un golf sec coûte autant qu'un télésiège; ils requièrent le même ordre d'investissement en termes d'équipements individuels, de dépenses pour des forfaits ou des green-fees». Poussant la comparaison, on peut dire qu'ils s'adressent au même type de clientèle: on passe fréquemment, l'âge aidant, du ski au golf. En outre, s'agissant de Flaine, ces activités hiver/été sont parfaitement complémentaires et offrent des débouchés successifs au personnel saisonnier.

Détente et formation

«Notre stratégie, explique Nicolas Boissonnas, est de développer une chaîne de golfs commerciaux, ouverts à tous, donc sans actionnaires ou membres, n'acceptant des des «green fees»: ils sont, soit à vocation touristique (comme c'est déjà le cas à Flaine et à Saint-Cyprien), soit comme golf de proximité, dans l'environnement des grandes villes.»

Trois golfs de proximité sont aujourd'hui en construction; non loin de Marseille et d'Aix, le golf de la Sainte-Baume à Nans-les-Pins (18 trous pour l'été 88); pour la région parisienne, celui du château de la Couharde à La Queue-les-Yvelines et le golf des Hauts de Nîmes aux côtés de nos 33 courts de tennis. D'autres terrains sont en négociation. L'ensemble constituera une des premières chaînes en France, l'Open Golf Club. Avec quelques astuces: une carte de fidélité (30 % de réduction sur les tarifs des green-fees, priorité de départ en cas d'affluence), une volonté pédagogique déjà expérimentée pour les stages de tennis et donnant à Saint-Cyprien avec les stages Patrick Lecroix la possibilité pour les stagiaires d'accéder au parcours dès le premier jour, une volonté d'intégration (golf/restauration/hébergement) à l'image de Flaine.

Du ski au golf en passant par le tennis, marketing et qualité des réalisations témoignent de la volonté de la Sepad pour des loisirs intégrés.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RÉGION

Interview de Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Question: Dans une région naturellement privilégiée pour développer l'accueil des touristes, quelle est la politique du conseil régional, d'une part pour appuyer (ou coordonner) les politiques locales, d'autre part, pour assurer la promotion de la région et de ses équipements à destination des consommateurs?

J.-C. Gaudin: Il est vrai que notre région évoque traditionnellement les vacances et le tourisme. Tous les sondages d'opinion le montrent: Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'endroit où il fait bon vivre.

Cela est dû en grande partie au climat privilégié auquel s'ajoute un patrimoine monumental et traditionnel de grande qualité, tout cela relié par une étonnante diversité de décors.

Mais cela ne suffit plus. La Provence-Alpes-Côte d'Azur a connu la concurrence d'autres régions et d'autres pays et les difficultés, ainsi que les mutations, du tourisme international. Aujourd'hui, alors que le tourisme s'affirme au plan national comme une industrie de premier ordre et apparaît comme un des rares secteurs créateurs d'emplois, son rôle en termes d'aménagement du territoire devient fondamental. Il semble indispensable d'y apporter toute notre attention, nos moyens et un véritable professionalisme.

Le rôle de la Région consiste à coordonner les actions et de leur impulser éventuellement un souffle et des moyens nouveaux.

Je souhaite que cette commission apporte dans l'étude des projets qui lui seront soumis, une attention particulière en ce qui concerne la réalisation de produits nouveaux: toutes les formes de randonnées, le tourisme culturel, le tourisme associatif, le tourisme de congrès. L'important en la matière est la rentabilité sous toutes ses formes des projets que nous aiderons.

Pour assurer une rentabilité maximale des équipements, je souhaite que l'on recherche par tous les moyens appropriés un étalement de la fréquentation touristique tout au long de l'année. C'est très certainement dans ce domaine que l'effort le plus conséquent va être fait. J'ai consacré des moyens supplémentaires à ce secteur qui m'apparaît fondamental. Il ne suffit plus d'attendre le touriste, il faut très souvent maintenant aller le chercher là où il se trouve, c'est-à-dire sur les marchés touristiques eux-mêmes. Nous les avons définis: d'abord le marché français, l'Europe du Nord (Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Scandinavie), plus près de chez nous l'Italie, et des marchés lointains tels le Japon ou les États-Unis! Des plans d'action établis sur trois ans ont été mis sur pied pour chacun de ces marchés et souvent avec l'aide d'autres partenaires telle la compagnie Air France.

Q.: Vous venez d'adopter un ambitieux programme d'aménagement routier pour les prochaines années. La dimension loisirs/tourisme a-t-elle été un élément majeur des choix de tracés prioritaires?

J.-C. Gaudin: La dimension loisirs/tourisme a été bien entendu l'un des éléments qui a orienté nos choix en matière d'aménagement routier et autoroutier. Notre région souffre en effet d'un véritable retard en matière d'infrastructures de communications, qui constitue très certainement un handicap majeur pour son développement économique dont le tourisme est aussi l'un des éléments moteurs.

Au moment où l'élargissement de la communauté européenne place la France en position de carrefour géographique de l'Europe, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe une position absolument stratégique, puisque placée sur l'axe direct des flux d'échanges entre l'Italie du Nord et l'Espagne.

Il est donc nécessaire de réussir le désenclavement interne de la Région et son ouverture vers l'extérieur. Dans cette optique, considérant que l'aménagement du territoire était une des missions essentielles du conseil régional, nous avons voulu engager un gros effort sur ce secteur; dès 1987, les crédits sont passés de 110 MF à 135 MF.

En 1988, la progression sera encore plus importante puisque les transports et communications atteignent 185 MF et constituent de loin le premier budget du conseil régional après les compétences transférées qui sont la Formation et l'Éducation.

C'est ainsi que deux autoroutes ont été lancées (démarrage de la section Manosque/Sisteron de l'autoroute Val de Durance) et dès cette année, les travaux de Cuers/Le Cannet permettront de relier complètement Toulon et Nice. De même, à la suite de nombreuses discussions et démarches que j'ai menées, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu lors du C.I.A.T. du 13 avril 1987 près de 130 km d'autoroutes nouvelles. Cela concerne trois liaisons Salon/Arles, Fréjus/Saint-Tropez et Sisteron/Grenoble. Des décisions capitales pour l'avenir de la région, notamment grâce à l'inscription au schéma routier de l'autoroute Sisteron/Grenoble qui permettra de désenclaver le massif alpin et surtout d'ouvrir l'ensemble de la région sur Rhône-Alpes et l'Europe du Nord.

Q.: Votre région a été la première, semble-t-il, à faire établir un bilan des projets dans le domaine du golf, à tenter d'apprécier les risques liés à leur multiplication et à essayer d'en harmoniser les calendriers. Au 1er FIDEL, votre démarche était sur toutes les lèvres. Concrètement, que s'est-il passé depuis cette date? Avez-vous mis en place un financement spécifique qui permette le développement de golfs publics pour les débutants aux côtés des golfs touristiques?

J.-C. Gaudin: Effectivement notre région a été la première à prendre l'initiative de réaliser en juillet 1987, un document de travail avec le concours notamment de la Chambre régionale de



commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et les services de l'Équipement. Cela a permis de dresser un bilan des projets de réalisation de parcours de golf dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette démarche a été décidée car le conseil régional a été sensibilisé par la première manifestation organisée dans notre région sur le phénomène golfique, à l'occasion du FIDEL.

Comme vous pouvez le constater, il y a un véritable vent de folie qui semble agiter le monde du golf. L'enjeu économique que représente la création de terrains de golf et l'extension de ce sport, n'a pas échappé au conseil régional, toujours attentif à tous les facteurs de développement. Aussi avons-nous prévu pour notre région, un programme de financement de golfs publics sur six ans. En septembre 1987, le Bureau du conseil a décidé une participation annuelle de la région à la création de golfs publics pour une aide forfaitaire de 1 MF.

Concrètement, la première opération concerne le financement d'un golf public au Col Bayard, suite à un projet présenté par la ville de Gap (Hautes-Alpes). Pour cette opération s'élevant à un montant global de 8 MF, nous avons donc financé 1 MF.

Q.: Votre région tente de nombreux projets. À ce titre, vous vous êtes préoccupé du problème foncier, comme vous l'avez manifesté récemment au ministre de l'Équipement, Pierre Méhaignerie. Avez-vous pu apprécier les futurs besoins spéciaux du secteur loisirs/tourisme et mettre en place des solutions spécifiques?

J.-C. Gaudin: En effet, l'objectif du document présenté au ministre de l'Équipement, Monsieur Pierre Méhaignerie, a résidé principalement dans l'approche globale de consommation d'espace foncier régional, pour sensibiliser les différents partenaires à une réflexion d'ensemble sur l'offre foncière.

Il concerne également la satisfaction et l'attrait des nouveaux produits touristiques, qui représentent pour notre région un atout considérable et contribuent à son développement, face à la concurrence des autres régions du sud de l'Europe. Il est évident que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne peut pas être absente de la compétition actuelle pour la réalisation de produits touristiques et sportifs. On peut citer les chiffres de 6000 hectares pour des projets de golfs et de 2500 hectares pour les parcs de loisirs. Ces chiffres sont sans doute surestimés, mais il faut voir dans ce foisonnement de projets, une chance à saisir, susceptible de permettre un transfert d'investissement touristique vers l'arrière-pays.

Les lois de décentralisation interdisant toute tutelle sur les communes, je ne peux que recommander aux maires la réflexion, la concertation et la prudence qui les caractérisent pour la consommation de leur espace communal. Cependant, il est souhaitable qu'ils tiennent bien compte du point de vue des professionnels et les considèrent comme des partenaires.

Dans le cadre du prochain contrat de Plan, le conseil régional mène actuellement une réflexion avec les élus, les professionnels et l'Administration, pour la mise en place d'un Observatoire foncier régional ayant pour objet, justement, de favoriser des échanges entre élus et professionnels et par ailleurs de permettre une meilleure information destinée à mieux connaître le marché foncier de la région ainsi que la consommation de l'espace régional.

Q.: Si le libéralisme économique conduit à favoriser les projets privés, certaines collectivités locales sont aujourd'hui confrontées à la nécessité de participer (terrain, garantie, complément de financement) aux équipements... pour en favoriser l'ouverture, voire empêcher la fermeture. S'il est évident qu'on ne saurait aujourd'hui compenser par une tutelle régionale la liberté accordée aux élus par la décentralisation, vos services sont-ils sollicités par les communes ou conseils généraux (en expertise ou en financement complémentaires)?

J.-C. Gaudin: Face aux difficultés économiques de la région et soucieux de contribuer à son développement, le conseil régional initie, en relation avec les collectivités locales de la région, des aides indirectes de manière à faciliter l'implantation d'entreprises.

L'objectif numéro un de cette politique étant bien entendu le développement de l'emploi. Pour atteindre un tel objectif, la philosophie mise en œuvre repose davantage sur la «participation» que sur «l'assistance»; le libéralisme ne signifie pas déresponsabilisation. Il s'agit de prendre l'initiative économique avec les partenaires motivés.

Cette politique peut se résumer en quatre mesures:

- inciter à la création et à la transmission d'entreprises grâce non plus à des subventions comme par le passé mais à des avances remboursables de 500000 francs maximum selon l'activité et la zone géographique;
- contribuer au renforcement des fonds propres des entreprises notamment par le Prêt régional de soutien au développement qui permet d'apporter une réponse au problème du financement des entreprises, confrontées à une croissance rapide. Ce prêt est bonifié par la région et garanti à 100 % par le banquier de l'entreprise, la SOFARIS et la région (montant maximal 5000000 francs);
- développer les nouvelles technologies au moment où l'Europe s'ouvre à de nouveaux pays industrialisés;
- appuyer les aménagements industriels confrontés à des problèmes de surcoût foncier par rapport aux autres régions de France: les chefs d'entreprise peuvent en effet bénéficier d'une bonification sur le prix de vente des terrains.





(Publicité)

L'EUROPE ET LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

PROGRAMME DU FIDEL 87



LUNDI 14 DECEMBRE

MATIN

SEANCE PLENIERE

9H00 - 12H30

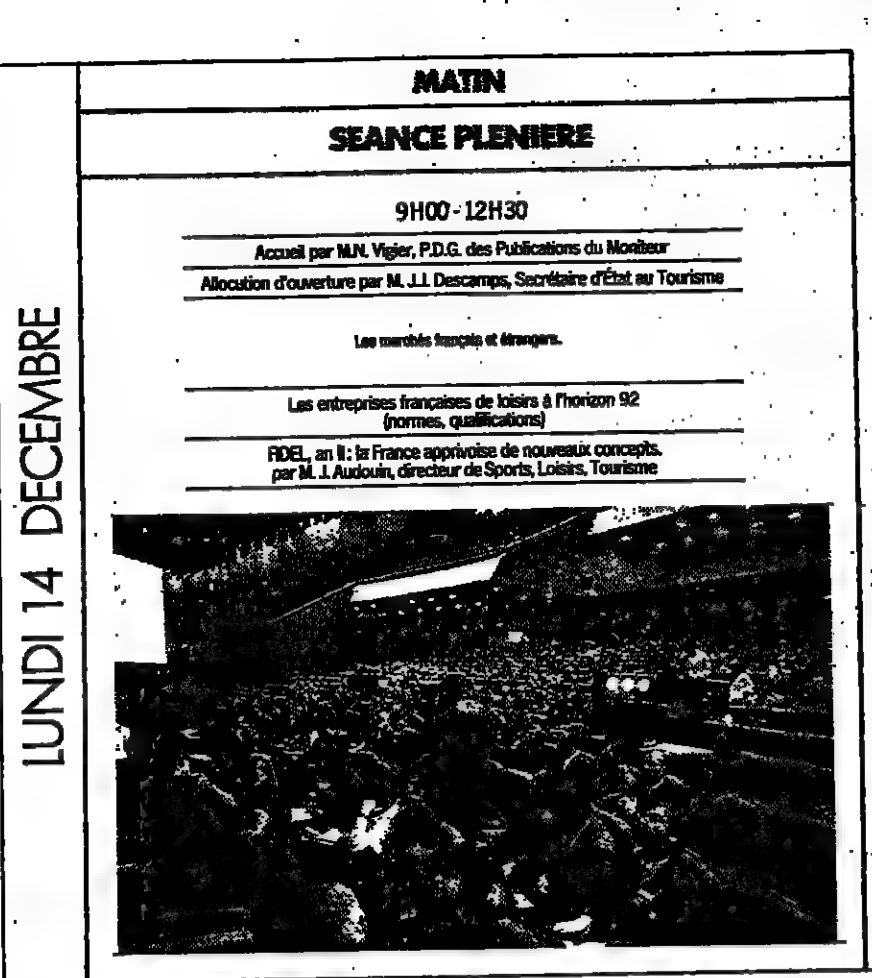
Accueil par M.N. Vigier, P.D.G. des Publications du Moniteur

Allocution d'ouverture par M. J.J. Descamps, Secrétaire d'État au Tourisme

Les marchés français et étrangers.

Les entreprises françaises de loisirs à l'horizon 92 (normes, qualifications)

FIDEL, an II : la France apprivoise de nouveaux concepts. par M. J. Audouin, directeur de Sports, Loisirs, Tourisme



APRES-MIDI

ATELIERS

PARC A THEMES	LOISIRS URBAINS	LOISIRS EAU	LOISIRS NATURE	LOISIRS MONTAGNE
14H30 - 14H45 Animateur : Carl Wenzel (Expert/RFA)	14H30 - 14H45 Animateur : M. Renaudin (Franslude/F)	14H30 - 14H45 Animateur : Al Turner (Dir. Exec. World Water Park Association/US)	14H30 - 14H45 *Le Golf Tourisme* Animateur : J.L. Margot-Duclot/F (Parcours)	14H30 - 14H45 Animateur : • Introduction L'exportation des [illegible] françaises
• Introduction 14H45 - 15H30 [illegible]	• Introduction 14H45 - 15H15 Le marché des loisirs culturels Bernard Paul/SPE	• Introduction 14H45 - 15H30 La situation mondiale des parcs aquatiques, par Al Turner/WWA	• Introduction 14H45 - 15H30 La stratégie d'un transporteur étranger : Sealink par Maryvonne Papo, chef des ventes	14H45 - 15H45 Les Arcs au Chili, en Bulgarie, au Canada et en Chine, par Roger Godino, P.D.G. Groupe des Arcs
15H30 - 16H00 [illegible] Legoland/DK, par Holger Henriksen, dir. marketing	15H15 - 15H30	15H30 - 16H00 Le marché [illegible] des parcs aquatiques, par Richard Newman, Dir. Exotec Intern.	15H30 - 16H15 La stratégie d'un voyagiste français associé à Sealink pour promouvoir des programmes [illegible] à l'étranger, par M. Chaleroux, D.G. de SOGET	15H45 - 16H00
16H00 - 16H15	15H30 - 16H15 Un nouveau concept : la Gaîté Lyrique, par Jacques Peskine, D.G. de [illegible] et Bernard Deyries Dir. Artist.	16H00 - 16H15	16H15 - 16H30	16H00 - 16H30 Le Club Med' au Japon
Les parcs à thèmes hors de leurs bases	16H15 - 16H30	16H15 - 16H45 Le City Club : de Vienne à Paris par Antoine Cachin, Sec. Gén. du Club Med'.	16H30 - 17H00 Y-a-t-il un T.O. dans la salle ?	16H30 - 17H00 Le CENTER, par François Gros
16H30 - 17H15 Wonder World/UK (Bourgeois/Boxer par Security Pacific Bank, etc.)	16H30 - 17H00 Évolution des cinémas : l'avenir du marché (des grandes salles aux nouveaux procédés) : - Bernard Vidal, Président adjoint de la Fédération des cinémas français	16H45 - 17H00	17H00 - 17H30 Gestionnaire privé et clientèle étrangère, par Nicolas Bouscaras/SEPAD-(Open Golf Club)	17H00 - 17H15
17H15 - 18H00 Eurodisneyland, à Marne-la-Vallée, par M. Fitzpatrick	17H00 - 17H30 - Alain Guinaud ([illegible])	17H00 - 18H00 La coopérative Migros offre des bains sains et ludiques aux consommateurs de St-Gall (CH), par R. [illegible] Dir. Migros	17H30 - 17H45	17H15 - 17H30 Aménagement pour 88 Calgary/Canada (film vidéo)
	17H30 - 18H15 Les nouveaux procédés : IMAX/Omnimax 3D - M. Bruce Pear, D.G. IMAX - Canada		17H45 - 18H15 La politique de la DIT et la charte des golfs touristiques, par Michel Bode/DIT	17H30 - 18H15 Perspectives d'équipements en Savoie liés aux J.O. 1992, par Michel Barnier, Président du COJO et du Conseil Général de Savoie.

MARDI 15 DECEMBRE

MATIN

PARC A THEMES	LOISIRS URBAINS	LOISIRS EAU	LOISIRS NATURE	LOISIRS MONTAGNE
9H00 - 12h30 VISITE TECHNIQUE ET PRÉSENTATION/BILAN : Zygofolis, le parc du Crémat à Nice/SPAN	9H30 - 10H00 Toronto - Nouveaux musées, par Jim Parr, D.G. du Ontario Science Centre	9H00 - 9H20 La tentation des chaînes : Aqualand, M. Mouchel	9H00 - 9H15 *L. Animalière* Animateur : Dr. Rinjard, Dir. Parc Zoologique/Vincennes	9H00 - 10H00 Les conditions de développement de la montagne : des paroles aux actes Roger Godino, P.D.G. Groupe des Arcs ; [illegible]
	10H00 - 10H45 Versailles ou la mise en scène du patrimoine, par Bruno Monnier, D.G. de Culturespaces	9H20 - 9H40 Nautiland, J.L. Madec (Dir. Dév. Forest Hill)	• Introduction 9H15 - 9H45 Les nouveaux zoos San Diego, un concept unique, par Andy Grant	10H00 - 10H15
	10H45 - 11H00	9H40 - 10H00 Océalys, Robert Adjedj/SEMS	9H45 - 10H00	10H15 - 11H15 La coordination des projets, par Jean-Claude Cherry, Directeur du SEATM
	11H00 - 11H45 Un complexe à la porte de Paris Aquaboulevard, un parc aquatique et de nombreux équipements de sports et de loisirs (billards, bridge, etc.) Michel Corbière, P.D.G. de Forest Hill	10H00 - 10H20 Aquacity, M. Lemoine/[illegible]	10H00 - 10H30 Le Centre National de la Mer de Boulogne par M. Philippe Vallette, Directeur	11H15 - 11H30
	11H45 - 12H30 Des nouveaux produits, associant eau, loisirs, culture et commerces : CAU M. Bourgeois/GBA, Claude Mollard/ABCD - Maurice Perze	10H20 - 10H45 Nautipare, M. Astoux	10H30 - 11H00 L'aquarium de Vannes/Denis Kosmert	11H30 - 12H30 Le marché européen des sports d'hiver Résultats de l'étude commandée par l'Association des Maires/l'État/prof. M. Guyomar/SEMA
		10H45 - 11H00	11H00 - 11H15	
		11H00 - 11H45 Un complexe à la porte de Paris Aquaboulevard, un parc aquatique et de nombreux équipements de sports et de loisirs (billards, bridge, etc.) Michel Corbière, P.D.G. de Forest Hill	11H15 - 11H30 Les projets de M. de la Panouse	
		11H45 - 12H30 Des nouveaux produits, associant eau, loisirs, culture et commerces : CAU M. Bourgeois/GBA, Claude Mollard/ABCD - Maurice Perze	11H30 - 12H00 Saint-Brieuc SFP.	
			12H00 - 12H30 Le Marineland de Rivesaltes, par Mme Adam/I.G. Loisirs	

LES DEJEUNERS (lundi et mardi)

A partir de 12 h 30 dans le salon des Ambassadeurs au Palais des Festivals et des Congrès.

LE DINER-SPECTACLE (lundi)

A partir de 20 h 00 dans le salon des Ambassadeurs au Palais des Festivals et des Congrès.

APRES-MIDI

PARCS A THEMES	LOISIRS URBAINS	LOISIRS EAU	LOISIRS NATURE	LOISIRS MONTAGNE
14H00 - 14h30 Les transferts de technologie au service de [illegible]	14H15 - 15H15 Les parcs résidentiels pour week-end et [illegible]	14H15 - 14H45 La réhabilitation des piscines : [illegible]	15H30 - 16H30 VISITE AU [illegible] CHANTIERS ET PRÉSENTATION TECHNIQUE	14H15 - 15h00 L'économie des stations Gérard Moran, Maire de Megève, Président de [illegible]
14H30 - 14H50 [illegible]	15H15 - 15H30	14H45 - 15H15 [illegible]	16H45 - 17H30 [illegible]	15H00 - 15H45 [illegible]
14H50 - 15H10 [illegible]	15H30 - 16H30 [illegible]	15H15 - 15H45 [illegible]	17H30 - 17H45	15H45 - 16H00
15H10 - 15H30 [illegible]	16H30 - 16H45	15H45 - 16H15 [illegible]	17H45 - 18H30 [illegible]	16H45 - 17H30 [illegible]
15H30 - 15H45	16H45 - 17H45 [illegible]	16H30 - 16H45		17H30 - 17H45
15H45 - 16H30 [illegible]		16H45 - 20H00 VISITES TECHNIQUES ET PRÉSENTATION/BILAN		17H45 - 18H30 [illegible]
16H30 - 17H00 [illegible]				
17H00 - 17H15				
17H15 - 18H00 [illegible]				
18H00 - 18H45 [illegible]				

MERCREDI 16 DECEMBRE

MATIN

PARCS A THEMES	LOISIRS URBAINS	LOISIRS EAU	LOISIRS NATURE	FORUM DES ENTREPRISES
FOIRE AUX IDÉES			9H15 - 9H45 La relance de Brides-les-Bains : Gérard [illegible], maire	FORUM DES ENTREPRISES Présentation des stratégies des grands groupes aux participants (idées, investissements...), leur stratégie
			9H45 - 10H15 Une approche globale à La Roche-Posay (Poitou-Charentes) : Mme Lestel, propriétaire	9H15 - 9H30 Caisse des dépôts/Christian Gérondeau
			10H15 - 10H45 État des lieux et perspectives de développement, Bernadette Ducret/DIT	9H30 - 9H45 Paribas/Christian Jacob
				9H45 - 10H00 Crédit National/Pierre Delain
				etc...

FOIRE AUX IDÉES

Présentations brèves et illustrées d'une série de projets : elles permettent aux projets d'équipements d'attractions, aux inventions, de se faire connaître et de rechercher partenaires, développeurs, sponsors, relais-média, etc...

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme en fonction d'imprévus pouvant intervenir.

11H00 - 12H45 SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

11H00 - 11H15 : Synthèse Vidéo

11H15 - 12H30 : Débat entre participants et Pouvoirs Publics : Règlementation, T.V.A., par M. Frangialli, Directeur de D.I.T.

12H30 - 12H45 : Allocution de clôture

Discours de clôture de M. N. Vigier

13H00 : Fin du Forum

BULLETIN D'INSCRIPTION

UTILISER UN FORMULAIRE PAR PERSONNE

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ....

SOCIÉTÉ : ....

FONCTION : ....

ADRESSE : ....

ADRESSE DE FACTURATION : ....

CODE POSTAL : ....

TÉL. : ....

TÉLEX : ....

Le Monde
SANS VISA


PAOLO KOCH/RAPHO

Hawaii une Californie offshore

Si la Californie n'était que Pacifique, plages, hôtels et cocotiers, ce serait Hawaii, cinquantième Etat de l'Union...

par Jacques Meunier

D'ENTRÉE, je dois avouer une petite faiblesse : partout où mes voyages professionnels me conduisent, je vole les annuaires téléphoniques. Ainsi lors de mon dernier périple dans les îles d'Hawaii, j'ai eu l'indélicatesse de soulager la chambre n° 567 du célèbre Hôtel Coco Palms – où Elvis Presley a tourné *Blue Hawaii* – de son indispensable répertoire de noms, de numéros et de publicités. Prière de m'excuser et de le remplacer.

Que voulez-vous que j'y fasse ? C'est plus fort que moi, et ces listes de noms bizarres me fascinent. Par réflexe, par anxiété, par goût de l'exotisme, par expérience aussi, j'accumule ce genre d'archives. Un vrai hamster. Seul un psychanalyste pourrait dire ce que cette boulimie de livres sans ponctuation ni littérature signifie. A mon humble avis, il ne faut pas dramatiser : c'est une manière comme une autre d'attendre l'hiver de la vie.

Honolulu ! Vous y arrivez après vingt heures de voyage. Autant dire que vous êtes dans une sorte de coma aéronautique et que le souffle chaud de l'aéroport, avec ses vapeurs d'essence, ses parfums de jasmin, de gingembre et de *frangipane*, n'arrange rien. Vahinés, colliers de fleurs, taxis.

Charlie Chan au volant

Le conducteur, qui ressemble à Charlie Chan, vous balance le premier slogan promotionnel : *« Nous sommes une Californie offshore. »* L'air conditionné de l'hôtel vous fait l'effet d'un bonbon à la menthe.

Musique d'ambiance, douche tiède, bière frappée. Les oreilles se débouchent d'un coup. Du haut de la terrasse, vous découvrez la fameuse plage de Waïkiki avec ses palmiers (plantés dans un désordre artistement pensé), son sable fin, ses eaux couleur de Curaçao bleu et ses bigoudis d'écume blanche. Le surf, le soleil et le sexe sont à vos pieds. Pour peu que vous vous piquiez de littérature, le journal de Cook, les écrits de Chamisso, de Stevenson, de Jack London, de Mark Twain, de Somerset Maugham, et même les sagas dorées de J.- A. Michener, vous reviennent en mémoire. Pieds nus, drapé dans un kimono léger, vous contemplez tout cela avec l'œil du touriste parvenu, c'est-à-dire que – puisque tout ici est à votre service – vous vous prenez un peu pour le copropriétaire des mers du Sud (à moins que le propos malicieux et sévère d'Erik Satie ne tempère votre extase : *« Touriste : qui habite des tours »*).

Au reste, avec ou sans Satie, l'euphorie première tombe vite, et vous voilà prisonnier dans votre aquarium de verre. Vous vous sentez l'envie de louer une planche à voile ou d'aller grimper sur le Diamond Head, le volcan éteint qui vous fait face. C'est à ce moment-là que, par besoin de contacts extérieurs, instinctivement vous branchez la télévision ou que, voyageur rompu aux méthodes diagonales, vous examinez l'annuaire téléphonique à la loupe...



Les chemises hawaïiennes des années 40 et 50, antérieures à la production de masse, intéressent les collectionneurs. In : « The Hawaiian Shirt », de H. Thomas Steele (Abbeville Press, New-York, 1984).

Sachez donc que l'archipel hawaiien est composé de cent *trente-deux îles volcaniques*, dont sept seulement sont habitées par une population d'importance : Hawaii, Maui, Mokolai, Ianai, Oahu, Kauai et Niihau. La dernière nommée est une île tabou, une île interdite. Propriété privée, elle abrite quelque deux cent cinquante Hawaiiens de *« pure race »*, qui y vivent à l'ancienne, sans prison, sans armes, sans médecin, sans égouts, sans ramassage d'ordures, sans électricité et... sans téléphone.

Loin de ces bons sauvages en réserve de l'humanité, les six autres îles *frappent par l'extrême* diversité du paysage ethnique. L'archipel, au vrai, est l'endroit racialement le mieux achalandé, culturellement le plus cosmopolite et, apparemment, l'un des moins intolérants de la planète. Une grâce insulaire protège ce peuple *fait de tous les peuples*. Certes, il y a des frictions, mais les communautés s'opposent rarement de front, car aucune d'elles ne se voit *majoritaire*.

« Nous sommes une association de minorités », me dit drôlement un marchand de chemises à *fleurs, dont personne* – pas même lui – ne serait capable de dire les races respectives qui la composent. Il en parle comme de ses chemises : *« Ce qui importe, ce sont les dominantes. Le fond est hawaiien, le thème est chinois, la fabrication est allemande et la main-d'œuvre – si ma mère m'entendait ! – est japonaise... Mes parents étaient eux-mêmes issus d'un mélange complexe. D'ailleurs, depuis 1959, nous sommes d'abord américains et, vous le constaterez, il n'y a pas plus américain qu'un Nippo-Sino-Germano-Hawaiien. »*

Le nom des abonnés au téléphone donne une idée assez large du cocktail des civilisations, mais il faudra une enquête plus poussée pour obtenir des chiffres. La population totale des îles est de 970 000 habitants. Les Polynésiens d'origine sont probablement moins de 3 000, les Caucasiens (c'est-à-dire les Blancs euro-américains ou *Haloe*, en hawaiien) sont environ 20 %, ceux d'ascendance chinoise 4 %, et les *Nisei*, d'origine japonaise, presque 35 %. Il faut aussi distinguer les Coréens (1,3 %), les Philippins (11 %), les Samoans, qui sont plus de 8 000, les Indochinois (Vietnamiens et Mongs du Laos) et les Portoricains, qui sont environ 12 000.

A noter que les Portoricains sont assimilés aux *Haloe*, mais que les Portugais – 6 % de la population – ont longtemps été tenus pour des « pré-Européens ». Cette bizarrerie vient du fait que les Portugais, employés comme contremaîtres dans les exploitations de canne à sucre, faisaient figure de Blancs de seconde classe. Aujourd'hui encore, ils jouent le rôle ingrat de l'idiot de service dans les histoires drôles. Cela n'empêche qu'ils ont fortement contribué au folklore hawaiien en introduisant le *braguinho* ou le *cavaghindo*, qui est devenu l'ukulélé.

« Aloha », mot-clé

Le chapitre des races mériterait un développement à part. Les gens des îles sont de redoutables généalogistes, car à l'inventaire ethnique ils superposent, par exemple, pour ce qui concerne les Blancs, les notions de *malihini* et de *kamaaina*, qui distinguent les nouveaux et les anciens arrivants. Il suffit de les lancer sur la question, et aussitôt ils vous perdent dans des distinguos savants où l'ethnologie le dispute à l'histoire. Racisme feutré, curiosité malsaine ou tyrannie de l'intimité ? *« Non*, me dit un instituteur mi-danois mi-californien, *cela relève du simple bon sens : les gens des îles viennent toujours de quelque part. Il y a une manière d'être danois ici qui fait de vous un Hawaiien »* ; puis il ajoute : *« Les Hawaiiens se retrouvent dans le deuil de la sauvagerie. Ils n'en finissent pas d'enterrer ceux qu'ils ont contribué à faire disparaître. Cela leur permet de jouer le jeu de l'appartenance multiple. »* Poète perdu dans les miroirs ethniques, il conclut sa belle tirade théorique par : *« L'esprit d'aloha est une utopie réalisée. »*

Aloha ? Le mot est lâché. Il veut dire (tour à tour ou simultanément) « bonjour », « au revoir », « bienvenue » et « amour ». J'y vois une forme de tribalisme aseptisé et boy-scout. Mon interlocuteur n'est pas d'accord. Un dictionnaire hawaiien trouve pour *aloha* trente-quatre équivalents en anglais, pas moins. Autant dire qu'il s'agit d'un concept local intraduisible en d'autres langues. Pour le comprendre, il faut être en situation. Naguère, au temps des fratries, il devait sonner autrement : ce n'était pas seulement un signe de paix, mais un mot de passe pour une guerre que l'on évitait de se faire...

Tout Honolulu est *aloha*. Des marques de chemise aux compagnies d'aviation, le commerce a fait main basse sur le terme. Il sert de leitmotiv à toutes les rencontres et, suavement prononcé à la mode hawaiienne, il devient rugissement lorsqu'il est repris par le chœur des touristes. Comme si l'on passait brutalement de la douceur native à la taverne bavaroise. C'est sans doute ce que l'on appelle le choc des cultures !

Les pages jaunes de l'annuaire – j'y reviens – témoignent de la frénésie touristique des îles. En effet, à *« l'échantillon le plus bariolé des peuples de la terre »*, comme l'écrivait déjà en 1816 Chamisso, il faut ajouter cette population volante, avide de danses autochtones et de guitares lascives, « accro » de couleur locale et de sensations sauvages : les touristes. Il en passe quatre millions par an. C'est dire que cette branche de l'économie, en constante progression depuis vingt ans, dépasse maintenant les autres ressources : à savoir l'apport des dépenses militaires américaines, l'exploitation de la canne à sucre (en perte de vitesse), la culture de l'ananas et le marché, parallèle et florissant, de la marijuana. Les touristes – 75 % d'Américains et 20 % de Japonais – attirés par l'image du bonheur font le bonheur de ces terres lointaines. C'est le cercle enchanté des illusions. Chacun y trouve son compte.

Les annonces, les encadrés, les placards publicitaires parlent d'eux-mêmes. Vous êtes ici dans un pays chaud : à preuve, la concurrence acharnée entre les installateurs d'air conditionné, la prose racoleuse des poseurs de ventilateurs et des garagistes qui font l'échange standard des radiateurs de voiture. Vous êtes aussi dans un pays éminemment exotique : plusieurs compagnies proposent de chasser les termites, et les pages de garde vous donnent des *indications en cas d'alerte* radioactive, de raz de marée, de cyclone et de tremblement de terre. Tout un programme.

Une rubrique spéciale est réservée à une discipline particulière : que faire en cas de coups de téléphone obscènes ? Tout est prévu. Mais, à coup sûr, c'est le tourisme qui se taille la part du lion : night-clubs, escort girls, hôtels, restaurants (italiens, hawaiiens, mexicains, chinois...), hélicoptères de location, voiliers, écoles de surf, excursions à cheval, en jeep ou en canoé-kayak, plongée sous-marine, golf, parachute ascensionnel... Le plus fort est que tout existe, tout fonctionne et que malgré l'organisation, vous y trouverez un parfum d'aventure. Jules Verne et Cousteau sont passés par là.

Studio à ciel ouvert

Hawaii, îles de fiction. Voilà ce que suggère la lecture rapide des annuaires. Vous êtes au pays de *Magnum*, des *Flics d'Hawaii* et de *l'Ile fantastique*. Dans l'île Hawaii, la plus sauvage et la plus belle, ont été tournées des séquences de *Raiders of the Lost Ark, (les Aventuriers de l'Arche perdue)*. Les paysages sont d'ailleurs transposables à l'infini : l'île a déjà servi d'Afrique (pour le *King Kong* de Dino De Laurentis), de Vietnam (pour *Uncommon Valor*) et d'Australie (pour la série *Thornbirds*). La plage de Waïlua est hantée par le fantôme de Rita Hayworth, dans *Miss Sadie Thompson*.

La proximité de Hollywood (cinq heures de vol), la capacité hôtelière, la diversité des décors naturels, la possibilité d'engager des figurants de toutes couleurs et l'assurance-soleil (même quand il pleut), ont transformé Kauai en studio à ciel ouvert.

(Lire la suite page 19.)

ESCALES



RICHARD FRIEMAN/RAPHO

Piétons de Judée

On marchera cinq heures par jour environ, sans porter de bagage, la tête alerte et l'esprit en liberté. Dans le Sinaï puis dans le désert de Judée. Du 23 décembre au 1er janvier, une randonnée pédestre organisée en Israël par l'association CIHM (15, rue Gay-Lussac, Paris-5e. Tél. : 43-25-70-90) pour douze personnes environ.

Arrivée à Tel-Aviv, transfert à Jérusalem, trois jours de marche dans le Sinaï où l'on passera Noël, transfert dans le désert de Judée, visite (un jour et demi) de Jérusalem. Prix : 7 700 F par personne de Paris à Paris, non compris les repas à Jérusalem. Le groupe sera accompagné par des guides de la Société de protection de la nature d'Israël.

Le saumurois sous terre

Les troglodytes, contrairement à une idée reçue, n'étaient pas tous des pauvres hères. Demeures seigneuriales et églises ont été aussi bâties sous terre. Bourgeois et manants se croisaient dans des villages entièrement creusés dans le calcaire. Aujourd'hui, c'est dans le Saumurois qu'existe la plus forte concentration d'habitations troglodytiques encore utilisées : à Souzay-Champigny (Maine-et-Loire), on peut même se promener dans une ancienne rue souterraine, taillée dans le tuffeau.

L'Association Carrefour Anjou-Touraine-Poitou (place des Récollets, 49400 Saumur. Tél. : 41-67-13-12) a mis au point trois circuits en autocar. Le plus complet commence le matin par la visite de champignonnières (le Saumurois assure les trois quarts de la production française de champignons de... Paris), de fours en tuffeau où sont cuits des fruits tapés et de caves où l'on appréciera les vins de Saumur.

Il continue l'après-midi par la découverte de la caverne de Denezé — où sont sculptées des centaines de personnages, — d'une ferme troglodytique avec ses animaux, et l'on fera la différence entre le troglodytisme de coteau et celui de plaine en admirant les habitations de Doué-la-Fontaine, construites dans le falun. Ce circuit se termine par une « soirée fouaces » et coûte 249 F, y compris les deux repas avec vins à volonté.

Pâques en janvier

En 1722, Pâques tomba un 5 avril. Et ce jour-là, Jacob Roggeveen, marin hollandais, aborda dans le Pacifique une île connue depuis sous le nom d'île de Pâques. Les premières informations historiques et archéologiques un peu sérieuses datent d'un siècle à peine, les restaurations des statues des années 60, et l'aéroport de 1967. Quelque deux mille habitants vivent sur ce territoire d'environ 20 kilomètres de côté, à 3 800 kilomètres des côtes du Chili, qui l'annexa il y a cent ans. C'est de Santiago d'ailleurs que l'on s'y rend en avion.

Dans le programme qu'il propose à des voyageurs individuels, Andestour (7, rue du Vingt-Neuf-Juillet, Paris 1er. Tél : 42-60-38-39) propose d'y passer cinq journées de visite des sites archéologiques avec l'assistance de guides spécialisés. Au retour, plusieurs journées sont prévues dans la capitale du Chili et aux environs (Valparaiso notamment). Les vols sont assurés par Varig, la compagnie brésilienne, via Rio-de-Janeiro où l'on peut rester quelques jours de plus (14 jours, 16 600 F sur la base de deux personnes ou 19 950 F pour 16 jours dont trois à Rio). Prix valables jusqu'en mars 1988.

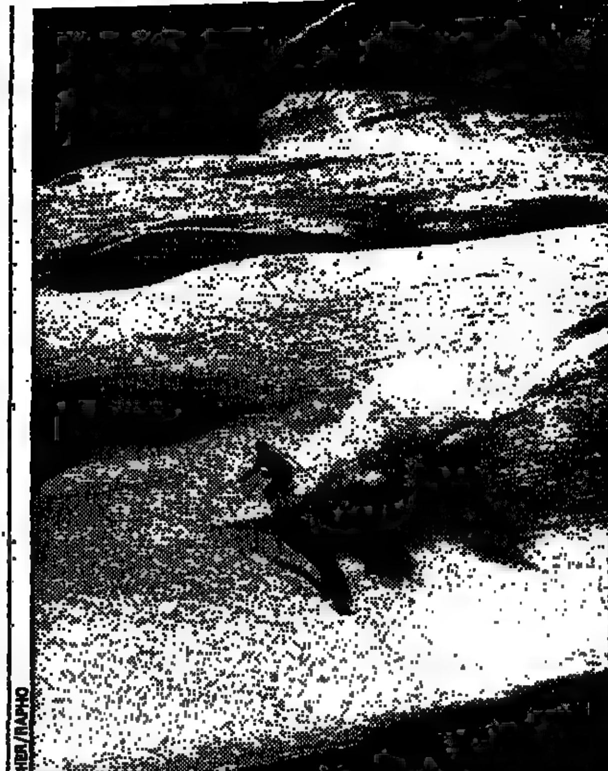


SERGIO LARRAIN/MAGNUM

Ski passe-frontières

Le val d'Aoste accueille de jeunes skieurs de la région parisienne : un ski-club de Montereau emmène en cars-couchettes, pendant les vacances scolaires de Noël, débutants (huit à quatorze ans) ou adolescents déjà décorés des deux étoiles de l'Ecole de ski français (quatorze à dix-huit ans) dévaler les pentes de la région de Cervinia (1 600 à 3 500 mètres) en Italie. Logement à l'hôtel (chambres de 2 à 4 lits) à Valtournanche.

Des adultes peuvent se joindre à ces groupes. Renseignements : Jean Bessoles, club Les Oursins, 19, rue d'Heurtebise, 77148 Laval-en-Brie. Tél. : 60.96.71.65. Départ le 20 décembre au soir, retour le 2 janvier au matin.



GRITSCHER/RAPHO

Une Islande pure et dure

Les sportifs ont rendez-vous en Islande pour une traversée intégrale de l'île dans l'esprit des grandes expéditions polaires. Elle se fera en treize ou quatorze jours, avec des étapes de cinq à huit heures par journée et quelques jours de repos. Nuits en bivouac et en refuge. Deux dépôts de vivres mis en place au cours de l'itinéraire allégeront la pulka que chacun tire au long de la course.

Pour ce périple qui traverse des paysages glacés et solitaires, Comptoir d'Islande (8, boulevard Pasteur, 75015 Paris; tél. : 45-67-99-34) a prévu de rejoindre Reykjavik par un vol Icelandair après un trajet Paris-Luxembourg en train. D'Akureyri, au nord, l'expédition progresse à travers le désert de Sprengisandur, entre les calottes glaciaires du Hofsjökull et du Vatnajökull. Elle pénètre ensuite la partie la plus méconnue du rift volcanique, avec ses nombreux petits cratères et volcans monolithiques. Bains dans les sources d'eau chaude de Lanmannalauger, bivouac sur le glacier du Myrdalsjökull et descente sur la côte sud jusqu'à Skogar, où l'expédition prend fin. Retour à Reykjavik.

Seize jours, du 9 au 24 avril 1988, 11 400 F par personne pour une dizaine de participants. Tout est compris, sauf les repas à Reykjavik et l'assurance de 3 %.

Hawaii, une Californie offshore

(Suite de la page 17.)

Cela flatte le héros qui sommeille en chaque touriste, et j'en ai vu qui, sans complexe, débarquaient en tenue safari-mercenaire ou en panoplie d'agent secret. D'ailleurs, les pilotes d'hélicoptère – qui cultivent plutôt le « look » *Magnum* – agrémentent leurs excursions en diffusant les musiques de vos films préférés. Et *la Walkyrie* de Richard Wagner dans les passes étroites de la Kalalau Valley, ce n'est pas rien !

Bien sûr, il y a les volcans dormants, les nuits d'Honolulu, les plages à l'aube ou à minuit. Le port historique de Pearl-Harbor, les palmiers partout, les hibiscus (jaunes et rouges), les jacarandas (mauves), les tulipiers (orange) les bougainvillées (écarlates), sans parler des dahlias, des orchidées et des étranges figuiers banians. Il y a aussi l'intérieur des îles, avec les cascades, les grottes, les fougères arborescentes et les crachins tropicaux.

Il y a encore ces petits ports de pêche où l'on ne peut pas mettre le pied sans penser à Melville, baleines obligent ! Il y a – le bruit de la mer porte à la litanie – le cimetière militaire de Punch Bowl, cratère peuplé de tombes. Il y a le folklore des anciens Hawaïens et la nouvelle mythologie des surfeurs, qui finissent quelquefois à l'hôpital où, handicapés à vie, ils ne rêvent que d'une chose : remonter sur une planche. Mais, finalement, pour l'Européen de passage, tout éberlué par la taille des complexes balnéaires et par l'entassement des palaces côtiers, il y a surtout le spectacle des autres : les Américains en vacances.

Horoscopes croisés

Cela peut faire sourire ou donner le cafard, selon l'humeur. Restent que tous ces vieux couples qui sont venus finir leurs jours dans les îles sont tendrement pathétiques et touchants. Ce sera, par exemple, ce vétéran du Vietnam qui, avec une « poêle à frire » et des écouteurs recherche des pièces, des bijoux et des clefs d'hôtel égarés dans le sable.

« Je ne suis pas un chercheur de trésor, mais plutôt un chasseur de primes, affirme-t-il, *ce que je trouve peut m'être réclamé et sera rendu pour une modeste contribution. »* Sa femme, une dame aussi ridée que bronzée, l'observe, admirative : *« Cet homme-là a toujours besoin d'action, que voulez-vous ! »* Ils auront soixante-quatre ans demain.

En fait, les îles attirent les couples. Leur caractère nuptial est évident, d'autant que celles-là se trouvent à mi-chemin de deux réservoirs humains d'envergure, l'Amérique et le Japon. Des milliers de jeunes gens viennent s'y marier. Cela a donné naissance à une véritable industrie de la « lune de miel ».

Tous les hôtels ou presque font des prix spéciaux pour les jeunes mariés. Les formules vont de trois jours à une semaine (300 à 600 dollars) et donnent droit au champagne de bienvenue, à la location d'une voiture, au gâteau de mariage, aux couronnes de fleurs, à l'enregistrement vidéo de la cérémonie et aux musiciens qui soufflent dans des coquillages à la sortie de la chapelle. Certaines îles, comme Maui, ont fait imprimer un t-shirt de circonstance : *Happily Mauied,* qui rappelle le banal *Happily Married.* Un menu spécial « lune de miel » est servi dans les chambres. Le coucher de soleil sur le lagon est gratuit...

Pour les questions annexes, papiers, certificats médicaux, problèmes psychologiques ou économiques, les grands hôtels disposent généralement d'un conseiller matrimonial. Dans l'annuaire, toujours lui, un astrologue propose un *« horoscope croisé »* qui, paraît-il, *« donne de bons résultats ».* Allez savoir.

En habits de location ou en chemises hawaïennes décorées au même motif, les jeunes époux forment une clientèle à part. Ils cherchent leur style : un peu gauches et comme sous hypnose, ils ont l'air d'avoir gagné un concours. Vécues sur le mode du futur antérieur, leurs épousailles, qui prennent à leur insu un caractère massif, rompent avec l'égoïsme à deux des amoureux. Néoprimitif ou postmoderne, ce rassemblement ? Je ne sais pas. Mais ce qui à Venise ou aux chutes du Niagara relevait de la tradition sentimentale prend en Hawaii un tour collectif. Cela vient s'ajouter au mythe de la vahiné et à la rencontre hivernale des baleines. Comme si la volupté, fléau de ces latitudes, devait être contrôlée et purifiée. Ritualisée.

« Venez vous marier au paradis », proclame, sans modestie, mon annuaire téléphonique. A cela il ajoute une photo d'une blondinette du Nebraska ou de l'Oklahoma embrassant un joli garçon boucher en smoking blanc. Le couple se détache sur fond de nature avec, en premier plan, un feuillage à la découpe caractéristique et des fruits – symbole de fécondité – gros comme des melons : car j'allais l'oublier, il y a bien des arbres à pain dans les Sandwich...

JACQUES MEUNIER.



D. FINEMAN / SYGMA

Carnet de route

● COMMENT Y ALLER

Pour les budgets moyens, la visite des îles Hawaii doit être envisagée comme une extension d'un séjour en Californie. A un voyage de deux semaines entre San-Francisco et Los Angeles, par exemple, on peut associer un séjour d'une semaine dans le Pacifique. La TWA dispose d'un système Twair Pass qui permet de découvrir les Etats-Unis en trois escales. Ce billet intérieur coûte, au minimum, 1 200 F. On peut acheter, en conjonction avec ce Twair Pass, un aller et retour Honolulu pour 1 800 F. L'ensemble revient donc, selon la saison et l'itinéraire, de 8 000 F à 10 000 F depuis Paris. Une brochure *Promenades américaines,* éditée par la TWA, est disponible chez les agents de voyages.

● OU SE LOGER

That is the question. Un palace peut en cacher un autre... Ils font du touche-touche au bord des plus belles plages. A Honolulu, il convient de choisir les plus anciens, les plus mythiques, même s'ils ont été outrageusement modernisés. C'est le cas du Halekulani, avec 456 chambres, 850 employés, et qui garde – sous le béton – la nostalgie des années 30.

A Maui, les amateurs de démesure seront comblés. Ce sera, par exemple, le Hyatt Regency, avec sa petite forêt intérieure et son ambiance de croisière immobile. Le dernier-né de ces *resorts,* ou complexe balnéaire, est le Westin Maui, qui s'enorgueillit de 762 chambres, 1 000 employés et d'une piscine à cinq niveaux, dont la surface – les abords compris – est de 8 000 m². Ce géant a coûté 155 millions de dollars et l'actuel directeur, Bernard Agache, est français.

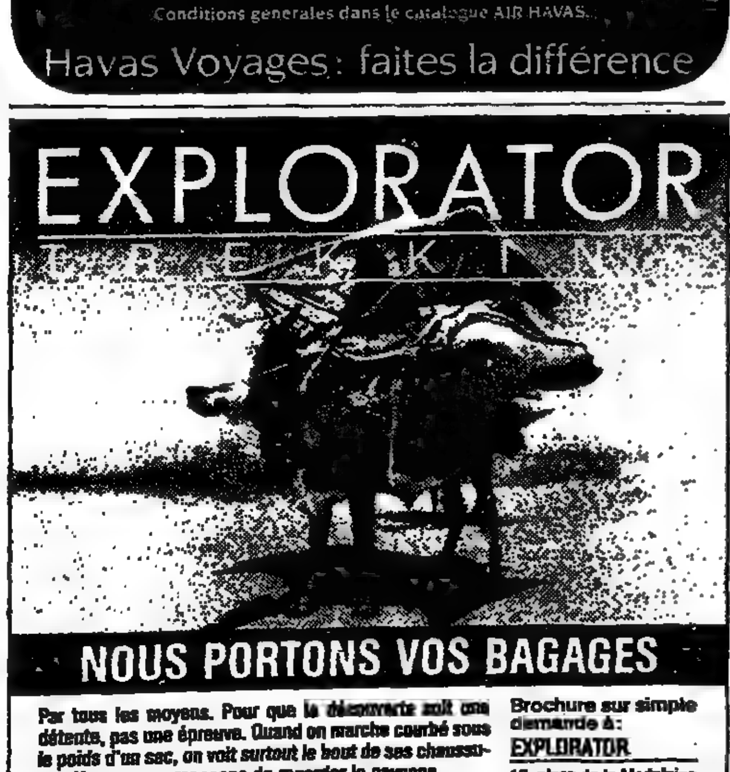
Après cela, le Coco Palms, dans l'île de Kauai, paraîtra une pension de famille, malgré ses 390 chambres. *« Aucun bâtiment ne dépasse la hauteur des palmiers »,* dit le prospectus. C'est vrai. L'architecture rappelle la maison hawaïenne et les anciennes plantations. L'atmosphère est plutôt coloniale. En plus de cet exotisme bon enfant, l'hôtel dispose d'un petit musée et d'une bibliothèque, où vous trouverez des originaux assez rares, comme le *Journal* illustré du capitaine Cook.

● QUE LIRE

Pas de guide digne de ce nom en français. Le *Hawai,* de William Graves, coédité par le National Geographic et Flammarion, est épuisé. Il faut donc lire, en anglais, *Hidden Hawai* de Ray Riegert (Ulysses Press, Berkeley) et surtout l'excellent *Hawai* dans la série des *Insight Guides.*

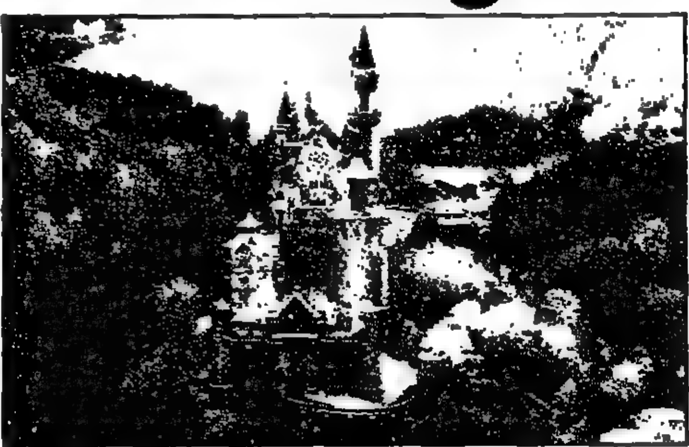
● RENSEIGNEMENTS

Office du tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 42-60-00-66.





	AS	AR		AS	AR
NEW YORK	1150 F	2090 F	SAN FRANCISCO	1900 F	3600 F
ANCHORAGE	2090 F	4600 F	SEATTLE	1950 F	3700 F
ATLANTA	1600 F	3000 F	WASHINGTON	1400 F	2500 F
BALTIMORE	1350 F	2500 F	EDMONTON	2000 F	4165 F
BOSTON	1300 F	2400 F	CALGARY	2200 F	3795 F
CHICAGO	1495 F	2895 F	MONTREAL	985 F	1695 F
CLEVELAND	1500 F	3000 F	TORONTO	1130 F	1800 F
DALLAS	1600 F	3000 F	VANCOUVER	2390 F	3940 F
DENVER	1950 F	3700 F	BOGOTA	EN DEMANDE	5850 F
DETROIT	1600 F	3000 F	BUENOS AIRES	EN DEMANDE	6550 F
HOUSTON	1600 F	3000 F	CARACAS	EN DEMANDE	5700 F
LAS VEGAS	1950 F	3700 F	LIMA	EN DEMANDE	6100 F
LOS ANGELES	1900 F	3600 F	MEXICO	2595 F	4290 F
MIAMI	1600 F	3000 F	RIO DE JANEIRO	3000 F	4530 F
NEW ORLEANS	1600 F	3000 F	SAO PAULO	EN DEMANDE	5090 F
ORLANDO	1600 F	3000 F			
PHILADELPHIE	1350 F	2500 F	BANGKOK	3290 F	4990 F
PHOENIX	1950 F	3700 F	DENPASAR-BALI	EN DEMANDE	5990 F
PITTSBURG	1400 F	2600 F	DJAKARTA	EN DEMANDE	6090 F
PORTLAND	1950 F	3700 F	TOKYO	3690 F	7300 F
SAINT-LOUIS	1600 F	3000 F	TAHITI	EN DEMANDE	8840 F
SAN DIEGO	1950 F	3700 F	AUSTRALIE	5700 F	8650 F







LA TABLE

La cuisine française victime des chefs

DEPUIS quelque vingt années, les chefs sont sortis de leur cuisine, aime à proclamer Bocuse. Sous-entendu : ils y étaient jusqu'alors anonymes et étouffés.

Or, sans remonter aux Magny, Foyot, Dugléré, Marguery, ni même aux Escoffier, Nignon, Montagné, la gloire d'un Louis Olivier à Langon, des frères Dorin à Rouen, d'un Point à Vienne, d'un Dumaine à Saulieu, d'un Blanc à Thoissey, d'un Pic à Valence, de la chère Mélanie à Riec-sur-Belon, ne fut-elle pas reconnue ?

Sortir de sa cuisine, sortir de sa maison pour accéder à la fausse gloire médiatisée, c'est, désormais, pour n'importe quel cuisinier le but. Sans doute viser la réussite est-il méritoire. Encore faudrait-il fixer à celle-ci une limite décente. Le monde du show-biz a donné, soutenu par une certaine presse, écrite, parlée ou « imagée », le mauvais exemple : celui d'une médiocrité souriante portée aux nues. C'est le triomphe du semblant.

Comment s'étonner alors que de jeunes cuisiniers arrivés répugnent à l'effort au profit du bluff ? Ils n'ont de leur science qu'un dérisoire schéma. Les grandes lignes effaçant les traits de détail de l'effort, de la patience, de la remise en cause, de l'expérience enfin, d'où naît rarement le génie, mais du moins le savoir-faire du talent.

J'entends bien qu'il faut arriver. Et vite ! On songe au mot de Capus : *« Oui, mais dans quel état ? »* Oh ! ne nous tracassons point : ils arrivent, souvent. Je veux dire ils roulent carrosse où volent jet-set, se dorent au soleil des îles ou chassent au Kenya, tutoient les stars des autres faux arts, et leur image s'impose ainsi aux chasseurs de têtes dans le vent.

Mais la cuisine, dans tout cela ?

Aussi bien, cette grande vie, ce n'est pas le métier de restaurateur qui peut la leur offrir. On sait que la restauration, grande et petite, ne paye pas son homme si elle le nourrit : les charges sont ici à nulles autres pareilles et une législation d'incapables s'obstine à appliquer à un métier artisanal des normes industrielles qui l'étouffent. Alors, le fric, il faut l'aller chercher ailleurs.

Vendeurs d'ersatz

C'est ainsi que nos chefs qui se croient grands, singeant Bocuse, se font commis voyageurs, agents de publicité de la « bouffe industrie », vendeurs de vent diététique ou de produits ersatz. Voire vendeurs de décor. Car il y a cela aussi : des petits pousse-au-crime (intéressés peut-être ?) confondant sciemment cuisine et présentation persuadent ces jeunes naïfs qu'ils gagneraient plus en améliorant non pas leur cuisine mais leur cadre. Alors ils s'endettent, s'épanouissent dans l'interchangeable moderne, parfument leurs ouatères, puis, en fin de compte, augmentent les prix et diminuent les portions. Quand encore on ne mégote pas sur la qualité des achats : à moi le sous-vide, cela gagne du temps et économise le personnel !

Mais la cuisine dans tout cela ?

Remarquez bien que j'accuse moins ici les chefs (certains, car ils sont encore beaucoup à savoir, même dans le succès, raison garder... N'est-ce pas Claude Peyrot, n'est-ce pas Joël Robuchon, n'est-ce pas amis Troisgros ?) que les temps que nous vivons, qui sont ceux de l'imposture. Et que les médias qui y ajoutent leur chienlit ! A faire des superstars toquées, on ouvre la porte à toutes les combines, les rivalités, les supercheries... et aussi les malaises.

Il paraît que Gérard Bouilloux en est à la déprime. Bouilloux, vous connaissez ? C'était un honnête cuisinier de Genève que j'ai apprécié il y a quelques années déjà. Folie des grandeurs aidant, il s'installa en banlieue, à grands flaflas. Bien vite deux étoiles au Michelin, trois toques rouges chez Millau... l'enfoncèrent dans l'inquiétude au point qu'il vient d'écrire à ces guides qu'ils veuillent bien désormais l'oublier. Peut-être, n'ayant plus à se soucier que de sa cuisine, celle-ci redeviendra-t-elle remarquable ?

DESCLOZEAUX

C'est ce que l'on souhaite à Jacques Maximin (le *Négresco* à Nice), qui vitupère, fautes de français à l'appui, les critiques gastronomiques qui l'ont fait ce qu'il est. Peut-être furieux de l'échec de son projet de SACEM des plats ? Peut-être las d'avoir à découvrir chaque jour de nouvelles façons de disposer ses trois petits légumes autour d'une ombre de poisson ou de viande ? Il n'importe.

Mais la cuisine française, dans tout cela ?

N'est-ce pas aussi un peu la faute du client ? On a trop répété qu'un bon repas est une fête pour que celui-ci n'y cherche pas ce qu'il croit être les éléments de la fête, je veux dire le luxe, l'apparat, l'inaccoutumé et, en ces temps où l'on crève de ce fléau non combattu, le sonisme : le bruit. La fête en gastronomie fut longtemps et tout bonnement l'extra. Dans l'assiette. Mais qui dit extra dit distinction, et combien savent encore distinguer ? Déperdition du goût ? Banalisation des produits ? Uniformisation des recettes à la mode ?

Gérard Vié (*Les Trois Marches*, de Versailles) a dit (ou on lui a fait dire ?) qu'un repas chez lui étant une cérémonie les femmes vont chez le coiffeur avant d'y aller dîner, ce qui augmente considérablement le prix dudit dîner. Aussi va-t-il transformer sa maison, dresser une bulle dans le jardin et attirer ainsi une clientèle plus décontractée. Vive le jean et les mal peignés ! Hum ! Je crains surtout qu'en encanaillant sa cuisine il ne l'affadisse. On disait autrefois d'un miroton, d'une andouillette, d'une matelote, que c'étaient des plats canailles. Aujourd'hui les plats vraiment canailles sont les salades folles au foie gras de conserve, les bavarois de saumon permettant d'y glisser le poisson congelé ni vu ni mâché, les pâtes fraîches livrées par un traiteur italien du quartier, la fadasse ratatouille d'on ne sait quoi relevée par une sauce chinoise venue d'on ne sait où... La canaillerie s'exerce aux frais de la santé du client surtout.

Mais la cuisine française là-dedans ?

Donc les chefs..., enfin quelques-uns, sont sortis du ghetto des cuisines et se sont mis à leur compte. On peut être un bon artisan cuisinier et un mauvais administrateur. On peut être génie des casseroles et manquer de bon sens dans la décoration d'une salle, l'accueil du client, sa propre publicité. Ou encore — et c'est, hélas ! souvent — ne pas savoir résister aux flatteurs, à leurs conseils intéressés, aux jeunes personnes qui font dans les relations publiques (comme elles disent). C'est alors la débâcle. Quelquefois familiale, quelquefois pécuniaire, quelquefois morale... quelquefois les trois à la fois.

Car être restaurateur, c'est aussi un métier. Cela s'apprenait autrefois. Sur le tas ! Drouant a débuté dans une échoppe, le père Prunier dans une mini-boutique, avec sa femme en cuisine, et lorsque papa Cazes a acheté *Lipp*, ce n'était qu'une humble brasserie, et sa femme était au comptoir ! Il existe cent exemples. Ces hommes-là n'étaient point cuisiniers mais ils sont devenus de grands restaurateurs, et la cuisine française leur doit beaucoup.

Un nom et une œuvre

Seulement, pour arriver, comme ils sont arrivés, à laisser un nom et une œuvre, il faut travailler. Et beaucoup ! Ne pas compter ses heures, ne pas attendre le week-end avec impatience, ne pas rêver de la Mercedes du voisin, du bateau du confrère, de la succursale japonaise de la vedette.

Faute d'avoir fait des mathématiques supérieures, il faut se payer un conseil pour y comprendre quelque chose dans la paperasserie administrative. Alors les anciens baissent les bras et les jeunes ne s'aventurent pas dans le métier. Il n'y a plus de restaurateurs !

Il n'y a plus de restaurateurs : il y a des restaurants-usines appartenant à des groupes, à des financiers anonymes, à des administrations, à des consortiums, à des usiniers. Ce n'est pas la cuisine qui les préoccupe, c'est le bilan.

Alors ces pirates de la table s'intéressent à deux sortes de chefs : les minables bien obéissants, pas rebutés par l'emploi de la plus médiocre marchandise, l'usage de toutes les combines donnant au pas frais l'apparence du passable, ou alors les grands chefs médiatisés qui sont, par leur nom, l'attrait pour ne pas dire le piège où s'engouffre la clientèle. Ceux-là, on leur fait un pont d'or et une pub plus dorée encore. On se vante de leurs salaires « fantasmiques ». Comme les Rastelli du ballon rond et les blablateurs du fenestron en quelque sorte, remarquait René Lasserre.

Bravo ! Bravo pour eux, mais... la cuisine là-dedans ?

Le tourisme devrait être notre première industrie exportatrice. Il a pour branche principale la cuisine. Alors pourquoi offrir aux touristes, de Brest à Cannes, de Dunkerque à Biarritz, les mêmes plats stéréotypés ? Plats que d'ailleurs ils connaissent, puisqu'à Londres, New-York, Rio où Nagasaki, les petits génies de la copie conforme se font, à leur ombre, réputation de grands cuisiniers.

M. Jean-Jacques Descamps, ministre du tourisme, semble vouloir se donner beaucoup de mal pour le développement de l'accueil des touristes. Le meilleur accueil ne serait-il pas de leur faire découvrir la cuisine française, ou plus exactement les cuisines françaises, dans leur diversité, leurs certitudes... La sérénité vient du ventre, disait un sage !

Oui, apprendre aux touristes que la cuisine, avant de traduire le génie d'un peuple, exprime les ressources d'un sol, d'un pays... *« Il faut parler de la cuisine française pendant qu'elle existe encore »*, disait Georges Duhamel avec angoisse.

Peut-être, entre deux tours de main et un tour aux Halles, entre la lecture des ouvrages des aînés et le retour aux sources, serait-il bon, alors, M. le ministre, de faire apprendre par cœur aux jeunes cuisiniers ces lignes de Duhamel prophétiques et magistrales : *« La cuisine française est donc ce qu'on dit qu'elle est parce que la France est un heureux pays qui prépare, en même temps, l'huile d'olive et le beurre fin, le vin et la bière, qui récolte des châtaignes et des oranges, du seigle et des citrons, qui élève des bestiaux, ménage son gibier, broie son froment, cultive une foule de légumes, même ceux qui sont de faible ou de mauvais rapport, invente des fromages, distille des eaux-de-vie, distingue les champignons, récolte du miel, pêche des poissons, fabrique du sucre, honore les œufs, ne méprise rien de ce qui se mange, même pas les grenouilles, même pas les truffes. »*

LA REYNIÈRE.

échecs

bridge

scrabble

Mots croisés

JEUX

échecs

N° 1256

QUEL COMBAT !

(Quinzième partie du match de Championnat du monde, 20 novembre 1987, Séville)

Blancs : A. KARPOV

Noirs : G. KASPAROV

Défense Gruenfeld. Variante russe.



1. d4	Cf6	22. Txd3! (u)	çxd3
2. ç4	g6	23. Cd5! (v)	axb5 (w)
3. Cç3	d5	24. Cé7+! (x)	Rh7 (y)
4. Cf3	Fg7	25. Txa8	Dxa8
5. Db3 (a)	dxç4 (b)	26. Cxf5	gxf5
6. Dxç4	0-0	27. Dxd3	Dé4
7. é4	Ca6 (c)	28. Dxb5	Ta8 (z)
8. Fé2	ç5	29. Fd2 (aa)	Té8
9. d5 (d)	é6	30. Dç5 (ab)	Dé6
10. 0-0 (e)	éxd5	31. Ff4	Fxb2
11. éxd5	Ff5 (f)	32. Cb4	Ff6
12. Td1! (g)	Té8 (h)	33. Dxf5+ (ac)	Dxf5
13. d6!! (i)	h6! (j)	34. Cxf5	h5
14. h3 (k)	Cb4!! (l)	35. g4	hxg4
15. Ff4 (m)	Cd7 (n)	36. hxg4	Rg6
16. Té2	a6	37. Rg2 (ad)	Fb2
17. Db3 (o)	b5	38. Cé7+	Rf6
18. Dd1!	ç4 (p)	39. Cç6	Td7
19. a4! (q)	Cç5! (r)	40. Cb8	Td8
20. axb5 (s)	Cb-d3! (t)	41. d7	Ré6
21. Fxd3	Cxd3	42. Rf3	Fa3 (aé)

NOTES

a) Le challenger renonce à la « variante d'échange » (5. çxd5, Cxd5 ; 6. é4) au profit de la « variante russe » (5. Db3) qui lui permit de remporter deux victoires dans les dix-septième et dix-neuvième parties du match de Leningrad en 1986 contre le même adversaire.

b) 5..., ç6 est également jouable. En compensation de l'abandon du centre, les Noirs obtiennent rapidement un jeu figural actif.

ç) Dans la quinzième partie du match de Leningrad, Kasparov entra dans le « système Smyslov » : 7..., Fg4 ; 8. Fé3, Cf-d7 et obtint la nulle après 9. Td1, Cç6 ; 10. Fé2, Cb6 ; 11. Dç5, Dd6 ; 12. é5, Dxç5 ; 13. dxç5, Cç8 ; 14. Cb5, Tb8! et un long combat. Dans la dix-septième, Karpov améliora la variante par 14. h3! et finit par gagner (14..., Fxf3 ; 15. Fxf3, Fxé5 ; 16. Fxç6, bxç6 ; 17. Fd4!) Malgré cet insuccès, Kasparov rejoua la « défense Gruenfeld » et surprit Karpov en choisissant une ligne de jeu (7..., Ca6) rendue populaire par Ragozine et Najdorf avant la dernière guerre. Karpov gagna cependant comme s'il s'était longuement préparé à cette variante : Kasparov se sépara alors d'un membre de son équipe, Vladimirov, le soupçonnant d'avoir informé son adversaire. A nouveau, Kasparov, avec un entêtement admirable, reprend l'étude de cette continuation.

d) Pratiquement forcé. Si 9. dxç5, Fé6 ; 10. Db5, Tç8 ; si 9. é5, Cg4 et si 9. 0-0, çxd4.

é) 10. Fg5 est aussi à examiner de près.

f) L'ouverture est jouée en un temps record par les deux adversaires.

g) Une première surprise et une innovation importante. Dans la dix-neuvième partie de Leningrad, Karpov poursuivit classiquement par 12. Ff4 et, après 12..., Té8 ; 13. Ta-d1, Cé4, plaçait une botte perfide 14. Cb5! Reprenant inlassablement l'analyse, Kasparov conseille 12..., Db6 ; 13. Fé5, Ta-d8 ; 14. Ta-d1 avec des jeux équilibrés.

h) Pour la première fois depuis le début de la partie, le champion du monde se met à réfléchir longuement (trente minutes).

i) Dans la partie Adamsky-Timochenko (Slupsk, 1979), les Noirs n'eurent aucun problème après 13. Fg5, h6. L'avance du pion d5 en d6, véritable nouveauté théorique, semble particulièrement dangereuse pour les Noirs qui sont menacés de tous les côtés, par Cg5 ou Cb5 ou Ff4 ou Fg5.

j) 9. Encore vingt-trois minutes de réflexion. Le champion du monde interdit toute entrée sur la case g5.

k) Karpov utilise trente minutes pour ce coup qui prépare l'arrivée du Ff4, son éventuel retrait en h2 et la perspective de chasse du Ff5 par g2-g4.

l) Kasparov fait face et trouve le contre-jeu nécessaire. La partie prend une tournure tactique très aiguë et complexe. Il est intéressant de remarquer comment le champion du monde, qui aspire constamment à prendre l'initiative, se dégage de l'étreinte de son adversaire.

m) Le gain du pion ç5 est impossible : si 15. Dxç5, Cç2 ; 16. Tb1, Cd7! avec de nombreuses menaces sur les cases ç3, é2 et b1. Le développement du F-D en f4 semble naturel mais exige un calcul précis des possibilités de jeu figural des Noirs et a demandé à Karpov quarante minutes.

n) 15..., Cé4 semble fort mais Kasparov a d'autres idées pour son C-R.

o) Et non 17. a4 ?, Fé2.

p) Contrôlant la case d3 et menaçant en plus Cç5. Le champion du monde a-t-il repris le commandement des opérations ?

q) A son tour, Karpov trouve le seul plan possible pour résister aux assauts de l'ennemi et pour réfuter l'expansion rapide des Noirs sur l'aile D ; en vérité, ce plan, Karpov l'avait déjà en tête lorsqu'il ramena sa D, en un joli regroupement, sur sa case de départ. Naturellement, si 19. Cd4 ?, Fxd4 ; 20. Txd4, Cç2.

r) La tension dramatique est extrême.

s) Offrant la qualité.

t) Si 20..., Cb3 ; 21. Ta4, Cxd2 ; 22. Dxd2, a5 ; 23. Fxç4 et les Blancs ont une excellente compensation pour la qualité. D'où cette triple menace : Cxb2 ; Cb3 et Cxf4.

u) Ce sacrifice de qualité, qui déclencha un tonnerre d'applaudissements, réduit à néant toutes les menaces ennemies et donne aux Blancs deux pions passés.

v) Plus énergique que 23. bxa6, Db6 et que 23. Txa6, Txa6 ; 24. bxa6, Db6.

w) Kasparov est prêt à rendre la qualité.

x) Meilleur que 24. Txa8, Dxa8 ; 25. Cç7.

y) Après 24..., Txé7 ; 25. dxé7, Dé8 ; 26. Txa8, Dxa8 les Blancs prennent l'initiative.

z) Si 28..., Dxf4 ; 29. Dxé8.

aa) Et non 29. Fg3, f4 ; 30. Fh2, Ta1+ suivi de Db1 et du mat.

ab) Ou 30. Db6. La menace est 31. Dç7.

ac) 33. Cxf5 maintenait la tension mais Karpov, après six minutes de réflexion, y a renoncé.

ad) Tout gain s'est évanoui.

aé) Ajournement. Après le coup sous enveloppe de Karpov, 43. Fç7, la nullité est claire (43..., Txd7 ; 44. Cxd7, Rxd7). Une des plus belles parties de ce match, à ce stade.

Solution de l'étude n° 1255

N. Kralin et A. Kuznetsov (1984)

(Blancs : Ra1, Td7, Ff7, Pg4. Noirs : Rb5, Ff1 et f8, Ch4, Pa6 et a2.)

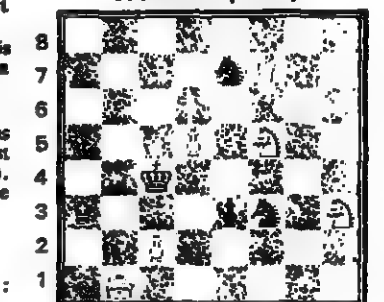
1. Fé8!, Rb4! (si 1..., Rb6 ; 2. Tf7, Fé2 ; 3. Fxf8, Fxg4 ; 4. Tf4) ; 2. Tf7, Fh6! ; 3. Txf1, Ra3 ; 4. Tf7 (parant toutes les menaces : si 4..., Fé3 ; 5. Td7 et 6. Td3+ ; si 4..., Fd2 ; 5. Tç7 et 6. Tç2 ; si 4..., Fç1 (g5) ; 5. Tf2 et 6. Txa2+), Cf5! ; 5. gxf5, Fg5! posant aux Blancs quelques problèmes : si 6. Fd7, Fé3! ou 6. Fç6, Fd2! ou 6. Fb5, Fç1! avec mat. Si 6. f6, a5! ; 7. Fa4, Fé3! ; 8. Td7, Fd4+! ; 9. Txd4, pat.

6. Fa4!, a5! (et non 6..., Fd8 ; 7. Fb3!, Rxb3 ; 8. Tf8, Fé7 ; 9. Tb8+, Ra3 ; 10. Tb6) ; 7. Fç2!, a4! ; 8. Fb1!! (et non 8. Fxa4 ?, Fé3! ; 9. Td7, Fd4+ ; 10. Txd4, pat) et les Blancs gagnent après 9. Fxa2. Si 7..., Fç1 ; 8. Tb7, a4! ; 9. Fxa4! (et non 9. Fb1 ?, Fb2+! ; 10. Txb2, axb1=D+ avec pat), Fé3 ; 10. Tb3+.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1256

V. NEIDZE (1984)



BLANCS (6) : Rb1, Ff7, Cf5 et h3, Pç2.

NOIRS (5) : Rç4, Fa3, Cé7 et f3.

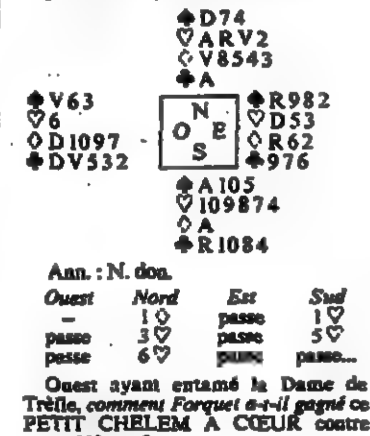
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1254

REPRODUCTION ARTISTIQUE

Prenez un chelem joué par un grand champion (Forquet), faites raconter le coup par un autre grand champion italien (Belladonna) et traduisez ce récit comme l'a fait Jean-Marc Roudinesco, le résultat est une reproduction artistique de belle qualité.



♠ D 7 4 / ♡ A R V 2 / ♢ V 8 5 4 3 / ♣ A
♠ V 6 3 / ♡ 6 / ♢ D 10 9 7 / ♣ D V 5 3 2 — N / O E / S — ♠ R 9 8 2 / ♡ D 5 3 / ♢ R 6 2 / ♣ 9 7 6
♠ A 10 5 / ♡ 10 9 8 7 4 / ♢ A / ♣ R 10 8 4

Ann. : N. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♢	passe	1 ♡
passe	3 ♡	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle, *comment Forquet a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

RÉPONSE

Voici comment Belladonna raconte le *déroulement du coup : « Forquet prit de* l'As et il comprit aussitôt qu'il lui faudrait établir les Carreaux du mort. Si les Cœurs étaient 2-2 ou si Roi-Dame de Carreau étaient troisièmes, il lui suffirait de défausser soit un *Pique* du mort sur le Roi de Trèfle, soit deux Piques de la main sur les Carreaux. Toutefois, dans le cas contraire, il serait obligé de concéder la Dame de Cœur troisième et resterait avec une perdante à *Pique.* Dans cette éventualité il lui fallait donc préparer un jeu d'élimination suivi d'une mise en main finale. Il tira l'As de Carreau, monta deux fois au mort (grâce au Roi et à l'As de Cœur) pour couper deux Carreaux, défaussa un Pique sur le Roi de Trèfle et coupa le 8 de Trèfle. Enfin, il coupa un troisième Carreau pour affranchir le Valet et *joua le 10 de Trèfle* qu'il coupa avec le Valet de Cœur :

♠ D 7 ♡ V ♢ V / ♠ R 9 8 ♡ D / ♠ A 10 5 ♣ 10

Est était sans défense : s'il surcoupait il devait rejouer sous le Roi de pique et donner la Dame du mort ; s'il refusait de surcouper, il se trouverait devant le même dilemme lorsque l'on présenterait le Valet de Carreau maître.

LE TOP DE RIXI

En tournoi par paires, les levées supplémentaires ont beaucoup plus d'importance qu'en partie libre ou qu'en tournoi par quatre. C'est là qu'une bonne technique peut procurer le top comme dans cette donne d'un festival à Cannes :

♠ 8 4 3 / ♡ A V 10 9 / ♢ A 5 4 2 / ♣ R 5
♠ V / ♡ R 7 6 4 3 / ♢ D V 9 8 / ♣ A D 4 — N / O E / S — ♠ D 10 5 2 / ♡ 5 2 / ♢ 3 / ♣ 10 9 7 6 3 2
♠ A R 9 7 6 / ♡ D 8 / ♢ R 10 7 6 / ♣ V 8

AN Ann : N. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Fucik	Y...	R. Markus
–	1 ♡	passe	1 ♠
passe	1 SA	passe	2 ♢
passe	2 ♠	passe	4 ♠

Ouest a entamé le 4 de Cœur pour le 9 le 5 et la Dame de Sud qui a tiré l'As de Pique en Est, la déclarante a rejoué le 6 de Pique sur lequel Ouest a jeté Cœur. Est a pris avec le 10 de Pique et a contre-attaqué le 10 de Trèfle. Ouest a mis l'As et a rejoué la Dame de Carreau. *Comment Rixi Markus, en Sud, a-t-elle fait le reste,* c'est-à-dire une levée de mieux au contrat de QUATRE CŒURS quelle que soit la défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

Le rebid à « 2 Carreaux » de Rixi Markus avec une main aussi forte peut paraître étonnant, mais, en tournoi par paires, il est pratiquement impossible que le partenaire passe car il doit rectifier à « 2 Piques » même s'il est minimum. Ensuite, sur « 2 Piques », il est normal d'essayer la manche.

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

« *Que pensez-vous du* Texas ? », demande R. Maury.

C'est théoriquement une des meilleures conventions depuis l'invention du Stayman, mais elle est difficile à manier, et c'est la raison pour laquelle depuis sa création (en... 1954) par O. Jacoby, elle ne s'est généralisée que récemment. En fait, elle est particulièrement utile sur l'ouverture de 2 SA car il est important que le contrat soit joué par l'ouvreur de 2 SA. De toute façon, il ne faut employer le *Texas* qu'avec des joueurs qui en connaissent parfaitement le mécanisme.

scrabble ®

N° 281

DU NOUVEAU SUR LE SOLEIL

Nous continuons à colliger les mots nouveaux 1988 (cf. notre chronique du 31 octobre). La DIOXINE est entrée au PLI en *1985, neuf ans après la catastrophe* écologique de Seveso; le PYRALÈNE, huile synthétique ininflammable, apparaît à son tour, suite à des explosions récentes suivies d'importantes émanations de dioxine. Tout à fait inoffensif, en revanche, est le PROMOSA, partie antérieure de certains crustacés (tête et thorax soudés) ; jusqu'à présent, vous ne pouviez jouer que PROSOME, qui en est la graphie francisée. Dans le domaine gastronomique, compensez les excès du prochain réveillon par un MACHON, repas léger servi à Lyon dans un restaurant du même nom, ou encore du MUESLI, mélange de céréales et de fruits secs, originaire de la Suisse allemande. Si vous préférez les nourritures intellectuelles, songez à décrocher le MASTÈRE, diplôme de haut niveau décerné par certaines grandes écoles. Côté finances, le CRUZEIRO *brésilien* et le SOL péruvien ont disparu (pour les payeurs, pas pour les scrabbleurs) et sont remplacés respectivement par le CRUZADO et l'INTI, qui valent mille fois plus. Si le premier évoque la croix que portait le roi Alphonse V du Portugal lors de sa croisade au Maroc, le deuxième est un mot quechua (la langue des Incas), qui s'applique au dieu Soleil. Dans une actualité plus immédiate, le krach boursier favorise le RAIDER, qui cherche à rafler les actions d'une société pour en prendre le contrôle. Signalons enfin un nouveau mot avec « Q sec », l'adjectif QATARI, E, du QATAR.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Festival d'Aix, 1er novembre 1987 (cinquième manche)

(Tournois les mercredis à 20 h 30 vendredi à 14 h 30 et 17 h, 37, cours Mirabeau)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EELNPS?			
2	CEEFILS	EPEL (O) NS	H 3	72
3	ARRSSUW	FICELEES	5 E	102
4	-BIOPRRY	WUS	L 3	24
5	IOPRR+EN	BEY	J 4	34
6	AELSSTV	PERONIER (a)	3 B	74
7	AEELNNO	VESTALES	C 2	63
8	AEELN+ET	WON	3 L	24
9	N+AILOQ?	ETALEE	D 7	21
10	ACEETTU	AQ(U)ILON	G 9	68
11	EU+AEFIX	TACET (b)	E 7	31
12	EE+BINOV	FINAUX	N 1	76
13	DGGMOTU	OBVIENNE	15 A	176
14	GGTU+ADI	DOM	2 E	17
15	DITU+HMR	GAG	7 F	23
16	DIMRU+AH	THETA	8 A	24
17	DU+JNBSU	MIHRAB	B 10	32
18	DNRU+EEZ	JUS	I 13	32
19	DR+AORU?	JEUNEZ	13 I	44
20	ADEMRST	RUDOIERA	M 8	60
21	RT+IKU	MADRES	8 J	30
22		KART	15 L	69
				1096

(a) (muscle) attaché au péroné; (b) en musique, indique le silence d'une partie.

1. Lachkar, 1095; 2. Mme Keim (Suisse) et Pluven, 1080. Résultats finaux : 1. Belloata; 2. Lorenzo; 3. V. Keim.

Mots croisés

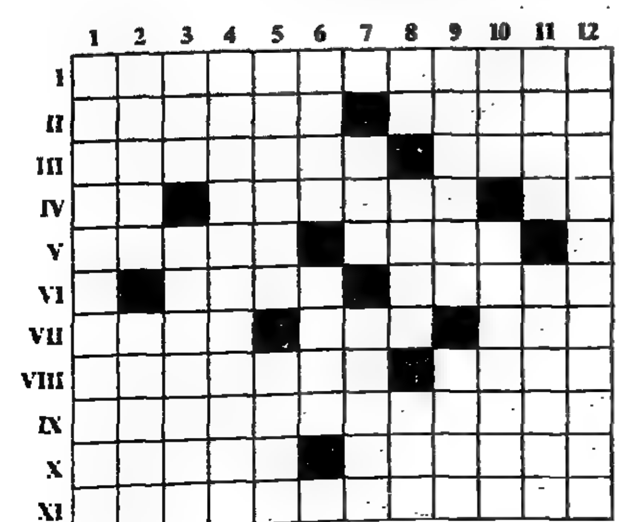
N° 485

Horizontalement

I. Quand on le trouve tordant c'est déjà trop tard. – II. On les préfère *quand ils sont fins. Fait une* drôle de tête. – III. Sème dans le golfe. Quand la noce est troublée, et que l'objet se termine en pointe, en un sens. – IV. Articles. Ne sont pas de *fausses maigres. Possessif.* – V. Un mal bien répandu. Peut-être votre charmant village. – VI. Jouent le rôle de cochon et celui de chien de garde. A la ville comme à la mer. – VII. Pronom. Il y a là des amis. N'a plus de tonus. – VIII. Elle s'éclate. Enchaînée. – IX. Ne connaît aucun temps mort. – X. On l'a pris de haut. Redonner du tonus. – XI. ... des griffes du I.

Verticalement

1. Qu'il se garde de passer ses outils au I ! – 2. Teintée. Huilée. – 3. La mer y va et vient. Elle peuvent tout nous remonter. – 4. Ils ont les voix à la hauteur. – 5. Elle est toute en nuances. Même bouleversé, il reste têtu. – 6. Assez salés. La peur, aussi, peut en être la cause. – 7. Encore un effort, et on pourra participer à la reproduction. Vers les sommets. – 8. En nage. Cavalière. Pas le quorum à cette réunion. – 9. Fera mal, en un sens. Toujours dessus et nous dessous. – 10. C'est bien qu'il soit positif. Pousse à un choix difficile. – 11. On a parlé d'elle en des temps troublés. Touchée. – 12. Ont supporté vaillamment le I.



SOLUTION DU N° 484

Horizontalement

I. Mémorialistes. – II. Inoculée. Aura. – III. Crut. Irritait. – IV. Rital. Envinée. – V. Oc. Voire. St. – VI. Chienne. Ifsmi. – VII. Oib. Gonflé. Ai. – VIII. Eventé. Rots. – IX. Morand. Avarie. – X. Eventailliste.

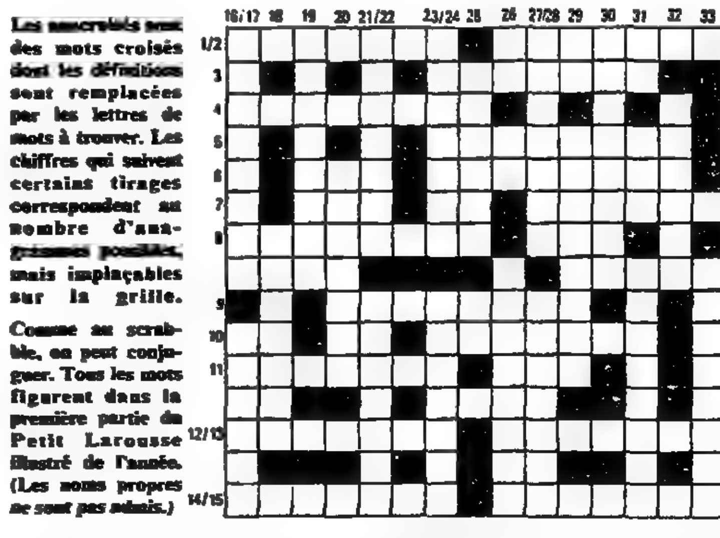
Verticalement

1. Microcosme. – 2. Enrichi. Ov. – 3. Moût. Ibère. – 4. Octave. Van. – 5. Ru. Longent. – 6. Ili. Inonda. – 7. Aérèrent. – 8. Lerne. Féal. – 9. Iv. Il. VI. – 10. Satisferai. – 11. Tuants. Ors. – 12. Erié. Matit. – 13. Satellisée.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 485



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Horizontalement

1. AIINPRS. – 2. ADNOORS. – 3. AAERRSS. – 4. EEHIOPRU. – 5. EEGINORT. – 6. DEEMNOSY. – 7. AEERST (+3). – 8. ACESSSSU. – 9. AEIINRSU – 10. DEMNOOS. – 11. IMRTTUY. – 12. AEEJORS. – 13. EEIOSSU. – 14. ACOSTTU. – 15. ABENORS (+2).

Verticalement

16. AADEIILS. – 17. LLOSXY. 18. EEISTUV. – 19. AACENOPS. – 20. ACEERUV (+1). – 21. EEIMOPS (+3). – 22. AINSTUV. – 23. AEEINNR (+1). – 24. EMMNNOT. – 25. AEEERS. – 26. AEMNORRS (+2). – 27. ADDEMOS. – 28. AEINOTU (+2). – 29. EINORSTY. – 30. AEIMNNRT (+1). – 31. ACEEESTU. – 32. EEELSS. – 33. ACCEEORR.

SOLUTION DU N° 484

1. FANFARE. – 2. RHODIUM. – 3. ANOURES (ENROUAS, NOUERAS, RENOUAS). – 4. STRIPPER, instrument chirurgical. – 5. ETAIERAS. – 6. ALENOIS. – 7. GENTILS. – 8. CHANVRE. – 9. REUNION. – 10. RHETEUR, orateur (HEURTER). – 11. SHOOTE. – 12. INUSUEL. – 13. SORBIER. – 14. IOULAIT. – 15. MISEREUX. – 16. CIMENTS. – 17. HEUREUSE. – 18. ECOLOS. – 19. ASCETES (SETACES). – 20. FAITAGE. – 21. CINOCHE. – 22. ANNELET. – 23. ONUSIEN. – 24. ENARQUE. – 25. FUSENT. – 26. SEMERA (ARMEES, AMERES, MAREES, RAMEES, REAMES). – 27. ARATOIRE. – 28. USINES (NUISES, UNISSE). – 29. AILETTE. – 30. LIESSE (ELISES, LISSEE). – 31. RETRECIR. – 32. SOLUTES (SOULTES). – 33. ANTHRAX. – 34. BOITILLE. – 35. ENCROUTE (ECROUENT). – 36. MARIEES (AREISME, EMERISA, SEMERAI). – 37. ERRASSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

SPORTS

Les JO perdront-ils leur français ?

En hommage au baron Pierre de Coubertin, rénovateur de l'olympisme, en 1896, le français fut alors choisi dans les textes et dans les faits, comme *« première langue »* des Jeux Olympiques, suivie de l'idiome du pays d'accueil. De même dans l'Antiquité, les Grecs, fondateurs de l'olympisme, défilaient les premiers parmi les athlètes.

En 1984, lors des Jeux de Los Angeles, pour la première fois le français ne fut pas utilisé d'emblée jusqu'à ce que, après trois jours, une énergique intervention de Nelson Paillou, président du Comité olympique français, permette de revenir à la tradition, non sans mauvaise humeur parmi les organisateurs.

Afin d'éviter la répétition d'un incident pénible, lors des Jeux d'hiver et d'été, prévus en 1988, respectivement à Galgary (Canada) et à Séoul (Corée du Sud), M. Chirac a écrit, dès le 18 août, à M. Juan Antonio Samaranch, président (espagnol) du Comité international olympique dont le siège est à Lausanne.

Dans cette missive, le premier ministre a indiqué d'abord que *« diverses démarches de pays francophones et d'associations »* ont été faites auprès de lui en faveur du respect de la Charte olympique, dans son article privilégiant l'utilisation du français lors des Jeux.

« Il n'est pas vrai, poursuit M. Chirac, *qu'il faille [lors des Olympiades] utiliser une seule langue [l'anglais] qu'on présente abusivement comme « étant comprise de tous » [puisque] la transmission télévisée des Jeux est effectuée, dans chaque pays, en traduction. »*

Le chef du gouvernement termine en demandant à M. Samaranch de bien vouloir lui donner *« toutes assurances sur le maintien de la place qui revient traditionnellement au français lors des épreuves de 1988 »*. M. Chirac pense notamment à la cérémonie inaugurale et à l'affichage des résultats.

Jusqu'à présent il n'a reçu aucune réponse de Lausanne, bien qu'entre-temps la mémoire de M. Saramanch ait sans doute été rafraîchie par la résolution sur l'emploi du français *« dans toutes les communications publiques »* lors des prochains Jeux, résolution émise, début septembre à Québec à l'intention du président du Comité olympique, par les chefs d'Etat ou de gouvernement d'une quarantaine de pays francophones réunis en sommet.

J.-P. P.-H.

SKI ALPIN : l'ouverture de la Coupe du monde

Blanca d'Espagne

Surprise lors de l'ouverture de la Coupe du monde de ski alpin, le jeudi 26 novembre, à Sestrières (Italie) où on attendait les jeunes skieuses suisses, triomphatrices des derniers championnats du monde, et c'est une Espagnole qui est montée sur la plus haute marche du podium.

Grâce à une première manche sans faute, Blanca Fernandez-Ochoa a remporté le premier slalom de la saison. Elle précède la Yougoslave Metka Svet et la Suissesse Vreni Schneider. Chutes ou mauvais classements dans la première manche et faute de Dorota Mogore dans la seconde ont empêché les Françaises de figurer dans le tableau final.

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

La joie illumine son visage. Le commentateur de la télévision espagnole lance les mains en l'air et pousse de petits cris. La victoire de son pays, c'est un peu la sienne. Francisco Fernandez-Ochoa, médaille d'or aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972, triomphe une nouvelle fois. *« C'est formidable »*, dit-il en embrassant sa petite sœur. Puis il reste sans voix devant la fille aux cheveux bruns, la championne du jour qui l'enlace.

« Je l'ai fait débuter dans la compétition », raconte Francisco. *« C'est la médaille de mon frère qui m'a décidée à skier »*, ajoute Blanca. L'émotion rapproche les deux athlètes et leur fait presque oublier le reste de la famille. Car entourée d'une mère cuisinière dans une école de ski et d'un père gérant d'une petite station de sports d'hiver, les conditions semblaient assez favorables pour que l'enfant se lance sur la neige.

Malgré l'exemple de ses six frères, Blanca eut néanmoins quelque réticence à chausser les planches. *« Je disais à ma mère qu'il faisait trop froid dehors et que je préférais rester avec elle dans les cuisines »*, explique en souriant la jeune fille. Mais la volonté maternelle a eu raison des caprices de l'enfant et, à sept ans, Blanca a définitivement adopté le ski.

« Avant de m'élancer lors du départ d'une course, je pense toujours à ma mère. Je me rappelle cet épisode de mon enfance et souvent cela me motive. » A-t-elle besoin de ce stimulant, cette spécialiste du slalom géant qui s'est déjà offert une première place en Coupe du monde à Vail (Etats-Unis) ? Ses entraîneurs la définissent comme une skieuse de très bon niveau. Son frère, avec tendresse, évoque l'athlète *« incroyable »*. Et Blanca, plus simplement, avoue : *« En ce début de saison, j'ai la forme. »*

Les conseils de Perrine Pelen

L'enfant de Puerto-de-Navacerrada, une station à 50 kilomètres de Madrid, a commencé à s'imposer dès l'âge de quatorze ans dans des compétitions européennes. Puis, avec l'aide d'un de ses frères, Luis, elle a travaillé sa condition physique. Seule fille de l'équipe d'Espagne, elle a dû immédiatement se mesurer aux garçons. Une dure école,qui lui permit d'acquérir agressivité et force sur les skis.

Mais en progressant dans la hiérarchie mondiale, Blanca a vite dépassé ses camarades espagnoles. Elle a donc frappé à la porte de l'équipe de France pour participer, avec les skieurs tricolores, à des entraînements de haut niveau. *« Perrine Pelen m'a beaucoup aidée et ses conseils m'ont permis d'améliorer encore ma vitesse »*, explique-t-elle.

S'exprimant aussi bien en italien qu'en français ou en espagnol, Blanca a picoré des astuces techniques auprès de toutes les nations où le ski est roi. *« Le plus grand merci après la victoire d'aujourd'hui, on le doit surtout à l'équipe de France »*, tient cependant à préciser son entraîneur en vantant les mérites de Perrine Pelen.

A vingt-cinq ans, chaussée de skis Rossignol et grâce aux longues séances de travail technique avec les Françaises, Blanca triomphe. Une amère leçon pour les skieuses tricolores. Les virages serrés, la neige dure de la piste de Sestrières, n'ont pas effarouché la petite espagnole. Elle a su vaincre la difficulté alors que Malgorzata Mogore ou Hélène Barbier étaient contraintes à l'abandon à cause des portes mal négociées dès la première manche.

Lorsque l'on demande à Blanca ce qu'elle possède de plus que les Françaises, elle refuse de répondre. Son amitié pour les « filles », son respect pour un encadrement qui l'a aidée, l'empêchent de formuler un jugement. Plus à l'aise, son grand frère qu'elle surnomme Paco, remarque que *« l'entraînement musculaire compte pour 50 % dans la victoire »* et, selon lui, Blanca travaille énormément sa condition physique. Et puis, il ajoute que cette sœur, *« forte comme un cheval de course »*, a toujours eu un moral de gagnante. *« En course à pied, en vélo, à cheval et même lors de petites corridas, Blanca a toujours voulu être la première »*, affirme l'ancien champion.

Pour cette première course de la Coupe du monde, elle a réalisé le rêve qu'elle concoctait depuis longtemps. Elle s'est imposée devant la Suissesse Vreni Schneider qui, selon l'entraîneur Jean-Pierre Fournier, *« n'a pas tout risqué dans la première manche »*. Mais en réalisant lors de la deuxième course le même temps que la skieuse espagnole, Vreni a montré qu'elle n'avait rien perdu des qualités qui lui avaient permis de terminer la dernière Coupe du monde juste après Maria Walliser. La victoire espagnole ne saurait masquer la présence de trois skieuses helvétiques parmi les onze meilleurs temps.

SERGE BOLLOCH.

● **Basket-ball : Coupe d'Europe.** — Pour son premier match en poule finale de la coupe d'Europe des *clubs champions*, Orthez a été battu, le jeudi 26 novembre, à Salonique (92-86).

SPORTS ÉQUESTRES : Salon du cheval

Du piston pour monter



D.R.

Une selle de cheval sur des vérins commandés par ordinateur permet au cavalier de ressentir fidèlement la diversité des allures de cheval.

Parsival est l'une des vedettes du Salon du cheval et du poney qui se tient porte de Versailles jusqu'au dimanche 29 novembre. C'est un simulateur équestre, fruit de dix années de collaboration entre notamment l'Ecole nationale d'équitation, la Fédération des sociétés de course, l'Ecole nationale de l'aviation civile, le Centre d'essais en vol de Brétigny et le Centre électronique de l'armement. Cette monture électronique commandée par un ordinateur est le premier prototype d'un programme d'applications allant de l'initiation des cavaliers débutants à l'entraînement des sélectionnés olympiques.

Le modèle exposé au Salon permet au cavalier de *« ressentir d'une façon fidèle à la réalité l'allure de sa monture et de restituer les conditions de saut jusqu'à une hauteur d'un mètre »*. Plus tard, d'autres logiciels et d'autres modules (encolure, visuel) permettront de sophistiquer ce simulateur dont le principal intérêt est *« son interactivité obtenue à l'aide de capteurs enregistrant la pression des mollets, le poids du cavalier, la tension des rênes et tous les autres paramètres de la monte »*.

Des paramètres que maîtrisent Pierre Durand, Philippe Rozier, Hervé Godignon, Hubert Bourdy, les quatre cavaliers de saut d'obstacles qualifiés pour l'Audi Masters, samedi 28 novembre à 20 h 30. Ils se disputeront le titre de meilleur cavalier français, non pas sur un simulateur, mais en montrant à tour de rôle des chevaux qu'ils ne connaissent pas.

OMNISPORTS : terminologie

Quand les « leaders » deviennent des « meneurs »

La langue française actuelle est née d'un ménage à trois : le parler *populaire*, *l'intervention étatique*, l'emprunt extérieur. Ce dernier, dans certains domaines à évolution rapide — par exemple le sport — avait nettement tendance, ces récentes décennies, à l'emporter sur les deux premiers.

D'où la création des commissions ministérielles de terminologie, aujourd'hui au nombre d'une *vingtaine. Celle du sport, instituée* en 1984 et fragmentée en pas moins de onze sous-commissions, vient de rendre sa première copie avec la bénédiction d'un sportif (académicien ou sénateur à ses heures) nommé Edgar Faure.

L'expérience, en tout cas en d'autres domaines, montre que si les mots français nouveaux sont mis *sur* le marché au moment même où se fait sentir un besoin, où apparaît un usage, il y a une chance sur deux pour qu'ils s'acclimatent : logiciel, ordinateur, etc. le prouvent.

Aussi ne peut-on que sourire devant la proposition de « détenteur d'un record » pour *recordman :* trop tard et trop long, et quel manque d'imagination ! A tout prendre, pourquoi pas « recordiste » ou « recordeur » si on voulait vraiment proposer un remplacement pour un mot qui, d'ailleurs, n'est même pas *anglais : outre-Manche*, « recordman » se dit *record-holder...*

En revanche, il devrait aller de soi que l'on emploie « espoir » en place du prétentieux *comingman*, ou encore « annonceur » pour *speaker ;* « meneur » ou tout simplement « premier » pour *leader ;* ex-aequo *(dead heat) ;* paquet *(pack) ;* tir *(shot) ;* équipe *(team, staff)*, etc. Mais « maison du club » pour *clubhouse* fera rire tout le monde par sa lourdeur ; « pavillon » ou tout bêtement « club » pourraient en revanche convenir à ceux qui ne veulent pas *utiliser clubhouse.*

Les partisans de la simplification orthographique et du retour aux sources (puisque ce mot est, paraît-il, un avatar du latin *calumnia et du français « chicane »*) approuveront sans doute que la forme « chalenge » remplace *challenge*, et surtout que *challenger* devienne chalengeur (sur le modèle de manageur). Il était bon aussi de rappeler l'existence du terme « défi », qui n'est rien d'autre qu'un chalenge (avec un l ou deux l) et que, ma foi, « défieur » vaudrait bien « chalengeur » ou *challenger* pourvu qu'on veuille bien adopter — à commencer par les journalistes, il est vrai — ce nouveau-né sans défense...

Autre bon point qui aurait plu à l'ancienne (et non pas à « l'ancien ») ministre socialiste Yvette Roudy, championne de la féminisation des noms : les néologues du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ont mis des « e » finaux partout où ils ont pu et ils ont raison ; les *Québécois*, les Sénégalais et d'autres francophones l'ont fait, depuis belle lurette, et nous devrions donc nous habituer aussi à « supportrice », « performeuse », « chalengeuse », « meneuse » ou évidemment « défieuse ».

Les terminologues sportifs ont cependant encore bien du travail. Ils n'ont même pas songé, dans leur première liste, à mentionner « sponsorat » actuellement en *sérieuse compétition* avec *sponsoring*, et qui doit de toute façon être utilisé concurremment avec « parrainage », « patronage » ou « commandite », selon la nuance voulue.

Quant à *sponsor*, c'est un terme latin que Léopold Senghor emploie dans ses poèmes en français depuis des décennies. La commission n'a même pas songé non plus, et c'est sans doute la principale lacune de la liste, à esquisser quelques néologismes et traductions pour le tennis ou le judo, sans parler des disciplines nouvelles que sont le *surf*, le *ride-and-run*, le *speedway* ou le *trekking...*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ La liste complète des termes sportifs français rendue publique mardi 24 novembre peut être obtenue au bureau des relations extérieures du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, 78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross de la Dépêche du Midi, samedi 28 novembre ; cross de Bolbec, dimanche 29 novembre.

Basket-ball

Championnat de France. Première division (14e tour aller) samedi 28 novembre à 20 h 30, sauf Monaco-Orthez à 15 h 15 (A2, direct).

Coupe d'Europe des clubs *champions*. *Orthez-Cologne*, mercredi 2 décembre à Orthez (A2, minuit, différé).

Cyclisme

Rallye Paris-Dakar à vélo tout terrain (VTT). Départ dimanche 29 *novembre* à 12 heures, place de la Défense à Paris. Arrivée prévue le 20 décembre.

Escalade

Mondial en salle, dimanche 29 novembre à Grenoble (FR3, 15 h 30, direct).

Escrime

Coupe du monde de fleuret masculin. Samedi 28 et dimanche 29 novembre à Vienne (Autriche).

Football

Championnat de France. Première division (21e journée), samedi 28 novembre à 20 h 30 sauf Marseille-Bordeaux, vendredi 27 (Canal Plus, 20 h 05, direct).

Deuxième division (20e journée). Samedi 28 *novembre* à 20 h 30.

Hockey sur glace

Championnat de France. Première division (4e tour retour). Samedi 28 novembre à 20 h 30.

Rugby

Championnat de France. Première division (2e phase, 1re journée). Dimanche 29 novembre.

Ski alpin

Coupe du monde. Super G dames, samedi 28 novembre. *Slalom* géant hommes à Sestrières, dimanche 29 novembre.

Sports équestres

Jumping de Paris. Jusqu'au dimanche 29 novembre à Paris, porte de Versailles, dans le cadre du Salon du cheval. Audi-Masters, *samedi* 28 novembre à Paris, porte de Versailles à 20 heures (La Cinq, 23 h 15, *différé*).

Tennis

Masters. Les huit premiers du Grand prix au Madison Square Garden de *New-York du* 3 *au* 7 décembre.

Deux expositions à Nantes

André Derain le revenant

Enfin une exposition Derain, la première dans une institution publique française depuis dix ans. Serait-ce le début d'une redécouverte ?

Bienheureuse coïncidence ou signe d'une évolution des esprits ? Alors que l'affaire de la maison-atelier de Derain à Chambourcy semble prendre meilleure tournure (voir *le Monde* du 7 novembre dernier), on consacre à nouveau une exposition au banni de la peinture moderne. C'est à Nantes, et dans la galerie de l'Ecole des beaux-arts, puisque les musées parisiens et provinciaux hésitent à prendre acte de sa résurrection, mais c'est bel et bien une esquisse de rétrospective. Esquisse, parce que seule une institution puissante peut obtenir le prêt des Derain fauves qui ont assuré la notoriété au peintre. Rétrospective : car Jacques Sauvageot, son maître-d'œuvre, a pris le parti de rassembler toiles et dessins de toutes époques, et donc aussi bien de l'entre-deux-guerres et de l'après 1945 que des années du fauvisme ou du « pseudo-cubisme » de Derain.

On peut donc voir enfin quelques-uns de ces portraits, jamais montrés d'ordinaire, que l'artiste exécuta dans les années 30. Plus qu'écarlate ni d'émeraude : il peint sobrement, entre gris, bistre et vert sombre. Plus de volumes roides et nets : la main, libérée de tout devoir de géométrie, rompt les contours et s'autorise frémissements et tournoiements. L'ancien rigoriste, le cézannien ascétique des années 1908, 1912, représenté ici par une nature morte aux poires, anguleuse et mathématique, tourne au voluptueux en vieillissant.

Amateur de nus et de visages féminins, il alourdit les chairs comme à plaisir, afin de donner plus de densité encore aux anatomies, sans tomber cependant dans le pur effet de style. On prêterait volontiers aux héroïnes de Morand et de Drieu La Rochelle des physionomies à la Derain, celles de ces rousses fardées, coquettes, un peu sur le retour, qu'il excellait à portraiturer.

Héroïnes de Morand

Les paysages portent moins la marque de l'époque, et plus celle de Corot, des Hollandais, et aussi, ce que l'on attend moins, de Seurat. Comme ce dernier, Derain s'en va peindre sur les bords de la mer du Nord, à Gravelines, où les couleurs ne dérangent pas la construction des formes, où tout est pâle et linéaire.

Les dessins – quelques-uns de premier ordre – révèlent un autre Derain, plus incertain, changeant et presque versatile, alternant schématisme et précision, esquisses « fouillées » et croquis d'un seul trait, courbe et compliqué de boucles. Ils sont d'un artiste plus sensible qu'il ne l'avouait lui-même à l'exemple de ses contemporains Picasso, Matisse et Braque. Nus et animaux sont autant d'occasions de rivaliser, et quand Derain dessine un taureau, il reprend délibérément un motif purement picassien afin d'en donner sa version.

C'est avec ces peintres-là, et contre eux, que Derain, qui a été des leurs, s'évertue à créer un nouvel art de la figure, réaliste sans doute. C'est à eux qu'il ose se mesurer, alors que les thuriféraires du « tout-moderne » l'ont déjà enterré, l'ayant déclaré mort d'anachronisme. Mais ce mort a encore grand air, et l'on ne serait pas surpris qu'il prenne de plus en plus de place dans l'art du vingtième siècle.

PHILIPPE DAGEN.

★ Ecole régionale des beaux-arts, place Moulin, mairie, jusqu'au 31 décembre.

Giulio Paolini entre point de fuite et point de chute

Investi par Giulio Paolini, le patio du Musée des beaux-arts de Nantes est un grand vide blanc bordé d'arcades qui font irrésistiblement penser à Chirico.



D.R.

Eclat (détail).

Italien de Turin (comme par hasard), artiste conceptuel né dans la vague d'*Arte Povera*, Paolini a glissé quelques pièces récentes de son répertoire dans son exposition de Nantes ; un répertoire propre à plonger qui entreprend de le déchiffrer dans un abîme de réflexions quant à la nature de l'œuvre d'art et son espace, quant à son objet, son sujet. Ce sur quoi Paolini spécule avec savoir, élégance et esprit depuis une bonne vingtaine d'années, faisant de son œuvre une sorte de grand traité de la vision du monde et de sa représentation d'hier et d'aujourd'hui, à la manière des humanistes.

Paolini a été un des premiers artistes des années 60 à s'absorber dans des considérations sur la stricte matérialité du tableau dont il s'est plu à montrer la toile blanche et le châssis ; avant d'élargir son propos en passant de la surface de l'œuvre à la mise en évidence de l'espace physique dans lequel elle est accrochée, par le jeu des installations. Mais cela à l'évidence ne pouvait avoir qu'un temps.

Les choses ont véritablement commencé à se compliquer lorsque l'artiste, entrepris de reconvoquer l'œuvre d'art comme espace fictif et, se promenant à travers l'histoire de l'art, de démonter les mécanismes classiques de l'illusion. Prenant volontiers appui sur de nobles exemples, de Lorenzo Lotto à Ingres, il multipliait à dessein les dessins de perspectives et les images d'images, les reproductions de peintures et les moulages de sculptures ; manipulait les bonnes vieilles idées de copie, de modèle, d'imitation, de reflet ; présentait des fragments d'antiques, des colonnes tronquées, des papiers *déchirés, des tableaux vierges* et des bouts de miroirs, des chevalets et des toiles froissées, en des scénographies impliquant l'artiste et le spectateur comme sujets qui regardent, comme acteurs de l'œuvre. Une œuvre à dimensions multiples, ouverte, relative.

Depuis Euclide, les temps ont changé ! Et Paolini, en dépit des apparences, est un moderne. Un moderne susceptible de plaire aux âmes sensibles aux constructions mentales et, d'une manière plus générale à tout ce que drainent les représentations de l'art dans l'art. Ce dont les artistes du passé ne se sont pas non plus privés, sous formes d'allégories, ou plus prosaïquement, en se servant de l'image de l'atelier pour y présenter leur parcours, faire le point sur eux-mêmes, y exposer leurs vues sur la création.

C'est justement ce que l'artiste fait à Nantes. Dans le patio du musée promu au rang d'atelier, il expose ses outils de travail, et son projet en cours : celui de l'exposition. Une exposition pour un lieu précis – d'où l'insertion de l'image de l'architecture dans l'œuvre, d'où le dessin des arcades sur une face du cube aménagé au centre du carré ; et pour un public – d'où l'invitation à circuler dans l'espace moyennant des points de repères.

Enigmatique

Que l'on puisse buter sur telle ou telle énigmatique composition à base de chevalet, de toile en bouchon, de dessins déchirés c'est certain, il reste que la visite est bien organisée.

Dans la galerie qui entoure la place, des socles régulièrement espacés vous aident à retomber sur vos pieds. Vous êtes ici ! pourrait-on voir écrit sur chacun des plateaux qui font office de table d'orientation, où Paolini a projeté chaque fois le champ de vision que l'on a d'un point de vue particulier. Mais le tracé, tous ces fils droits entrecroisés qui se saisissent des lieux, est recouvert, pris sous un fragment de moulage et sous un verre qui attrape en reflet la verrière et toute la mouvance du monde.

Comme quoi les ficelles de la perspective classique ne peuvent servir qu'incomplètement à la représentation de l'espace moderne, illimité. A vous donner le vertige et l'envie de briser avec toute tentative de saisie de la réalité, d'en finir avec les images d'en bas pour rejoindre l'artiste quelque part sous les étoiles, entre point de fuite et point de chute, là où il semble bien que Paolini se situe. Si l'on en croit cette paire de *chaussures posée sur le* rebord du cube central, qui tout d'un coup prend la tournure d'un piedestal trop grand, ou d'une base de lancement.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des beaux-arts de Nantes, jusqu'au 13 décembre.

MUSIQUE

Un chef-d'œuvre de Sofia Gubaïdulina

Etrange et fulgurant

Trois noms dominent le groupe de ce qu'on pourrait appeler les compositeurs « non conformistes » soviétiques, et qui, restant dans leur pays, l'ont payé d'une semi-clandestinité : Edison Denisov, Alfred Schnittke et Sofia Gubaïdulina.

Sofia Gubaïdulina, peu connue en France, est née à Christopol en 1931. Lundi, elle découvrait Paris pour la première audition de son *Offertorium*, grande page symphonique pour violon et orchestre de trente-huit minutes, écrite il y a sept ans à l'instigation de Gidon Kremer, interprète prodigieux qui a tant fait pour révéler ses compatriotes dans nos pays.

Jouée par l'Orchestre national, dans un concert de l'Union européenne de radiodiffusion, l'œuvre a remporté un immense succès, dû à son lyrisme étrange et fulgurant. Fondée sur le début de l'*Offrande musicale*, de Bach (exposé en mélodie de timbres à la manière de Webern), elle enchaîne une suite de variations très particulières, où le motif perd à chaque fois sa note initiale et sa note finale, jusqu'à n'être plus qu'un son dans la variation centrale. Alors un nouveau thème se constitue peu à peu pour devenir la réplique inversée du premier, avec, dans le choral final, le retour du motif même de Bach.

Ce schéma formel, auquel le compositeur donne une signification spirituelle (« *offrande musicale* », « *sacrifice* », « *mort et renaissance* », « *métamorphose* », émaillent ses propos), est difficilement perceptible à l'auditeur ou n'apparaît que sous-jacent, après coup, comme le fondement mystérieux d'une confidence bouleversante. Car on est emporté d'abord par le flot débordant de l'inspiration, les cris de *détresse* et d'épouvante du violon, les vagues déferlantes de l'orchestre, les frissons et les plaintes, les danses fantomatiques, les cadences désolées ou ardentes du soliste, que viennent *parfois* éclairer de merveilleux détails orchestraux.

Au cœur de l'œuvre, après une longue cadence où le violon semble triompher des ombres maléfiques, le drame change de sens. Le discours peu à peu se reconstruit, dans un adagio méditatif, suivi de nouveaux épisodes qui renouent un moment avec l'angoisse et la violence, et débouchent sur l'entrée d'une grande phrase grave, où souffle l'esprit des chorals de Bach, enveloppée par un décor orchestral d'une extraordinaire beauté. Grande oraison qui rappelle la dernière partie du *Concerto à la mémoire d'un ange* d'Alban Berg.

Mais la conclusion n'est pas moins belle : le violon s'élève peu à peu, lance quelques appels suraigus, médite sur le thème de *l'Offrande musicale* qui s'évapore, et, tandis que l'orchestre disparaît dans un dernier crescendo descendant, seul persiste, immobile, le do dièse initial d'où a jailli cette tempête ineffable.

L'interprétation intense et visionnaire de Gidon Kremer trouvait un superbe partenaire en l'Orchestre national conduit par Mishi Inoue. Prix Cantelli en 1971, directeur musical du New Japan Philharmonic depuis 1983, ce chef de quarante et un ans ne ressemble guère à ses compatriotes... mais confirme le don particulier des Japonais pour la direction d'orchestre. Grand, souple, dirigeant sans baguette, il a donné en outre des interprétations éblouissantes d'œuvres aussi complexes que les *Symphonies d'instruments à vent* de Stravinski, les *Métaboles* de Dutilleux et les *Visages mycéniens* de Charles Chaynes, en première audition à Paris ; une partition très visuelle, suggestive et brutale, inspirée par les personnages de Cassandre et d'Electre, qui mériterait un plus long commentaire.

JACQUES LONCHAMPT.

Mort du compositeur Emmanuel Bondeville

Le compositeur Emmanuel Bondeville est mort jeudi 26 novembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

[Né à Rouen le 29 octobre 1898, Emmanuel Bondeville composa de nombreuses œuvres lyriques (*l'Ecole des maris, Madame Bovary*), des motets, des mélodies et des poèmes symphoniques dans un langage musical toujours traditionnel. Parallèlement, Emmanuel Bondeville occupa de nombreux postes officiels dès 1934 à Radio-Tour-Eiffel. En 1949, il fut directeur de l'Opéra-Comique et directeur de l'Opéra de Paris de 1952 à 1959. En 1959, il avait été élu membre de l'académie des Beaux-Arts, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1964.]



Culture

THÉATRE

« La poudre aux yeux », de Labiche et « Monsieur de Pourceaugnac », de Molière, à la Comédie-Française

Rendre compte d'un désastre

« La mission du critique n'est pas de ménager les nerfs de ses contemporains. Dût-il sembler chagrin ou ridicule. »

« La mollesse des critiques de théâtre favorise le succès d'une production déplorable. »

Qui a dit ça ? Un grand homme de théâtre, qui, sur la scène de son Vieux Colombier, fut souvent la conscience claire de nos auteurs, de nos acteurs, qui aussi assuma *seul, dans les années 10,* la direction de la *Nouvelle Revue française* : Jacques Copeau.

Copeau, qui était aussi auteur dramatique, exigeait des critiques la sévérité. Il n'admettait pas que, *« par lassitude, ils composent avec la médiocrité »*.

Inutile de mentir : la critique *dramatique est un métier,* comme dit Copeau, *« monotone et dangereux »* (on trouve tout cela, sous sa signature, dans le numéro de janvier 1911 de la NRF). Pas tou*jours monotone, parce qu'il arrive,* tel ou tel soir, que la pièce soit belle, que la mise en scène soit attachante, que les acteurs soient de grands artistes. Alors, rendre compte de cela, le raconter, c'est un bonheur, et c'est facile, aussi, parce que les belles choses vous donnent tout de suite des idées.

Mais une belle chose, au théâtre, c'est plus rare qu'un beau poème, qu'une belle sculpture, par exemple, parce que le théâtre implique beaucoup d'imagination *créatrice et de talent, et d'art,* et d'exigence de la part d'*un grand nombre de personnes à la fois :* l'écrivain, le metteur en scène, le décorateur, l'éclairagiste, les acteurs, le costumier, et aussi les machinistes, et les électriciens, et le directeur du théâtre... Et ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval, un tel complot de vertus.

Jacques Copeau a bien raison de dire que le critique dramatique est *« obligé de s'intéresser constamment à de la médiocrité »*.

Et c'est là qu'il se retrouve *piégé,* fait comme un rat, le critique dramatique.

Car, dans ce cas, que peut-il, que doit-il faire ?

Je prends un exemple concret : la présentation, ces jours-ci, de *la Poudre aux yeux* de Labiche et de *Monsieur de Pourceaugnac* de Molière, dans la mise en scène de Pierre Mondy, à la Comédie-Française. C'est à n'y pas croire : c'est atterrant de mocheté, de lourdeur, de niaiserie, de mauvais goût. A tel point que Labiche et Molière, qui sont pourtant deux hommes que nous connaissons bien, ne sont, sous cette addition de misères, pas même reconnaissables.

Oui, que faire dans ce cas-là ?

Monter sur ses grands chevaux ? Crier au scandale ? A quoi cela servirait-il ? N'allez pas croire qu'ils en tiendraient compte, si peu que ce soit, à la Comédie-Française ! Non, ils vont continuer à jouer comme des manches. *Simplement, en plus,* ils seront indignés, parce que tout ce que les acteurs attendent des critiques, comme le dit encore Copeau, c'est *« louange et flatterie »*. Si un critique n'est pas content, c'est qu'il n'a rien compris, *c'est qu'il est débile ou malade.*

Torrent de disgrâce

Vous allez me dire : mais du *moins, en annonçant la couleur,* vous informez les lecteurs du journal, ceux qui ont envie de savoir si c'est bon ou si c'est mauvais, ces familles, par exemple, de La Rochelle, de Besançon, qui viennent passer trois jours à Paris et qui veulent savoir *quel* théâtre choisir.

Nous n'en sommes plus du tout là, aujourd'hui. Pourquoi les lecteurs feraient-ils aveuglément confiance au sentiment d'un journaliste, alors qu'ils sont bombardés, à la télé, à la radio, et jusque dans la presse écrite, par des *interviews auto-satisfaites du* metteur en scène, des acteurs, par des *« reportages »* complaisants ou à tout le moins sans épines aucunes, par des placards publicitaires, par des photos ?

*Du moins, s'agissant de Labi*che, de Molière, il y a toujours, à l'*intention de ces multitudes de* lecteurs, une façon de s'en tirer : évoquer ce que Copeau appelle *« les questions essentielles »*. Ces auteurs-là abordent, dès qu'ils prennent la plume, des questions essentielles, ne serait-ce que l'*éternelle « comédie sociale du paraître »* dans *la Poudre aux yeux* et l'égoïsme, la cruauté, une certaine forme de racisme dans *Pourceaugnac*.

Et là, en se remuant un peu, le critique dramatique, à propos de *Labiche ou de Molière, ces génies,* est susceptible de donner quelque *chose d'intéressant à lire. Mais* alors c'est malhonnête, puisque le motif réel de l'article, le spectacle actuel de la Comédie-Française, est, lui, ni fait ni à faire. Le critique, alors, serait *« dupe »*, comme dit Copeau : *« Ne serait-il pas dérisoire, dit-il, de poser les questions essentielles en présence d'ouvrages si peu mûris, de sembler prendre au sérieux ce qui n'est que bagatelle ? »* Et cette *Poudre aux yeux,* ce *Pourceaugnac,* ce n'est pas de la bagatelle, *c'est du désastre.*

Voilà. Ces propos d'ordre général constitueront la « critique » de *la Poudre aux yeux* et de *Monsieur de Pourceaugnac*. Précisons toutefois que ça flanche affreusement, depuis quelques mois, à la Comédie-Française. Il s'y donne encore des splendeurs, *comme le Polyeucte mis en scène* par Lavelli, mais nous y voyons aussi, de plus en plus, des choses qui glissent vers le médiocre, le vulgaire.

Tristesse de voir, dans ce Labiche et ce Molière, des comédiens de la classe d'un Roland Bertin, d'un Jacques Sereys, emportés *dans un torrent de disgrâce,* bras et jambes. Un salut reconnaissant à Bérengère Dautun qui, seule dans cette débandade, sait maintenir un talent, une élégance, une netteté, normalement propres à cette maison.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

● **ERRATUM.** — Dans le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech publié dans nos éditions du 27 novembre, Lucien Herr a été qualifié d'antidreyfusard. C'est évidemment le contraire qu'a été toute sa vie le directeur de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.

● **L'art et le droit international.** — Le second colloque sur « Les aspects juridiques du commerce international de l'art » aura lieu du *14 au 16 avril 1988 à Genève.* Organisé conjointement par l'Institut du droit et des pratiques des affaires internationales, la faculté de droit de l'université de Genève et l'association *Droit et commerce international de l'art* (DECIA), ce colloque abordera l'ensemble des questions actuellement posées par la circulation des œuvres, à travers des pays aux législations disparates, et alors que l'art devient objet de spéculation *autant que de collection. Un thème a* été retenu pour chacune de ces journées : « Exportation et importation », « Fiscalité et dation », « Expertise et assurance ».

★ Renseignements : DECIA, 3, rue Bellot, CH-1206 Genève (Suisse).

ROCK

BAD à « la Cigale »

Chaotique et fulgurant

Annoncé depuis un an le groupe BAD est enfin à Paris. Un groupe rare : les musiciens s'amusent.

Londres, le 23 avril 1986. En plein cœur de la ville, dans une salle du square de Leicester, un groupe de renégats locaux réinvente le rock'n roll en soixante-quinze minutes bien tassées. Son nom, il le signe à la pointe des instruments en trois lettres, BAD — *vulgarisées* depuis par Michael Jackson à l'échelle planétaire — qui veulent dire « Big Audio Dynamite ». Une explosion. Nerveux et électriques, serrés de gauche à droite : Don Donovan aux claviers, Leo Williams *à la basse, Mick Jones à la guitare* et au chant, Don Letts aux claviers et aux effets spéciaux. Tous alignés en front de scène, prêts à la charge, poussés par Greg Roberts en retrait, batteur.

Dans la salle, électrocuté, le public est en état de choc. La frime élégante (pas mode), sapés comme des milords, versant canailles, ils ont le *peps* des Rolling Stones. Ils sont le *rock'n roll. Pas au pied de la lettre* — la forme est hybride — mais dans l'esprit : chaotique, à l'emporte-pièce, fulgurant. Et peu importe, alors, si d'aventure le groupe emporté par l'action n'est plus en place : une guitare dérape, un tempo saute, une voix s'égare, l'ensemble est rattrapé par la rapidité de mou*vement, le déferlement d'images instantanées.*

Laissant autant de monde à la porte qu'il y en avait à l'intérieur, Mick Jones avait choisi une salle en plein centre de Londres (où plus personne ne joue), parce que, dit-il, *« je veux entendre battre le cœur de la ville »*. C'est sa ville, et il y donne des concerts à la pelle. Sa musique, il la définit comme le reflet direct de son environnement : *« A New-York* — où il a habité pendant deux ans à l'époque de Clash, — *toutes les races sont représentées, aucune ne se mélange. La ségrégation est très forte. Il y a les nantis dans les beaux quartiers et les déshérités dans les ghettos autour, que, d'ailleurs on fait de plus en plus reculer. A Londres, il pleut sur un pâté de maisons, et le soleil brille sur le suivant. Les mélanges, le métissage, se font en permanence, même si ça explose régulièrement. »* Dans le groupe, il y a deux Noirs (Don Letts et Leo Williams) et trois Blancs.

Fondateur de Clash

Annoncés à plusieurs reprises depuis plus d'un an, les concerts du groupe à Paris ont *chaque fois été* repoussés. Une tournée aux USA, un clip, un enregistrement, au dernier moment : autre chose à faire. Une organisation au pifomètre depuis toujours. Mick Jones prend du bon temps. Mick Jones est le fondateur de Clash avec Joe Strummer et Paul Simonon. La séparation, il y a près de *quatre ans,* a été douloureuse.

Clash dissous, Strummer a produit le second album de BAD. Sur scène Mick Jones ne chante aucun morceau de son ancien groupe. *« J'ai écrit les chansons, mais à quoi bon ? La plupart des gosses qui viennent nous voir ne connaissent pas Clash. »* En revanche, BAD interprète une version apocalyptique *du 1999 de Prince.* Avec son rock métissé de funk, mâtiné de rap, pimenté de bruitage et d'effets spéciaux en forme de collages sur bandes préenregistrées, BAD est, côté blanc de la frontière infime qui les sépare, l'équivalent de Prince. Risque-tout et chargé de soul.

A l'usage, on cerne mieux le rôle de chacun dans Clash : à Strummer l'énergie brute, le militantisme, à Jones les influences noires, l'aventure, les mélodies. *Sandinista !* c'était lui, son travail de synthèse, ses recherches sur le son. Lassé des frictions d'ego, Mick Jones a formé BAD avec des non-musiciens. Leo Williams et Don Letts étaient respectivement « D'Jay » et barman du Roxy (le haut-lieu des premiers jours punks), avant de créer Basement 5, un groupe éphémère. Don Letts était aussi réalisateur de clips (ceux de Clash notamment) quand Jones l'a persuadé de passer de l'autre côté de la caméra comme il l'a fait pour Don Donovan, qui était photographe. *« J'ai plus besoin de leur fraîcheur que de leur technique. Je définis l'axe, ils y ajoutent leurs idées. D'ailleurs on pourrait jouer avec des guitares accoustiques, ça « rockerait » pareil. »*

Sur scène, on voit un groupe qui s'amuse. On avait oublié que ça existe.

ALAIN WAIS.

★ Le dimanche 29 novembre à 20 h à « la Cigale ».

★ Disques chez CBS.

CINÉMA

« L'Accroche-Cœur » de Chantal Picault

Léo, quarante ans, a une liaison avec Sara, vingt ans. Il veut quitter Paris pour aller en voiture sur la *Côte d'Azur.* Sara croit qu'il veut rejoindre sa femme, Nathalie, une comédienne célèbre dont elle est jalouse. Elle se trompe, mais Léo, ne parlant pas facilement, ne donne pas d'explication : Sara obtient de l'accompagner jusqu'à Fontainebleau. Et va tout faire pour ne pas le lâcher. Au bout du voyage dans le Midi, il y a *les Platanes,* roman de Monique Lange dont le scénario est tiré.

C'est plutôt aux psychodrames de Jacques Doillon que ce film de Chantal Picault ferait penser : un homme et une femme qui se déchirent, une obsession s'épuisant dans un affrontement hystérique puis reprenant au premier prétexte. Chantal Picault y ajoute l'itinéraire *Paris-Côte d'Azur,* des atmosphères nocturnes (les éclairages sont superbes), quelques notes psychologiques. Elle a filmé avec adresse, avec conviction, un parti pris, une situation récurrente.

Si ce film est le portrait d'une emmerdeuse, il est parfaitement réussi. Car cette fille (Sandrine Dumas) qui s'accroche, collante et même poisseuse, à un homme qu'elle ne veut pas lâcher, cette sangsue sensuelle à sa proie attachée, parlant d'amour comme une bécasse qui aurait appris par cœur des bribes de manuels pour âmes en détresse, on a vraiment envie de lui cogner dessus, de la larguer par la portière, de la jeter dans le fossé. En un quart d'heure, elle épuise toute patience. Il faut croire que Léo (Patrick Bauchau) en possède à revendre. A moins qu'il ne soit maso. On a les femmes qu'on mérite.

JACQUES SICLIER.

« Tampopo » de Juzo Itami

Nouilles, sexe et shushi : la grande bouffe nippone. L'histoire d'une patronne *de gargote,* nommée Tampopo, en français « pissenlit », une fleur paraît-il fort prisée au Japon. Tampopo a un fils, un petit garçon qui se fait tout le temps tabasser par ses copains d'école. De plus, sa cuisine n'est pas mangeable, en *particulier, ses nouilles. Au grand* dam d'un camionneur coiffé d'un stetson et qui a adopté la démarche de Clint Eastwood dans les westerns de Sergio Leone. Pendant environ deux heures, ils vont de restaurant en restaurant chercher le secret de la *cuisson des nouilles. Elles sont* japonaises, singulièrement fuyantes, et on les aspire directement du bol, à grand bruit — excellent coupe-faim, d'autant plus qu'en intermède on a droit au dépeçage d'une tortue vivante, à l'étouffement d'un vieillard *par trop-plein de riz gluant* et à quelques scènes érotico-culinaires sans rapport direct avec la recherche de Tampopo.

En effet, les épisodes du film sont insérés entre les ébats d'un gangster en blanc et d'une ravissante jouvencelle qui en prologue s'installent dans une salle de cinéma, se font apporter des victuailles, et s'adressent au public : *« C'est mon dernier film »,* dit-il... Ensuite, ils se font des gâteries dans une chambre de palace. Enfin, comme prévu, le gangster en blanc est abattu et la jouvencelle sanglote sous la pluie.

*Tampopo ne manque pas d'ambi*tions burlesques autant que formelles et philosophiques. Dans un précédent film, *Funérailles,* présenté à la Quinzaine des réalisateurs, le metteur en scène Juzo Itami témoignait d'une vigueur et *aussi d'une finesse* que l'on retrouve parfois ici. Mais le scénario tire vraiment trop sur la même ficelle. Et puis ce bruit de nouilles qu'on aspire, il faut supporter...

COLETTE GODARD.

JAZZ

Jazz Valley

Le jazz fait le tour de Paris. Les Frères Ferré sont à Saint-Germain-en-Laye avec le bassiste Ricardo del Fra. Boulou et Helios Ferré sont guitaristes comme leur père, Matelot, qui a accompagné Django Reinhardt. Chez les Ferré, on a le sens de la com*munauté et du prénom.* Curieusement, les Frères Ferré se sont très vite séparés de leur pente naturelle : de cette tradition manouche où ils auraient pu se répéter sans effort. Ouverts à toutes les *influences* — Boulou a longtemps étudié avec Messiaen — ils se sont dessiné des personnages mélangés et séduisants.

Modernisme, rock, jazz, éclat contemporain, tout leur est possible qui sert leur musique. Le seul point où ils n'ont pas tranché avec la tradi*tion, c'est le goût d'enflammer* les fêtes et soirées privées comme une immense scène. Ils le font alors comme le font les manouches, les guitaristes flamenco et tous les musiciens habités par la tradition populaire. Avec une inégalable ardeur.

Jazz Valley se transporte le lendemain à Enghien-les-Bains (au Théâtre du Casino) avec un de ces programmes dont le jazz a le secret : bizarre sur le papier comme une équipe hétéroclite, promise au meil*leur comme au pire,* c'est la loi des rencontres et de la musique. C'est intitulé *la Diva et le Saxo.* L'affiche réunit Guy Laffitte et Mady Mesplé.

F. M.



Communication

Un entretien avec M. Jérôme Clément, directeur du Centre national du cinéma

« Ne pas jouer avec la dernière séance »

Avec une baisse de plus de 20 % de la fréquentation, le cinéma français traverse une crise grave. Alors que les exploitants de salles s'apprêtent à diffuser un court métrage dénonçant la politique du gouvernement, le ministère de la culture et de la communication tente de mettre au point des mesures d'urgence en faveur de la profession. M. Jérôme Clément, directeur du Centre national du cinéma, nous livre son analyse des causes profondes de la crise.

« La baisse de la fréquentation inquiète vivement les professionnels. S'agit-il, selon vous, du dernier épisode des difficultés chroniques du cinéma ou d'une crise plus grave ?

– Il faut cesser de croire qu'on crie au loup pour rien. Soyons clairs : il s'agit *bien d'une menace de mort* : 202 millions de spectateurs en 1982, peut-être 130 millions en 1987. La fréquentation risque de sombrer à un niveau tel que la remontée sera impossible. J'avoue que je ne m'attendais pas à une évolution aussi catastrophique. A cette constatation s'ajoute – et les deux phénomènes sont liés – la chute plus grave encore du film français, qui était le dernier en Europe à résister victorieusement au film américain. D'après les informations dont je dispose, la part du marché du film français sera très au-dessous de 40 % en 1987.

» Si ces phénomènes ne sont pas enrayés très rapidement, le cinéma français disparaîtra selon une logique implacable : la chute de la fréquentation provoquera la fermeture des salles, le parc deviendra trop *limité pour absorber une production* diversifiée et se consacrera aux grands succès donc aux films américains, la production nationale sera contrainte de maquiller en films des téléfilms, et le public se détournera des films français en salle. J'ajoute que le rétrécissement de notre marché provoquera des réactions en chaîne dans tous les pays – en Europe, dans le tiers monde – où la production cinématographique a besoin de la France comme partenaire et comme débouché.

– Si les spectateurs désertent les salles et boudent les films français, n'est-ce pas parce que la production nationale n'est plus capable de les séduire ?

– Le pouvoir de séduction du film est intact. A preuve le succès de Rohmer aussi bien que du couple Berri/Pagnol. Le cinéma, c'est le lieu du désir. Désir du spectateur de voir, désir du producteur de faire, désir de l'exploitant de montrer. Rendre possible la rencontre de ces désirs : tel est le fondement de l'économie du film. Or la télévision satisfait les besoins du spectateur en utilisant le savoir-faire du cinéma tout en escamotant le risque que le producteur court sur le marché fragile de la salle ; le rôle du producteur en est perverti car il devient un prestataire de services et le film un élément des programmes. Le spectateur ne s'y trompe pas.

» Les logiques culturelles et économiques sont étroitement liées. Les auteurs, les créateurs, d'une manière générale « le talent » ont besoin d'affirmer leur originalité. Le cinéma leur donne cette possibilité ; *la recherche systématique de* l'audience maximale destinée à recueillir des fonds publicitaires la leur enlève. N'oublions pas que l'his*toire du cinéma est celle des producteurs*, pas celle des programmateurs. Dans les salles, il y a des spectateurs, devant les postes, il y a une audience. *Le cinéma* vend des images à son public, la télévision vend son public à des annonceurs.

« Aides à la création »

– Que peut faire l'Etat dans cette délicate alchimie de la production ?

– Un pays de taille moyenne a-t-il la *possibilité, sans appui des pouvoirs publics*, de faire vivre un cinéma original ? Les cinémas anglais, italien, allemand... et aussi français montrent que la réponse est non. Depuis 1946, les professionnels et l'Etat travaillent ensemble, étroitement. Le meilleur exemple de ces relations de confiance, c'est le système qui redistribue entre les branches professionnelles, l'épargne générée par les spectateurs en salle et *les diffuseurs télévisuels.* Aujourd'hui, que faire ? D'abord : les règles du jeu, les fixer et les faire respecter ; en particulier dans les rapports avec la télévision. Cela signifie que la CNCL prenne ses responsabilités. Et certaines règles éventuellement doivent être modifiées : réduction du nombre de films, en particulier à 20 h 30 et, en contrepartie, libération des autres créneaux horaires, publicité gratuite pour les films avec bandes annonces, *limitation de l'intervention des* chaînes de télévision dans la coproduction pour contenir leur pression sur le contenu de la production.

» Ensuite, *l'Etat* doit maintenir ses aides à la création. Dans le cinéma, les mécanismes sont bien rodés, nombreux et efficaces : ils ont fait leurs preuves, en particulier pour aider le cinéma d'auteurs et les jeunes créateurs. Sans doute faut-il davantage prendre en compte aujourd'hui l'incitation de films à gros budget et de films ambitieux : il en faudrait dix à quinze par an pour redonner au cinéma français son image et marquer la différence avec le produit télévision. Mais il reste à donner à la production télévisuelle une efficacité identique : jamais la création audiovisuelle n'a *été* aussi soutenue financièrement que depuis trois ans, mais le volume des commandes reste très incertain. Aux diffuseurs et à la CNCL de jouer leur rôle.

» Si la production télévisuelle autonome se développe, tout le monde s'en portera mieux, et le cinéma aussi : acteurs, réalisateurs, producteurs, techniciens. Que chacun fasse son métier.

– N'est-ce pas trop ambitieux dans la situation actuelle du marché français ?

– *Il faut inscrire cette relance de* la production d'images dans un cadre européen, c'est-à-dire un marché de plus de 320 millions d'habitants. *Les pays européens ont pris* conscience que la production cinématographique et audiovisuelle figurait parmi les enjeux majeurs de la fin de ce siècle : *identité culturelle*, puissance économique, indépendance politique même. Les Américains et les pays de l'Est l'ont compris depuis longtemps. C'est un enjeu international. Il ne s'agit pas de substituer à des cinémas nationaux une sorte de « *volapük* » européen sans âme ni *réalité*, qui n'inspirerait aucun créateur. Non. Il s'agit seulement d'ouvrir des opportunités, et de permettre des montages financiers. Voilà l'esprit des nombreux accords de coproduction que nous avons signés et de la création d'un Fonds de soutien européen à la production souhaité par le ministre de la culture et de la communication. Il faudra aller plus loin, par exemple en organisant des quotas d'œuvres européennes dans l'ensemble des pays, en étendant le système de compte de soutien à tous les diffuseurs européens. Tel est l'un des rôles premiers d'un Eurêka audiovisuel.

« Maintenir les salles »

– Mais les exploitants de salles attendent des mesures immédiates...

– A juste titre ! Les exploitants sont aujourd'hui en première ligne. Je suis convaincu, pour que subsiste un cinéma français, qu'il faut maintenir un parc de salles suffisamment abondant et bien réparti sur le territoire. N'oublions pas que le grand écran reste le premier moteur d'une création *française* originale. On croit trop souvent qu'une crise brutale aurait pour effet bénéfique d'éliminer les canards boiteux et les salles peu rentables. *Erreur : ce sont les exploitants* qui ont le plus investi qui se trouvent les plus menacés, ce sont les salles les mieux placées qui risquent de fermer, tant que la valeur commerciale est encore forte.

» J'ajoute qu'il faut s'efforcer de maintenir des salles partout où elles sont les seuls équipements culturels d'une petite ville.

» J'ai proposé des mesures au ministre, et je travaille en étroite liaison avec l'expert qu'il a désigné, M. Jean-François Court.

» Trois préoccupations me guident : *maintenir les salles en activité* partout où c'est utile, assurer un fonctionnement normal du marché et soulager la situation personnelle *des exploitants, qui en sont réduits à* la « dernière séance ». Cela signifie notamment l'adoption de dispositions précises, en particulier pour *alléger les dettes des exploitants*, aménager le régime d'aide et de soutien financier, faciliter la circulation et la diffusion des copies de films et aider à l'effort de promotion du cinéma. Bien entendu, ces mesures ne dispensent pas les exploitants d'un effort là où c'est nécessaire pour améliorer les conditions de confort et d'accueil des spectateurs. Reste la question délicate du fonctionnement du marché, c'est-à-dire le rapport entre la salle et le fournis*seur du film. On ne peut le faire sans* concertation professionnelle, car il ne sert à rien de prendre à l'un pour donner à l'autre. Mais je suis prêt à *faire ce qu'il faut pour restaurer des* pratiques commerciales plus conformes à l'état actuel du marché, en particulier dans les petites villes et les villes moyennes.

– Vous semblez relativement optimiste sur l'issue de la crise...

– Un directeur général du CNC *ne peut pas être défaitiste.* L'évolution d'un pays submergé par l'image – les Etats-Unis – donne des raisons de conserver confiance et de se battre. Cette année sera sans doute l'une des meilleures pour le cinéma américain : en 1971, il y avait aux Etats-Unis 14000 salles et 820 millions d'entrées ; en 1987, 1250 millions d'entrées et 22000 salles.

» En réalité, c'est l'ensemble des pratiques de culture et de loisirs des Français qui évolue : le livre, le théâtre, les stades, partout ces questions sont posées. Dans une période de crise des valeurs et d'inquiétude face à l'avenir, les relations de l'individu avec l'imaginaire, et ses diverses représentations, se transforment. Mais le cinéma conservera sa place : le plus grand spectacle, le plus accessible au plus grand nombre. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Federico Fellini demande un référendum contre les coupures publicitaires.** – Dans un entretien accordé au magazine *Europeo*, le cinéaste Federico Fellini propose qu'un référendum soit organisé en Italie contre la coupure des films par les spots publicitaires. Fellini, qui a déjà intenté trois procès *« contre le massacre des films à la télévision »*, s'en prend directement à M. Silvio Berlusconi : *« Berlusconi devrait être invité à expliquer devant un juge au nom de quoi il se permet de toucher au travail des autres. »* Cinq cent mille signatures sont nécessaires en Italie pour organiser un référendum sur l'abrogation d'une loi.

L'affaire de Radio-Nostalgie

Décision le 1er décembre sur la demande de mise en liberté de Pierre Alberti

LYON
de notre bureau régional

La chambre d'accusation de Lyon, *présidée par* Mme Michelle Pougnand, a examiné, le vendredi 27 novembre, les demandes de mise en liberté de M. Pierre Alberti, créateur et patron de Radio-Nostalgie, de son épouse Catherine et de M. Frédéric Coste, directeur d'antenne de Radio-Nostalgie, présentées par leurs avocats, Mes Alain Ribeyre et Anne Covillard.

Ecrouées le 20 novembre, ces trois personnes, inculpées d'abus de biens sociaux, recel, faux et usage de faux, avaient obtenu rapidement *l'examen de leur appel de l'ordon*nance de mise en détention rendue par M. Georges Fenech, juge d'instruction, contre les réquisitions écrites du parquet.

R. B.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES PETITS PAS. Bouffes du Nord (42-39-34-50), 20 h 30.

MACBETH. LE SOMMEIL. Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 30.

LES BUVEUSES DE PLUIE. Saint-Denis. Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 18 h 30.

ANTOINE-SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Tanpe : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Corbeaux : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Une chambre sur la Dordogne : 21 h.

ASTELLE THÉÂTRE (42-38-35-53). L'Ours et Mais n'te promène donc pas toute nue : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Prince et le Marchand : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Fragment de Théâtre I- Fragment de Théâtre II : 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Elvire Jouvet 40 : 18 h 30. Les Acteurs de bonne foi et la Méprise : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure et Les Pragmatistes : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). Le Mariage de Figaro : 20 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

CIRQUE D'HIVER (47-00-10-07). On achève bien les chevaux : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. Barouf à Chioggia : 20 h 30. La Resserre. Bérénice : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Turcaret : 20 h 30.

CONFLUENCES (SALLE HENRI LANGLOIS) (43-87-71-05). Jean Vilar, la bataille de Chaillot : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15. La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30. La Légende de Mélusine : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h.

Vendredi 27 novembre

GALERIE DU CLARIDGE (Entrée libre). Les Journées du mime à Paris : 12 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30. Le Lutin aux rubans : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-48-74-28). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉÂTRE OUVERT (43-62-59-49). Conversations conjugales : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30. Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Fous-moi la paix avec Gainsbourg : 19 h. L'Etonnante Famille Brontë : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). La Visita (spectacle en italien) : 20 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 21 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Le Pyromane : 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Loto psy : 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS CENTRE (45-20-44-21). L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Variations sur le canard : 19 h. Reine mère : 20 h 45. Salle II. Ma chère Rose : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-63-88-73). Notes en duo (d'après les Notes sur Chopin) : 21 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.

THÉÂTRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Anges du ciel : 20 h 45.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit des rois : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30. Salle II. La Métamorphose : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉÂTRE DES CINQUANTE (43-65-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉÂTRE MODERNE (43-59-39-39). Quoi Petit Vélo ? : 21 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. La Vie offerte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

PARIS EN VISITES

Samedi 28 novembre

« La sculpture au Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, porte de gauche (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris côté jardin).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Van Gogh, Gauguin et le post-impressionnisme au Musée d'Orsay », 11 heures, sortie du RER, côté quai d'Orsay (Didier Bouchard).

« L'impressionnisme », 13 h 30, Musée d'Orsay, entrée des groupes (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La peinture française, de Watteau à David », 14 h 30, Louvre, 36, quai du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Les maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Paris pittoresque et insolite).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Jardins et hôtels du vieux Marais », 14 h 30, église Saint-Paul (Le Vieux Paris).

« Le parc de Sceaux et ses témoignages des dix-septième et dix-huitième siècles », 15 heures, devant les grilles, dans l'axe de l'allée d'honneur (Monuments historiques).

Napoléon et l'Empire aux Invalides », 15 heures, hall d'entrée (Isabelle Hauller).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (Michèle Pohyer).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, sortie métro Maubert-Mutualité (Gilles Botteau).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Ars Conférences).

« Le Musée de la Poste », 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Le ministère des Finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli. Pièce d'identité (La France et son passé).

« Le faubourg Saint-Germain, avec visite de l'hôtel Rothelin-Charolais », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Christine Merle).

« Le Louvre d'hier, aujourd'hui et de demain », 14 h 30, métro Louvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Dimanche 29 novembre

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée de l'administration, place Colette (La France et son passé).

« L'Opéra de Charles-Garnier », 11 h 30, vestibule de l'Opéra (Monuments historiques).

« L'Institut Pasteur », 14 h 30, rue du Docteur-Roux (Isabelle Hauller).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La Conciergerie et la Révolution française », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Christine Merle).

L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Gilles Botteau).

« Le vieux faubourg Saint-Antoine et ses cours », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Hameau de Ménilmontant », 15 heures, métro Télégraphe (Approche de l'art).

« Salons Louis XV des hôtels de Soubise et de Rohan », 15 heures, 66, rue des Francs-Bourgeois (Didier Bouchard).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Anne Ferrand).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Les catacombes. Histoire des carrières de Paris », 15 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Paris Passion).

« Tradition orthodoxe à la cathédrale russe de Paris », 15 heures, 12, rue Daru (Pygma).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Manon Lescaut et ses sœurs à la Salpêtrière », 15 h 15, 47, boulevard de l'Hôpital (Simone Barbier).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 heures, 9, rue Malher (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

Samedi 28 novembre

Auditorium du Musée d'Orsay, 11 heures : « Modernité et retour à l'antique (littérature 1900-1913) », débat animé par Marc Fumaroli (entrée libre).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « L'Egypte et la civilisation égyptienne à l'époque de Tanis », par Marc Desti ; 16 heures : « Les forteresses de Terre sainte : le Crac, Saone, Marqab », par Daniel Elouard (Clio-Les amis de l'histoire).

24, rue Saint-Roch, 14 h 30 : « Nature de l'esprit », par le lama Tenzin Zambi (renseignements au (1) 43-48-32-50).

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Yemen du Nord, au pays de la reine de Saba » (Aurel Sala).

Dimanche 29 novembre

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « La Chine des capitales et des jardins » (Clio-Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'art de la Chine impériale » ; 16 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 18 h 30 : « Les Capétiens, d'Hugues Capet à Richelieu » (Rencontres des peuples).

24, rue Saint-Roch, 14 h 30 : « Introduction à la méditation », par le lama Tenzin Zambi.

12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 15 heures : « Les conteurs de 1910 : Han Ryner, Salmon... », par Michel Decaudin (Amis de Han Ryner).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « L'après-vie selon les textes des sarcophages égyptiens », par Ambroise Motte ; « La mort et les Celtes », par Natya.

38, rue Ribera, 15 h 30 : « Tunisie, de Carthage à Djerba » (Aurel Sala).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

La Loi du lynch (1933, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; Four Frightened People (1933-1934, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; Sur la route (1970, v.o.), de Donald Shebib, 21 h 20.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Roi des rois (1926), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; Playing away (1986, v.o.), de Horace Ove, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger ; les Marines (1957), de François Reichenbach 14 h 30 ; la Dénonciation (1961), de Jacques Doniol-Valcroze, 14 h 30 ; Libre de ne pas l'être (1969), de Jean-Pierre Lajournade, 17 h 30 ; Petit à petit (1970), de Jean Rouch, 17 h 30 ; Auto-portrait (1963), de Gérard Patris, 20 h 30 ; l'Amant de Lady Chatterley (1955), de Marc Allégret, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOUSE II (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

NOCE EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ŒIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCROCHE-CŒUR. Film français de Chantal Picault : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

APOLOGY. Film américain de Robert Bierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE DERNIER EMPEREUR. Film anglo-italien de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-00-47) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES FORCES DU MAL (**) Film américain de Guy Magar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOLLYWOOD SHUFFLE. Film américain de Robert Townsend, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

HOPE AND GLORY. Film britannique de John Boorman, v.o. : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAXIMUM OVERDRIVE. Film américain de Stephen King, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

NUIT DOCILE. Film français de Guy Gilles : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TAMPOPO. Film japonais de Juzo Itami, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEILLÉE. Film espagnol de J.M. Martin Sarmiento, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

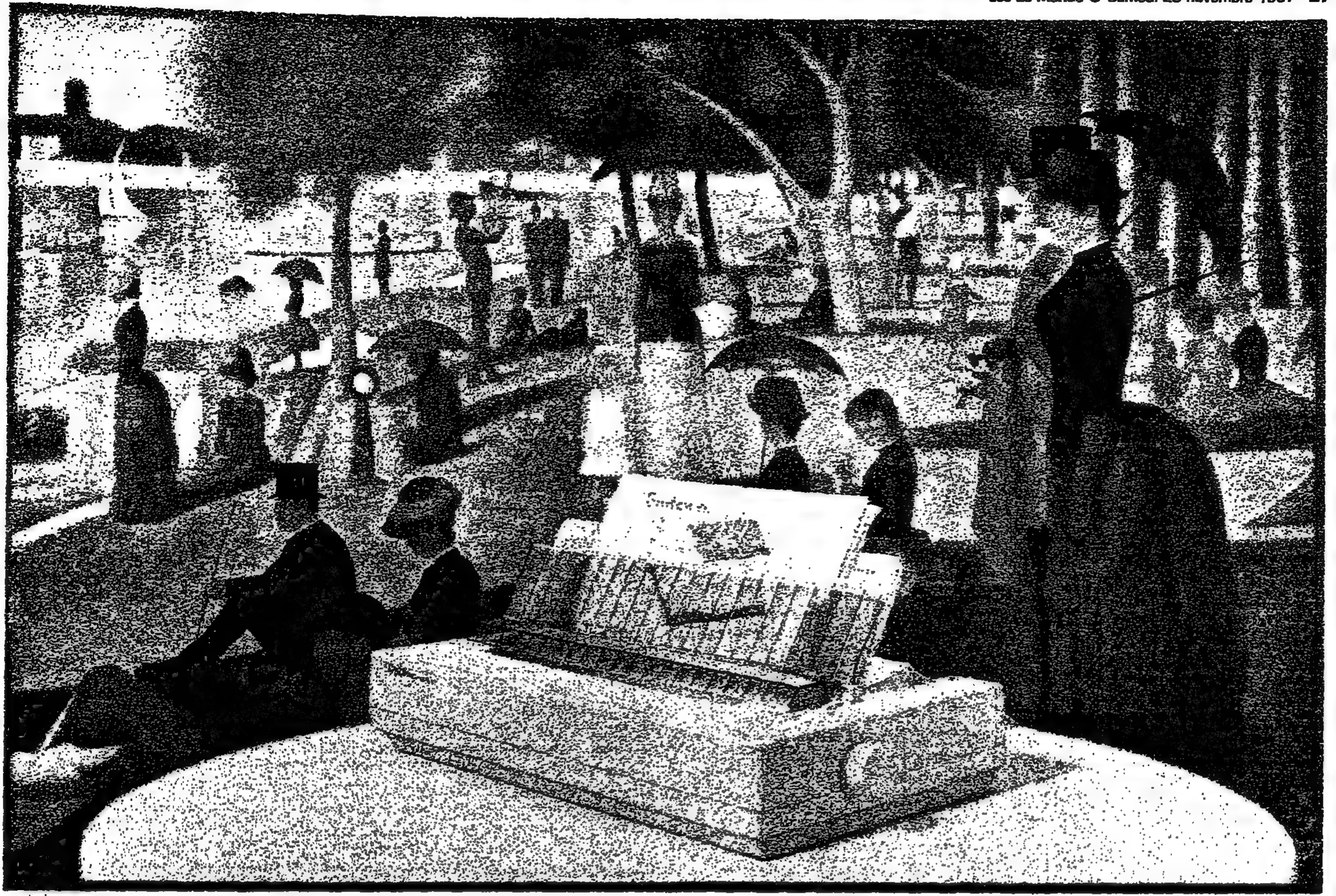
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).



Jamais une imprimante n'a fait autant impression

La qualité graphique des imprimantes matricielles Epson 24 aiguilles est tout simplement étonnante !

Elle est le fruit d'une volonté constante d'être à la pointe du progrès.

Progrès tel que l'ingénieux levier de déverrouillage implanté sur le plan supérieur de la LQ-1050. Une pression en avant commande l'entraînement à aiguilles pour les travaux sur listing et une nouvelle pression en arrière permet de passer à l'impression feuille à feuille.

Résultat : une impression simple, rapide et professionnelle.

Quant à la qualité, facteur primordial tant pour les amateurs que pour les professionnels, les modèles de la gamme Epson offrent un très vaste choix de graphisme et jeux de caractères.

Des avantages évidents qui font des imprimantes Epson des machines prêtes à obéir au doigt et à l'œil ...

C'est pourquoi les imprimantes Epson, de production européenne, sont à des sommets d'innovation rarement atteints.

Après d'innombrables succès techniques, il ne serait pas surprenant que les imprimantes matricielles Epson parsèment point par point la terre entière.

Vous aussi, laissez-vous impressionner par Epson.

Avec Epson, tout est possible.

EPSON®

SEIKO EPSON CORPORATION: 3-5, Owa 3-chome, Suwa-shi, Nagano, Japon Tél: (0266) 52-3131 Télex: 3362435 EPSON FRANCE S.A.: 114, rue Marius Aufan, 92300, Levallois-Perret, France Tél: (1) 47.57.31.33 Télex: 610657

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 27 novembre

TF 1

20.30 Jeux : Intercontinents. Emission présentée par Simone Garnier, Claude Savarit, Guy Lux. Angleterre-France ; *Corée-Canada*. Avec Mireille Mathieu et Jean Lefebvre. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après Paul Scott. 6e épisode : L'épreuve du feu. **23.35 Journal. 23.50 La Bourse. 23.53 Magazine : Rapido.** Emission d'Antoine de Caunes. Invités : Little Bob et Kid Creole.

A 2

20.30 Feuilleton : Bonjour maître. De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein, Aurore Clément (5e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Napoléon. Avec Simone Balaye (conservateur de la Bibliothèque nationale), *Roger Caratini* (corse et encyclopédiste). François Cavanna (écrivain), Franz-Olivier Giesbert (directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*), docteur Jean-François Lemaire, François Léotard (ministre de la culture), Jean-Marie Rouart *(le Cavalier blessé)*, Jean Tulard (dictionnaire Napoléon). **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : le Dictateur ■■■** Film français de Charlie Chaplin (1940). Avec Charlie Chaplin, Paulette Goddard, Jack Oakie, Henri Daniell, Réginald Gardiner. *Sorti d'un hôpital psychiatrique après des années d'amnésie depuis la première guerre mondiale, un barbier juif rentre chez lui. Un dictateur antisémite dont il est le sosie règne sur le pays. Ce film, conçu pour ridiculiser Hitler, était un acte politique qui valut à Chaplin, aux Etats-Unis, l'hostilité des isolationnistes et des sympathisants nazis. L'aspect burlesque du film déconcerta les Français qui le virent en 1945. Mais qui, en 1939-1940, eut l'audace de dénoncer le tyran et d'en faire, honte suprême pour Hitler, le sosie d'un juif ? Chaplin seul, et c'était génial. Ça l'est toujours.*

FR 3

20.35 Feuilleton : Guillaume Tell. 17e épisode : Le Maure (2e partie). **20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 18e épisode : Les quatre cavaliers. **21.35 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Loué soit le bateau. *En 1987, quatre cent mille personnes ont loué un bateau pour s'adonner au tourisme fluvial et maritime.* **22.20 Journal. ▶ 22.40 Documentaire : Cent ans de jazz.** De Claude Fléouter et Denys Limon. 1. Racines, avec Sonny Terry, Brownie McGhee, Al Green, John Lee Hooker, Al Rose, Bud Freeman, Dany Barker. **23.35 Musiques, musique.** Concerto pour orgue nº 1 de Haendel, par l'orchestre de la RTL.

CANAL PLUS

20.30 Football. Marseille-Bordeaux (championnat de France). **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Mon oncle ■■■** Film français de Jacques Tati (1958). Avec Jacques Tati, Jean-Pierre Zola, Alain Becourt. *M. Hulot vit en bohème dans le vieux quartier d'une banlieue en transformation. Sa sœur est mariée à un industriel, et, en allant chercher son jeune neveu ou en rendant visite à sa famille, Hulot dérange l'ordre froid, l'univers aseptisé de leur maison ultramoderne. Premier film en couleurs de Tati. La poésie des terrains vagues, de la liberté, des petites gens de la France profonde, est opposée à l'usage mal compris du progrès technologique. Toujours le sens aigu de l'observation sociale. Et les gags extrêmement originaux, par l'image et par le son.* **0.25 Cinéma : l'Homme aux deux cerveaux □** Film américain de Carl Reiner (1983). Avec Steve Martin, Kathleen Turner, David Warner, Paul Benedict, Richard Brestoff (v.o.). **1.50 Cinéma : Carmen ■■■** Film franco-italien de Francesco Rosi (1983). Avec Julia Migenes-Johnson, Placido Domingo, Ruggero Raimondi, Faith Esham. **4.15 Cinéma : Rosemary's Killer ■** Film américain de Joseph Zito (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger, Lawrence Tierney. **5.40 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Variétés : Il était une fois... Emission de Patrick Sabatier. Invité : Eddy Mitchell. **22.25 Loto sportif :** *Foot vos jeux.* Emission présentée par Michel Hidalgo. **22.40 Série : L'inspecteur Derrick.** Solo pour Margaret. **23.45 Magazine : Bains de minuit.**

De Thierry Ardisson. **1.15 Série : Max la menace** (rediff.). **1.45 Les cinq dernières minutes.** Les loges du crime (rediff.).

M 6

20.30 Série : Le Saint. Pièges en tout genre. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (13e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn ; Mr. Lucky. **23.45 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La pharmacienne. De Jean Giraudoux. **21.30 Musique : Black and Blue.** Histoire de la musique caraïbe. **22.40 Nuits magnétiques.** *Les nuits de Moscou* (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de Baden-Baden) : Symphonie en un mouvement de Zimmermann ; *Symphonie nº 104* en ré majeur, de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Michaël Gielen. **Premières loges.** Ugo Ugaro, baryton. Airs de Rigoletto, du Trouvère, de La Traviata, de Un ballo in Maschera, de Verdi ; de *Paillasse*, de *Leoncavallo* ; du Barbier de Séville, de Rossini. **23.07 Club de la musique ancienne.** Autour des motets de Jean-Philippe Rameau. **0.30 Archives.**

Samedi 28 novembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. Sur le thème : la marine française dans le Golfe. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.55 Série : Matt Houston.** *14.50 La Une est à vous (suite).* **15.45 Tiercé à Vincennes. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Le Pinpin quotidien de Just Jaeckin ; Gros plan : le Rex ; Rencontre du troisième âge. **18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.27 Tapis vert et tirage du Loto. 20.30 Théâtre : le Pape kidnappé.** Comédie de Joao Bethencourt, adaptée par André Roussin, mise en scène René Clermont. Avec Rosy Varte, Julien Guiomar, Pierre Bertin. **21.30 Série : Commissaire Moulin.** L'évadé, réal. J. Kerchbron, avec Yves Rénier. *Un ancien caïd de la pègre s'est évadé de prison et le commissaire tente de réparer une erreur judiciaire.* **23.50 Journal. 0.05 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : Galactica.** Les combattants perdus. **15.00 Sports.** Basket : Championnat de France (Monaco-Orthez). **16.30 Les nouveaux carnets de l'aventure.** Super Max. Le dernier sport à la mode : le parapente. (Ce film a obtenu le Grand Prix du Festival international du film de vol libre 1987 et le Diable d'or au Festival international du film alpin des Diablerets 1987.) **17.15 Jeu sportif. 17.30 Magazine : Sport passion.** Spécial femmes, avec Perrine Pelen, Muriel Hermine, Brigitte Deydier, Jeannie Longo, Catherine Destivelle, Jacinthe Giscard d'Estaing, Magrit Otto-Crépin. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** *D'Allain Bougrain-Dubourg.* L'animal star : Shar Pei le plus ridé, mais le plus cher des chiens ; Sur le terrain : des pulls pour cacatoès ; Animalement vôtre : Alice Dona et son fox Sucette ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne : Bestiaire sans frontière : l'écureuil, tout feu tout flamme ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC. 19.10 Actualités régionales. 19.40 Affaire suivante. 20.00 Journal. 20.30 Variétés :**



Champs-Elysées. Emission de Michel Drucker. Avec Guy Béart, Pierre Perret, Julie Pietri, Francis Lalanne, Jean-Luc Lahaye, Kid Créole et The Coconuts, Marie Laforêt, Guy Bedos, Michel Serrault, Les ballets Kirov, les sœurs Labèque, un clip de Jean Ferrat et Isabelle Aubret et un clip « Dernier matin d'Asie » avec la participation d'une vingtaine de chanteurs français. **22.15 Série : Deux flics à Miami.** Nul

n'est immortel. **23.05 Les enfants du rock.** Une Indochine affaire. **0.35 Journal.**

FR 3

13.00 En direct des régions. 14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. *14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite.* **14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Citroën.** *15.30 Espace 3 :* **Grand écran de l'industrie. 15.45 Connexions. 16.00 Espace 3 : Objectif santé. 16.15 Espace 3 : Top moteurs.**

16.30 Espace 3 : **Voyage autour de la table. 16.45 Espace 3 : L'antenne est à vous. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Musicales.** Quintette pour piano et cordes en fa mineur opus 34, de Brahms, par le Quatuor de Cleveland et Stephan Bishop au piano ; *Scherzo nº 2* opus 21, de Chopin, par Nelson Freire, piano. **18.00 Portrait. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.50 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'oreille. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Disney Channel.** Dessins animés : à 21.00, un épisode de Texas John Slaughter. **22.00 Journal. 22.30 Magazine : Le divan.** Emission d'Henry Chapier. Invité : Pierre Arditi. **22.50 Magazine : Sports 3. 23.50 Magazine : Montagne** (rediff.). **0.15 Musiques, musique.** Concours Zino Francescatti.



CANAL PLUS

13.05 Magazine : Samedi, 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick Boulay. Invité : Michel-Edouard Leclerc. **14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Superman.** *15.20 Série : Les épées de feu.* **15.45 Série : Batman. 16.15 Documentaire : Sur la piste des lemmings.** *16.40 Cabou cadin.* **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi.** *Présenté par Michel Denisot.* Invité : Jack Lang. **20.30 Téléfilm : Sur les traces du passé.** De Rod Holcomb, avec Lynda Carter, Angie Dickinson, Don Murray. *Au risque de compromettre gravement son avenir professionnel, une jeune journaliste de télévision mène l'enquête pour faire la lumière sur la fin tragique de ses parents...* **22.00 Variétés : Paul Simon.** Graceland, the African concert. Enregistrement d'un concert de Paul Simon au Zimbabwe avec vingt-cinq musiciens sud-africains. **23.00 Flash d'informations. 23.10 Cinéma : les Insectes de feu ■ Film américain** de Jeannot Swarc (1972). Avec Bradford Dillman, Joanna Miles, Richard Gillicand. *A la suite d'une petite secousse sismique dans une région de Californie, des insectes ressemblant à des cafards et capables d'embraser tout ce qu'ils touchent surgissent d'une faille et s'attaquent à la population. Film fantastique à petit budget jouant avec efficacité sur la peur qu'a l'homme de l'insecte et de son pouvoir : l'horreur vient des truquages.* **0.45 Cinéma : les Vacances de M. Hulot ■■■** Film français de Jacques Tati (1953). Avec Jacques Tati, Louis Perrault, Nathalie Pascaud, Michèle Rolla, André Dubois. **2.05 Cinéma : Rosemary's killer ■** Film américain de Joseph Zito (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger. **3.30 Cinéma : le Roi David ■** Film américain de Bruce Beresford (1985). Avec Richard Gere, Edward Woodward, Alice Krige. **5.20 Téléfilm : Un cas de force majeure.** De Michael Miller. Avec Richard Crenna, John Shea, Dylan Baker.

LA 5

13.30 Série : Superminds. *14.25 Série :* **Shérif, fais-moi peur. 15.15 Série : Au cœur du temps. 16.05 Série : Cosmos** *1999.* **16.30 Série :** *Drôle de vie.* Symbole sexuel. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Charlotte. 17.45 Dessin animé : Emi magique. 18.10 Série : Riptide.** Accidents de parcours. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par *Michel Robbe.* **19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Farandole.** Emission animée par Patrick Sébastien. Invité : *Dick Rivers.* **22.15 Sport : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats de l'actualité sportive de la semaine écoulée ; retransmission d'un grand événement sportif et rediffusion du magazine Circuit. **Les cinq dernières minutes.** Châteaux en campagne (rediff.)

M 6

13.15 Série : Le frelon vert. Le secret de Sally Bell. **13.45 25 images seconde.** *Savoir dénombrer les idées visuelles* contenues dans un clip. **14.30 Hit, hit, hit, hourra ! 14.40 Série : Le Saint.** Pièges en tout genre *(rediff.)*. **15.30 Série : Aventures dans les îles.** Pour une perle. **16.20 Magazine : Dazzarama. 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** 13e épisode (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Un nouveau départ. **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Enfin seul !. *19.30* **Série : Hawaï police d'Etat.** La bête. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Dynastie.** Volez. **21.20 Série :** *Cagney et Lacey.* **22.10 Journal. 22.20 Météo.** *22.25* **Magazine : Autour de mille nuits.** Magazine des fêtes de la nuit. **22.55 Série : Clair de lune.** Auprès de ma blonde. **23.45 Sexy clip. 0.15 Magazine : Dazzarama** (rediff.). **1.05 25 images seconde. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Johnny Hallyday.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Philippe Sollers. **20.45 Nouveau répertoire dramatique : La grande maison,** *d'Anne Barbey.* **22.35 Musique : Opus.** MLa présence espagnole musicale à Paris. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra. La flûte enchantée, de Mozart, opéra *en deux actes,* par l'Orchestre de chambre de Lausanne et le chœur du Grand Théâtre de Genève, dir. Jeffrey Tate ; chef de chœur Jean Laforge. **0.00 Musique de chambre.**

Dimanche 29 novembre

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo, en direct de l'île de la Réunion. **9.00 Dorothée dimanche.** Dessins animés et sketches. **10.00 Série : Tarzan.** Les montagnes de la belle étoile (1re partie). **10.50 Dorothée dimanche** (suite). Pas de pitié pour les croissants. **11.00 Les animaux du monde.** Emission de Maryse de La Grange et Antoine Reille. Les animaux des cimes. **11.30 Magazine : Auto-moto.** Les écoles de pilotage en monoplace. **12.00 Magazine : Télé-foot. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Tuez Huggy. **14.15 Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Les pêcheurs de corail ; Hydroglisseur ; Fils d'Icare ; Dans la gueule du serpent ; Ski roc. **15.00 Jeu :** *T'es pas cap !* Animé par Eric Galiano, avec Julie Piétri. **15.45 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : A la folie.** Avec Chantal Goya, Mylène Farmer, Herbert Léonard, Jeanne Moreau, Jessie Norman, Guy Bedos. **17.20 Série :** *Pour l'amour du risque.* Désir du cœur. **18.25 Série : La calanque.** De Jean Canolle. Avec Marthe Villalonga, Jean-Pierre Darras, Franck Fernandel. (12e épisode). **18.55 : Loto sportif. 19.00 Journal et Météo. 19.15 Questions à domicile.** Emission spéciale d'Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Face-à-face Edouard Balladur - Michel Rocard. **21.00 Tapis vert. 21.10 Cinéma : la Poursuite impitoyable ■■** *Film américain* d'Arthur Penn (1965). Avec Marlon Brando, Jane Fonda, Robert Redford, Angie Dickinson, *E.G. Marshall.* **23.20 Sport dimanche soir. 0.10 Journal. 0.25 Documentaire : Des années frileuses.** Des événements qui ont eu lieu dans les années 1953-1956 sont observés à la lumière des mythologies de Roland Barthes.

A 2

8.55 Flash d'informations. 9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A Bible ouverte ; le Cantique des Cantiques. **9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.** L'école de Chypre. **10.00 Présence protestante.** La sagesse d'Alphonse Maillot. **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** célébrée avec la paroisse de Teloche, dans la Sarthe. **11.55 Votre vérité. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Enrico Macias. **15.00 Série : L'homme qui tombe à pic.** Aventure sous-marine. **15.50** *L'école des fans.* Invitée : Douchka. **16.35 Thé tango. 17.15 Série : Hôtel de police.** La toilette du mort. *18.20* **Stade 2.** Rugby ; Basket (Cholet-Villeurbanne) ; Ski (coupe du monde à Sestrières) ; Football (Marseille - Bordeaux et un portrait de Francescoli) ; Automobile (rallye RAC) ; Sports équestres ; Escalade en salle à Grenoble. **19.30 Série : Maguy.** Rumeur au cerveau. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Cadet Roucas.** Emission de Jean Roucas. Avec : Sabine Paturel, Dorothée, Eric Morena, Léopold Nord et Vous ; le grand film du mois ; le gagazine ; la CRCL ; de nombreux sketches inédits de Jean Roucas. **21.55** *Magazine : Cinéma, cinémas.* D'Anne Andreu, Michel Boujut, Claude Ventura. Au sommaire : Georges Franju ; La lumière, nouveau film de Souleymane Cissé ; Richard Brooks et la grève des metteurs en scène américains ; Vérités et mensonges : Philippe Noiret. **22.55 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.15 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.45 Série : L'homme qui tombe à pic** (rediff.).

FR 3

8.30 Amuse 3. Winnie l'ourson ; Zorro ; Croqu'soleil ; Inspecteur Gadget ; La famille Duloch. **10.00 Magazine : Ensemble.** Algérie, année du 25e anniversaire. **11.30 RFO : Latitudes. 12.00 Dialectales et sports. 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole. **13.30 Forum RMC - FR 3.** Invité : Jean-Pierre Chevènement. **14.30 Sports-loisirs.** Finale supermotard ; Catch à Calais ; Bowling (Coupe du monde) ; Escalade en salle ; *Rallye du Var ; 16e Salon du cheval.* **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** Montagnes de bois. **17.30 Amuse 3.** Boumbo ; Il était une fois la vie ; Les petits malins ; Signé Cat's eyes. **19.00 Feuilleton : Strindberg.** Dernier épisode : Le retour. **19.57 Flash d'informations. 20.05 Série : Benny Hill. 20.35 Variétés : Chantons sous la mode.** Emission présentée par Caroline Tresca. Avec Michel Fugain, Léopold Nord et vous, Bill Baxter, Cécilia Noah, ABC, Le groupe Nacache, André Valardy. **22.00 Journal. 22.20 Dessin animé : Tex Avery. 22.30 Cinéma de minuit : la Dernière Rafale ■■** Film américain de William Keighley (1948). Avec Mark Stevens, Richard Widmark, Lloyd Nolan, Barbara Lawrence, Ed. Begley (v.o.). **23.55 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti : Sonate nº 2 de Bach et sonate en la majeur de Franck, par Jean-Marc Phillips.

CANAL PLUS

7.00 Top 50. *Présenté par Marc Toesca.* **8.00 Cabou cadin.** Rahan Rambo. **8.50 Cinéma : Mask ■■** Film américain de Peter Bogdanovitch (1984). Avec Cher, Sam Elliot, Eric Stolz, Estelle Getty, Richard Dysart, *Laura Dern.* **19.45 Cinéma : le Flic de Beverly Hills ■** Film américain de Martin Best (1984). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton, Lisa Eilbacher, Ronny Cox, Steven Berkoff. **12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom.** Le présentateur du troisième type. **13.30 Sportmatin.** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Football américain.** Un *match du championnat professionnel* américain. **14.55 Téléfilm : Frankenstein folies.** De Rudy Deluca, avec Jeff Goldblum, Norman Fell, Ed. Begley Jr. **16.45 Documentaire : Les allumés du sport.** Le saut de l'ange en delta-plane. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : le Bus en folie ■** Film américain de James Frawley (1976). Avec Joseph Bologna, Stockard Channing, John Beck, René Aubertjonois. **19.30 Flash d'informations. 19.35 Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma :** *Thérèse ■■ Film* français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet, Aurore Pietro, Sylvie Habault, Ghislaine Mona, Hélène Alexandris. *A quinze ans, Thérèse Martin, issue d'une famille bourgeoise de Lisieux, réussit à se faire admettre au Carmel malgré son jeune âge. Elle va y mener une vie de sacrifice et d'abnégation. Evénement du Festival de Cannes 1986, le film d'Alain Cavalier, qui ne propose pas une apologie de la vie monastique ni « une légende dorée » est surtout original et hardi par sa mise en scène stylisée, son découpage en série de scènes courtes traduisant à la fois la règle du couvent et un cheminement spirituel sur lequel l'auteur ne porte pas de jugement. Le visage, la manière d'être de Catherine Mouchet s'accorde à son propos. Cannes donna au film le prix du Jury.* **21.55 Flash d'informations. 22.00 Billard.** Coupe du monde, en différé de Berlin. **0.00 Cinéma : Mauvais sang ■** Film français de Leos Carax (1986). Avec Denis Lavant, Juliette Binoche, Michel Piccoli, Hans Meyer, Julie Delpy. **2.05 Les superstars du catch.**

LA 5

13.00 Journal. *13.25* **Série : K 2000.** Belle mais pas bête. **14.15 Variétés : Childéric. 15.15 Face à France.** Emission animée par Guillaume Durand. Invités : Sylvie Vartan, Jacques Séguéla et Philippe Séguin. **17.00 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **17.45 Au cœur de l'affaire.** Emission animée par Guillaume Durand. Sur le thème : les minitels roses. **18.35 Série : La cinquième dimension. 19.05 Série : Kojak.** L'intouchable. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les Deux Missionnaires □** Film franco-italien de Franco Rossi (1974). Avec Terence Hill, Bud Spencer, Jean-Pierre Aumont. **22.10 Téléfilm : Le dernier jour.** De Vincent McEveety, avec Richard Widmark, Christopher Connelly, Robert Conrad. **23.45 Série : Kojak** (rediff.). **0.35 Série : Maigret.** Maigret et le tueur. **2.05 Série : Les évasions célèbres.** Latitude ou l'entêtement de vivre.

M 6

12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance. Présentée par Charles Villeneuve. L'affaire Ranucci. **13.15 Série : Le frelon vert.** Un as qui tombe à pic. **13.45 Jeu : Fan de...** De jeunes imitateurs de variétés sélectionnés à travers la France se produisent en direct face à un jury. **14.50 Hit, hit, hit, hourra ! 15.00 Série : Clair de lune.** Auprès de ma blonde (rediff.). **15.50 Série : Aventures dans les îles. 16.40** Les privés ne meurent *jamais* (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Courage (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** Gendarmes et voleurs. **19.30 Série : Hawaï police d'Etat.** Sombre dimanche. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Cinéma : Maciste et les cent gladiateurs □** Film franco-italien de Mario Caiano (1964). Avec Mark Forrest, Marilu Tolo, Elisabeth Fanti. **22.15 Série : Drôles de dames.** Ces dames de la nuit. **23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance** : (rediff.). **23.50 Carrefour des musiques.** Michel Berger. **0.45 Magazine :** *Starter* (rediff.). **1.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. *L'igloo de Mario Merz.* **22.35 Concert :** Le clavecin au temps de Lully (concert enregistré le 4 novembre à l'auditorium de Radio-France) : œuvres de Lully, d'Anglebert, Champion de Chambonnières, Couperin, Frescobaldi, Froberger, par Françoise Langelle au clavecin. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 décembre 1986, au *Théâtre des Champs-Elysées*) : Anacréon, ouverture, de Cherubini ; Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor, et orchestre en mi bémol majeur K 297 b, de Mozart ; Symphonie nº 103 en mi bémol majeur, de Haydn, par l'Orchestre national de France, dir. Neville Marriner. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles : musiciens Pende du Zaïre (Festival de Lille). **1.00 Poissons d'or.**

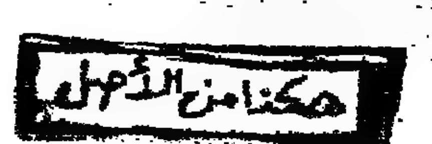
Audience TV du 26 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	69.2	Santa Barbara 22.7	Actual. région. 6.3	Actual. région. 5.2	Nulle part 2.5	Porte magique 8.4	Oncle Bill 6.2
19 h 45	57.6	Roue fortune 26.7	Maguy 11.8	Actual. région. 5.2	Nulle part 4.3	Boulev. Bouvard 9.9	Daktari 3.2
20 h 16	69.5	Journal 26.2	Journal 16.5	La classe 11.2	Nulle part 2.3	Journal 5.4	Daktari 3.9
20 h 55	73.4	Baleine blanche 12.8	... courir David ? 18.2	Poltergeist 22.7	Mauvais sang 3.0	Le Chasseur... 15.3	Têtes brûlées 3.4
22 h 08	63.1	Baleine blanche 12.6	... courir David ? 17.2	Poltergeist 26.2	Mauvais sang 0.5	Cap. Furillo 8.9	L'orchidée 3.4
22 h 44	39.4	Reportages 5.4	Edition spéc. 12.8	Journal 3.7	Krull 0.0	Cap. Furillo 13.3	L'orchidée 4.4

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6, dans de bonnes conditions.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 novembre à 0 h TU et le dimanche 29 novembre à 24 h TU.

La dépression qui était à l'origine du mauvais temps en France s'éloigne définitivement vers la Corse et la Sicile.

Un anticyclone s'installera alors sur le pays qui retrouvera un temps calme mais brumeux.

Samedi : Amélioration avec le retour des éclaircies sur une grande partie de la France.

Des Ardennes au Centre, aux Pyrénées, aux Alpes du nord et à l'Alsace, la matinée restera grise et froide. On pourra encore observer quelques averses en montagne, sous forme de neige au-dessus de 1 000 mètres d'altitude sur les Pyrénées, 600 mètres à 800 mètres ailleurs.

Dimanche : Généralisation d'un temps calme mais très brumeux.

Sur la quasi-totalité du pays, les brouillards matinaux seront denses et tenaces. Ils laisseront place dans l'après-midi à un soleil plus ou moins généreux, et pourront même persister par endroits.

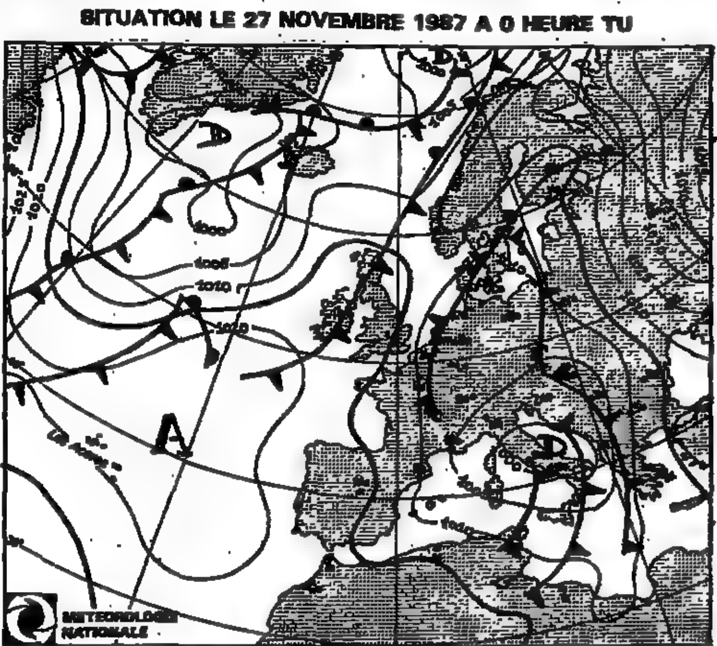
Sur le Jura et les Alpes du nord, la matinée sera encore très nuageuse ; quelques chutes de neige sont probables. Amélioration l'après-midi avec le retour du soleil.

En Corse, toujours des averses et un ciel chargé.

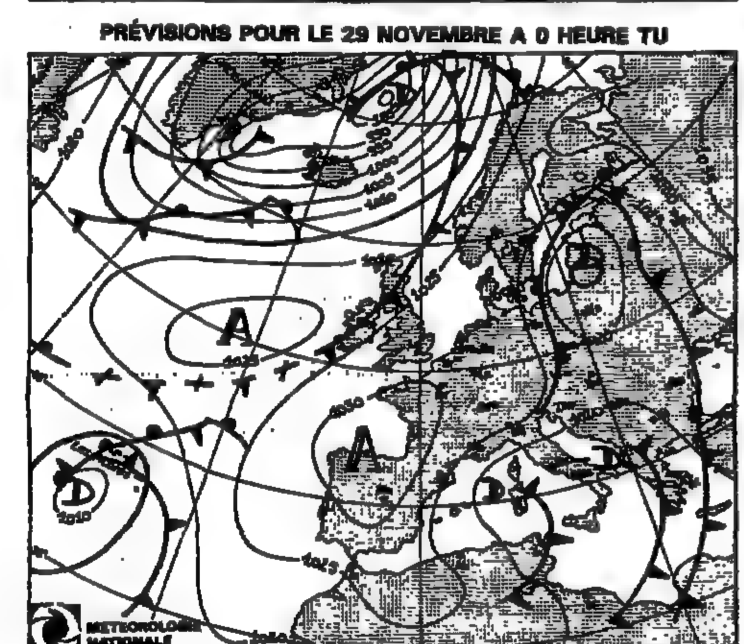
Du Nord à la Bretagne, les nuages abondants s'accompagneront de quelques ondées.

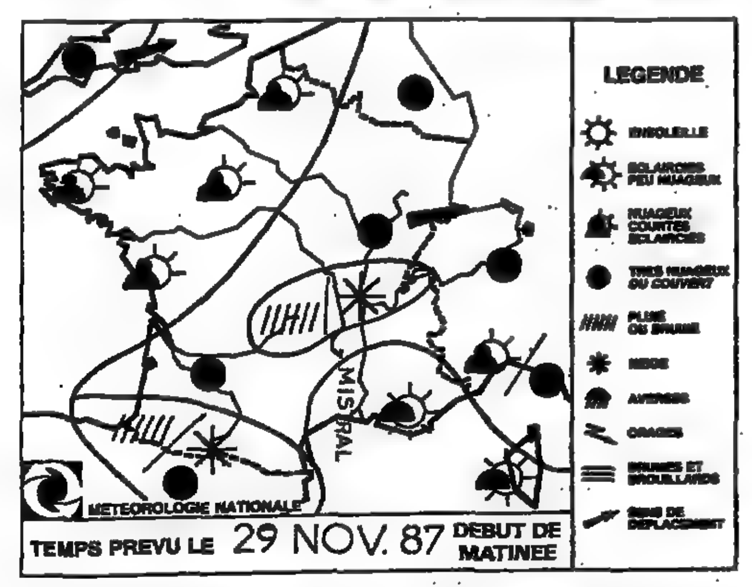
Un vent modéré de nord soufflera sur la France. Seule exception : le pourtour méditerranéen où s'établira un fort vent d'est.

SITUATION LE 27 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-11-1987
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-11 à 6 heures TU et le 27-11-1987 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	16	6	A
BIARRITZ	9	4	A
BORDEAUX	9	-1	D
BOURGES	6	5	C
BREST	8	3	D
CAEN	8	6	A
CHERBOURG	7	9	N
CLERMONT-FERR.	4	3	P
DIJON	4	1	P
GRENOBLE St-M-H	8	1	N
LILLE	6	6	P
LIMOGES	3	1	P
LYON	5	3	P
MARSEILLE-MAR.	7	5	D
NANCY	4	2	O
NANTES	10	5	P
NICE	9	5	D
PARIS-MONTS.	7	8	O
PAU	8	4	O
PERPIGNAN	8	6	N
RENNES	8	2	N
ST-ÉTIENNE	4	2	P
STRASBOURG	2	2	C
TOURS	8	5	C
TOULOUSE	6	4	C
ÉTRANGER			
ALGER	15	9	O
AMSTERDAM	6	5	P
ATHÈNES	20	16	C
BANGKOK	33	27	D
BARCELONE	13	3	D
BELGRADE	15	10	P
BERLIN	6	1	D
BRUXELLES	4	4	*
LE CAIRE	23	19	D
COPENHAGUE	5	4	C
DAKAR	25	24	D
DELHI	30	11	B
DJERBA	21	13	D
GENÈVE	5	1	C
HONGKONG	26	23	P
ISTANBUL	19	11	D
JÉRUSALEM	23	8	D
LISBONNE	14	8	C
LONDRES	7	1	N
LOS ANGELES	23	7	D
LUXEMBOURG	0	0	C
MADRID	10	0	B
MARRAKECH	16	11	N
MEXICO	24	10	P
MILAN	9	3	D
MONTRÉAL	-2	-4	D
MOSCOU	1	-5	C
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	17	3	C
OSLO	0	-2	*
PALMA-DE-MAL.	13	3	D
PÉKIN	0	-5	O
RIO-DE-JANEIRO	31	23	O
ROME	12	9	P
SINGAPOUR	33	23	O
STOCKHOLM	0	0	*
SYDNEY	22	16	N
TOKYO	13	10	N
TUNIS	17	9	D
VARSOVIE	11	4	N
VENISE	11	5	P
VIENNE	10	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Livres-cadeaux

La période de Noël approchant, nous vous proposons une sélection de livres s'adressant à tous les publics.

Si vous collectionnez les timbres français, le Musée de la Poste vous propose, à l'occasion de chaque émission de timbre, depuis 1973, ses *Documents officiels*. Ces documents se composent d'une notice se rapportant au timbre émis, du poinçon original du timbre en taille-douce, d'une illustration originale et du timbre oblitéré du premier jour de sa mise en service.

Mais, pour les timbres émis avant 1973, rien... jusqu'à ce que *les Poinçons de l'histoire* comblent ce vide. Le premier volume, consacré aux personnages illustres, est paru l'an dernier. Le second volume, *les Sites et les Villes*, vient de paraître. Le Musée de la Poste offre ainsi un répertoire thématique qui, année après année (neuf volumes sont prévus), reprendra l'essentiel des timbres français émis entre 1900 et 1973. Au programme, par exemple, un volume *Monuments, châteaux, cathédrales* et un autre *Santé, sports, loisirs*.

Chacun de ces volumes, tiré en quantité très limitée, comporte deux parties.

La première est un recueil des notices revues et corrigées qui accompagnaient chaque sortie de timbre. Vous y apprendrez, par exemple, qu'Aigues-Mortes, conçue comme base de départ pour la huitième croisade abrite, en 1248, trente-huit nefs prête à partir pour l'Egypte.

Evénement, la poste y a autorisé la reproduction de maquettes refusées de timbres. Pour *les Sites et les Villes*, cent trois timbres, d'Aigues-Mortes à Vittel, sont passés en revue.

La seconde partie rappelle les *Documents officiels* : les poinçons des timbres choisis sont imprimés en blocs de quatre et accompagnés d'une fiche technique (dessinateur, graveur, premier jour, retrait, etc.). Ce sont, du point de vue de la qualité d'impression, de véritables épreuves d'artistes.

★ *Les Poinçons de l'histoire, les Sites et les Villes*, prix de vente 595 F. Commandes, renseignements : Musée de la poste, service commercial, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris CEDEX 15. Tél. : 43-20-15-30.

Saviez-vous qu'il existe des timbres en bois, en plastique, en étain, en forme de pièces de monnaie? Comment reconnaître un vrai timbre d'un faux? Que collectionner : les timbres sur le football, les bandes dessinées, les têtes couronnées (saviez-vous qu'il existe un catalogue des timbres émis pour le mariage du prince Charles et de Diana?) Saviez-vous qu'Elvis Presley et Michael Jackson ont déjà leurs timbres?

Comment acheter, vendre, échanger... Toutes ces questions et bien d'autres trouvent une réponse dans *Timbres et collections* édité par Hachette-Jeunesse et *le Monde des philatélistes*.

Ce livre de 96 pages en couleurs, préfacé par un grand collectionneur, le prince Rainier III de Monaco, propose à ses lecteurs des pages abondamment illustrées, dont chacune pourrait constituer la base d'une collection idéale. Il s'adresse aux philatélistes débutants comme aux chevronnés.

★ *Timbres et collections*, 110 F en vente en librairie ou par correspondance (120 F), au *Monde, vente au numéro*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris CEDEX 09.

On ne peut collectionner les timbres sans s'intéresser à l'histoire du pays qui les a émis. Les timbres sont très souvent les reflets d'histoires nationales parfois mouvementées.

Le besoin d'un guide historique, géographique et philatélique se faisait sentir depuis longtemps. *L'Atlas historique des timbres-poste* répond à cette attente.

Pays par pays, les auteurs, à l'aide de très nombreuses cartes, permettent aux philatélistes de s'y retrouver dans une histoire postale mondiale qui met en scène plus de trois cent mille timbres et des centaines d'administrations postales. Le lecteur peut ainsi identifier les timbres de Chine, de Corée, du Japon et situer le Labuan ou Aitutaki...

★ *Atlas historique des timbres*, Gründ, 336 pages, 150 F, 60, rue Mazarine, 75006 Paris.

PIERRE JULLIEN.

Les timbres de l'UNESCO





La mise en vente générale traditionnelle des timbres de l'UNESCO aura lieu le 7 décembre.

Rappelons que si les philatélistes, à cette date, peuvent se les procurer dans l'ensemble des « points-philatélie » de France, seuls peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines les objets de correspondance déposés dans l'enceinte du siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris, et de l'annexe, 1, rue Miollis, 75015 Paris.

Cette année, ce sont l'acropole d'Athènes (Grèce) et le temple de Philae (Egypte) qui ont été retenus pour les timbres à 2 F et 3,60 F.

Les timbres, au format horizontal 40 × 26 mm, sont dessinés et gravés par Raymond Coatantiec, et imprimés en taille-douce en feuilles de 50.

★ Vente anticipée les 5 et 6 décembre à Paris, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au siège de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy ; le 5 décembre, de 8 heures à 12 heures, à la recette principale, 52, rue du Louvre, 75001 Paris, et à Paris-41, 5, avenue de Saxe, 75007 Paris ; et de 10 heures à 17 heures, au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

A noter que les oblitérations seront réalisées à l'encre bleue.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique, s'adresser au : MONDE DES PHILATÉLISTES 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

CAMPUS

Les archivistes s'intéressent aux entreprises

Si elle ne veut pas perdre le contact avec son passé, au fur et à mesure qu'elle se transforme, notre société a besoin d'archivistes, notamment dans les entreprises et les collectivités locales. C'est pourquoi la formation des archivistes s'est transformée pour s'adapter à ces nouveaux marchés. Tel est le cas de celle d'archivistique de l'université de Mulhouse dont les diplômés, réunis dans une association (l'ADELITAD), viennent de tenir leur assemblée générale dans cette ville.

Depuis dix ans, le nombre des inscrits n'a cessé d'augmenter, passant de vingt-quatre en 1976, à trente-huit en 1981 et soixante-dix en 1985. Cette croissance accélérée ne correspondant pas aux possibilités d'encadrement ni aux débouchés réels, un concours national — ouvert aux titulaires d'un DEUG d'histoire — a été créé en 1986, limitant le nombre des étudiants à vingt-huit. La nouvelle formation intitulée MECADOCTE (métiers de la culture, des archives et de la documentation pour les collectivités territoriales) comporte une licence (habilitée en 1987) et une maîtrise (qui le sera en 1988). L'enseignement — réparti en neuf unités de valeur qu'il est possible de passer en plusieurs années — comprend un tronc commun (pratiques administratives, gestion, droit, langue, introduction à l'archivistique, documentation et informatique), deux options : licence de culture scientifique et technique (pour le patrimoine des musées ou associations, expositions, revues spécialisées...) et licence des techniques d'archives et de documentation. Il existe aussi un DESS accessible aux titulaires d'une maîtrise d'histoire.

Les responsables de l'association espèrent que cette nouvelle formation permettra aux archivistes de trouver plus facilement leur place dans les entreprises. *« Par ses connaissances et son expérience, l'archiviste possède quelques-unes des clés qui permettent à l'industriel de s'adapter au monde dans lequel il évolue et de mieux affronter l'avenir »*, estiment-ils. — (Correspondant.)

ADELITAD. Université de Haute-Alsace, Mulhouse 68093 Cedex.

B. L.

« En direct » de Besançon

Les chercheurs de l'université de Franche-Comté ont lancé une publication, *En direct*, qui présente aux industriels de la région les résultats de leurs travaux. Tirée à cinq mille exemplaires et diffusée gratuitement, cette plaquette s'adresse tout particulièrement aux petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les moyens de financer leurs propres recherches ou qui souhaitent utiliser le matériel de l'université pour procéder à des tests et à des mesures.

★ Université de Franche-Comté, 30, avenue de l'Observatoire, 25030 Besançon Cedex.

L'espace de travail

« L'espace de travail ne peut être neutre ou banalisé », affirme le professeur René Vittone dans sa présentation du colloque international sur *« la mutation de l'espace de travail »*, organisé le 2 et le 3 décembre par le département d'architecture de l'Ecole polytechnique de Lausanne qui réunira des ingénieurs et des architectes européens.

★ Ecole polytechnique fédérale, Case postale 555, 1001 Lausanne.

Vidéo et communication

L'IRCOM organise, le mercredi 9 décembre, une journée sur la communication avec des ateliers et des conférences consacrés notamment à la vidéo et la micro-informatique.

★ Institut des relations publiques et de la communication, 23, rue Edouard-Guinel, 49130 Les Ponts de Ce (Angers). Tél. : 41-47-47-40.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 28 novembre

Nouveau Drouot, 14 heures : titres, marionnettes et bijoux.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 28 novembre

Versailles Chevau-Légers, 10 heures et 14 h 30 : grands vins ; **Compiègne**, 14 heures : mobilier, argenterie, tableaux ; **Rambouillet**, 10 heures et 14 h 30 : bibliothèque.

Dimanche 29 novembre

Versailles Chevau-Légers, 10 heures et 14 h 30 : grands vins ; 14 heures : tableaux modernes ; **Meaux**, 14 heures : archéologie d'Extrême-Orient ; **Enghien**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : vins ; **Chartres**, 10 heures et 14 heures : appareils photographiques anciens ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : voitures de collection ; **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Provins**, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Rambouillet**, 10 heures et 14 h 30 : bibliothèque ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : « Modernisme ».

PLUS LOIN

Samedi 28 novembre

Orléans, 14 heures : bijoux, argenterie ; **Gien**, 15 heures : tableaux modernes ; 20 heures : bijoux ; **Nantes**, 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Le Havre**, 21 heures : tableaux modernes ; **Toulouse**, 14 heures : appareils photographiques anciens ; **Saint-Jean-de-Luz**, 14 h 30 : linge, arts de la table et fourrures ; 16 heures : cartes postales ; **Rodez**, 14 heures : tableaux, argenteries, mobilier ; **Poitiers**, 14 heures : mobilier, bibelots, objets d'art ; **Auch**, 14 h 30 : vins ; **Aubagne**, 14 h 30 : instruments de musique ; **L'Aigle**, 10 heures : journaux, revues ; 14 heures : livres ; **Bolbec**, 14 heures : mobiliers, vins ; **La Capelle (02)**, 14 heures : collections d'art populaire ; **Villefranche-sur-Saône**, 14 h 30 : livres ; **Marseille (Castellane)**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

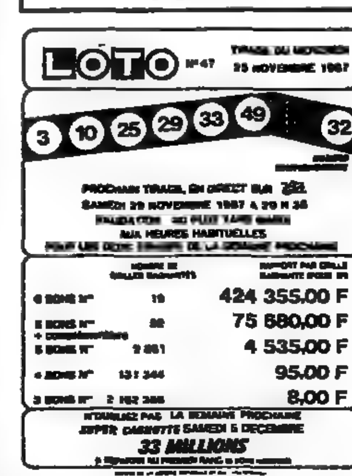
Dimanche 29 novembre

Nogent-le-Rotrou, 14 heures : argenterie, bijoux, collections d'encriers ; **Auxerre**, 14 h 30 : sculptures et tableaux anciens et modernes ; **Châteaudun**, 14 h 30 : poupées, jouets, orfèvrerie, mobilier ; **Sens**, 14 h 30 : arts d'Asie ; **Gien**, 14 heures : vente sur le thème de la chasse ; **Alençon**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Bernay**, 14 heures : linge, mobilier, objets d'art ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : livres ; **Rouen** (Me Fournier), 14 heures : céramiques, étains ; **Pontivy**, 14 heures : tableaux modernes, mobilier, objets d'art ; **Le Havre**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Fécamp**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Calais**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Annonay**, 14 h 30 : mobilier, Extrême-Orient ; **Epinal**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Nancy**, 14 heures : objets d'art, tableaux, mobilier ; **Verdun**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Montluçon**, 14 heures : tableaux, mobiliers, objets d'art ; **Besançon**, 14 heures : mobilier, poupées ; **Saint-Dié**, 14 heures : mobilier, tableaux, céramiques, bijoux ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Limoges**, 14 heures : mobilier, objets d'art, argenterie ; **Auch**, 14 h 30 : vins ; **Pau**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Biarritz**, 14 h 30 : Art nouveau Art Déco ; **Aubagne**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, mobilier ; **Arles**, 13 h 30 : armes, instruments scientifiques ; **Montélimar**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille (Castellane)**, 10 h 30 : Afrique, Océanie ; 14 h 30 : archéologie ; **Dijon**, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Marseille (Cantini)**, 14 h 15 : archéologie ; **Brest**, 14 h 30 : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Paris, quai d'Austerlitz (Salon du vieux papier et des collections) ; **Paris, quai Branly** ; **Ablon 94, Aix-en-Provence, Valence, Saint-Amand-les-Eaux et Samois-sur-Seine** (dimanche seulement).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 21



Presse

Un plan de redressement présenté à « Libération »

La direction prévoit la suppression de cinquante postes

Le verdict est tombé aux alentours de 19 heures, le jeudi 26 novembre, après une réunion du conseil de surveillance de *Libération* qui, toute la journée, a entendu M. Jean-Louis Péninou, directeur général du quotidien, défendre son plan de redressement. Un plan destiné à permettre au quotidien, confronté à une stagnation des ventes et aux pertes financières de certaines de ses filiales (télématique, *Lyon-Libération*), de retrouver son équilibre en 1988, alors que les comptes 1987 présenteraient un déficit global de 15 millions de francs (*le Monde* du 24 novembre).

Le directeur général a demandé la suppression de cinquante postes — trente-cinq au siège parisien du journal (dont la moitié de journalistes), quinze à *Lyon-Libération* — sur un total de cinq cents salariés, la réduction de 25 % du volant des piges et une amélioration de la gestion quotidienne, notamment en ce qui concerne les retards qui pénalisent le quotidien. Les trente-cinq postes supprimés à Paris consisteraient en départs volontaires, assortis des indemnités légales et de deux mois supplémentaires de salaire. Pour *Lyon-Libération*, aucune précision n'a encore été donnée.

Le conseil de surveillance de *Libération* devait se réunir dans la matinée du vendredi 27 novembre afin d'avaliser ou de rejeter le plan de redressement. Il devait aussi, dans la foulée, se prononcer sur la nomination par Serge July, directeur-gérant, de Jean-Louis Péninou au poste de directeur général. L'un des deux syndicats de *Libération*, la CFDT, doit se réunir en assemblée générale vendredi. Les réactions du personnel devraient être alors davantage connues.

D'ores et déjà, il semble qu'il y aura peu de candidats au départ volontaire, l'indemnité globale de départ risquant d'être jugée insuffisante par la plupart des salariés, compte tenu de leur faible ancienneté dans l'entreprise et de la modicité des salaires. « *Il n'y a encore jamais eu de licenciements économiques à* Libération, *la procédure de départ volontaire est donc la seule chose que pouvait choisir la direction*, explique un journaliste. *On peut trouver ça sympathique ou comprendre que c'est aussi une astuce pour mieux faire digérer par la suite de vrais licenciements.* » Les départs volontaires commenceront début décembre. En fin d'année, un bilan en sera fait. La direction pourrait alors recourir à des licenciements pour parvenir aux quotas définis dans le plan de redressement.

Y.-M. L.

ÉCHECS




Après la nullité dans la dix-septième partie

Karpov prend son deuxième temps de repos

Nulle était la dix-septième partie à l'ajournement le mercredi 25 novembre, nulle a-t-elle été après la reprise jeudi. Pour montrer à quel point il était tranquille, Kasparov est arrivé treize minutes en retard. L'affaire s'est réglée en quatre coups, Karpov se décidant, enfin, à proposer la nullité.

C'est alors que, à la stupéfaction générale, les deux joueurs se mirent à bavarder aimablement puis, tout sourire, à analyser sur l'échiquier la fin de la partie. En somme, les meilleurs amis du monde... Cependant, Karpov ne paraît pas si pressé que cela de revoir Kasparov puisqu'il a fait reporter au lundi 30 novembre la dix-huitième partie prévue vendredi. Le challenger a ainsi pris (comme Kasparov) le deuxième temps de repos sur les trois auquel il a droit.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Dix-septième partie

Défense Est-Indienne

Position à l'ajournement

BLANCS. — Ré3, Td8, Pç4, d5, f3 et g3.

NOIRS. — Rh7, Tf6, Pç5, d6, é5 et g5.

42. ... Rg7c.s.e. (146)	45. Ta7+ (163) Rg6 (161)
43. Ta8 (156) Rf7 (160)	46. Té7 (178) g4
44. Ré4 (157) Rg7 (160)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Bertrand CHAVAROCHE,
Sandra HAREL,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Dimitri,

le 25 novembre 1987.

182-186, boulevard de la Villette,
75019 Paris.

Mariages

— Mme Marcel GARAUD,
M. Louis GARAUD,
avocat à la Cour de cassation
et au Conseil d'Etat, et Mme,
font part du mariage de leur petit-fils et fils

Jean-Yves GARAUD
avec
Sophie de COURCEL.

Le mariage sera célébré dans l'intimité.

14, rue Marguerite,
75017 Paris.

— Laurence GUYOT
et
Norbert PITHOIS

ont le plaisir de faire part de leur mariage célébré dans la plus stricte intimité, le 28 novembre 1987, en la mairie du XIe arrondissement.

Décès

— Mme Huguette Bernheim,
son épouse,
Roland et Françoise Bernheim
et leur fille Lilas,
Michèle Meyer,
née Bernheim,
Eric et Marc Meyer,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean Hubert BERNHEIM,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Puvis-de-Chavannes,
75011 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis CUNY-RAVET,
ingénieur des Arts et Manufactures,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 23 novembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité en la sépulture de famille au cimetière de Loyasse à Lyon.

— Mme Emilia Goldenberg,
M. et Mme Garry Goldenberg-Korn,
Dori et Olivier,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme Dori KORN,
née Béatrice Molmblatt,

survenu en son domicile, le 22 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées au crématorium du Père-Lachaise, le jeudi 26 novembre 1987, dans l'intimité familiale.

18, rue Irénée-Blanc,
75020 Paris.

— Le président de l'université Paris-I,
Et l'ensemble des personnels,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean MOYA,

survenu le 5 novembre 1987.

L'inhumation aura lieu le mercredi 2 décembre, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin, rendez-vous devant l'entrée principale.

— Violette et Pierre Leboutteux,
Françoise et Daniel Flahault,
Pierre-Marie et Odile Rudelle,
Marie-Ange et Alain Defaysse,
Béatrice et Frédérik Fabius-Crommelin,
Sébastien et Françoise Rudelle,
ses enfants,
Ses vingt-neuf petits-enfants
Et ses quinze arrière-petits-enfants,
Geoffroy et Gilberte Rudelle,
font part du rappel à Dieu de

Jean RUDELLE,

survenu le 25 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 novembre, à 10 h 30, en la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, 66, rue des Plantes, Paris-14e.

— Mme Frank Séquestra,
Mlle Françoise Séquestra,
M. et Mme Jean-Marc Séquestra
et leurs enfants,
M. Pierre-André Séquestra
et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Frank SÉQUESTRA,
professeur honoraire
du lycée Lakanal de Sceaux,
ancien combattant 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
combattant volontaire des FFC,
« Philippe », réseau Marco-Polo,
médaille de la Résistance,

survenu à Sceaux, le 19 novembre 1987.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au Vigan (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Léon-Blum,
92330 Sceaux.

— M. Daniel Soula,
M. et Mme Jean Bosaco,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel SOULA,
née Germaine Lemoisson,

survenu le 21 novembre 1987, à Levallois-Perret.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière de Saint-Pierre-de-Rivière (Ariège).

110, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

— Le groupe BSN
Et la société Générale Biscuits,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean THEVES,
ancien président
du groupe Générale Biscuits,

survenu en son domicile, le 24 novembre 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité, le samedi 28 novembre, à 11 heures, en l'église de Cerdon-du-Loiret (Loiret).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, le mardi 1er décembre, à 10 heures.

(*Le Monde* du 27 novembre.)

— Mme Marie-Claude Zeisel,
son épouse,
Stéphane et Audrey,
ses enfants,
Mme Esther Zeisel,
sa mère,
Georges Zeisel,
son frère,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice Israël ZEISEL,

survenu dans sa cinquantième année, le 22 novembre 1987.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 25 novembre, à 15 h 30, au cimetière de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Auguste-Blanqui,
94400 Vitry-sur-Seine.

Anniversaires

— Tous ceux qui sont demeurés fidèles au souvenir de

M. Paul BOYRIE,
officier de la Légion d'honneur,

sont invités à s'unir par la pensée et par la prière à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, le vendredi 4 décembre 1987, à 18 heures.

— Pour le cinquième anniversaire du décès de

Michel RUBIN,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

— Une messe rassemblera ceux qui ont connu et aimé

Guy DELACOTE,

rappelé à Dieu le 28 octobre 1987.

Elle sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 76, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le jeudi 3 décembre, à 18 h 30.

— Une messe à la mémoire de

Marie-Rose MAMELET

sera célébrée par le Père François, aumônier de l'hôpital Cochin, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le vendredi 4 décembre, à 18 heures.

Communications diverses

— Nane Stern, présente pour la première fois les peintures de Rainer Pfnür, jusqu'au 19 décembre 1987, 25, avenue de Tourville, Paris-7e. Tél. : 47-05-08-46, de 15 heures à 20 heures, sauf dimanche et lundi.

Economie

SOMMAIRE

■ Les étrangers qui avaient procédé à d'importantes liquidations en actions japonaises commencent à revenir sur la Bourse de Tokyo *(lire ci-dessous)*.

■ Afin d'être prêt à affronter, en 1992, la concurrence européenne, le secteur bancaire espagnol s'engage à son tour dans une profonde restructuration *(lire page 32)*.

■ Deux réunions permettent de faire le point sur l'endettement du tiers-monde. A Acapulco, les présidents de huit pays latino-américains vont tenter de définir une position commune à l'égard des Etats-Unis. A Addis-Abeba, l'Organisation de l'unité africaine se réunira le lundi 30 novembre et examinera le problème de l'endettement du continent noir *(lire ci-dessous)*.

■ *M. Raoul Gardini a décidé* de prendre la présidence de la Montedison, dont son groupe, Ferruzzi, détient plus de 40 % des parts. Cette prise de pouvoir agite les milieux d'affaires italiens *(lire page 32)*.

Deux sommets consacrés à la dette des pays en voie de développement

Afrique : plus de 1 000 milliards de francs...

***« Payez nos dettes ? On veut bien, mais on n'a plus un sou. » :* C'est, en termes à peine plus diplomatiques, ce que disent aujourd'hui les pays africains à leurs créanciers occidentaux. La *réunion extraordinaire* des chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'ouvre le lundi 30 novembre à Addis-Abeba, ne pourra dresser qu'un constat d'impuissance et en appeler, une fois encore, à la bonne conscience du monde industrialisé.**

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

La dette africaine s'élève aujourd'hui à environ 200 milliards de dollars (1 140 milliards de francs) et pourrait, selon des experts de l'OUA, dépasser 550 milliards de dollars en l'an 2000 si, d'ici là, rien n'est fait pour l'alléger. En 1984, cinq Etats – *Nigéria, Soudan, Côte-d'Ivoire*, Zaïre et Kenya – supportaient à eux seuls la moitié de cette dette, dont 40% sont dus au Fonds monétaire international (FMI) et 40% au Club de Paris. Le service de cette dette est passé de 3 milliards de dollars en 1983 à plus de 24 milliards l'an dernier.

La *session* spéciale des Nations unies sur l'Afrique, réunie à New-York en mai 1986, avait prudemment conclu ses travaux, faute de consensus *sur* le sujet de la dette, en indiquant que *« les mécanismes existants doivent être mis en œuvre avec souplesse et, le cas échéant, être améliorés »*. Si les pays africains recherchent une solution globale *à leurs difficultés en ce* domaine, leurs créanciers occidentaux, notamment la France, deuxième bailleur de fonds après les Etats-Unis, préconisent une approche *« cas par cas »*.

De plus en plus pauvres

C'est ainsi que certains créanciers ont accordé des remises de dettes, notamment le Canada à la Tanzanie, le Danemark à la Zambie, que le Club de Paris a accepté de rééchelonner, sur une période de vingt ans avec un délai de grâce de dix ans, les dettes du *Mozambique* et de la Somalie, que certains débiteurs ont plafonné le remboursement annuel de leurs dettes – 30% des recettes d'exportation pour la Nigéria, 10% pour la Zambie, – que, sur les conseils de la Banque mondiale et *du FMI, vingt Etats africains* ont adopté des *« plans d'ajustement structurel »*.

Les membres de l'OUA admettent qu'ils n'ont pas encore atteint le point critique où ils refuseraient de payer. En principe, ils acceptent *« pour le moment »* d'honorer leurs dettes. Mais ils voudraient obtenir de leurs bailleurs de fonds des engagements précis et sérieux plutôt que des mesures au coup par coup, que ceux-ci renoncent, par exemple, à leurs politiques protectionnistes, établissent un lien entre le service de la dette et le cours des matières premières, convertissent des prêts en dons.

Pour donner plus de poids à ces revendications, Madagascar a proposé la création d'un « club des pays endettés », qui négocierait d'égal à égal avec le FMI, les Clubs de Paris et de Londres. En définitive, cette formule heurte un certain nombre de débiteurs qui n'aiment pas confier à une tierce partie le soin de traiter leur propre dossier et qui se croient plus habiles pour le faire.

La dette extérieure n'est qu'une des facettes de la crise économique que traverse l'Afrique. Alors, comme d'aucuns le suggèrent, un plan Marshall pour ce continent en perdition ? Hélas ! beaucoup d'argent a déjà été *« injecté »* sans que ceux auxquels il était destiné en aient vraiment profité. Les experts des Nations unies prévoient, en 1995, *« un revenu par habitant inférieur à celui du début des années 70 »*. De tous les continents, l'Afrique est le plus pauvre... et le seul à s'appauvrir.

JACQUES DE BARRIN.

Amérique latine : une inquiétude croissante

Réunis depuis le jeudi 26 novembre à Acapulco, sur la côte Pacifique du Mexique, les chefs d'Etat de huit pays latino-américains (1) vont tenter d'ici à dimanche de trouver un langage politique commun pour traduire leur inquiétude croissante face au fardeau de la dette. Trois d'entre eux domineront les débats sur ce thème explosif : le Mexique, pays hôte, ainsi que le Brésil et l'Argentine. A eux seuls ces pays ont un endettement global de 280 milliards de dollars, près du quart de la dette globale du tiers-monde.

Dans la conjoncture *mondiale* actuelle, assombrie par les contrecoups de la crise boursière et monétaire, les chefs d'Etat présents à Acapulco savent qu'ils ont peu de chances d'aboutir à des résultats concrets. Au moins chercheront-ils à rappeler l'acuité de problèmes qui seraient aggravés au cas où la croissance internationale se réduirait brutalement et limiterait encore leur capacité d'exporter et par là-même d'engranger les devises nécessaires au remboursement de leurs échéances.

L'évolution des derniers mois leur donne de nouveaux arguments. Leur marge de manœuvre politique reste limitée et explique partiellement l'incohérence de leur gestion économique. Mais les résultats sont là : une hyperinflation *qui s'instaure à nouveau* et des cours de matières premières déprimés augurant mal du résultat de leur commerce extérieur.

En outre, non seulement ces pays, comme la plupart des nations endettées du tiers-monde, continuent de rembourser plus qu'ils ne reçoivent en capitaux frais, non seulement leurs investissements productifs sont en chute libre, mais la conjoncture les place au pied du mur. Ainsi, par exemple, le Mexique a vu la Bourse et le peso s'écrouler la semaine dernière, tandis que les caisses de l'Etat sont pratiquement vides en Argentine.

Ces deux pays ainsi que le Brésil devraient être suivis dans leur démarche par le Pérou, lui aussi en grave difficulté, la Colombie, qui n'a toujours pas réussi à réunir le prêt international de 1,06 milliard de dollars, le Venezuela, le Panama et l'Uruguay, conscient, de ne pouvoir créer un front commun des endettés. Ils ne pourront sans doute pas dépasser les déclarations de principe sur la nécessité de reprendre les investissements directs et les flux de capitaux nouveaux ou sur l'importance d'un assouplissement des conditions préalables à l'octroi de crédits des organismes multilatéraux comme le FMI et la Banque mondiale. *Au moins auront-ils pris date* avec les pays industriels, trop enferrés dans leurs propres difficultés pour *s'inquiéter outre mesure des problèmes* de l'endettement. Pour l'instant tout du moins.

F. Cr.

(1) Argentine, Mexique, Brésil, Colombie, Venezuela, Panama, Pérou, Uruguay.

ÉNERGIE

Le Japon a fortement réduit ses achats de pétrole iranien

Officiellement, le Japon refuse de suivre les Etats-Unis et la France dans leur embargo vis-à-vis de l'Iran. Mais peut-être est-il, de façon subtile, en train d'appliquer une *sorte de boycottage de fait, qui*, bien que « doux », n'en est pas moins redoutable pour Téhéran, obligé, pour « placer » son brut, de pratiquer des rabais de 1 à 2 dollars. C'est la question que se posent les milieux pétroliers en constatant *qu'en dépit de ses affirmations* de neutralité le Japon n'en a pas moins fortement réduit, depuis quelques semaines, ses achats de brut iranien (de plus d'un tiers).

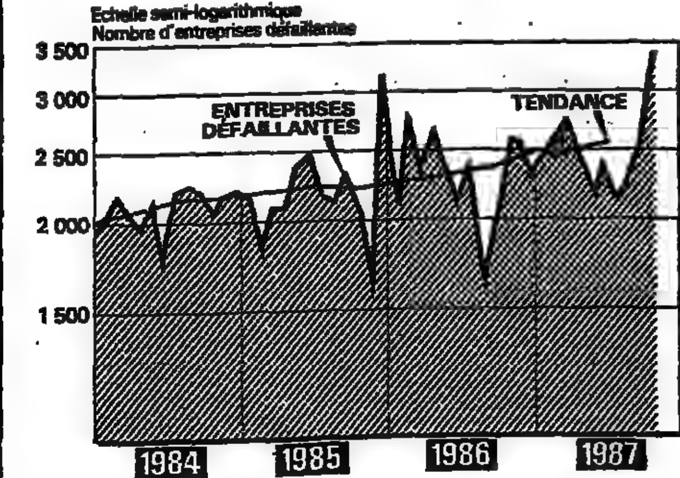
La position de Tokyo, confirmée cette semaine par un responsable du ministère des affaires étrangères, consiste à ne pas augmenter ses importations de brut iranien « au-delà du volume *habituel* ». Mais les achats des compagnies nippones sont tombés, en novembre, *nettement en dessous de ce volume* « habituel », estimé à 300 000 barils/jour, ce qui gêne considérablement les ventes de Téhéran.

Pour l'heure, il est toutefois difficile de démêler, dans cette « politique » d'achat, les motifs diplomatiques et les intérêts purement commerciaux : les compagnies japonaises ont en effet l'habitude, lorsqu'elles veulent contraindre un exportateur en situation de faiblesse à baisser *ses prix*, de le *mettre* aux abois en le privant, de façon concertée, de débouchés.

Réduction du programme nucléaire français

Déjà considérablement ralenti depuis cinq ans, en raison de la baisse de la consommation électrique et du *suréquipement prévisible* d'EDF, le programme d'équipement nucléaire français va encore être réduit. De 1988 à 1991, deux nouvelles commandes de réacteurs nucléaires seulement devraient être engagées. EDF devrait en effet décider prochainement de repousser, dans le courant de l'année 1989, la commande de la centrale de Civaux, dans la Vienne, initialement prévue à la fin de 1988. Cette pause devrait permettre à *EDF de limiter* en 1988 ses investissements d'équipement nucléaire à la poursuite des programmes déjà engagés, et de consacrer la plus grande part de ses investissements à l'amélioration des réseaux, des transports et de la distribution. Sur un programme total de 35 milliards de francs, autorisé par le gouvernement pour 1988 (contre 34,7 milliards pour 1987), *plus* de la moitié, soit environ *18 milliards (51 %)*, devrait aller au réseau, l'équipement nucléaire ne recevant que 13 milliards.

Augmentation du nombre des défaillances d'entreprises



Les statistiques mensuelles des défaillances d'entreprises de l'INSEE montrent qu'après correction des variations saisonnières le nombre de défaillances nouvelles enregistrées ressort, en octobre, à 3 385 contre 2 591 en septembre, 2 214 en août et 2 167 en juillet. Ce chiffre très élevé coïncide avec un raccourcissement sensible des délais de publication des jugements, et vient compenser le creux exceptionnel des mois d'été. Il est donc impossible de dire à ce jour s'il marque une aggravation de la tendance à l'augmentation du nombre réel des défaillances d'entreprises observée depuis 1986 (10,1 %)

Dollar et franc en baisse

Le dollar poursuit, le vendredi 27 novembre, son mouvement de baisse vis-à-vis de toutes les grandes devises. A Tokyo, il est repassé, pour la première fois depuis le 10 novembre, en dessous de la barre des 134 yens, amenant la Banque du Japon à intervenir. A *Francfort*, le *billet vert s'échangeait* en début de matinée à 1,6565 deutschemark. A Paris également, la *devise américaine* était en baisse, à 5,6275 francs (contre 5,6485 à la clôture jeudi). *Le franc suit* le dollar dans la baisse. Le mark est remonté à 3,3950 FF. Du fait du week-end du Thanksgiving Day aux Etats-Unis, les marchés financiers sont peu actifs. Mais ils restent très sensibles aux moindres informations.

Les rumeurs sur une éventuelle réunion du groupe des ministres des finances des sept pays industrialisés ont donné lieu à quelques éclaircissements. En fait, leurs adjoints doivent se retrouver à Paris les 9 et 10 décembre, dans le cadre d'un groupe de travail de l'OCDE. En marge des travaux de ce groupe, qui comprend outre les sept grands pays, le Benelux, la Suisse et la Suède, et qui se réunit régulièrement, les adjoints des ministres des finances pourraient préparer une réunion du « G-7 ».

En attendant, les banquiers ouest-allemands multiplient les déclarations en faveur d'une relance outre-Rhin. Le président de la Commerzbank, M. Walter Seipp, a indiqué, jeudi à Francfort, qu'*« une baisse à 2,50 % du taux d'escompte ouest-allemand (actuellement à 3 %) serait un geste approprié et important de la part des Allemands »*.

A Londres, malgré les revendications patronales, M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, a écarté l'éventualité d'une baisse des taux d'intérêt britanniques *« dans l'immédiat »*.

Au Japon, le nouveau premier ministre a confirmé, dans son premier discours de politique générale au Parlement, sa volonté de poursuivre, en matière de croissance, la politique de son prédécesseur. *« Le Japon doit œuvrer activement à améliorer l'accès à ses marchés, à libéraliser ses marchés financiers et des capitaux »*, a indiqué M. Takeshita.

Enfin, à l'issue de leur entretien à l'occasion du sommet franco-italien de Naples, les deux ministres des finances, MM. Balladur et Amato, ont publié un communiqué qui souligne *« leur volonté commune de maintenir la stabilité des taux de change au sein du SME, afin de continuer à assurer les conditions d'une croissance non inflationniste en Europe »*.

A la Bourse de Tokyo

Les « gaijin » sont de retour

TOKYO
(correspondance)

Les *gaijin* sont de retour. Les étrangers, désignés au Japon par ce sobriquet assez péjoratif, qui avaient procédé à une liquidation frénétique de leurs positions en actions japonaises depuis le « mardi noir » du 20 octobre dernier, ont commencé à racheter ou se prépareraient à le *faire*. Pour certains courtiers, le mouvement est déjà engagé. Mais d'autres parlent seulement d'une possibilité théorique.

Alors que les investisseurs institutionnels nippons sont restés pratiquement immobiles pendant la crise, ce sont les particuliers japonais qui ont « sauvé » le marché en achetant courageusement au plus fort de la tempête. Au contraire, la désertion brutale des *gaijin* a alimenté depuis des semaines la rubrique boursière des médias japonais.

Les ventes nettes des investisseurs étrangers ont atteint 2 023 milliards de yens en octobre, soit plus du double du précédent record (999,7 milliards) qui remontait au même mois de 1986. *Concentrées dans la dernière* semaine du mois, ces dégagements massifs ont joué un rôle déterminant dans la chute brutale de l'indice Nikkei. Un ordre de vente venu de l'étranger pour une position de 40 millions de dollars ou de 1 million de titres d'une entreprise vedette du Kabuto-Cho (la Bourse), était alors monnaie courante.

L'étranger réalisait des plus-values à Tokyo pour couvrir les pertes énormes subies à New-York *ou sur les places européennes*. Au plus fort de la tempête, le Nikkei (le thermomètre de la Bourse) est en effet resté très au-dessus de son niveau du début de l'année. En outre, l'effet monétaire a joué à plein.

La hausse du yen a permis d'ajouter un gain de change à la plus-value *strictement boursière, et ce phénomène* s'est accentué avec le nouvel accès de faiblesse du billet vert fin octobre et début novembre.

Les statistiques boursières de novembre mettront assurément en lumière la poursuite du désengagement des étrangers, mais le mouvement de fuite paraît stoppé. Explication première : il ne reste plus grand-chose à vendre.

L'économie se porte bien

« La part des actions japonaises dans les portefeuilles internationaux était déjà très sous-évaluée avant le krach », observe un spécialiste d'une maison de titres étrangère. Mauvais calcul au demeurant, on le sait maintenant.

C'est encore plus vrai aujourd'hui, et la place de Tokyo a beaucoup d'arguments pour convaincre les *gaijin* de revenir.

Plus ferme dans la tempête, le Kabuto-Cho semble également plus déterminé à oublier la crise. L'indice Nikkei a repassé cette semaine la barre des 23 000 yens. Les liquidités disponibles sur ce marché restent très abondantes, et l'abolition au printemps prochain de l'exemption fiscale au bénéfice de la petite épargne bancaire et postale fait espérer *un énorme transfert de fonds* vers la Bourse.

Autre raison d'espérer : l'économie japonaise, *tirée par la demande* intérieure, se porte bien et continuera de bien se porter en 1988. La Tokai Bank prévoyait, jeudi, une hausse de 4 % du PNB en termes réels pour l'année fiscale 1988, qui commence le 1er avril prochain, en dépit d'une réduction à *60 milliards* de dollars de l'excédent de la balance des paiements. La banque de Nagoya a établi ses prévisions en tablant sur une parité moyenne de 130 yens pour 1 dollar.

Les bons résultats financiers intérimaires pour les six premiers mois de l'année démontrent l'étonnante capacité de récupération des grandes entreprises japonaises, y compris dans des secteurs comme la construction électrique et électronique *ou la sidérurgie, les plus* exposés à la hausse du yen.

Enfin, il y a toujours l'effet monétaire. *« L'instabilité monétaire permanente sur les marchés des changes signifie que les cours des actions à New-York auront du mal à progresser parce que les étrangers redouteront des pertes de changes, alors que c'est l'inverse pour Tokyo »*, affirme le responsable d'une grande maison de courtage américaine.

La crise monétaire et boursière aurait ainsi accéléré l'irrésistible ascension du Kabuto-Cho. Qu'ils le veuillent vraiment ou non, conclut un spécialiste, les investisseurs étrangers seront forcés de reprendre le chemin de Tokyo.

BERNARD HAMP.

REPÈRES

Croissance française

Un bon troisième trimestre

La croissance française, déjà forte au deuxième trimestre, est restée forte au troisième trimestre, d'après les comptes nationaux trimestriels *publiés par l'INSEE, jeudi 26 novembre*. Le produit intérieur brut marchand a progressé de 1,1 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent. Même si l'activité devait être faible au cours des trois derniers mois de l'année, la croissance, *pour l'ensemble de* 1987, devrait être supérieure à celle retenue par la Commission des comptes de la nation (1,5 %) et être finalement proche de celle atteinte en 1986 (2,2 %).

Au troisième trimestre, l'activité a été tirée par *la vigoureuse reprise des* exportations. Après avoir baissé pendant trois trimestres consécutifs, celles-ci ont crû de 4,2 % au troisième trimestre. La consommation a *été un autre moteur* important de la croissance. Après la pause du deuxième trimestre (+ 0,3 %), la consommation a augmenté de 2,3 % au troisième trimestre.

Inflation

+ 0,2 % en octobre en France

Les chiffres définitifs de l'INSEE publiés le mercredi 25 novembre confirment l'estimation provisoire publiée le 12 novembre, selon laquelle l'augmentation des prix à la consommation a été de 0,2 % au mois d'octobre par rapport au mois précédent. Les prix des services ont progressé de 0,7 % en raison de la hausse de 6 % *du poste loyers/eau* distribuée.

Production industrielle

Ralentissement en perspective

Selon l'enquête mensuelle dans l'industrie effectuée au mois de *novembre par l'INSEE* auprès des chefs d'entreprise, la production a continué d'augmenter après la rentrée de septembre. Les stocks sont jugés inférieurs à leur niveau normal dans toutes les branches et les carnets de commandes intérieurs *et étrangers ont continué à se* refournir. La demande étrangère a porté surtout sur les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel. Pour les prochains mois, les industriels estiment que leur activité se poursuivra à un *rythme ralenti*, avec une hausse des prix très modérée.

Économie

En vue du marché unique européen

Début d'un processus de concentration dans les banques espagnoles

Les grandes manœuvres se poursuivent dans le secteur bancaire espagnol : après le projet de fusion Banco de Bilbao-Banesto, le Banco Central, numéro 1 du pays, présidé par M. Alfonso Escamez, se préoccupe de résister à une OPA éventuelle en prenant comme premier actionnaire, à 12,25 % de son capital, un holding constitué par le Kuwait Investment Office et le groupe immobilier espagnol Construcctiones y Contralata.

MADRID
de notre correspondant

La troisième banque du pays décidée à absorber la deuxième : c'est une opération de concentration sans précédent dans l'histoire du système financier national qui vient d'être lancée en Espagne (*le Monde* du 27 novembre).

Tout a commencé le 19 novembre, lorsque M. José Angel Sanchez Asiain, président de la Banque de Bilbao, a annoncé publiquement un *« projet d'intégration »* avec la Banque espagnole de crédit de Banesto : deux établissements qui concentraient respectivement, au 31 décembre dernier, 9,3 % et 11,5 % du total des dépôts du système bancaire espagnol. Le communiqué de la Banque de Bilbao précisait qu'il s'agissait de mettre sur pied *« un groupe bancaire et financier unique compétitif, tant au niveau national qu'international »*. Le même jour, la cotation en Bourse des titres des deux banques était suspendue.

La réaction de Banesto fut mitigée. Tout en s'affirmant prête à examiner *« tout projet favorable aux actionnaires »*, son conseil d'administration critiquait, dans un communiqué, le caractère *« unilatéral »* de l'opération engagée par M. Sanchez Asiain. Il apparaissait en effet rapidement que ce n'était pas une *« intégration »*, mais bien une véritable absorption qui était en marche : bien que de moindre dimension, la Banque de Bilbao, beaucoup plus solide financièrement, entendait purement et simplement prendre le contrôle *via* une OPA de Banesto (dont les responsables furent avertis de l'opération... deux heures à peine avant que M. Sanchez Asiain ne l'annonce publiquement). L'objectif était la création d'un nouveau holding regroupant les deux établissements financiers ainsi que leurs groupes industriels respectifs, holding qui serait chapeauté par une direction commune contrôlée par la Banque de Bilbao. Une fusion complète pourrait avoir lieu au bout de cinq ou six ans.

Les négociations se sont poursuivies sans désemparer entre les responsables des deux banques, bien que les possibilités d'accord, le jeudi 26 novembre dans la soirée, paraissaient très limitées. Si rien ne semble devoir empêcher l'OPA projetée par la Banque de Bilbao, les dirigeants de Banesto tentent à tout le moins d'obtenir que l'opération se réalise à l'amiable. Ils demandent notamment à être associés de manière équilibrée à la direction du nouveau holding.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles se déroulera finalement l'opération, la démarche de M. Sanchez Asiain ne manque pas de logique. Le système bancaire espagnol doit, en effet, se rénover profondément avant d'affronter, en 1992, le défi de la libéralisation des mouvements de capitaux et de la liberté d'établissements bancaires au sein de la CEE. Il s'agit là d'une véritable gageure dans un pays où le système financier a été soumis, durant les quarante années du franquisme à un lourd interventionnisme. Si les taux d'intérêt des dépôts et des prêts étaient limités par décret, les banques, en échange, se voyaient préservées de la concurrence extérieure. Ce n'est qu'à partir de 1978 que quelques établissements étrangers furent admis au compte-gouttes à opérer sur le marché espagnol.

Une dispersion excessive

Dans ces conditions, les banques espagnoles ne se sont pas assez préoccupées durant quatre décennies de rentabilité et de compétitivité. Le système financier du pays se caractérise par une dispersion excessive. Si l'Espagne constitue aujourd'hui la onzième puissance industrielle de la planète, aucune de ses banques ne figure parmi les cent principaux établissements financiers du monde. Le holding résultant de la fusion de la Banque de Bilbao et de Banesto se situerait approximativement en soixante-quinzième position, à un niveau proche du Crédit industriel et commercial de France.

En outre, la «victime» choisie par la Banque de Bilbao ne l'a pas été au hasard. Les deux établissements sont en effet largement complémentaires : la Banque de Bilbao est bien implantée en milieu urbain et à l'étranger tandis que les zones rurales constituent le point fort du réseau de Banesto. Et surtout, tandis que Banesto compte le plus grand nombre de déposants du pays, la Banque de Bilbao, de son côté, est considérée comme l'établissement espagnol géré avec les techniques les plus avancées : leur fusion, en un mot, devrait permettre d'allier clientèle et modernité.

Convulsion

« Nous entamons un processus de concentration bancaire, que les autres pays d'Europe ont réalisée il y a vingt-cinq ans déjà », affirment les responsables de la Banque de Bilbao. Reste que leur intitiative a provoqué une sérieuse convulsion au sein d'un système financier trop longtemps habitué à fonctionner comme un véritable oligopole. Les présidents des sept principales banques espagnoles, qui regroupent 60 % des dépôts du pays, ne se réunissaient-ils pas périodiquement jusqu'il y a peu pour fixer d'un commun accord les taux d'intérêt à appliquer à leurs déposants? Avec l'opération lancée par M. Sanchez Asiain, c'est en fait une ère qui se termine pour les banques espagnoles soudain confrontées aux dures réalités européennes de demain.

THIERRY MALINIAK.

Grandes manœuvres dans la chimie italienne

Ferruzzi veut s'emparer de Montedison

ROME
de notre correspondant

La nouvelle a mis en ébullition le monde des affaires le jeudi 26 novembre : M. Raoul Gardini a décidé d'assumer la présidence de la Montedison – la deuxième entreprise privée d'Italie fondée sur la chimie – dont le groupe qu'il dirige, la Ferruzzi (géant de l'agro-alimentaire mondial dont le siège est à Varenne), était devenu, au printemps dernier, l'actionnaire principal. Le goût, très italien, de la personnalisation de toute chose ne suffit pas à expliquer l'intérêt des médias.

L'événement, d'abord, est perçu ici comme un énième épisode de l'histoire très agitée du géant, né en 1965 de la fusion de la compagnie chimique milanaise Montecatini et de la société électrique nationalisée trois ans plus tôt Edison. Passée dans le giron public en 1968, prise d'assaut en 1970 par Eugenio Cefis, un condottiere de l'IRI, la holding d'Etat Montedison, quasiment en faillite à la fin des années 70, avait été finalement confiée en 1980 à un pur « manager », M. Mario Schimberni, aujourd'hui président sortant. Avec l'aide du « sorcier » de la finance italienne, M. Enrico Cuccia, alors administrateur délégué de la grande banque d'affaires Mediobanca, de la famille Agnelli et de tout l'« establishment » industriel de la péninsule, M. Schimberni avait ramené Montedison dans le secteur privé (1981), puis, en 1985, dans la « zone de profit » après quinze ans de pertes.

La reprise en main par M. Gardini représente la fin d'un rêve bien exprimé naguère par M. Schimberni, mais correspondant aussi à une aspiration diffuse de modernisation de l'industrie italienne, voire de démocratisation de son assise : la « public company » façon américaine, c'est-à-dire une société dont le capital est fractionné entre une multitude de petits actionnaires et où le vrai patron est un « manager » dont l'autorité repose sur la seule compétence. M. Gardini, qui était depuis quelques mois vice-président de la Montedison, entend désormais que les droits de la propriété s'exercent à plein.

La fin d'un rêve

Il y a beaucoup moins philosophique ! Le changement à la tête du deuxième groupe italien (classé dix-huitième « chimiste » mondial) tient à de profondes divergences sur l'appréciation de la situation. Le patron du groupe Ferruzzi reproche à M. Schimberni de n'avoir pas pris la mesure du « krach » de Wall Street. Naguère très « liquide » en conformité avec ses origines quasiment paysannes, la firme de Ravenne s'est beaucoup endetté – notamment pour acheter la Montedison ! De son côté, le président sortant de la société milanaise a toujours eu une politique très audacieuse de prise de contrôle : « raids » spectaculaires sur la Bi-Invest (1985), un groupe financier appartenant à l'une des grandes familles de la péninsule, les Bonomi, puis sur la Fondiaria, la deuxième compagnie d'assurances italienne. Plus récemment, il avait acheté de façon plus orthodoxe, mais coûteuse, deux entreprises, Himont (numéro un mondial du polypropylène) et Erbamont (pharmacie). Il y a quelques jours encore, donc après la crise financière, il proposait d'augmenter le capital de 1 000 milliards de lires (5 milliards de francs). A ce point, le principal porteur de parts, M. Gardini, a décidé d'écarter M. Schimberni et de gouverner lui-même.

Son succès n'est cependant pas assuré. Homme d'affaires habile, il n'a pourtant pas eu le temps de créer autour de lui une solide équipe de gestion. En outre, l'état-major de la Montedison est dévoué au patron sortant. Plus grave, M. Gardini, venu du monde de « l'agro-business » n'a pas une « culture industrielle ». Sa prise de contrôle de Montedison avait été suscitée par son souci de créer des synergies entre la chimie et l'agriculture par l'éthanol (essence verte) abandonné maintenant.

A y regarder de plus près, M. Raoul Gardini, devenu le deuxième homme d'affaires d'Italie après le président de la FIAT, M. Gianni Agnelli, n'est pas aujourd'hui dans une position très enviable.

JEAN-PIERRE CLERC.

SIDÉRURGIE

Les maîtres de forges ouest-allemands réorganisent leur outil de production

Trois grands groupes sidérurgiques ouest-allemands – Thyssen, Krupp et Mannesmann – ont annoncé, le jeudi 26 novembre, leur intention de rationaliser leur production dans la Rhur.

Cette opération vise à assurer l'avenir du site de Duisburg, le plus gros centre sidérurgique en Europe. L'usine de Krupp à Rheinhausen serait fermée, et sa production d'acier brut serait regroupée avec celle de Mannesmann à Huckingen. La fabrication de profilés de Krupp et de Thyssen seraient également regroupées sur le site de Thyssen à Duisburg.

Des études vont être lancées pour approfondir ce projet, annoncé vingt-quatre heures après que la Commission européenne a proposé une suppression des quotas dans la sidérurgie européenne et un retour au libre jeu du marché. Le montant des capacités de productions supprimées n'est pas dévoilé. De même, on ne connaît pas encore les conséquences sociales du projet, mais les observateurs estiment que le nombre des emplois supprimés dans la sidérurgie outre-Rhin pourrait en être alourdi. Il y a deux mois à peine, les maîtres de forges ouest-allemands avaient conclu un accord avec le gouvernement et les syndicats sur une réduction de trente cinq mille emplois d'ici à la fin de 1989 dans l'acier (*le Monde* du 6 octobre).

● **Manifestations de mineurs lorrains.** – Huit cents salariés des Houillères du bassin de Lorraine ont manifesté, jeudi 26 novembre, à Freyming-Merlebach (Moselle), à l'occasion d'un conseil d'administration décidant du plan de production et de la diminution des effectifs pour 1988. Ils ont brûlé des pneus devant le bâtiment de la direction générale. Dans la matinée, des groupes avaient bloqué l'autoroute Paris-Strasbourg et la nationale 3. La veille, environ un millier de mineurs du puits Simon de Forbach avaient causé d'importants dégâts à du matériel SNCF lors d'une manifestation en gare de Stiring-Wendel, en Moselle. Selon la police et la gendarmerie, les manifestants avaient incendié partiellement un autorail, découpé des tronçons de rail et brisé des signaux ferroviaires.

SOCIAL

Le 43e congrès de la CFTC

M. Séguin défend le SMIC, les syndicats et le statut de la mère de famille

Des sifflets se mêlant aux applaudissements, M. Philippe Séguin a été accueilli par les syndicalistes chrétiens, le jeudi 26 novembre à Versailles, moins chaleureusement que ne l'avait été M. Jean Auroux à Lyon en 1981. Au premier jour du 43e congrès de la CFTC, le ministre des affaires sociales et de l'emploi est venu jouer, avec les mille deux cents congressistes, au jeu d'un *« dialogue ouvert et clair »*, selon l'expression de M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne. Mais les délégués ont réservé la plus grande partie de leurs applaudissements à l'annonce d'un prochain *« statut social de la mère de famille »* – qu'ils revendiquent – et à la conclusion du ministre souhaitant *« longue vie à ce centenaire plein de vie qu'est le syndicalisme chrétien »*.

M. Séguin s'est prononcé de nouveau pour des *« arbitrages de fond »* sur la Sécurité sociale. Faisant écho à l'hostilité de la CFTC sur la fiscalisation des allocations familiales, il a donné l'assurance que le gouvernement s'efforcerait de *« concilier cette évolution du mode de financement avec le respect de l'autonomie du mode de gestion des partenaires et des associations familiales »*. Lançant un appel à un *« clair partage des responsabilités »* entre partenaires sociaux, Etat et professions de santé, le ministre a martelé : *« Pour l'assurance-vieillesse, hors recettes nouvelles, je ne vois pas de salut. »*

Dynamiser l'activité

M. Séguin a recueilli l'adhésion de son auditoire en soulignant qu'il n'avait *« jamais exprimé l'intention de modifier ni le contenu ni le champ d'application »* du SMIC, et en rappelant son hostilité *« radicale »* et *« fondamentale »* à un « SMIC-jeunes ». Pour la première fois, il s'est prononcé, avec netteté, contre une annualisation du SMIC, souhaitée par le CNPF, formule qui lui paraît *« cumuler plusieurs inconvénients pratiques : elle se heurte à la nécessité de maintenir un taux de rémunération minimale de l'heure de travail, qui a le double mérite de la simplicité et de l'adaptation à toutes les situations de travail »*.

Le ministre des affaires sociales a profité de son intervention pour développer longuement ses thèses sur le chômage, en mettant en garde contre *« l'illusion »* selon laquelle la prospérité économique créera demain plus de véritables emplois. Fustigeant *« ceux qui se cramponnent à l'illusion du plein emploi classique »* comme les *« discours critiques »* sur la politique de l'emploi qui oublient les chômeurs de longue durée, il a répété qu'il faut *« jeter par-dessus bord l'alternative entre l'emploi traditionnel et le chômage, qui est dépassée »*. Dans sa réponse, M. Bornard a répété à son tour que, si *« le développement de l'activité n'est pas une condition suffisante* [à la lutte contre le chômage], *c'est en tout cas une condition nécessaire, l'Etat ayant un rôle à jouer pour dynamiser l'activité »*.

M. Séguin a également abordé la question du droit de grève en répondant indirectement aux propos de M. Mitterrand. S'interdisant toute *« injonction »* ou toute *« pression »* sur les juges, il a lancé un appel au *« sens aigu des responsabilités »* des partenaires sociaux. Il a donné l'assurance qu'*« aucune initiative ne pourra être envisagée sans l'assentiment des organisations syndicales »* pour combler le vide juridique sur le droit de grève, toute loi devant être *« en conformité avec le principe constitutionnel »*. Il a plaidé aussi pour des syndicats *« forts et responsables »*, dénonçant le *« mauvais calcul »* de ceux qui s'opposent au développement du syndicalisme. *« Comment vivifier la négociation d'entreprise*, a-t-il souligné à l'intention d'un patronat implicitement invité à être plus respectueux du jeu syndical, *si l'on se refuse par ailleurs à avoir des interlocuteurs crédibles? Il y a là une contradiction dont je pense qu'il faudra sortir. »*

Le jeudi matin, lors de la séance d'ouverture, M. Guy Drilleaud, secrétaire général, s'en est pris dans son rapport d'activité au patronat et aux gouvernements (y compris ceux d'avant 1986). Il a dénoncé dans les entreprises une *« répression syndicale continuelle : Nous assistons quelquefois dans les petites entreprises au martyr des militants. On prétend qu'on dit la même chose que la CGT. Eh bien ! c'est le patronat qui a le même comportement vis-à-vis de ceux qui prônent la lutte de classes et la destruction de l'entreprise et ceux qui recherchent le consensus social »*.

En conclusion, il a réaffirmé les positions de la CFTC sur l'immigration. Dénonçant *« la vague scandaleuse d'intolérance »*, il a demandé l'arrêt de toute immigration clandestine et plaidé pour l'égalité de droits, *« mais aussi l'égalité de devoirs »* entre les travailleurs immigrés et les travailleurs français.

MICHEL NOBLECOURT.

Atteinte au droit de grève

Neuf organisations syndicales d'Air Inter appellent à un arrêt de travail de 24 heures

Pour *« protester contre l'atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales »*, neuf syndicats de la compagnie Air Inter appellent l'ensemble du personnel à cesser le travail, le lundi 30 novembre, pendant vingt-quatre heures. Ils entendent protester ainsi contre le jugement du tribunal de Bobigny qui avait déclaré, le 21 novembre, *« illicite »* le préavis de grève déposé par le SNPL (pilotes) et le SNOMAC (mécaniciens) pour obtenir le pilotage à trois des futurs A-320.

Les signataires de cet appel sont le SNPL, le SNOMAC, le SNPAC (personnel navigant commercial), le SPAC (pilotes), le SNPIT (personnel au sol), la CGT, la CFTC, l'UGICT (cadres CGT), le SNMASAC (mécaniciens au sol). La CFDT, elle, organise seulement un arrêt de travail de vingt-quatre heures. Ni FO, ni la CGC, ni le SPNC (hôtesses et stewards) ne s'associent à un mouvement qui coïncidera avec la journée nationale d'action et de manifestations organisée, le 30 novembre, par la CGT pour la défense du droit de grève.

Accord de tiers payant entre la Mutualité et la Fédération hospitalière de France

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) et la Fédération hospitalière de France viennent de signer un accord pour instaurer une prise en charge en tiers payant de la partie non remboursée par la Sécurité sociale des frais d'hospitalisation, des consultations et du forfait journalier dans les hôpitaux publics (1). Cet accord doit permettre d'étendre et d'unifier la prise en charge complémentaire pour les adhérents de la Mutualité, sans que ceux-ci aient à faire l'avance des frais. La prise en charge varie en effet selon les mutuelles, les unes couvrant plutôt la petite chirurgie, d'autres, les hospitalisations de moins de trente jours sans intervention chirurgicale ou les consultations et les examens qui les accompagnent.

L'accord va entrer en vigueur dans trois départements (le Val-d'Oise, le Doubs et la Loire-Atlantique) : il couvre 2,1 millions de mutualistes (4,7 millions avec les familles) et concerne 70 établissements (24 400 lits). Une convention cadre sera signée entre chaque hôpital et l'Union départementale mutualiste. A terme, il doit être étendu à l'ensemble des départements et aboutir à la création d'une carte de mutualiste unique pour les 25 millions d'adhérents de la FNMF. Il simplifiera les formalités de prise en charge pour les assurés et facilitera la gestion pour les établissements hospitaliers, qui se plaignent d'avoir du mal à récupérer sur les assurés le forfait journalier ou la partie des dépenses de soins non couverte par la Sécurité sociale.

La Mutualité française va ainsi offrir dans les établissements publics ce qu'offrent déjà certaines assurances dans les cliniques privées : elle accepte pour la première fois de prendre en charge le forfait hospitalier, ce qu'elle avait refusé jusqu'ici, mais ce que beaucoup de mutuelles couvraient déjà. Sur un plan plus politique, la Mutualité française et la Fédération hospitalière de France s'allient pour *« conforter le service public »* face au privé et s'opposer aux initiatives de *« ceux qui considèrent la santé comme un marché »*, comme a dit M. René Teulade, président de la FNMF.

(1) Hors dépassements de tarifs ou dépenses des lits privés.

A SITUATION NOUVELLE, FORMULE NOUVELLE.



Marchés financiers

Le plus de Canal Plus

« Le vendredi 13 novembre, lors de la présentation des modalités d'introduction de Canal Plus, personne n'aurait pu prévoir que 68,7 millions de titres seraient demandés le premier jour de cotation pour... 1,5 million d'actions mises en vente », raconte étonnée mais ravie, une des analystes chargée de préparer l'arrivée en Bourse de la chaîne cryptée. *« Nous nous sommes doutés du succès dès le milieu de cette semaine à mesure qu'affluaient les ordres d'achat. »*

Le jeudi 26 novembre, la plus importante introduction sur le second marché, par le poids de la société (sa capitalisation boursière dépasse les 5 milliards de francs) s'est donc révélée une réussite. Le titre proposé à 275 francs a coté 320 francs et 2 % seulement de la demande ont pu être servis. L'appréciation du marché est donc de 16 %.

De quoi faire pâlir d'envie TF 1 qui, quatre mois auparavant, le 24 juillet, sur ce même marché a fait son entrée avec une hausse de 7,8 %. Or le climat était différent et même meilleur. La morosité ne s'accompagnait pas alors d'une incertitude totale sur l'avenir. De plus, depuis le krach et après l'échec de la privatisation de Suez, de nombreuses firmes parmi lesquelles Yves Saint Laurent ont retardé leur arrivée sur le second marché. D'autres ont quand même affronté la tourmente. Leur entrée sans être un succès fut convenable, les titres proposés trouvant des acquéreurs.

La chaîne à péage fait-elle figure d'exception dans la conjoncture actuelle ou anticipe-t-elle un retournement de situation ? Pour le savoir, il faudra attendre les prochaines entrées sur le second marché. Sans doute Canal Plus a bénéficié de son image de marque un peu comme Eurotunnel, dont l'arrivée en Bourse est prévue pour le 10 décembre.

D. G.

Dépôts de bilan « techniques » à la Chapelle-Darblay

Plusieurs sociétés du groupe Chapelle-Darblay, dont la Financière Chapelle-Darblay (un des holdings du groupe), devaient déposer leur bilan, vendredi 27 novembre, selon des informations de source syndicale.

« Ce dépôt de bilan technique permettra de mettre au clair des contrats passés avec un certain nombre d'entreprises à des conditions très avantageuses pour elles. Il faut faire la clarté, laver et purger », a déclaré le jeudi 26 novembre, lors d'un comité d'entreprise, M. Bernard Lemaire, le président du groupe repreneur Cascades, selon les propos rapportés par M. Philippe Belloncle, délégué CGT.

M. François Pinault, PDG du groupe du même nom associé à Cascades, a évoqué à plusieurs reprises l'éventualité d'une dépôt de bilan. Au début du mois de novembre, il indiquait que cette mesure restait *« dans le domaine du possible » (le Monde* du 4 novembre).

Saint-Louis contre-attaque en lançant une augmentation de capital

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Saint-Louis se réunira, le 6 décembre, pour contrer l'offensive du groupe Ferruzzi. La firme italienne a, en effet, profité de la tourmente boursière pour acquérir 13,6 % du capital du groupe sucrier français.

Pour se prémunir d'une OPA (offre publique d'achat), Saint-Louis a décidé de lancer une augmentation de capital de l'ordre de 60 millions de francs, qui permettra à son principal actionnaire, Worms et Cie, de renforcer sa participation, qui est actuellement de 19 %, à 28 % ou 29 % par apport d'actions BSN. De plus, une autre résolution prévoit que tout actionnaire détenant directement ou indirectement 2,5 % au moins du capital de Saint-Louis devra en informer la firme dans un délai de quinze jours.

● **Marchés publics : réactions favorables des artisans du bâtiment.** — La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises (CAPEB) se félicite, dans un communiqué, du *« train de mesures arrêté par le conseil des ministres du 25 novembre en faveur de la participation des PME aux marchés publics »*. Certaines dispositions répondent à des demandes de la CAPEB : *confirmation de la gratuité* des dossiers de consultation, encouragement à souscrire aux lots séparés, amélioration de l'information *sur les marchés publics ou souci* d'accélérer le paiement des marchés. Toutefois, la CAPEB espère que ces *diverses mesures* d'encouragement *« seront réellement suivies par les maîtres d'ouvrages publics, notamment les collectivités locales, alors que la facilité conduit trop souvent à recourir aux grandes entreprises. Il convient de ne pas oublier que le dynamisme de l'économie locale sera assuré par les entreprises locales ».*

Crise boursière et moindre essor

La crise boursière pourrait entraîner un ralentissement de la croissance de 0,5 % en 1988. La BNP fait cette estimation dans sa dernière note de conjoncture. Son argument est le suivant : une baisse de 25 % de capitalisation boursière représente plus de 300 milliards de moins-values latentes, soit 7 % de la consommation et de l'investissement réunis. Les ménages pourraient donc être incités à compenser la contraction de leur patrimoine financier par un effort d'épargne supplémentaire.

Dans les entreprises, l'autofinancement sera moins bien assuré.

C'est davantage la rapidité « que l'ampleur de la baisse – modeste finalement au regard des quatre années antérieures – qui pourrait, par effet de choc, être à l'origine d'ajustements plus importants que prévu », ajoutent les spécialistes de la banque.

Cependant, l'internationalisation de la crise boursière « pourrait entraîner un ralentissement de l'activité mondiale, particulièrement dans les pays anglo-saxons, où le poids de la Bourse est élevé... ». La BNP prévoit, d'autre part, un déficit commercial de 40 milliards de francs en 1988, contre 37 milliards de francs en 1987.

PARIS, 27 novembre ⬇

Calme

A l'image des deux journées précédentes, la séance de vendredi fut terne et sans surprise. L'indicateur de tendance après avoir ouvert à – 0,77 % oscillait autour de ce pourcentage. Il affichait – 0,44 % à 14 h 30. Une fois encore, le volume des transactions demeurait très modéré, les investisseurs préférant attendre lundi pour prendre des positions. D'autant que la Bourse de New-York est demeurée fermée jeudi 26 et que de nombreux marchés financiers américains n'ouvriront leurs portes qu'au début de la semaine prochaine. De plus, l'effritement du dollar suscite de nombreuses interrogations, certains envisagent même un réaménagement monétaire ce week-end.

Dans cette ambiance déprimée, le marché s'animait peu. Sur le MATIF, le contrat de mars 1988 perdait – 0,05 % à 98,40. Quant aux actions, leur variation à la baisse était limité en raison de l'intervention discrète et efficace des Zinzins (investisseurs institutionnels), qui achètent des titres pour soutenir les cours. Achat également des organismes gérant les SICAV Monory. Ces derniers ont jusqu'au lundi 30 novembre pour mettre en conformité leur portefeuille avec la réglementation. Celle-ci prévoit un quota de 60 % de valeurs françaises. Ainsi parmi les plus fortes hausses on notait Martell, La Redoute et Cérus, tandis qu'Olida, Docks de France ou Penhoët enregistraient des reculs sensibles durant la séance.

Avant l'assemblée du 6 décembre (voir ci-contre) qui permettra de contrer les ambitions de l'Italien Ferruzzi, le groupe Saint-Louis a réagi. La firme sucrière vient ainsi d'acquérir 7 % de son propre capital. La société UFINER, filiale de la Lyonnaise des eaux, a porté à 22,72 % sa participation dans la Compagnie parisienne de chauffage urbain. La Compagnie de raffinage Total-France détient quant à elle 10,22 % des Docks des pétroles d'Ambès.

NEW-YORK, 26 novembre

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé jeudi 26 novembre pour le Thanksgiving Day.

LONDRES, 26 nov. ⬇

Hésitation

La Bourse de Londres a clôturé en léger repli jeudi, après une séance hésitante au volume d'activité réduit. L'indice FT des trente valeurs industrielles a terminé en baisse de 2,2 points à 1 314,4. Le volume des transactions a atteint 17 295, contre 21 955 la veille. Les valeurs exportatrices, comme Glaxo ou GEC, ont perdu du terrain, alors que les actions du secteur bancaire demeuraient fermes. British Telecom, qui annonçait une hausse de 11 % de ses bénéfices avant impôt au troisième trimestre, n'en a pas pour autant augmenté. Le groupe de tabac britannique Rothmans International a déclaré, quant à lui, un quasi-doublement de son bénéfice imposable pour le semestre terminé fin septembre, à 140 millions de livres, contre 73,8 millions pour le même semestre de 1986. Anglo American, le plus grand groupe minier et industriel d'Afrique du Sud, a enregistré une baisse de 5 % de son bénéfice net pour le premier semestre.

Les mines d'or demeuraient fermes, tandis que les fonds d'Etat gagnaient une trentaine de pence.

TOKYO, 27 nov. ⬇

Presque le statu quo

Après avoir glissé durant la première partie de la séance de vendredi, le marché de Tokyo a regagné le terrain perdu, ou peu s'en faut. A la clôture, l'indice Nikkei s'établissait à 23 268,62 points (– 13,56 points). D'une façon générale, les affaires ont été extrêmement calmes. Reste que la baisse du dollar a continué d'inquiéter sourdement la communauté financière. Avec le long week-end financier que les Etats-Unis s'offrent avec la possibilité de pont donnée par le chômage du Thanksgiving Day, les autres places internationales se retrouvent placées sous le double signe de l'indécision et de la prudence. Vendeurs de dollars, les institutionnels japonais restent l'arme au pied sur le marché des actions.

VALEURS	Cours du 26 nov.	Cours du 27 nov.
Akai	421	436
Bridgestone	1 270	1 290
Canon	871	861
Fuji Bank	3 180	3 190
Honda Motors	1 270	1 270
Matsushita Electric	2 180	2 150
Mitsubishi Heavy	634	618
Sony Corp.	4 830	4 800
Toyota Motors	1 850	1 860

FAITS ET RÉSULTATS

● **BASF : stagnation des profits.** – Pour les neuf premiers mois de 1987, le groupe de Ludwigshafen, numéro un mondial de la chimie, enregistre un bénéfice consolidé avant impôts de 2,1 milliards de deutschemarks, en progression à peu près nulle (+ 0,4 %) par rapport au résultat dégagé en 1986 à pareille époque. Des trois géants de la chimie, BASF est celui dont le résultat est le plus médiocre. Le groupe a pâti de ses lourdeurs dans les engrais, l'industrie pétrolière et les supports magnétiques, affectés par la guerre des prix. Son président s'est néanmoins déclaré optimiste, notamment pour 1988.

● **Continental : vers des bénéfices accrus.** – Le fabricant allemand de pneu Continental estime que son bénéfice consolidé (114,4 millions de deutschemarks pour 1986) pourrait à nouveau augmenter cette année. Le président Urban a indiqué que le dividende 1987 serait « au moins égal » au précédent (6 DM par action). Continental, le numéro deux européen derrière Michelin, avait pratiquement doublé son bénéfice consolidé en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé (sans compter le chiffre d'affaires du producteur américain de pneumatiques General Tire, racheté en juin dernier) devrait s'établir sans changement aux alentours de 5 milliards de deutschemarks en 1987. Pour les neuf premiers mois, le chiffre d'affaires consolidé (hors General Tire) s'est établi à 3,52 milliards de deutschemarks (+ 0,9 %).

Le président de Continental (marques Continental, Uniroyal et Semperit) a souligné que son groupe désirait porter de 17 % actuellement à 20 % d'ici trois ou quatre ans sa part du marché européen des pneumatiques.

Aux Etats-Unis, Continental entend aussi passer à l'offensive et accroître sa part de 8 %.

● **M. Serge Weinberg quitte Havas Tourisme pour rejoindre Pallas.** – *« J'ai toujours refusé d'avoir un plan de carrière »*, confie M. Serge Weinberg, qui rejoindra, le 1er décembre, Pallas Finance, comme directeur et membre du comité directeur de la banque d'affaires du groupe de Pierre Moussa. A trente-six ans, cet énarque, qui fut notamment sous-préfet, directeur de cabinet d'André Chadeau à la DATAR, chef de cabinet de Laurent Fabius, alors ministre du budget, ou encore directeur général adjoint de FR 3, s'apprête à quitter la présidence d'Havas Tourisme, où il est entré en 1983. Son successeur, qui vient d'être nommé, sera Christophe Charpentier. Cet homme du sérail, de trente-quatre ans, a fait toute sa carrière chez Havas ; il était jusqu'alors président d'Havas Media International et directeur général d'Havas DOM Voyages.

● **Le Tourisme français acheté par l'autocariste André Gaubert.** – Le Tourisme français, le plus ancien voyagiste fondé en 1903, vient d'être acheté par la firme André Gaubert, spécialisé dans le transport en autocar. Ce groupe, qui emploie trois cents personnes et réalise 125 millions de francs de chiffre d'affaires, a acquis 66 % du capital du Tourisme français. Le voyagiste réalise, quant à lui, 200 millions de francs de chiffre d'affaires, dont plus de la moitié dans le tourisme en autocar.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	1063 o
Alain Manoukian	246	....
Arnault & Associés	414	408
Asystel	282	271
B.A.C.	436	430
B. Demachy & Assoc.	351	355
B.I.C.M.	683	685
B.I.P.	430	430
Bollon Technologies	730	721
Boiloni	575	575
Câbles de Lyon	830	810
Calberson	600	584
Canal Plus	....	....
Cardif	1050	980
C.D.M.E.	715	715
C. Equip. Elect.	295	....
C.E.G.I.D.	820	....
C.E.G.E.P.	165	158 o
C.E.P.-Communication	919	919
C.G.I. Informatique	485	493
Ciments d'Origny	390	390
C.N.I.M.	269	260
Concept	198	198
Conforama	576	576
Dafsa	198	194
Dauphin O.T.A.	2365	2350
Devanlay	1410	1400
Deville	710	711
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	145	145
Elect. S. Dassault	335	335
Elysées Investiss.	18 05	18
Expand	442	....
Filipacchi	370	370
Guintoli	620	630
Guy Degrenne	985	985
I.C.C.	211	215
IDIA	133 10	133 50
I.G.F.	112	110
IM2	120	117
Int. Metal Service	158	154
La Commande Electro.	260	250
Le gd livre du mois	205	198
Loca Investissement	258	255
Locamic	200	200
Mecatec	282	307 80 d
Merlin Immobilier	280	280

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurg. Minière	105	110
Métrologie Internat.	315	312
Microservice	155	155
M.M.B.M.	460	465
Molex	171 10	172
Navale-Delmas	560	580
Olivetti-Logabax	262	262
Om. Gest. Fin.	368	385
Petit Bateau	181	180 20
Petroligaz	375	....
Pier Import	200	200
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Razel	886	851 o
St-Gobain Emballage	935	952
St-Honoré Matignon	128	131 d
S.C.G.P.M.	190	190
Segin	308	307
Serra-Metal	380	382
S.E.P.	953	953
S.E.P.R.	950	970
Sligos	950	1005
S.M.T. Goupil	201	200
Sodinforg	596	580
Sofibus	355 60	356
Sopra	510	505
TF 1	188	186
Union Financ. de Fr.	549	530
Valeurs de France	307	307

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 26-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	24	128	–	–	120	240	–	–
Paribas	400	0,3	11,5	25	–	81	92	–	–
Peugeot	1300	3	50	–	–	–	–	–	–
Thomson-CSF	1100	3	41	–	–	230	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	4,4	13,5	–	–	40	46	–	–
Midi	1100	23	90	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 nov. 1987
Nombre de contrats : 73 012

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,05	98,45	97,90	98
Précédent	99,15	98,65	98,35	98,20

INDICES

CHANGES

Dollar : nouveau recul le franc attaqué

La glissade du dollar s'est poursuivie vendredi sur toutes les places financières. La devise américaine s'est ainsi échangée à 5,6430 F (contre 5,6525 F). En même temps, le franc s'est très affaibli par rapport au deutschemark (3,4060 F contre 3,3891 F). Les cambistes reparlaient d'un réaménagement monétaire durant le week-end.

FRANCFORT	26 nov.	27 nov.
Dollar (en DM)	1,6669	1,6560

TOKYO	26 nov.	27 nov.
Dollar (en yens)	134,75	133,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 nov.) ...... 8 3/8-8 1/2 %
New-York (25 nov.) ...... 6 11/16-6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	25 nov.	26 nov.
Valeurs françaises	76,6	76,3
Valeurs étrangères	99,8	97,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 382,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 nov.	26 nov.
Industrielles	1946,95	

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 nov.	26 nov.
Industrielles	1 316,6	1 314,4
Mines d'or	327,8	330,9
Fonds d'Etat	89,80	89,80

TOKYO

	26 nov.	27 nov.
Nikkei Dow Jones	23282,18	23268,62
Indice général	1902,47	1895,21

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou	dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	dép. –
$ E-U.	5,6200	5,6230	+ 20	+ 35	+ 75	+ 100	+ 265	+ 345
$ can.	4,2934	4,2989	– 44	– 6	– 25	+ 7	– 73	+ 4
Yen (100)	4,1987	4,2025	+ 147	+ 165	+ 293	+ 322	+ 903	+ 981
DM	3,3855	3,3894	+ 131	+ 150	+ 259	+ 285	+ 790	+ 862
Florin	3,0102	3,0134	+ 96	+ 108	+ 180	+ 197	+ 541	+ 593
F.B. (100)	16,2147	16,2327	+ 212	+ 294	+ 427	+ 571	+ 1331	+ 1754
F.S.	4,1217	4,1270	+ 151	+ 178	+ 299	+ 333	+ 921	+ 1029
L (1 000)	4,6037	4,6100	– 153	– 115	– 257	– 200	– 748	– 621
£	10,1385	10,1495	– 71	– 32	– 90	– 34	– 143	+ 29

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	7 13/16	7 15/16	7 9/16	7 11/16	7 5/8	7 3/4
DM	3 1/4	3 1/2	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16
Florin	4 5/8	4 7/8	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16
F.B. (100)	6 1/2	7	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 3/4	7 1/8
F.S.	27	30	4 7/16	4 9/16	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10 5/8	11 1/8	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12
£	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
F. franç.	8 1/4	8 3/4	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/8	8 15/16	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 27 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1650	4,5 % 1973	1700	1780	1789	+ 5 24
4020	C.N.E. 3 %	3950	4025	4000	+ 1 27
1065	B.N.P. T.P.	1080	1083	1082	+ 0 19
1065	C.C.F. T.P.	1060	1060	1060	....
1050	Créd. Lyon. T.P.	1050	....	....	....
1490	Renault T.P.	1450	1430	1445	− 0 33
1815	Rhône-Poul. T.P.	1870	1875	1875	+ 0 27
1265	St-Gobain T.P.	1288	1270	1270	− 1 39
1085	Thomson T.P.	1098	1100	1100	+ 0 18
320	Accor	337	324	325	− 3 56
440	Agence Havas	435	434 90	436	+ 0 23
515	Air Liquide	542	536	537	− 0 92
1850	Alcatel	1900	1925	1935	+ 1 84
1450	Als. Superm.	1485	....	....	....
270	A.L.S.P.I.	288 10	290 10	285 10	− 1 04
245	Alsthom ★	264	260	258 90	− 1 93
1380	Arjom. Prioux	1505	1503	1503	− 0 13
320	Aussedat-Rey	341	342	346	+ 1 47
740	Aux. Entrepr. ★	795	795	791	− 0 50
830	Avions Dassault	854	869	870	+ 1 87
270	BAFIP	305	295 30	295 30	− 3 18
280	Bail-Equipem. ★	290	292	279	− 3 79
840	Bail Investiss.	888	880	880	− 0 90
255	B.N.P. C.I.	284	286	285	+ 0 35
380	Cie Bancaire	402	398	402	....
250	Bazar H.-V.	265	269 50	263	− 0 75
380	Béghin-Say ★	370	364 60	364 40	− 1 51
580	Berger (Me)	615	614	614	− 0 16
475	Bic ★	504	500	505	+ 0 20
730	B.I.S.	809	789	772	− 4 57
2160	Bongrain S.A.	2180	2236	2219	+ 1 79
900	Bouygues	950	967	970	+ 2 11
65	B.P. France	75 50	72	77 50	+ 2 65
4150	B.S.N.	4389	4365	4380	− 0 21
1680	Cap Gem. S. ★	1747	1730	1712	− 2
1040	Carnaud	1130	1130	1130	....
2400	Carrefour ★	2480	2480	2484	+ 0 16
122	Casino	124 80	122	118 50	− 5 05
95	Casino A.D.P.	101 80	102	100 90	− 0 88
....	C.C.M.C.	1030	....	....	....
540	Cetelem	620	602	630	+ 1 61
470	Cerus	510	525	535	+ 4 90
1400	C.F.A.O.	1450	1400	1418	− 2 21
225	C.G.E.	238	235 10	235 20	− 1 18
710	C.G.I.P. ★	761	765	762	+ 0 13
705	Chargeurs S.A.	736	735	736	....
880	Ciments franç. ★	898	900	910	+ 1 34
360	Club Méditerr.	366	361	363	− 0 82
149	Codetel ★	160	157	157	− 1 88
300	Cofimeg	320	315	308	− 3 75
1500	Colas	1660	1600	1625	− 2 11
220	Compt. Entrepr.	220	220 50	220	....
485	Compt. Mod.	506	505	501	− 0 99
940	Créd. Foncier	977	982	970	− 0 72
380	Crédit F. Imm.	397	405	405	+ 2 02
108	C.C.F.	109 20	109	109 90	+ 0 64
600	Créd. Lyon. (CI)	600	580	600	....
660	Crédit Nat. ★	693	681	670	− 3 32
132	Crouzet ★	134	135	134	....
2200	Damart S.A.	2349	2320	2330	− 0 81
300	Darty ★	308	300	306 50	− 0 49
245	Darty (DP)	269	255 30	257	− 4 46
1490	De Dietrich	1520	1555	1570	+ 3 29
280	Dév. P.d.C. (Li)	276	256	256	− 7 25
390	D.M.C.	419	422 80	416	− 0 72
300	Drouot Assur.	292	290	290	− 0 68
1400	Docks France ★	1515	1421	1445	− 4 62
690	Dumez ★	670	667	659	− 1 64
1030	Eaux (Gén.)	1086	1085	1085	− 0 09
895	Ecco ★	928	905	925	− 0 32
610	Electrofinancière	655	695	695	+ 6 11
240	Elf-Aquitaine	237	233 50	236 50	− 0 20
225	– (certific.)	221	221	221	....
490	Epeda-B-Faure	540	521	521	− 3 52
2050	Essilor	2320	2280	2320	....
1680	Essilor Int. (DP)	1790	1795	1782	− 0 45
350	Esso S.A.F. ★	336	330	330	− 1 79
1100	Eurafrance	1190	1181	1195	+ 0 42
825	Eurocom ★	890	890	890	....
2760	Euromarché	3050	3072	3080	+ 0 98
470	Europe n° 1 ★	482 40	479	478	− 0 91
925	Exor ★	964	950	950	− 1 45
500	Facom	528	520	520	− 1 52
825	Fichet-Bauche	895	885	885	− 1 12
....	Fin. Sacin.-Chât.	47 10	42 80	43 90	− 6 79
189	Finextel ★	206	205	208 50	+ 1 21
95	Fives-Lille	105 90	105 90	106	+ 0 09
985	Fromageries Bel	1050	1060	1030	− 1 90
1000	Gal. Lafayette ★	972	979	985	+ 1 34
230	Gascogne	243	235 20	235 20	− 3 21
1200	Gaz et Eaux	1231	1240	1230	− 0 08
335	Géophysique ★	351 10	364 90	345	− 1 74
1650	Gerland	1910	....	....	....
425	GTM-Entrepose	470	459 70	450	− 4 26
500	Guyenne-Gas. ★	520	510	506	− 2 69
2010	Hachette ★	2000	1980	1975	− 1 25
465	Hénin (La)	449 90	426	445	− 0 87
1080	Hutchinson	1189	1189	1189	....
112	Imétal	136	137	138	+ 1 47
330	Imm. Plaine-M.	340	338	338	− 0 59
800	Ingénico	880	915	918	+ 4 32
3740	Inst. Mérieux	3800	3770	3766	− 0 89
525	Interbail ★	555	560	549	− 1 08
780	Intertechnique	815	780	800	− 1 84
580	J. Lefebvre	635	630	621	− 2 20
1050	Lab. Bellon	1010	1000	989	− 2 08
1120	Lafarge-Coppée	1190	1186	1188	− 0 16
1350	Lebon ★	1355	1371	1360	+ 0 37
2080	Legrand ★	2318	2261	2376	+ 2 50
1580	Legrand (DP) ★	1805	1815	1839	+ 2
450	Leroy-Somer ★	492	497	493	+ 0 20
1420	Lesieur	1515	1530	1539	+ 1 52
685	Locabail Immob.	725	724	728	+ 0 41
385	Locafrance ★	414	415	399	− 3 62
865	Locindus	884	875	877	− 0 79
225	Luchaire	232	225 50	221	− 4 74
1450	L.V.M.H.	1570	1545	1555	− 0 96
1190	Lyonn. Eaux ★	1300	1280	1275	− 1 92
55	Mais. Phénix	56 50	56 50	56	− 0 88
540	Majorette (Ly)	510	....	....	....
225	Mar. Wendel ★	261	261	265 90	+ 1 88
1650	Martell	1690	1790	1800	+ 6 51
1400	Matra	1445	1450	1470	+ 1 73
1700	Merlin-Gerin ★	1708	1670	1695	− 0 76
200	Michelin	210 90	210 90	210 50	− 0 19
860	Midi (Cie)	915	911	923	+ 0 87
193	Midland Bk SA ★	198 50	190	189	− 4 79
745	Min. Salsig. (Ny)	850	839	839	− 1 29
32	M.M. Penarroya	33	34 30	33 80	+ 2 42
50	Moulinex	51 50	51 80	52 85	+ 2 62
740	Navig. Mixtes	788	795	798	+ 1 27
91	Nord-Est	93 50	92	92 50	− 1 07
310	Nordon (Ny)	354	....	....	....
340	Nouvelles Gal.	347	358 90	358 90	+ 3 40
600	Occident. (Gén.)	665	655	660	− 0 75
935	Omn.F.Paris	960	940	940	− 2 08
215	Olida-Caby	224	210	210	− 6 25
220	Opfi-Paribas	244 90	234	235	− 4 04
2400	Oréal (L')	2700	2720	2715	+ 0 56
310	Paribas	321	317	320	− 0 30
390	Paris-Résec. ★	406	400	408 50	+ 0 62
750	Pechelbronn ★	793	780	795	+ 0 25
770	Penhoet	889	860	860	− 3 26
670	Pernod-Ricard	721	713	715	− 0 83
940	Peugeot S.A.	1010	1012	1014	+ 0 40
15 50	Poclain	15 40	15 05	15	− 2 60
430	Poliet	451	455	455	+ 0 89
620	P.M. Labinal	680	694	683	+ 0 43
2400	Presses Cité	2600	2589	2600	....
1140	Préfabail Sic.	1195	1191	1195	....
630	Primagaz	600	610	600	....
430	Printemps ★	455	460	458	+ 0 66
1580	Promodès	1540	1585	1530	− 0 65
985	Radiotechn.	1009	1005	1010	+ 0 10
68	Raff. Dist. Total	75 50	77	78	+ 3 31
2810	Redoute (La) ★	2865	2820	3000	+ 4 71
276	Robur financière	279	279	279	....
805	Roussel-Uclaf	880	870	870	− 1 14
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	4500	....	....	....
180	Sade	172	....	....	....
1450	Sagem ★	1500	1440	1535	+ 2 33
420	Saint-Gobain	445	450	450	+ 1 12
1130	St-Louis	1120	1085	1105	− 1 34
1000	Salomon	1075	....	....	....
1180	Salvepar	1182	....	....	....
520	Sanofi	543	544	545	+ 0 37
450	S.A.T. ★	454	446	444	− 2 20
1000	Saupiquet (Ns)	1000	1000	1000	....
255	Schneider ★	264	265	266	+ 0 76
75	S.C.O.A.	80	80 20	80 30	+ 0 38
540	S.C.R.E.G.	590	577	576	− 2 37
675	Seb ★	722	722	715	− 0 97
435	Sefimeg ★	470	465	461	− 1 91
1090	S.F.I.M.	970	982	945	− 2 58
38	S.G.E.	38 40	38 55	38 50	− 2 28
310	Signaux ★	331	330	320	− 3 32
800	Silic	870	850	846	− 2 76
570	Simco-U.P.H. ★	612	606	614	+ 0 33
330	Simnor (Li)	330	331	331	+ 0 30
915	Skis Rossignol	950	950	930	− 2 11
640	Siminco	702	702	690	− 1 71
350	Société Générale	349	346	346 90	− 0 60
170	Sodecco	176	176	176	....
170	Sodero (Ns)	180 10	180 10	180 10	....
2020	Sodexho	2168	2210	2210	+ 1 93
100	Sogenal (Ny)	105	....	....	....
330	Sogerap	340	340	335	− 1 47
2280	Somm.-Allib. ★	2484	2450	2480	− 0 16
565	Source Perrier	579	578	579	....
620	Sovac ★	665	651	650	− 2 28
315	Spie-Batignol.	346	332	336	− 2 89
380	Strafor ★	383	382	371	− 3 13
285	Suez	291 80	290 10	290 70	− 0 41
260	Synthélabo ★	263	260 10	260 50	− 0 95
540	Talcs Luzenac	575	555	555	− 3 48
2670	Tél. Elect.	2930	2960	3004	+ 2 53
725	Thomson-C.S.F.	770	759	770	....
356	Total (CFP) ★	365 90	357	366	+ 0 03
78	– (certific.)	81 20	82 50	82 10	+ 1 11
780	T.R.T. ★	910	880	911	+ 0 11
380	U.F.B.	360 20	360	361	+ 0 23
780	U.I.C. ★	802	802	792	− 1 25
505	U.I.F. ★	540	550	545	+ 0 93
800	U.I.S.	830	830	830	....
176	U.C.B. ★	179 20	180	178	− 0 67
685	Unibail	735	739	735	....
405	Valéo	434	442	443	+ 2 07
45	Vallourec	53 10	50	51	− 3 95
270	Via Banque	301	299	297	− 1 33
665	Elf-Gabon	677	631	639	− 5 61
91	Amax Inc.	106 50	106	106	− 0 47
125	Amer. Express	133	133	134	+ 0 75
158	Amer. Teleph.	157 50	158 70	158 70	+ 0 76
102	Anglo Amer. C.	110	108 90	108 90	− 1
500	Amgold	584	589	588	+ 0 68
845	BASF (Akt)	905	876	876	− 3 20
905	Bayer	916	923	926	+ 1 09
101	Buffelsfont.	113 90	110 70	111 30	− 2 28
142	Chase Manh.	138	138 50	138 50	+ 0 36
51	De Beers	56 50	55	55	− 2 65
1480	Deutsche Bank	1432	1425	1420	− 0 84
780	Dresdner Bank	778	776	776	− 0 26
116	Driefontein Cld	135 50	135	135	− 0 37
445	Du Pont-Nem.	483	475	475	− 1 66
405	Eastman Kodak	413	410	410	− 0 73
55	East Rand	62 50	62	61 15	− 2 16
190	Electrolux	204 10	198 70	198 70	− 2 65
146	Ericsson	156	152 40	152 40	− 2 31
220	Exxon Corp.	221	220 60	220 60	− 0 18
420	Ford Motors	417 50	420	420	+ 0 60
78	Freegold	84 90	84 05	84	− 1 06
91	Gencor	100	100	100	....
240	Gén. Electr.	252	258	258	+ 2 38
365	Gén. Belgique	316	365	367	+ 16 14
335	Gen. Motors	339	336	336	− 0 88
70	Goldfields	88	88 80	88 80	+ 0 91
38	GdMetropolitain	42 40	40 80	40 80	− 3 77
65	Harmony	72	69 95	69 60	− 3 33
52	Hitachi	51	49 90	49 95	− 2 06
840	Hoechst Akt.	877	889	890	+ 1 48
99	Imp. Chemical	105 10	101 50	102 10	− 2 85
650	IBM	664	662	663	− 0 15
285	ITT	288 10	285	285 10	− 1 12
138	Ito-Yokado	148 50	148	148	− 0 34
89	Matsushita	90 60	88 95	89	− 1 77
935	Merck	1000	998	1010	+ 1
340	Minnesota M.	359	355	355	− 1 11
199	Mobil Corp.	205	204 90	204 90	− 0 05
189	Morgan J.P.	192	186	186	− 3 13
32800	Nestlé	33050	33900	33900	+ 2 57
121	Norsk Hydro	128 50	128 50	128 50	....
187	Ofsil	208	202	202	− 2 88
1550	Petrofina	1495	1488	1490	− 0 40
485	Philip Morris	503	510	508	+ 1 19
86	Philips	88 90	89	89	+ 0 11
85	Placer Dome	81 80	82 90	82	+ 0 24
296	Quilmès	319	325	325	+ 1 88
510	Randfontein	530	526	526	− 0 75
595	Royal Dutch	612	615	615	+ 0 49
29	Rio Tinto Zinc	33 05	33 95	32 40	− 1 97
68	St Helena Co	77 80	77 50	76	− 2 31
169	Schlumberger	176 30	175	175	− 0 74
98	Shell transp.	99 50	98 30	98 30	− 1 21
1250	Siemens A.G.	1291	1290	1285	− 0 46
198	Sony	199	198 40	198 40	− 0 30
187	T.D.K.	193	187 50	187 50	− 2 85
27	Toshiba Corp.	27 60	27 55	27 55	− 0 18
305	Unilever	323	314	314	− 2 79
172	Unit. Techn.	195	195 30	195 30	+ 0 15
530	Vaal Reefs	623	627	627	+ 0 64
250	Volvo	279	278 80	278 80	− 0 07
230	West Deep	265 50	255	254	− 4 33
315	Xerox Corp.	322	316	316	− 1 86
1 48	Zambia Corp.	1 85	1 90	1 88	+ 1 62

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Centenet (Ny)	187	....	Louvre (Sté)	1070	1010	Suez (Fin. de)-CIP	290	290
			Cambodi	121	126	Lucia	870	870	Sacol	900	905
			Chambourcy (M.)	780	....	Machines Bull	29 10	28 80	Taittinger	1215	1215

SICAV (sélection) 26/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	890 41	873 57	Francic Régions	948 34	918 78	Oblicic Régions	1028 85	1014 43
Actifco	181 70	178 84	Fructi-Associations	1358 30	1358 30	Oblicoop Sicav	1339 07	1312 81
Actions France	380 20	376 10	Fructicapi	308 51	303 95	Obligations Convert.	388 97	380 69

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 652	5 643	5 420	5 970
ECU	6 998	7 017	....	....
Allemagne (100 DM)	338 910	340 350	329	347
Belgique (100 F)	16 225	16 268	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 150	302 400	292	310
Danemark (100 krd)	87 920	88 170	84	91
Norvège (100 k)	88 080	87 640	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 142	10 183	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 311	4 325	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 603	4 607	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	412 800	414 120	400	420
Suède (100 krs)	93 770	93 780	90	96
Autriche (100 sch)	48 160	48 340	46 750	49 200
Espagne (100 pes.)	5 029	5 050	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 159	4 160	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 314	4 311	4 130	4 630
Japon (100 yens)	4 159	4 217	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/11
Or fin (kilo en barre)	86750	86800
Or fin (en lingot)	86850	87200
Pièce française (20 fr)	535	531
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	561	561
Pièce latine (20 fr)	506	506
Souverain	635	631
Pièce de 20 dollars	3050	3065
Pièce de 10 dollars	1502 50	1505
Pièce de 5 dollars	900	....
Pièce de 50 pesos	3330	3345
Pièce de 10 florins	519	521
Or Londres	477 85	477 90
Or Zurich	477 50	478
Or Hongkong	476 85	479 45
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

A Amiens

Le militant CGT blessé lors d'une manifestation est mort après vingt jours de coma

Militant de la CGT et du Parti communiste, Lucien Barbier, frappé par des policiers lors d'une manifestation le 6 novembre (*le Monde* du 10 novembre), est décédé le jeudi 26, après vingt jours de coma. Il sera enterré le samedi 28, et la CGT a appelé des délégations d'entreprise à lui rendre un *« hommage national »* ; déjà elle a demandé une minute de silence dans les entreprises le vendredi 27. Elle a réitéré son appel à la journée d'action et de manifestations sur la défense des libertés qu'elle avait déjà prévue le lundi 30.

A la demande des députés communistes, l'Assemblée nationale a suspendu ses travaux cinq minutes, jeudi 26 novembre. M. Guy Ducoloné, député PC des Hauts-de-Seine, a demandé à M. Albin Chalandon, garde des sceaux, de *« prendre toutes mesures pour que les coupables soient trouvés et punis »*. Dans les condoléances qu'il a adressées à la famille de Lucien Barbier, M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, affirme que *« ce crime ne restera pas sans suite »*.

AMIENS
de notre correspondant

Lucien Barbier était militant du PC et de la CGT depuis l'âge de seize ans. Il est mort jeudi 26 novembre à soixante et un ans, à l'hôpital d'Amiens, des suites d'un coup de matraque reçu sur la tête lors d'une manifestation organisée par la CGT le 6 novembre, devant le Palais des congrès, pendant que s'y tenait le deuxième Forum économique des conseils régionaux. Cette manifestation avait fait plusieurs blessés dont un policier, brûlé en respirant les gaz lacrymogènes d'une grenade lancée par les manifestants.

Une polémique est engagée depuis le 6 novembre au sujet des responsabilités. Des témoins affirment que les manifestants étaient venus avec des grenades lacrymogènes et avaient attaqué les premiers. En ce qui concerne les grenades, la CGT ne nie pas. Mais elle affirme que les policiers ont chargé avec brutalité alors que la manifestation se dispersait. Du côté de la police, on fait remarquer que les gardiens de la paix, qui n'étaient pas en tenue de manifestation car ils ne s'attendaient pas à des bagarres, ont voulu se dégager.

M. Hardy, procureur de la République près le tribunal de grande instance a requis, le 19 novembre, l'ouverture d'une information contre X... pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité temporaire totale de travail de plus de huit jours. Le 8 novembre, plainte avait été déposée par la mère de M. Barbier. Dès le premier jour de la manifestation, affirme le procureur, l'enquête a commencé. Il déplore que la personne qui a transporté M. Barbier à son domicile après sa blessure n'ait pas voulu témoigner.

Deux plaintes avec constitution de partie civile ont été déposées le 12 novembre, l'une émanant des instances (nationales, régionales et départementales) de la CGT, l'autre de la famille de M. Barbier. D'autre part, le procureur de la République a requis, le 20 novembre, une information contre X..., pour coups et blessures sur agent de la force publique à l'aide d'une arme ayant entraîné une incapacité de travail, selon les cas, de plus ou de moins de huit jours.

MM. Henri Krasucki et Georges Marchais rendront, samedi, hommage à Lucien Barbier à l'hôtel de ville d'Amiens. Les obsèques du militant auront lieu dans son village de Sauvillers-Mongival. Le PC et la CGT demandent la démission du préfet de région, M. Alain Ohrel, qui, pour sa part, a exprimé *« une profonde et sincère tristesse »*. Le reste de la classe politique estime que le moment n'est pas aux commentaires et s'incline devant la mort d'un homme.

MICHEL CURIE.

Les réactions

● **La CGT** : *« Lucien Barbier est mort assassiné, il a eu le crâne brisé par les forces de répression »*, déclara le bureau confédéral de la CGT : *« C'est le monde du travail tout entier qui est en deuil et avec lui tous ceux qui ne peuvent admettre que les libertés les plus élémentaires soient réprimées. Les coups qui l'ont frappé à mort accusent ceux qui, détenteurs du pouvoir, n'acceptent pas la libre expression des salariés contre leur entreprise de saccage économique et social. »* Il ajoute que *« le deuil qui nous frappe tous ne peut qu'amplifier la protestation qui s'élève face à la répression contre les libertés syndicales, le droit de grève, les libertés démocratiques et les luttes sociales dans le pays »*.

La Fédération CGT des industries du livre et du papier carton (FILPAC) a demandé aux syndicats d'intervenir pour que cet appel paraisse intégralement dans les journaux et annoncé qu'*« en cas de refus les travailleurs exprimeront leur colère »* en « bloquant la parution ».

● **FO** : *« Un salarié est mort dans le cadre du droit de manifester. Personne ne peut froidement accepter cela. Il va falloir clairement déterminer les responsabilités qui ont conduit à ce drame. »*

● **La CFDT** : *« Une fois encore un militant est mort dans une manifestation. La CFDT ne peut l'admettre Toute la lumière doit être faite (...). La vie sociale et le droit de manifester ne s'accommodent pas de la violence, que la CFDT condamne. »*

● **La CFTC** : M. Jean Bornard, président du syndicat chrétien, a déclaré que *« la mort d'un homme est toujours un drame. Rien ne justifie qu'on en arrive à de telles extrémités. La violence appelle toujours la violence »*.

● **La FEN** : elle *« déplore »* la mort d'un militant syndical au cours d'une manifestation et souligne *« la gravité d'événements qui traduisent une détérioration du climat social, marqué notamment par les atteintes au droit syndical »*.

● **La CGC** : elle demande aux organisations syndicales de *« respecter une minute de silence et de recueillement »*.

● **Le bureau politique du PCF** : il condamne l'*« assassinat »* et dénonce *« la chasse à l'homme organisée par la police de MM. Chirac et Pasqua après la dispersion de la manifestation »*. Rappelant la mort de Malik Oussekine, il y a un an, il affirme que les violences *« sont le résultat d'une volonté délibérée »*.

● **Le PS** : *« Toutes les responsabilités doivent être établies. » « Il est intolérable qu'un homme défendant ses idées dans le cadre du droit de manifestation, qui est une de nos libertés fondamentales, soit victime d'une sauvage répression. »*

De son côté, M. Pierre Juquin a exprimé son *« indignation contre cette manipulation de la fonction policière »*.

EN BREF

● **La famille de Mohammed Khier porte plainte.** – Une plainte contre X, avec constitution de partie civile a été déposée, vendredi 27 novembre, au tribunal de Créteil par l'avocat de la famille de Mohammed Khier, tué le 25 novembre à Saint-Mandé (Val-de-Marne) par un policier auquel il avait échappé après une interpellation (*le Monde* du 27 novembre).

● **Deux attentats à Marseille.** – Un incendie criminel a en partie détruit, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 novembre, à Marseille, la cage d'escalier et l'ascenseur d'un immeuble du sixième arrondissement où réside M. Jean-Noël Guérini, maire (socialiste) du deuxième secteur de la ville. Selon les premières informations recueillies, des bidons d'essence avaient été déversées dans l'ascenseur et dans le hall.

Quelques heures plus tard, vers 7 h 50, une bouteille d'essence enflammée a été lancée contre la porte d'un local utilisé comme salle de réunion par M. Jean-Noël Guérini, place Francis-Chirat, dans le quartier du Panier.

● **PHILIPPINES : Les militaires rebelles annoncent la fin de leur mouvement.** – Le colonel Gregorio Honasan, chef du soulèvement militaire du 28 août dernier, a annoncé la fin unilatérale et inconditionnelle de sa rébellion et a promis de ne plus entreprendre d'*« actions hostiles »* contre le gouvernement de Mme Aquino. Il a félicité cette dernière pour avoir écarté certains de ses collaborateurs, dont le départ était réclamé par les militaires, et pour les *« marques d'intérêt »* qu'elle a manifestées à l'égard de l'armée. La présidente vient en effet de décréter une augmentation de 60 % des soldes.

● **GRANDE-BRETAGNE : Mort de Lord Duncan-Sandys.** – Ancien ministre du Commonwealth et de la défense, et proche collaborateur de Churchill, Lord Duncan-Sandys est mort jeudi 26 novembre, à Londres, à l'âge de 79 ans.

Sur le vif

Legs

C'est marrant, les coïncidences ! L'autre soir, avec les enfants, on parlait de don d'organes. Quand on n'en aura plus besoin, autant en faire profiter quelqu'un. Les miens, bon, je vous les propose pas, ils sont un peu usés sur les bords. Mais, eux, question pièces de rechange, rate, cœur, foie, rein, poumon, c'est du neuf, pas de l'occasion. S'ils prennent la route pour le dernier voyage, ils tiennent pas à les trimbaler dans leurs bagages ; alors ils ont décidé de me les laisser en consigne. Ça peut toujours servir.

Moi, j'étais pas vraiment chaude, des fois qu'ils ne seraient pas totalement refroidis au moment du... du prélèvement. Tout le monde peut se tromper. Regardez ce qui vient d'arriver à cette vieille dame, une Anglaise. Elle tombe la tête la première dans l'escalier de son petit cottage du Leicester. Quatre-vingt-quatorze ans. Le médecin accourt. Trop tard. Plus rien à faire. Certificat de décès. Crématorium. Avant de mettre le cercueil au four, un croque-mort va pour rabattre le couvercle et sursaute, horrifié : elle vit, elle respire encore, elle a même balbutié deux ou trois mots. Là, elle n'est plus au cimetière, elle est à l'hosto, on espère qu'elle s'en tirera une deuxième fois !

Mais, attendez, il y a plus dingue encore. Hier, au courrier, je trouve une lettre insensée. Une lectrice. Elle veut léguer son corps à la science. Elle écrit à l'université René-Descartes-Paris-V : voilà, c'est décidé, après mon décès, c'est vous qui aurez mes abattis. Vous savez ce qu'ils ont eu le culot de lui répondre, j'ai la bafouille sous les yeux : Ça nous fait très plaisir, c'est précieux pour l'enseignement et les recherches anatomiques effectuées dans nos labos, c'est bien gentil, mais c'est cher tout ça, alors, pour permettre le bon fonctionnement du service, va falloir casquer : un minimum de 500 balles à titre de membre fondateur. On vous enverra la quittance ! Remarquez, c'est moins cher qu'un enterrement.

CLAUDE SARRAUTE.

Une nouvelle date et de nouveaux bateaux

Les Néo-Zélandais imposent « leur » Coupe de l'America

La Cour suprême de l'Etat de New-York a jugé, le jeudi 26 novembre, que la Fondation Sail of America devait *« accepter le défi »* lancé par les Néo-Zélandais pour la Coupe de l'America. Alors que la prochaine édition de l'épreuve était programmée pour mai 1991 à San-Diego (Californie) avec les traditionnels 12 mètres JI, l'Américain Dennis Conner va devoir défendre le trophée reconquis en février 1987 en Australie dans les dix prochains mois sur des bateaux géants de 90 pieds de long à la flottaison.

Les Néo-Zélandais avaient déjà montré leur habileté à exploiter les règlements en utilisant pour leur dernier défi des matériaux composites et non l'aluminium traditionnel. Après avoir largement dominé les éliminatoires, ils avaient échoué en finale des challengers face à Dennis Conner.

En guise de revanche, c'est un véritable coup de Trafalgar qu'ils ont réservé cette fois au skipper du Yacht Club de San-Diego et aux vingt et un challengers de dix pays qui se préparaient déjà pour... 1991.

En se référant à l'acte de donation de la Coupe (Deed of Gift) rédigé en 1887 par le dernier des cinq propriétaires de la goélette *America*, le banquier Mickael Fay, déjà directeur du précédent défi néo-zélandais, a lancé un second défi anticonformiste le 15 juillet.

L'acte de donation prévoit en effet que le challenger a le choix du type de bateau et fixe seulement une fourchette pour la longueur à la flottaison : entre 45 et 90 pieds. La Cour suprême de l'Etat de New-York avait d'ailleurs « élargi » cette fourchette à 44 pieds en 1956 pour ouvrir l'épreuve aux 12 mètres JI, retenus depuis pour les dix derniers défis. Le défenseur de la Coupe a dix mois pour relever le défi et le choix du plan d'eau.

En se référant à la tradition et à l'esprit plus qu'à la lettre du texte, les responsables de la Fondation Sail of America ont vainement tenté de faire modifier l'acte de donation. Mais devant le premier rejet de leur défi par le Yacht Club de San-Diego, les Néo-Zélandais ont porté l'affaire devant la Cour suprême de l'Etat de New-York et se sont lancés aussitôt dans la construction d'un bateau de 90 pieds (27,43 mètres) à la flottaison.

Aujourd'hui, la coque en matériaux composites de ce voilier géant, qui devrait mesurer 36 mètres de longueur hors tout, est presque terminée. La mise à l'eau, avec un mât de 55 mètres, est programmée pour le 21 mars. Le barreur néo-zélandais David Barnes (trois fois champion du monde de 470) et le tacticien américain Rod Davis ont déjà été recrutés, et la sélection de l'équipage de quarante hommes (onze sur les 12 mètres JI) va commencer.

L'avance des Néo-Zélandais est telle qu'on voit mal comment les Américains pourraient être compétitifs l'été prochain pour empêcher la Coupe de l'America de retourner pour la deuxième fois dans l'hémisphère Sud.

GÉRARD ALBOUY.

Le numéro du « Monde » daté 27 novembre 1987 a été tiré à 524 102 exemplaires

A C D E F G H